



INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG
Université de Strasbourg

Perspectives ethnographiques sur un conseil de quartier : le cas de l'Esplanade à Strasbourg



Benjamin Morin-Rocolle

Mémoire de 4^{ème} année, filière Politiques et Sociétés
Sous la direction de Maurice Blanc

Année 2022-2023

" L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur[e] ".

Table des matières

<i>Introduction</i>	<i>7</i>
<i>Méthodologie</i>	<i>16</i>
<i>Partie 1 – Présentation de l'Esplanade et des conseils de quartier.....</i>	<i>22</i>
I – L'esplanade, un grand ensemble singulier	23
A) Naissance d'un quartier ex-nihilo	24
1) Un nouveau faubourg pour Strasbourg.....	24
2) Présentation de la morphologie du quartier.....	27
3) Esplanade 2030 : un « projet urbain » au cœur des débats sur l'avenir du quartier.....	29
B) Un tissu associatif développé: l'ARES et l'ASERE	31
1) L'ASERE, un mode de gestion particulier caractéristique des grands ensembles	32
2) L'ARES, un acteur majeur de l'histoire du quartier ayant contribué à une tradition de contestation et de concertation.....	34
C) Une mixité sociale « fragmentée » reflète la séparation géographique des types d'habitat.....	36
1) Étude statistique du peuplement du quartier.....	36
2) Répartition géographique des classes d'âge.....	38
3) Répartition géographique des professions et catégories socioprofessionnelles.....	40
4) Les évolutions du quartier.....	41
II – Installation et transformations des instances participatives aux niveaux national et strasbourgeois	43
A) Les conseils de quartier: une obligation légale aux mises en œuvre variées.....	44
B) Le dispositif actuel de la participation.....	46
C) Des conseils aux assemblées, des modèles opposés?.....	48
1) Une participation plus ouverte.....	48
2) Une autonomie renforcée.....	49
3) Un découpage plus représentatif particulièrement demandé à l'Esplanade.....	51
<i>Partie 2 – Les dynamiques de l'assemblée</i>	<i>52</i>
I – Faire émerger un pouvoir consultatif	52
A) Informer, débattre, co-construire : des fonctions imbriquées et parfois en tension..	53
B) Un espace politique.....	58
C) La performance de la démocratie directe face aux élus.....	60
II – L'espace et la parole, révélateur des rapports de pouvoir au sein de l'assemblée	61
A) La scénographie de l'assemblée : entre horizontalité et présentation.....	62
B) Prendre et distribuer la parole	65
C) Les interpellations et interruptions, des prises de parole tolérées	68
III – Le petit comité : l'espace d'une co-construction véritable ?.....	70
B) Le comité de suivi, un « groupe moteur »	70
C) Les ateliers entre liberté citoyenne et sollicitation organisée	72

1) Les ateliers "de réflexion", les difficultés de l'autonomie.....	73
2) Les ateliers "techniques", un outil de sollicitation des savoirs d'usage.....	74
Partie 3 – Les acteurs de l'assemblée.....	77
I – Des participants multi-engagés dans le quartier.....	77
A) Les anciens Esplanadiens, détenteur d'un capital d'autochtonie	79
B) Représenter l'ASERE à l'assemblée de quartier, l'intersection des savoirs professionnels, associatifs et citoyens.	81
C) Le citoyen-politique : la continuité de l'engagement de Christophe T. au côté de la municipalité écologiste	84
D) Naila B., une marginale sécante porte-parole.....	88
II – Les agents institutionnels : un cadrage parfois source de tension	91
A) Une présence contestée des élus, entre nécessité de contact et risque d'instrumentalisation.....	91
1) Les élus de la majorité invités pour la confrontation autant que l'information	92
2) La présence des élus d'opposition, un moyen contesté de s'afficher du côté des citoyens.....	92
B) Médiateur bienveillant ou « technocrates », des agents de la collectivité placés dans des rôles diversifiés	94
1) Une Direction du Territoire engagée dans une dynamique bottom-up	95
2) Des experts urbanistes imposants leur conception : la perception d'une imposition top-down.....	96
Partie 4 – Les assemblées, un espace de conflit.....	99
I – La confrontation des savoirs	99
A) L'expression d'une légitimité citoyenne par les savoirs d'usage face aux élus et aux agents techniques.....	100
B) Les expertises urbanistiques: anciens et nouveaux savoirs professionnels	102
II – Un théâtre d'affrontement entre différentes conceptions urbaines ..	104
A) Défendre l'Esplanade : un « cénacle » d'habitants impliqués pour la préservation de leur quartier à travers le maintien de la place de la voiture	104
B) Le projet municipal "vert" soutenu par une fraction éduquée et progressiste	106
C) Naila B. : la ville à travers le lien social.....	108
Partie IV – Les difficultés de l'appropriation citoyenne.....	110
I – Un mini-public âgé et excluant symboliquement la jeunesse.....	110
II - Un dispositif purement municipal parfois mal adapté à la transmission des revendications diversifiées	113
A) Un bailleur social absent du dispositif participatif	113
B) La place d'Islande et les difficultés à se saisir de l'échelon étatique	114
III - Une impression généralisée de ne pas être écoutée.....	114
IV - Une autonomie encore relative.....	116
Conclusion :	118

<i>Bibliographie :</i>	121
<i>Observation de l'assemblée du 5 décembre 2022</i>	123
<i>Observation de l'assemblée du 28 février 2023</i>	132
<i>Entretien avec Pierre A.</i>	139
<i>Entretien avec Naïla B.</i>	178
<i>Entretien avec Christophe T.</i>	214
<i>Entretien avec Danielle H.</i>	239
<i>Entretien avec Claudine F.</i>	261

Remerciements

Je souhaite remercier les personnes qui m'ont accompagné dans cet exercice de longue haleine que représente le mémoire de 4^{ème} année.

D'abord M. Blanc pour son accompagnement et sa disponibilité dans la réalisation de ce travail, ainsi que Mme Lozac'h qui a accepté d'être jury,

Ensuite les participants aux assemblées qui ont acceptés de me donner un peu de leur temps, et dont les témoignages ont été indispensables à la réalisation de ce travail, : Pierre A, Naïla B, Christophe T, Danielle H. et Claudine F, ainsi que Joceline E. et Arleta H. L'accueil bienveillant qu'ils m'ont tous réservé m'a beaucoup touché.

Je remercie également les élus Patrice Schoepff et Carole Zielinski pour le point de vue institutionnel qu'ils m'ont permis d'obtenir, ainsi que Audrey V. pour son accueil aux assemblées de quartier.

Je remercie également les personnels des bibliothèques qui m'ont permis de collecter les documents et les sources nécessaires à ce travail.

Enfin, mes amis, colocataires, et camarades étudiants réalisant également un mémoire, dont le soutien moral et les conseils ont été précieux.

-

Introduction

Un conseil de quartier, pour quoi faire ?

En 2021, la ville de Strasbourg a annoncé le lancement des « assemblées de quartier », un nouveau dispositif de participation citoyenne locale remplaçant les conseils de quartier. L'adjointe au maire C. Zielinski présente alors ces assemblées comme un moyen de construire une « véritable gouvernance citoyenne ». Cette vision est répétée durant notre entretien du 5 mai, où elle souligne que le dispositif permet d'avancer sur des sujets concrets « plus loin que l'on n'a jamais été », et a permis la création d'une véritable culture du dialogue. Pourtant, la majorité de la littérature s'accorde à considérer que le bilan de la démocratie participative, y compris celui des conseils de quartier en France est mitigé¹. La mobilisation des participants est décevante et souvent éphémère, les populations les plus marginalisées y participent faiblement, et certains citoyens peuvent avoir l'impression que les conseils serviraient uniquement de caution aux équipes municipales pour dissimuler une prise de décision en amont. En 2011, presque 10 ans après la généralisation des conseils de quartier en France, le numéro inaugural de la revue *Participations* posait ainsi sans tabous la question : « [...] *la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?* ». En prenant comme objet d'étude le quartier strasbourgeois de l'Esplanade, ce mémoire vise à étudier les modalités de la participation des habitants dans leur conseil de quartier, notamment à la lumière des ambitions que porte leur nouveau format se voulant plus ouvert et plus autonome. Les dispositifs participatifs portent en effet en eux une tension inhérente entre leur caractère institutionnel et l'injonction à une appropriation par les participants. Ils s'inscrivent de plus dans des réseaux déjà constitué d'habitants, d'élus, et d'associations qui constituent également des espaces de débat, d'information, de critique et de concertation.

¹ Guglielmi, Gilles J., et Julien Martin. 2013. *La démocratie de proximité : bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*.

Démocratie participative et démocratie de proximité, des concepts élastiques

Il convient tout d'abord de définir les concepts distincts que sont la démocratie participative et la démocratie de proximité. Ces deux étiquettes recouvrent en effet des dispositifs particulièrement variés par leurs objets, leurs périmètres, et leurs fonctionnements. La démocratie participative est définie par Guillaume Gourges comme «*l'ensemble des dispositifs institutionnels, officiellement mis en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie du public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique*»¹. Cette définition inclut plusieurs critères clés : une reconnaissance officielle du dispositif, la participation du public (compris au sens de citoyens qui ne sont pas des élus), un échange de qualité structuré par des procédures, une implication des participants dans la prise de décision au titre de leur statut de parties prenantes, et enfin un objet précis ou un champ d'action balisé. La démocratie participative n'a donc *a priori* pas d'échelle déterminée. Ainsi, sa mise en œuvre à l'échelon national est un concept régulièrement repris par des acteurs politiques, comme Ségolène Royale durant sa campagne présidentielle de 2007², et plus récemment par le Président Emmanuel Macron au travers des initiatives comme les Conventions citoyennes sur le climat et la fin de vie. Dans ce concept large de participation, J-P Gaudin identifie trois facettes qui constituent les différents degrés d'implication du public dans une prise de décision : la consultation et l'information autour d'un projet, la confrontation des points de vue par le débat, et enfin la « co-construction », soit l'association directe des citoyens aux choix publics³. On voit donc bien que la démocratie participative peut recouvrir des initiatives très variées de par le pouvoir réel qu'elles accordent aux citoyens.

¹ Gourges, Guillaume (1982-). 2013. Les politiques de démocratie participative.

² Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, éd. 2011. La démocratie participative: histoire et généalogie. Paris: La Découverte.

³ Gaudin, Jean-Pierre (1944-). 2007. La démocratie participative.

Le local comme espace du changement

Depuis la naissance des conceptions modernes de la démocratie participative dans les années 1970, l'échelle locale a souvent été considérée comme la plus appropriée à sa mise en œuvre, en étant perçue comme l'espace « du changement, de l'autonomie retrouvée, et de l'expérimentation »¹. À cet échelon, les dispositifs participatifs rejoignent donc le concept de démocratie de proximité, qui est définie au sens strict par son assise territoriale. En France, cette démocratie de proximité n'est pas une innovation liée à la participation. Depuis 1884, les maires sont élus par les conseils municipaux, qui sont eux-mêmes élus au suffrage universel direct. La décentralisation a ensuite largement accru les pouvoirs de ces institutions communales, qui ont cependant conservé « *« modèle stato-centré du politique reposant sur la démocratie représentative, l'expertise scientifique non partagée et une conception universaliste de la citoyenneté »* »². Dans le domaine de compétence des assemblées de quartier, l'expertise est principalement celle des urbanistes, portant sur les flux, les transports et les réseaux urbains. Mais à partir des années 1970, les thèmes de l'écologie, de l'environnement, et plus globalement du « cadre de vie » émergent dans le débat public, participant à une redéfinition des enjeux de l'aménagement du territoire et des villes³. Émergent alors diverses initiatives visant à rendre plus démocratiques les collectivités locales, en profitant de l'échelle locale qui permet une implication plus directe des citoyens dans ces institutions. La démocratie locale et participative est donc pensée comme une rupture des logiques de délégation représentative, se proposant de faire de la démocratie « autrement » en impliquant directement les citoyens au niveau qui leur est le plus accessible, le quartier. Les conseils de quartier relèvent donc de cette double nature : la démocratie locale par leur périmètre, et démocratie participative par leur fonctionnement. Leur institution au niveau du quartier traduit la volonté d'être un réceptacle de l'expérience urbaine des habitants qui vient intéresser les citoyens à la chose publique en continu. Ils sont ainsi complémentaires des institutions représentatives municipales, et ont un pouvoir uniquement consultatif. À

¹ Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, éd. 2011. *La démocratie participative: histoire et généalogie*. Paris: La Découverte.

² Bonnotte, Christophe, et Agnès Sauviat. 2015. « Production de la norme dans les projets urbains et démocratie participative ». *Revue juridique de l'environnement* spécial(HS15): 51-66.

³ Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, éd. 2011. *La démocratie participative: histoire et généalogie*. Paris: La Découverte.

l'échelle strasbourgeoise, les assemblées ne sont ainsi qu'un des multiples dispositifs participatifs, au côté du jury de Noël, du conseil des jeunes, ou du budget participatif.

Le conseil de quartier : l'institutionnalisation française de la démocratie locale et de proximité

Les conseils de quartier restent cependant « la forme la plus ordinaire¹ » de participation, notamment à cause de leur échelle ultra-locale, de leur permanence (contrastée avec la ponctualité cyclique ou l'exceptionnalité de certains dispositifs, notamment à plus grande échelle) et de leur ancienneté, puisqu'ils sont présents dans les quartiers de toutes les grandes villes depuis plus de 20 ans. L'étude d'un quartier spécifique, celui de l'Esplanade à Strasbourg permet notamment d'étudier concrètement la participation des différentes populations. On peut ainsi interroger tant les objectifs que la mise en œuvre de la démocratie participative. Dans le conseil de quartier de l'Esplanade, les participants les plus actifs aux assemblées sont bien souvent des « multi-engagés » qui participent à d'autres associations, dispositifs participatifs et initiatives locales. Leur action aux assemblées est ainsi nourrie et influencée par les savoirs, les pratiques, et les thèmes qu'ils importent de ces autres espaces. Si l'histoire institutionnelle de la démocratie participative locale à Strasbourg remonte à la loi Vaillant de 2002, la majorité écologiste élue aux élections municipales de 2020 a récemment remanié en profondeur les dispositifs de participation locale. En effet, si la loi rends obligatoire les conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants, les municipalités disposent d'une très large latitude sur leur organisation. La « nouvelle formule » de la participation locale, dénommée « assemblées de quartier² » et ainsi mise en place à partir de 2021. Elle affiche les objectifs d'une autonomie renforcée et d'une participation citoyenne plus ouverte pour corriger les dysfonctionnement des conseils de quartier précédent.

À l'Esplanade, la mise en place des assemblées est simultanée avec le développement d'un plan de réaménagement global du quartier nommé Esplanade 2030, composé d'une quinzaine

¹ Carrel, Marion, et Julien Talpin. 2012. « Cachez ce politique que je ne saurais voir! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens ». *Participations* 4(3): 179-206.

² Le terme d'assemblée de quartier sera principalement utilisé dans ce mémoire en lieu et place de conseil de quartier, car il est celui du contexte local étudié.

de projets dont les plus structurants portent sur l'apaisement de la voirie et la rénovation du centre commercial. Porté par la majorité municipal écologiste qui souhaite réduire la place de la voiture dans l'espace public et entamer une « révolution des mobilités », le projet suscite de nombreuses réticences de la part de certains habitants. Les instances participatives sont théoriquement placées au cœur de ce processus, et les projets d'Esplanade 2030 sont ainsi souvent le sujet de vifs débats dans le quartier. Le dispositif semble ainsi indissociable des questions concrètes qui y sont abordées, et les enquêtes abordent souvent simultanément leur appréciation du dispositif participatif avec les projets qui y sont abordés.

Étudier les conseils de quartier

Comme l'ont souligné Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau, l'étude des instances participatives est souvent effectuée sous le double prisme de leur impact sur la prise de décision municipale et de leur conformité aux principes d'un idéal de la participation¹. L'étude de ce premier enjeu, l'effectivité des dispositifs au sens de leur impact sur la prise de décisions est quelque peu difficile à observer, surtout dans le cadre d'un mémoire de 4^{ème} année. Il implique en effet de suivre sur le temps long la construction d'une politique locale et de relever qualitativement les apports provenant des instances participatives. L'évaluation du dispositif par rapport à un idéal-type de la démocratie participative est plus accessible, et c'est ainsi l'exercice dont se rapproche ce travail. Il ne s'agit cependant pas de se placer dans une démarche normative qui chercherait à identifier un modèle idéal de participation, et de critiquer les instances d'Esplanade en fonction des déviations. Ce mémoire cherche plutôt à étudier comment les habitants du quartier Esplanade, et notamment les plus engagés, s'approprient ce dispositif, et comment le fonctionnement concret qui en résulte peut s'éloigner des règles formelle où des idéaux formulés par les acteurs citoyens comme institutionnels. Grâce à l'entretien réalisé avec les élus en charge de la participation citoyenne, on pourra ainsi s'intéresser aux perceptions parfois antagonistes des assemblées entre des

¹ Blondiaux, Loïc, et Jean-Michel Fourniau. 2011. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *Participations* 1(1): 8-35.

citoyens qui les perçoivent comme « *de l'enfumage*' » et la municipalité pour qui la gouvernance citoyenne constitue une véritable prise de risque

L'intérêt porté aux habitants engagés résulte à la fois de considérations méthodologiques et d'une réalité constatée par les études des conseils de quartier. Il est en effet plus facile de trouver les noms et contacts des participants qui sont membres du comité de suivi, qui sont mentionnés dans la presse ou qui siègent dans une association, ou tout simplement qui s'expriment lors des assemblées. Mais les études montrent également que c'est justement ce genre de populations qui investit le plus les espaces participatifs. J'ai ainsi pu étudier le fort réseau dans lequel s'inscrivent ces instances participatives à l'échelle du quartier et de la ville. Ce réseau structuré regroupe les associations citoyennes - de quartier où non- , les instances de gestion des copropriétés et des espaces public privés, les citoyens engagés dans ces associations, les relations de proximité ou d'hostilité entre les élus et les citoyens. Il est en effet rapidement apparu que les assemblées sont un dispositif encore « *balbutiant*² » dont les participants ne sont pas complètement convaincus de l'utilité.

La démocratie participative met généralement trois catégories en jeu : le citoyen, l'élus, et l'expert. Si cette catégorisation traduit une certaine réalité, les savoirs et les positionnements associés à chacun de ces groupes ne sont pas étanches. Si les citoyens sont notamment vu comme porteurs d'un savoir d'usage, ils peuvent aussi disposer de ressources professionnelles et militantes. Les experts, qui sont dans ce contexte précis principalement des urbanistes, sont souvent soupçonnés par les habitants d'une trop grande proximité avec les élus, et la légitimité de leurs savoirs professionnels urbanistiques est parfois mise en cause. Enfin, les élus eux-mêmes peuvent mettre en avant leur expériences de citoyens pour légitimer leurs opinions, qu'elles soient individuelles ou collectives à travers l'appartenance à un groupement politique.

¹ Entretien avec Claudine F.

² Entretien avec Pierre A.

La démarche de ce travail se rapproche ainsi de la démarche « *d'approche pragmatique étendue* » adoptée par Marion Carrel dans *Faire participer les habitants*. On opérera ainsi un va-et-vient entre « *la microanalyse des situations et l'identification de régulations politiques plus larges* »¹. La dimension micro est notamment affirmée à travers le nombre assez limité d'entretiens mais leur durée relativement longue. Elle permet d'appréhender les postures qu'adoptent les participants, leurs perceptions du dispositif et des autres acteurs y participant, ainsi que les raisons pour lesquels ils s'y engagent. Ces trois axes sont, dans le contexte de l'étude d'une assemblée de quartier spécifiques, assez indissociable des projets et problématiques spécifiques qui marquent le quartier. Ces projets s'inscrivent cependant eux-mêmes dans des représentations issues du contexte sociopolitique : le tout automobile, la ville marchable, l'immigration, l'engagement civique... La citoyenneté, et ici la dimension participative de la citoyenneté est ainsi appréhendée « *non seulement dans sa dimension juridique et institutionnelle, mais également dans sa dimension pratique, comme une activité de la vie quotidienne dans des contextes divers, sans omettre celui des luttes sociales* »². Cette aspect quotidien de la participation est d'autant plus affirmé que, pour certains participants enquêtés, les assemblées peuvent être considérées comme des extensions de leur activité professionnelle ou associative, comme un métier de professeur de géographie, l'engagement dans une association de quartier, où le rôle de président de l'association en charge des espaces extérieurs du quartier.

Enjeu de la participation et de représentativité

La participation au conseil de quartier « nouvelle formule » de l'Esplanade est désormais fondée sur l'ouverture, par opposition au tirage au sort, mode de désignation auparavant privilégié. Ainsi, la participation aux trois instances que sont l'assemblée, le comité de suivi et les ateliers thématiques est libre. De plus, les participants y sont présents en tant que citoyens et non pas au titre d'associations ou d'organisation spécifiques. Ce choix contraste avec certains conseils de quartier constitués de plusieurs collègues (riverains, associatifs,

¹ Carrel, Marion (1975-). 2015. *Faire participer les habitants ? : citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*.

² Carrel, Marion, et Suzanne Rosenberg. 2011. « Injonction de mixité sociale et écueils de l'action collective des délogés. Comparaison entre les années 1970 et 2000 ». *Géographie, économie, société* 13(2): 119-34.

commerçants...) dont les membres sont parfois tirés au sort. C'est donc un « mini-public » volontaire qui se présente dans ces instances. Sa composition, notamment sa représentativité au regard de la population globale du quartier est ainsi un enjeu de légitimité. Comme l'ont souligné plusieurs travaux, le public des conseils de quartier tends à être âgé et aisé, et les instances participatives de l'Esplanade ne font pas exception. Dans ce mémoire, j'utiliserai le concept de capital d'autochtonie pour les habitants anciennement installés, attachés au quartier et impliqués dans sa vie sociale, notamment au travers des associations et syndicats de copropriété. Ce groupe d'habitant, qui inclut notamment Pierre A., Claudine F. et Danielle H. sera ainsi qualifié d'autochtones. Ils contrastent avec les deux autres enquêtés, Naila B. et Christophe T., qui présentent des propriétés sociales et une posture vis-à-vis des assemblées différentes.

Comme le souligne Héloïse Nez, le dispositif du conseil de quartier est intimement lié à la notion d'un « savoir d'usage » détenu par les habitants, qui pourrait être mobilisé dans la prise de décision urbaine. Fondé sur l'expérience quotidienne de la vie urbaine, il constitue en effet l'une des principale ressource mise en avant par les habitants au sein des assemblées. Cependant, les participants affichent souvent des profils spécifiques qui leur permettent de mettre à profit d'autres savoirs, expériences, et visions du monde. Les interactions dans les assemblées d'un quartier spécifique, notamment à celle de l'Esplanade qui reste assez peu institutionnalisée et dans laquelle un relativement petit nombre de personnes sont réellement actives, est ainsi largement influencé par la configuration locale des acteurs en jeux. Le profil et les motivations personnelles de certains acteurs sera ainsi étudié en détail pour mieux saisir les modalités de leurs participations : motivation, posture adoptée à l'assemblée, perception du processus et des autres acteurs. Les interventions des acteurs au sein de l'assemblée sont régies par des critères de correction du discours, que l'on peut qualifier de normes ou standards discursifs¹. Ils définissent ainsi les thèmes qui peuvent être abordés, les participants autorisés à s'exprimer, et les manières de s'exprimer qui sont tenues pour acceptables.

¹ Berger, Mathieu. 2011. « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe dans deux organisations civiques en Californie ».

Ce mémoire vise ainsi à éclairer une forme de paradoxe apparent. Une majeure partie des participants interrogés expriment une faible confiance dans l'assemblée de quartier, qui se traduit notamment par une impression persistante que les décisions sont prises en avance. Ils continuent cependant de participer. On peut ainsi s'interroger sur les motivations qui les poussent à s'engager et à rester dans le processus. Alors que le démocratie participative est un terme aujourd'hui assez galvaudé mais toujours porteur d'espoir d'un renouvellement de la vie publique, comment les instances de base de cette démocratie, les conseils de quartier fonctionnent-ils ? Quels sont les publics qui s'y engagent, quelles sont leurs motivations et leurs attentes ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour promouvoir leurs idées ou faire avancer le processus de concertation ? Enfin, puisque la démocratie participative, et particulièrement le dispositif strasbourgeois vise à offrir une autonomie aux habitants, quelles sont les critiques qu'ils formulent, et les dysfonctionnements qu'ils identifient ?

Il s'agira donc ici d'étudier le fonctionnement concret de l'assemblée de quartier de l'Esplanade à une échelle collective et individuelle pour comprendre la démarche des acteurs qui y participent, notamment les habitants « engagés ».

Méthodologie

Ce mémoire se fonde à la fois sur l'observation et sur des entretiens avec des acteurs impliqués dans la démocratie participative à l'Esplanade.

Observations :

Pour étudier les interactions des participants et établir des contacts en vue des entretiens, j'ai pu réaliser des observations de deux assemblées plénières et d'une réunion publique. Si cette dernière ne rentre pas strictement dans le cadre des assemblées de quartier, de nombreux acteurs (à la fois habitants et institutionnels) des assemblées y étaient présents. De plus, cette réunion publique avait pour thème la réalisation d'une rue scolaire rue de Stuttgart, sujet qui fut largement abordé lors des assemblées.

Liste des réunions observées

- **Assemblée de quartier du 5 décembre 2022**, dans une salle du centre socioculturel de l'ARES. Environ 40 participants
- **Assemblée de quartier du 28 février 2023**, dans la salle paroissiale de l'église de la Très Sainte Trinité. Environ 150 participants.
- **Réunion publique sur le projet de rue scolaire rue de Stuttgart le 16 mai 2023**, dans une salle de l'école maternelle Jacques Sturm. Environ 40 participants.

Lors des deux assemblées, j'ai réalisé une prise de note détaillée à l'ordinateur (disponible en annexe) et j'ai tâché de maintenir une posture d'observateur anonyme.

Le 5 décembre, j'ai uniquement prévenu la chargée d'animation citoyenne Audrey V. de ma présence. J'aurais voulu enregistrer cette réunion mais Audrey V. m'a informé que cela aurait nécessité le consentement préalable des participants, je m'en suis donc tenu à une prise de notes. À la fin de la séance, je suis allé voir quelques un des intervenants les plus actifs de l'assemblée pour me présenter comme étudiant réalisant un mémoire sur la démocratie participative, et demander leur contacts en vue d'un entretien .

Le 28 février, mon « anonymat » était plus facile à conserver en raison du grand nombre de participants. J'ai dû quitter la réunion une dizaine de minutes avant sa fin pour des raisons personnelles, mais en comparant ma prise de notes avec le compte-rendu officiel, il semble que je n'ai pas raté d'intervention particulièrement marquante.

Le 16 mai 2023, je n'ai pas réalisé de prise de notes détaillée, ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, je n'étais pas sûr que cette réunion allait vraiment être « exploitable » puisqu'elle ne rentrait pas dans le cadre des assemblées. De plus, la salle était pleine et j'étais debout à l'arrière, rendant l'usage de mon ordinateur compliqué. J'ai cependant pu prendre des notes élémentaires sur mon téléphone, et retranscrire *verbatim* quelques phrases d'interventions qui m'ont paru particulièrement marquantes.

Entretiens

Grâce aux prises de contacts aux assemblées et aux coordonnées que m'ont fourni mes premiers enquêtés, j'ai pu réaliser des entretiens avec des participants particulièrement actifs, c'est-à-dire membres du comité de suivi ou prenant régulièrement la parole pendant les assemblées.

Liste des habitants enquêtés :

- Pierre A., 79 ans, président de l'Association syndicale du quartier, ancien comptable et responsable des ressources humaines à la retraite. Habite le quartier depuis 1982 dans une copropriété de l'avenue du Général de Gaulle. Membre du comité de suivi de l'assemblée.

L'entretien avec Pierre A. s'est déroulé au siège de l'ASERE le 25 mars 2023, et a duré 2h.

- Naïla B., 44 ans, anciennement agente d'accueil dans l'hôtellerie et actuellement responsable d'une association solidaire dans la partie HLM du quartier. Habite le quartier depuis 2013 dans un logement social de la rue de Milan. Membre du comité de suivi de l'assemblée.

L'entretien avec Naïla B. H s'est déroulé une salle de bibliothèque le 13 avril 2023, et a duré 2h10.

- Christophe T., 62 ans, professeur de géographie en classe préparatoire. Habite le quartier depuis 2001, d'abord comme locataire d'un appartement avenue du Général de Gaulle puis comme propriétaire dans une tour rue d'Oslo.

L'entretien avec Christophe T. s'est déroulé dans une salle de bibliothèque le 24 avril 2023, et a duré 1h25.

- Danielle H., 79 ans, professeure de géographie en classe préparatoire à la retraite. Habite le quartier depuis 1971 dans une copropriété place de l'Esplanade. Membre du comité de suivi de l'assemblée.

L'entretien avec Danielle H. s'est déroulé dans un café sur le boulevard Leblois le 25 avril 2023, et a duré 1h15.

- Claudine F., 78 ans, professeure de géographie et inspectrice de l'Éducation Nationale à la retraite. Habite le quartier depuis 1971 à la place de l'Esplanade, successivement comme locataire puis propriétaire dans deux immeubles voisins.

L'entretien avec Claudine F. s'est déroulé dans une salle de bibliothèque le 26 avril 2023, et a duré 1h30.

J'ai aussi réalisé des entretiens avec des élus municipaux Strasbourgeois tous deux membres de la majorité écologiste : P. Schoepff, élu référent du quartier et C. Zielinski, adjointe en charge de la démocratie locale, les initiatives et la participation citoyenne. L'entretien s'est déroulé dans un bureau de centre administratif de la place de l'étoile le 5 mai 2023 et a duré 1h10. Les élus n'ont pas souhaité être enregistrés, j'ai donc pris des notes sur papier durant l'entretien et j'ai retranscrit *verbatim* quelques phrases qui m'ont paru particulièrement marquantes.

J'ai contacté la Direction du Territoire Bourse-Esplanade-Krutenau pour réaliser des entretiens avec ses agents qui participent aux assemblées mais la réponse a été négative, ce qui m'a poussé à me tourner vers les élus mentionnés précédemment. Un entretien avec les agents de la direction, notamment la chargée d'animation de la participation citoyenne Audrey V. aurait pu grandement contribuer à mon travail.

Je n'ai pas réalisé de guide d'entretien complètement systématisé, mais je me suis inspiré pour préparer les entretiens d'un guide utilisé pour l'article « *Nature et légitimité des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif* », de Héloïse Nez¹. Je mobilise par ailleurs plusieurs fois les ressources de cet article, notamment sa catégorisation des savoirs.

Sans avoir réalisé d'entretiens, j'ai aussi converser avec les participants Arleta H. et Joceline E., qui m'ont apporté des précisions sur leur participation et l'histoire des conseils de quartier, et m'ont prêté des documents.

Documents

Je me suis également appuyé sur un certain nombres de documents historiques, institutionnels ou associatifs. Ceux-ci m'ont permis d'éclairer l'histoire du quartier, de ses associations, et de son conseil de quartier. Joceline E. m'a prêté des documents sur l'histoire du conseil de quartier, tandis que Arleta H. m'a prêté son exemplaire du livre retraçant l'histoire de l'ARES, l'association socio-culturelle du quartier. J'ai également utilisé des documents et sites internet de la municipalité strasbourgeoise, notamment pour rendre compte du discours institutionnels entourant les assemblées. Enfin, j'ai mobilisé les comptes-rendus des assemblées de quartier, disponibles sur le site internet de l'Eurométropole ou transmis par mail aux participants des assemblées.

Limites

¹ Pour le guide d'entretien : Héloïse Nez, « Annexe 1 : Guide d'entretien », Sociologie [En ligne], N°4, vol. 2 | 2011, mis en ligne le 27 janvier 2012

Pour l'article : Héloïse Nez, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », Sociologie [En ligne], N°4, vol. 2 | 2011, mis en ligne le 29 février 2012

Ma méthodologie ne me permet naturellement pas d'avoir une « vision complète » des assemblées de quartier. Ainsi, si les entretiens permettent de bien rendre compte des démarches de certains participants, on ne peut prétendre établir des montées en généralité à partir de ces entretiens pour d'autres participants qui présenterait des caractéristiques socio-démographiques similaires. De plus, je n'ai pas demandé à assister à des séances du comité de suivi ou d'ateliers, et ce pour plusieurs raisons. Le fait que la Direction du Territoire n'ai pas accepté mes demandes d'entretien me laissait penser que ma présence ne serait pas forcément la bienvenue. Demander d'y assister aurait nécessité d'établir des relations plus étroites avec les participants, ce qui m'a été difficile par manque de temps. Enfin, je sentais que ma présence aurait pu avoir un impact sur des discussions en si petit comité. Une telle observation aurait cependant apportée des informations précieuses, car les enquêtés sont restés relativement peu loquaces sur le déroulement précis des réunions du comité. Globalement, j'ai pu constater que beaucoup d'enquêtés étaient plus disposés à s'étendre sur les problématiques du quartier que sur le déroulement des assemblées. Il m'a en effet semblé que j'étais parfois perçu comme pouvant légitimer leurs revendications où leurs plaintes, notamment par les habitants « autochtones » et Naïla B. Par exemple, Claudine F. a commencé notre entretien en lisant une liste qu'elle avait préparé énumérant ses critiques envers le système des assemblées et la municipalité. Cependant, cette focalisation des entretiens sur les problématiques de la vie dans le quartier m'a permis de mieux cerner les motivations de l'engagement des habitants (dans les assemblées et ailleurs), qui découle généralement d'une volonté d'apporter des solutions aux dysfonctionnements du quartier.

Il convient également de souligner que l'assemblée de l'Esplanade est un espace de démocratie participative encore embryonnaire. En effet, l'assemblée n'en n'est qu'à sa quatrième réunion plénière à la date de rédaction de ce travail, et ses caractéristiques restent fluctuantes. Par exemple, le comité de suivi de l'assemblée voit un doublement de son nombre de participants après l'assemblée du 28 février, ce qui modifie sans doute sa dynamique interne. Quant aux ateliers thématiques, ils n'ont pas encore mené à leur conclusion les projets qu'ils sont censés portés, et restent au stade de réflexion. Il ne s'agit ainsi pas de

préjuger de l'évolution future de l'assemblée ni de son succès, et ce mémoire doit être vu comme une photographie partielle à un instant T.

Partie 1 – Présentation de l'Esplanade et des conseils de quartier

Donc oui, je pense que c'est un quartier vraiment plein de potentiel de mixité sociale, même si c'est un petit peu fragmenté. Mais enfin, c'est un des rares grands ensembles en France qui a réussi, c'est intéressant.

Entretien avec Christophe T.

Le quartier de l'Esplanade, érigé dans les années 1960 en 1970 présente des caractéristiques sociales bien différent des nombreux autres grands ensembles d'habitation qui sortent de terre dans la France de l'époque. En plus d'être un projet urbain mené par la municipalité, il se singularise par son paysage associatif ancien et actif, son mode de gestion mutualisé des espaces extérieurs, et ses formes urbaines qui contraste fortement avec le tissu urbain dense environnement. Ainsi, les Esplanadiens interrogés affirment une identité propre, notamment les résidents les plus anciennement installés dont certains font partie des « pionniers » qui ont investis le quartier dès sa construction. Ce terrain dans lequel la figure du quartier est affirmée pourrait sembler être le lieu idéal de mise en œuvre d'une démocratie de proximité. Ce concept apparaît en France avec la loi Vaillant de 2002, qui instaure les conseils de quartier pour associer les citoyens à la gestions des affaires locales, mais il reste quelque peu difficile à cerner. Lefebvre et Le Bart n'hésitent ainsi pas à affirmer que « *le terme est flou, l'idéologie molle, trop plastique pour prétendre au statut de variable indépendant de l'action publique*¹ ». La démocratie de proximité recouvre effectivement des problématiques méthodologique, c'est à dire les manières concrètes d'impliquer le citoyen dans la gestion des affaires publiques, ainsi qu'une question territoriale qui est celle de l'échelle la plus adapté à l'exercice. En France, la loi Vaillant a défini cette échelle comme étant celle du quartier, un territoire infracommunal, où sont instaurés des « conseils de quartier » mobilisant les citoyens dans une logique de participation. Mis en place à Strasbourg depuis 2003, les conseils ont été complètement refondés en 2021 pour donner naissance à un nouveau dispositif nommé « assemblées de

¹ Europe (Rennes), Centre de recherches sur l'action politique en. 2005. *La proximité en politique: usages, rhétoriques, pratiques.*

quartier ». La nouvelle municipalité écologiste de Strasbourg a ainsi restructuré les conseils à la fois dans leur découpage, leur fonctionnement et leur relation avec les élus. Cette transformation réponds à une ambition affichée de créer un dispositif dont les habitants peuvent pleinement s'emparer jusqu'à devenir autonome, notamment grâce à une tutelle réduite des élus municipaux. Or, le quartier de l'Esplanade possède une histoire assez active de mobilisation associative et citoyenne depuis sa construction : il est, comme le dit l'adjoint de quartier P. Schoepff « *un quartier qui s'exprime, [...] où les gens ont des engagements politiques. Ils n'ont pas peur de prendre la parole* »¹. Comme le montre l'observation de la population participante aux assemblées, cette propension semble surtout concerner une fraction particulière de la population, plutôt âgée, de classe moyenne, qui affirme un attachement particulier au quartier et souligne sa singularité. Celui-ci est ainsi loué pour la qualité de son bâti et son organisation spatiale hérité du plan-masse initial, qui offre un cadre de vie agréable. Les habitants expriment cependant durant les assemblées, pendant les entretiens et plus généralement dans leurs relations entre eux et avec les élus, des craintes et des inquiétudes sur les transformations du quartier, parfois animé par une sensation de déclin et une hostilité aux projets de réaménagement de la municipalité. Cette perception du passé et des transformations actuelles du quartier structurent fortement le déroulement des assemblées de quartier, qui traitent majoritairement de problématiques locales immédiates liées au cadre de vie, notamment à travers l'aménagement des espaces public, les transports, et la délinquance où les incivilités. Un retour sur l'histoire du quartier de l'Esplanade et de la démocratie participative – aux échelons nationaux, municipaux et locaux – est ainsi indispensable pour comprendre le dispositif des assemblées et les problématiques qui occupent les échanges en son sein, ainsi que le profil démographique des participants et leurs positions spatiales et sociales dans le quartier.

I – L'esplanade, un grand ensemble singulier

Malgré son architecture de barres et de tours se rapprochant des grands ensembles érigés pendant la seconde moitié des Trente Glorieuses, la construction de l'Esplanade occupe une

¹ Entretien avec les élus

position assez atypique dans l'histoire de l'urbanisme de cette époque. Le quartier constitue en effet une opération municipale d'urbanisation visant à absorber la croissance de la population et l'expansion des besoins universitaires durant une période forte croissance démographique. Son peuplement socialement diversifié et son mode de gestion particulier des espaces extérieurs constituent aujourd'hui des spécificités, alors même que le quartier fait face à des problématiques plus courantes comme la dégradation des logements sociaux, la délinquance, le vieillissement de la population, et enfin l'arrivée de nouveaux groupes sociaux comme les étudiants.

A) Naissance d'un quartier ex-nihilo

Bati sur d'anciens terrains militaires, l'Esplanade est érigée à parti du début des années 1960 années en adoptant les principes du mouvement moderne, à l'époque dominants. Il s'agit opération guidée par la mairie de Strasbourg, qui y implante un habitat diversifié réparti dans les différents espaces du quartier. Sa situation géographique proche du centre-ville en fait un quartier qui affiche une certaine centralité, notamment grâce à la présence du campus et au passage du tramway depuis les années 2000¹. La morphologie urbaine caractéristique de l'urbanisme des années 1960 est aujourd'hui louée par les habitants anciennement installés, qui apprécient les larges espaces verts et la luminosité des appartements en hauteur.

1) Un nouveau faubourg pour Strasbourg

Après la Seconde Guerre Mondiale, Strasbourg connaît comme le reste des grandes villes françaises une croissance démographique importante. Sa population dépasse dès 1954 son niveau d'avant-guerre, et la ville gagne encore 28 000 habitants entre 1954 et 1962², créant une forte demande de logement. Le quartier de l'Esplanade est alors occupé par des terrains militaire, dont l'utilité dans le nouveau contexte géopolitique et militaire des années 1950 est remis en cause. La vaste réserve foncière de l'Esplanade est donc identifiée comme un terrain d'expansion privilégié de la ville. Dans le même temps, l'Université de Strasbourg enregistre

¹ « Strasbourg inaugure son nouveau réseau de tramway ». 2007. *Europe 1*. <https://www.europe1.fr/politique/Strasbourg-inaugure-son-nouveau-reseau-de-tramway-240606>

² Base de données Cassini de l'EHESS

une forte augmentation de son nombre d'étudiants, se retrouve à l'étroit dans son campus historique voisin de l'Esplanade¹. Après de longues tractations, le partage des terrains militaires est acté fin 1957. L'intégralité des 75 hectares sont cédés par le ministère de la Défense, dont 16 hectares sont transférés en 1958 au ministère de l'Éducation Nationale pour la construction d'un nouveau campus, tandis que le reste revient à la municipalité Strasbourgeoise. Le prix total de ces achats est de 5 milliards d'ancien francs², un prix relativement élevé pour l'époque. La ville de Strasbourg crée la SERS (Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg), chargée d'ériger un nouveau quartier comportant des équipements publics, des espaces verts, et 4000 logements³, chiffre plus tard porté à 4500⁴. C'est donc la municipalité Strasbourgeoise qui sera chargée de l'aménagement du quartier, au contraire de la plupart des grands ensembles qui seront construits au cours des années 1960. En effet, le dispositif des Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP), n'est instauré par décret qu'entre 1957 et 1958, soit alors que le transfert des terrains est déjà en cours. L'opération Esplanade constituera ainsi un rare exemple de grand projet d'urbanisation entièrement mené par une municipalité, à un époque où les ZUP, « *produits du centralisme d'état* »⁵ s'imposent comme le moyen privilégié de réaliser l'expansion des grandes villes. Le projet intègre dès l'origine différentes catégories d'habitats allant du logement social à l'accession libre, ce qui contribue encore aujourd'hui à instaurer certaine mixité sociale à l'échelle du quartier. Ce choix d'un quartier d'habitat mixte peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Déjà, la construction de logements de standing permet de rentabiliser l'acquisition couteuse du terrain. De plus, l'agglomération strasbourgeoise est au lendemain de la guerre assez bien doté en logements sociaux grâce à sa tradition de « socialisme municipal » piloté par son office du Logement. Ce volontarisme municipal se prolonge après le conflit, entraînant notamment les premières opérations immobilières du quartier dès le début des

¹ Bischoff, Georges (1950-). 2010. *L'université de Strasbourg : cinq siècles d'enseignement et de recherche*.

² Équivalent à environ 120 000 000 € en 2023

³ France, Alsace : Service régional de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de là. 2012. *La faculté de droit de Strasbourg : campus de l'Esplanade : Alsace*.

⁴ Bolle, Gauthier. 2014. « Un acteur de la scène professionnelle des Trente Glorieuses, de la Reconstruction aux grands ensembles : l'architecte alsacien Charles Stoskopf (1907-2004) »

⁵ Backouche, Isabelle, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot, et Vincent Veschambre, éd. 2016. *Dimension spatiale des inégalités*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

années 1950, avant même le lancement de l'opération pilotée par la SERS. Sur les franges de l'Esplanade qui ne sont pas occupés par l'armée, deux ensembles voient ainsi le jour entre 1950 et 1957 : la cité Pranard mitoyenne du quartier Bourse, et la cité du quai des Belges à proximité du pont d'Anvers. Ces réalisations sont toutes les deux confiées à Charles-Gustave Stoskopf, architecte-phare de la Reconstruction en Alsace qui entretient des contacts étroits avec la municipalité¹. Grâce à cette production précoce de logements sociaux, la construction Strasbourgeoise se déplace plus rapidement vers « l'habitat libre » que celle des autres grandes villes Françaises², ce qui explique la part limitée de HLM dans l'Opération Esplanade. Au vu son rôle central dans le paysage architectural alsacien et ses interventions déjà effectuées dans le quartier, Charles-Gustave Stoskopf sera nommé architecte-en-chef du plan masse de l'Esplanade. Le projet qu'il élabore en 1959 est résolument moderne, tout en affichant un caractère urbain et une certaine densité.



Figure 1. Plan-masse du quartier en 1961, année de lancement des premiers travaux. La disposition de certains bâtiments résidentiels et universitaires sera modifiée, mais le plan de la voirie sera globalement réalisé comme tel. Source : Des palais modernes pour le savoir. L'extension du campus de l'Université de Strasbourg après 1945

¹ Bolle, Gauthier. 2014. « Un acteur de la scène professionnelle des Trente Glorieuses, de la Reconstruction aux grands ensembles : l'architecte alsacien Charles Stoskopf (1907-2004) ».

² Livet, Georges, et Francis Rapp, éd. 1980. *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. Strasbourg: Editions des Dernières nouvelles de Strasbourg.

2) Présentation de la morphologie du quartier

Le plan-masse du quartier fait complément fi de l'ancien terrain militaire et instaure un nouveau tissu urbain centré sur une série de rues et d'avenues prévues pour la circulation automobile, ainsi que des espaces d'agrément réservés aux piétons en pied d'immeuble. Il prévoit une séparation des fonctions qui regroupe les commerces en emplacements spécifiques, et notamment dans un centre commercial situé au centre du quartier. Le nouveau quartier s'organise autour de deux principaux axes orthogonaux. Le plus structurant est constitué par l'avenue de l'Esplanade (renommée Avenue du Général de Gaulle en 1970) encadrée de hautes barres d'immeubles, qui travers le quartier du nord au sud et le relie au conseil des XV et au Neudorf. La principale liaison est-ouest est la rue de Londres, bordée d'immeubles tours et qui débouche à l'ouest sur le nouveau campus. L'Opération Esplanade ainsi lancée correspond au périmètre délimité par le pointillé noir sur le plan de la figure 1 (ci-dessous), qui est à distinguer du quartier administratif Esplanade plus étendu. La construction de l'Esplanade constitue une opération de prestige pour la ville, et elle fait ainsi l'objet d'une certaine attention qui assure une qualité du bâti et des espaces extérieurs. Les espaces de stationnements extérieurs, bien que nombreux, sont réduits par la construction de parkings souterrain qui constituent alors une solution novatrice en Alsace. L'avenue de l'Esplanade est encadrée par des jardins et des bassins accompagnés de statues¹, et présente des qualités esthétiques qui lui valent aujourd'hui le classement comme ensemble d'intérêt urbain et paysager au plan local d'urbanisme de l'Eurométropole². Un centre commercial à la conception typique de l'époque, comportant plusieurs cours pavées et des passages abrités est disposé au centre du quartier. Le grand ensemble dispose d'un système de chauffage central à distance, alimenté par une centrale située dans le quartier port du Rhin. Encore en fonction aujourd'hui mais ayant vocation à être intégré à un réseau de chauffage urbain plus large³, ce système a longtemps contribué à singulariser le quartier et constitue encore un enjeu majeur, comme en témoigne la place prise par l'avenir de ce réseau dans les débats. Bien que le

¹ L'Esplanade (Strasbourg), Association des résidents de. 2006. *Ils ont osé!*

² Règlement graphique du plan local d'urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg

³ Entretien avec Pierre A.

quartier soit construit sous l'égide d'un unique maître d'ouvrage et sur un laps de temps assez réduit, l'Esplanade abrite une grande diversité de types de logements. Ceux-ci sont notamment répartis inégalement dans le quartier, créant plusieurs espaces distincts habités par des populations aux caractéristiques différentes. Cette répartition structure encore aujourd'hui la démographie du quartier, et a une influence certaine sur les dynamiques d'engagement.

Il importe ainsi pour l'objet de ce mémoire de définir les différents périmètres que l'on va distinguer au sein du quartier, selon leur type de tissu urbain et leur époque de construction. Trois espaces se distinguent au sein de l'Opération Esplanade : les HLM , les ILM, et les immeubles « de standing »¹. Les logements sociaux, principalement gérés par le bailleur social de l'Eurométropole Ophéa se trouvent dans les quartiers dit « Italiens » et « Turques » (du nom des villes dont les rues tirent leurs noms) ainsi qu'aux Cités Panard et quai des Belges, qui sont antérieures à l'opération Esplanade. Les résidences ILM, construites sous le régime du Logéco, sont principalement présentes dans le quartier dit « suédois », au nord-est de l'Esplanade. Enfin, les logements de standing sont situés le long de l'Avenue du Général de Gaulle. Les immeubles sont principalement des barres de 14 étages, construites avec des matériaux de qualités, et l'avenue du Général de Gaulle constitue ainsi l'adresse la plus « prestigieuse » du quartier. Une partie importante des habitants engagés aux assemblées de quartier y ont résidé où y résident toujours. Les travaux du quartier sont globalement terminés au début des années 1970², et la physionomie du quartier évolue relativement peu depuis. La principale exception est l'arrivée du tramway dans les années 2000 qui permet la reconfiguration de l'Avenue Charles de Gaulle et de la place de l'Esplanade³.

¹ Livet, Georges, et Francis Rapp, éd. 1980. *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. Strasbourg: Editions des Dernières nouvelles de Strasbourg.

² l'Esplanade (Strasbourg), Association des résidents de. 2006. *Ils ont osé !*

³ Présentation du projet Esplanade 2030 sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg



Figure 2. Plan indiquant les principaux espaces du quartier selon les types de logements et de tissus urbains

3) Esplanade 2030 : un « projet urbain » au cœur des débats sur l'avenir du quartier

Le quartier de l'Esplanade présente aujourd'hui un certains nombres de dysfonctionnements liés à son âge et à sa conception, qui justifient plusieurs projets menés par la municipalité ainsi que par l'état. Pour assurer une meilleure cohérence et lisibilité de ces projets, la ville de Strasbourg les a regroupé sous la démarche Esplanade 2030, qui rassemble une quinzaine de projets de nature très variées¹. Au niveau des transports, ils reflètent la priorité municipale de réduire la place de la voiture, ce qui se traduit notamment par l'amélioration des liaisons piétonnes, la piétonnisation de certaines rues, le développement des pistes cyclables et du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) au sud. Au niveau des espaces publics, plusieurs opérations de réaménagements sont inscrites, soit en cœur d'îlot comme celles dans les cités HLM et de la cité Universitaire Paul Appell, où bien dans les espaces publics comme l'aménagement d'une zone sportive dans le parc de la citadelle, le projet d'un espace de convivialité assuré par la participation citoyenne place de l'Esplanade, l'aménagement de la place d'Islande actuellement vide, et enfin la rénovation du centre commercial. Ces différents projets présentent des temporalités différentes . Certains chantiers, début 2023, déjà terminé ou en

¹ Compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février

passé de l'être comme la requalification de l'ensemble Ophéa¹, de la cité universitaire² et de la cité administrative³. D'autres sont à l'état de projets mais sont bien avancés comme l'aménagement du parc de la citadelle⁴, tandis qu'une partie sont toujours des ébauches dont la forme définitive reste à décider. C'est notamment le cas du centre commercial et des piétonnalisations envisagées autour des écoles, qui sont donc des sujets « ouverts » à la concertation et discutés lors des assemblées de quartier.



Figure 3. Carte présentant les projets constitutifs d'Esplanade 2030. Source: Présentation diffusée à l'assemblée de quartier du 28 février 2022

Esplanade 2030 affiche ainsi les ambitions d'un grand projet cohérent de rénovation urbaine, terme d'ailleurs utilisé par Pierre A. qui le compare à la rénovation du quartier de

¹ Dernières Nouvelles D'Alsace. 2022. « Strasbourg. À l'Esplanade, Ophéa fête la fin de la réhabilitation de 743 logements ». <https://www.dna.fr/economie/2022/05/04/a-l-esplanade-opOphéaopéa-fete-la-fin-de-la-rehabilitation-de-743-logements>

² Dernières Nouvelles D'Alsace. 2023. « Strasbourg, Paul-Appell, la « ville » des étudiants, rhabillée pour l'avenir ». <https://www.dna.fr/economie/2023/03/01/paul-appell-la-ville-des-etudiants-rhabilée-pour-l-avenir>

³ Dernières Nouvelles D'Alsace. 2021. « Strasbourg. Près de 55 millions d'euros pour la rénovation de la cité Gaujot ». <https://www.dna.fr/economie/2021/12/01/pres-de-55-millions-d-euros-pour-la-renovation-de-la-cite-gaujot>

⁴ Compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février

HautePierre¹. Il n'a pourtant pas grand-chose en commun avec les contrats de ville utilisé pour la rénovation de cet autre grand ensemble, si ce n'est une intervention sur un tissu urbain datant à peu près de la même époque. Il convient également de noter qu'à ces différents projets s'ajoutent de nombreux travaux de rénovation thermique dans les résidences du quartier. Bien que menées indépendamment par les copropriétés, ils sont perçus comme faisant partis des grands travaux qui modifient physiquement le quartier. Ces transformations entraînent certaines contraintes pour les habitants. Au niveau des copropriétés, la rénovation thermique est très couteuse et entraîne de long travaux qui perturbent le marché immobilier et privent les appartements de lumière. Les échafaudages sont mêmes considérés comme favorisant l'insécurité dans le quartier, que ce soit dans les résidences privées, avec Danielle H. qui relate l'histoire d'un jeune, supposément un trafiquant de drogue qui s'y serait réfugié, ou Naila B. qui relate comment « *Avant, les enfants montaient sur des échafaudages et jetaient des pierres sur des voitures, ils squattaient dehors.* » Les divers chantiers sont ainsi perçus comme amorçant une phase de transformation profonde de l'espace et du bâti du quartier qui entraîne de nombreuses nuisances, et entérine les évolutions démographiques du quartier. Ces transformations semblent assez déstabilisantes pour les habitants les plus autochtones, notamment les primo-habitants qui connaissent le quartier depuis sa création comme Danielle H..

Danielle H. Si vous voulez. Je crois que les habitants, parfois de l'Esplanade, ont l'impression que tout leur tombe dessus en même temps. À la fois donc l'augmentation du chauffage parce que vous avez eu une augmentation quand-même... Même si ça dépend de vos revenus, vous avez une augmentation du chauffage. Vous avez les incitations à la rénovation globale, mais les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens vous disent qu'ils ne pourront pas. Ils seront obligés de vendre. Et vous avez tous les interdictions éventuels qu'on va mettre en place pour limiter la circulation.

B) Un tissu associatif développé: l'ARES et l'ASERE

« La dame en violet reprends la parole au sujet des ateliers et du projet participatif. Elle décrit les "trois bonnes fées" qui veillent sur l'Esplanade: l'ARES, l'ASERE, et désormais l'assemblée, mais souligne le risque de confusions entre les trois. Pierre A. réponds que l'assemblée est une obligation légale. Béatrice M. intervient ensuite pour souligner la différence fondamentale entre l'association qu'est l'ARES, le syndicat de copropriété qu'est l'ASERE, et l'instance citoyenne que constitue l'assemblée. Elle réaffirme ainsi

¹ Observation de l'Assemblée du 5 décembre.

l'indépendance du Comité qui dépend de l'assemblée. Un membre de l'ARES présent dans la salle souligne sa présence, mais il ne fera pas plus de commentaires. »

Observation de l'assemblée de quartier du 5 décembre

Le quartier de l'Esplanade est animé depuis sa création par deux grandes associations, bien différentes dans leurs structures et leurs actions. La première est l'ASERE (Association syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade), fondée en 1962, qui regroupe toutes les copropriétés de l'Opération Esplanade. En charge de la gestion mutualisée des espaces extérieurs privés du quartier, elle contribue, selon son président Pierre A., à une forme d'auto-administration du quartier et ainsi à sa singularité. Il est intéressant de situer la place de cet association syndicale puissante dans le réseau d'acteurs du quartier et notamment aux assemblées de quartier. Elle se rajoute en effet aux instances qui prennent plus classiquement part à la définition et au traitement des problèmes urbains, comme les élus, les services techniques de la ville, les agences d'urbanisme ou les associations. L'autre association historique du quartier est l'ARES (Association des Résidents de l'Esplanade à Strasbourg), qui regroupe des habitants volontaire. Créée en 1964, son action initialement centrée sur la défense de l'intérêt des résidents dans le processus d'aménagement du quartier s'est progressivement élargie à une fonction d'animation socio-culturelle. Les mobilisations portées par l'ARES, qui s'est historiquement opposé à de nombreux projets de construction dans le quartier semblent avoir favorisé des dispositions contestataires des politiques urbaines chez certains habitants interrogés, ou du moins une volonté de s'impliquer dans la vie de quartier.

1) L'ASERE, un mode de gestion particulier caractéristique des grands ensembles

La construction d'un quartier suivant les principes de l'urbanisme moderne a conduit à la présence de vastes espaces extérieurs privés au pied des immeubles aménagés en pelouse, en jardin ou en placettes, et sous lesquels se trouvent souvent des parkings souterrains. Pour gérer ces espaces, le cahier des charges du quartier prévoyait la création d'une assemblée syndicale libre à laquelle l'adhésion est obligatoire pour tous les propriétaires et copropriétaires du périmètre de l'Opération Esplanade. L'entretien des espaces verts, de l'éclairage, des allées, des parkings de surface ou souterrains lui revient ainsi encore

aujourd'hui¹. À Strasbourg, ce mode de gestion existait également à Hautepierre, mais il y a disparu avec la réhabilitation du quartier et la résidentialisation des espaces extérieurs². L'Esplanade constitue ainsi le seul exemple encore existant à une telle échelle dans la ville. L'ASERE regroupe toutes les copropriétés de l'Opération, et exerce également ses compétences sur certains espaces de la Cité d'Ophéa et de la Cité universitaire Paul Appell. Cette situation est à l'origine d'une certaine confusion quant au statut des espaces extérieurs des bâtiments, à la fois d'un point de vue juridique mais aussi au niveau de l'usage courant³. En effet, tout en étant des propriétés privées rattachées aux immeubles attenants, leur entretien est mutualisé à l'échelle du quartier et l'ASERE exerce un droit de veto sur les modifications que les propriétaires peuvent vouloir y apporter. La circulation des piétons y est librement assurée et leur usage d'agrément est ouvert à tous, ces espaces fonctionnant dans les faits comme des espaces verts publics. L'ASERE, un organisme privée, joue donc un rôle central dans la gestion de ce qui fonctionne comme des espaces publics, et s'acquitte ainsi à l'échelle d'un quartier d'une mission qui revient normalement aux pouvoirs publics. Le président de l'ASERE depuis 2014, Pierre A. dispose ainsi d'un statut social particulier dans le quartier. Il est une figure connue de tous les enquêtés, est fréquemment reconnu dans la rue, et entretient des contacts étroits avec les élus locaux. Il participe aussi assidument aux assemblées de quartier depuis leur refondation en 2021, ce qui soulève la question d'un « mélange des genres » souligné par lui-même comme par d'autres participants. Ce mode de gestion contribue à affirmer une singularité du quartier, Pierre A. affirmant que « *le quartier se vit et s'entretient par lui-même* ». Il se traduit cependant pour les copropriétaires par des charges payées à la fois à la copropriété et à l'ASERE, en plus des divers impôts locaux. Le rôle de l'ASERE permettait par exemple à Pierre A. d'assister aux réunions de travail sur le réseau de chauffage qui réunissait la municipalité et les délégataires. Bien que sa présence ne soit pas légalement requise, il affirme que son syndicat possédait une « *implication morale* » dans ce domaine puisque le réseau couvre le quartier, et les organisateurs acceptaient ainsi sa présence.

¹ Entretien avec Pierre A.

² Hunyadi, Jean-Philippe. 2016. La résidentialisation du quartier de Hautepierre à Strasbourg : quelle nouvelle urbanité pour les espaces extérieurs des grands ensembles d'habitat social ?

³ Entretien avec P. Schoepff

Selon Pierre A., le mode de gestion des espaces ouverts de l'Esplanade constitue une forme de démocratie interne au quartier, car les représentants à l'ASERE sont élus par les conseils syndicaux des copropriétés. Sans remettre en cause le système des assemblées de quartier, il souligne ainsi qu'une forme de démocratie participative existe déjà à l'Esplanade. Il convient cependant de nuancer les propos de Pierre A. : si l'ASERE constitue bien une forme d'auto-administration, son statut d'association syndicale libre en fait une instance représentative des propriétaires et non des habitants, car les locataires n'ont pas voix au chapitre. Il faut aussi noter que les syndics occupent souvent la fonction de représentation des copropriétés auprès de l'ASERE, entraînant, selon Christophe T., un « *filtrage* » qui atténue la prise en compte des problématiques de la vie quotidienne. Son fonctionnement est également parfois critiqué comme obscur et la question des charges considérées comme trop élevées revient souvent dans les entretiens.

2) L'ARES, un acteur majeur de l'histoire du quartier ayant contribué à une tradition de contestation et de concertation

Comme beaucoup des nouveaux ensembles urbains qui émergent dans les années 1960 et 70, le quartier de l'Esplanade va voir naître une mobilisation citoyenne avec des revendications fortes sur le cadre de vie². Celle-ci sera notamment conduite à travers l'ARES, fondée en 1964. Aujourd'hui, elle constitue un acteur important de l'animation de la vie du quartier, notamment grâce à son grand local socio-culturel situé rue d'Ankara. C'est d'ailleurs dans une des salles de ce bâtiment que s'est tenu l'assemblée de quartier du 5 décembre. Publiant une feuille d'information mensuelle et organisant des activités pour les jeunes du quartier, elle est plus directement présente dans la vie des habitants que l'ASERE. Le rôle de l'ARES dans la démocratie de proximité est notamment intéressant au vu des nombreux « combats » pour lesquels elle a mobilisés les résidents au cours des années. Dans les années 1960, l'association demande l'installation d'un bureau de poste, et dans les années 1980 elle s'oppose fermement

¹ Entretien avec Christophe T.

² de Saint Pierre, Caroline. 2003. « Créer de la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy ». *Ethnologie française* 33(1): 81-90.

à la construction d'une tour place de l'Esplanade. Sans faire de lien de causalité exclusif, on peut supposer que l'ARES joue un rôle dans l'engagement historique et actuel de certains habitants sur les questions qui concernent leur quartier. Ce dynamisme se traduit également par le projet évoqué par Danielle H. de création d'un comité opposé aux charges de l'ASERE¹. On peut ainsi considérer que ces anciens primo-habitants sont en partie responsable de l'image « *d'un quartier qui s'exprime* » évoquée par P. Schoepff. D'ailleurs, plusieurs membres du comité de suivi sont ou ont été membres du comité de direction, comme Naïla B. mais aussi Joceline E., tandis que Arleta H. en a été membre par le passé. Christophe T., sans faire partie du comité de direction, participe lui au projet de compost de l'ARES.

Pourtant, l'ARES fait peu entendre sa voix aux assemblées de quartier, malgré dont la présence de membres qui y sont engagés. Si son objet, aujourd'hui moins lié au cadre de vie joue sans doute un rôle dans cet état de fait, Pierre A. souligne que l'ARES est financièrement dépendante de la municipalité, ce qui la rends moins disposée à critiquer les projets.

Pierre A. On a le centre social de l'ARES à coté, mais qui ne veulent... On le sent, ce n'est pas pour dire du mal d'eux, peuvent difficilement je dirais agir ou réagir parce qu'ils sont tributaires des subventions de la CAF et de la municipalité. Ils jouent leur rôle social vis à vis des animations vis à vis des enfants.

Ainsi, l'ARES est relativement effacée des débats au sens que ses membres y interviennent peu. Pendant de l'assemblée du 5 décembre, un membre du comité de direction de l'ARES annonce d'ailleurs sa présence dans l'audience alors les discussions abordent le sujet de la collaboration des deux associations avec l'assemblée, mais il ne fait aucun autre commentaire². On peut cependant considérer qu'elle a favorisé, au niveau collectif, une disposition des primo-habitants à l'engagement en faveur du quartier, et au niveau individuel qu'un passage par l'ARES peut encourager l'investissement dans une structure comme l'assemblée.

¹ Entretien avec Danielle H.

² Observation de l'assemblée de quartier du 5 décembre

C) Une mixité sociale « fragmentée » reflète la séparation géographique des types d'habitat

1) Étude statistique du peuplement du quartier

La division du quartier en trois grandes types d'habitat séparés géographiquement est aujourd'hui clairement visible dans les données statistiques sur la population et le logement. Ainsi, malgré une réelle mixité sociale à l'échelle du quartier, celui-ci reste « *fragmenté* »¹ car les populations ne sont pas réparties de manière homogènes en son sein. Une analyse des bases de données « Logement » et « Population » du recensement de l'INSEE de 2019 permet d'observer les clivages socio-économiques qui structurent spatialement le quartier. Cette structuration se fait fortement ressentir dans la participation aux assemblées de quartier, qui mobilisent généralement plus les population âgées, aisées, et diplômées, tandis que les habitants les plus marginalisés ont tendance à moins les investir². Dans le cas particulier de l'Esplanade, cela entraîne une surreprésentation des habitants des copropriétés, et une désertion relative des habitants des logements sociaux. Ainsi, à l'exception notable de Naïla B. qui habite le secteur HLM, tous mes interrogés habitent où ont habité avenue du Général de Gaulle ou place de l'Esplanade. C'est également le cas de Joceline E. et de Arleta H., qui habitent sur l'avenue.

Méthodologie de l'analyse statistique :

Pour cette analyse cherchant à identifier les clivages sociaux sur une base géographique au sein du quartier, j'ai exploitée la base infracommunale de l'INSEE. Celle-ci établit le découpage de toutes les communes de plus de 10 000 habitants en IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique), des aires statistiques regroupant entre 1800 et 5000 habitants. Les données statistiques sont ainsi publiées pour chaque IRIS, qui constituent le plus petit niveau d'analyse disponible³. Le quartier de l'Esplanade est constitué de quatre IRIS, dont le découpage est indiqué dans le plan ci-dessous. Les IRIS qui composent le quartier ne

¹ Entretien avec Christophe T.

² Bertheleu, Hélène, et Catherine Neveu. 2005. « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de "débat public" à Tours ». *Espaces et sociétés* 123(4): 37-51.

³ « Découpage infracommunal | Insee », <https://www.insee.fr/fr/information/2017499>

recouvrent pas ces différentes sections, mais elles rendent tout de même compte des caractéristiques démographiques contrastées des différentes zones du quartier. Vis à vis de la structure immobilière du quartier, les IRIS les plus cohérentes sont celles d'Esplanade Nord-Ouest et Nord-Est, qui sont relativement compactes et recouvrent globalement des logements du même type. La première inclut le Campus universitaire, la majorité des logements « de standing » de l'avenue Charles de Gaulle, et la section du quartier Suédois située à l'ouest de la rue d'Oslo. La seconde recouvre le reste de ce quartier, constitué de copropriété construites sous le régime du LOGÉCO. L'IRIS Esplanade Sud-Ouest regroupe principalement des logements sociaux d'Ophéa, la cité universitaire Paul Appell, et les tours résidentielles de la rue de Rome, ainsi que la cité administrative. Enfin, l'IRIS Sud-Est, possède une forme très "biscornue" et recouvre tous les logements situés le long du bassin Vauban, principalement des logements sociaux ainsi que les copropriétés jouxtant le centre commercial. On y trouve aussi quelques bâtiments résidentiels adjacents au quartier de la Bourse. Pour l'analyse des différentes zones du quartier, les deux IRIS restantes « Sud-Ouest » et « Sud-Est » sont rassemblées car leur analyse séparée présenterait peu d'intérêt. Combinées ensemble, elles regroupent en revanche la majorité des logements sociaux du quartier, qu'ils aient été construits avant ou pendant l'Opération Esplanade. Malgré leurs imperfections pour une analyse du peuplement des différentes opérations immobilières, les données de l'INSEE pour chacun des IRIS révèlent ainsi des forts contrastes démographiques internes au quartier.

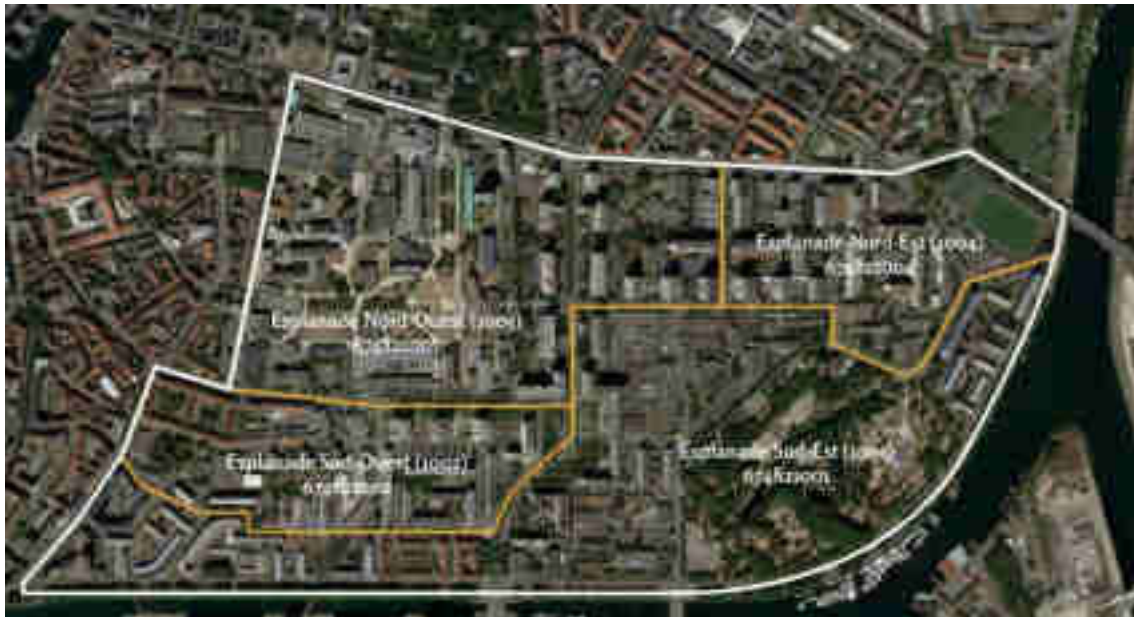


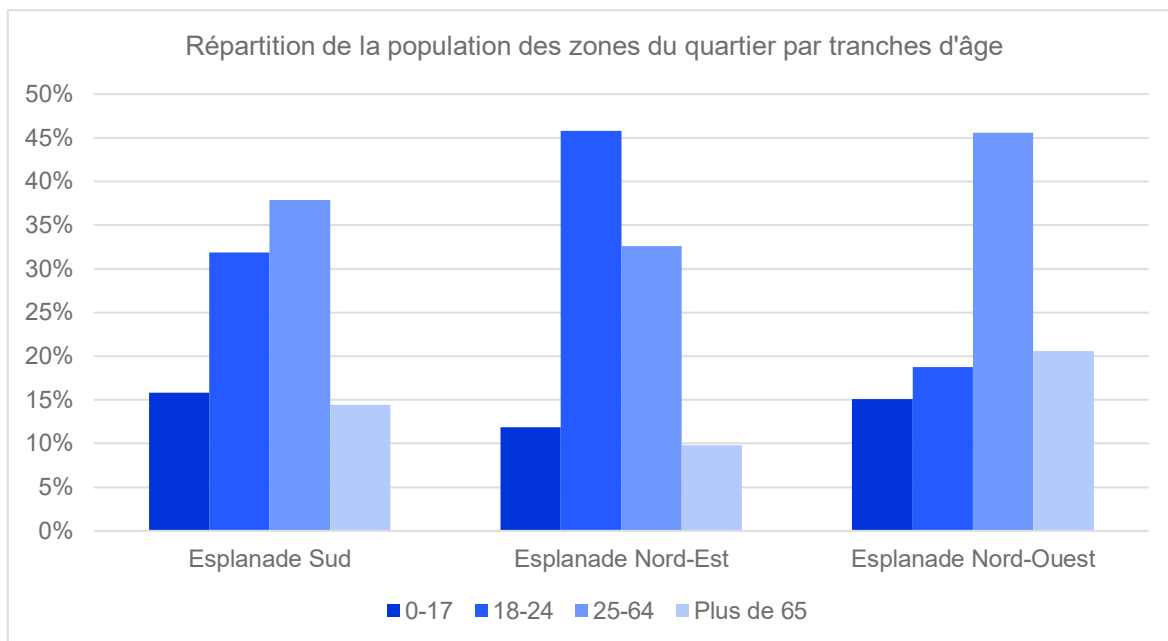
Figure 4. Carte des IRIS du quartier Esplanade

On peut ainsi analyser les différents espaces du quartier en fonction de deux principaux critères que sont l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Ces deux critères montrent effectivement des clivages importants.

2) Répartition géographique des classes d'âge

Répartition de la population des espaces du quartier par tranches d'âge

Tranches d'âge	Esplanade Sud	Esplanade Nord-Est	Esplanade Nord-Ouest
0-17	15,8%	11,9%	15,1%
18-24	31,9%	45,8%	18,8%
25-64	37,9%	32,6%	45,5%
Plus de 65	14,4%	9,8%	20,6%



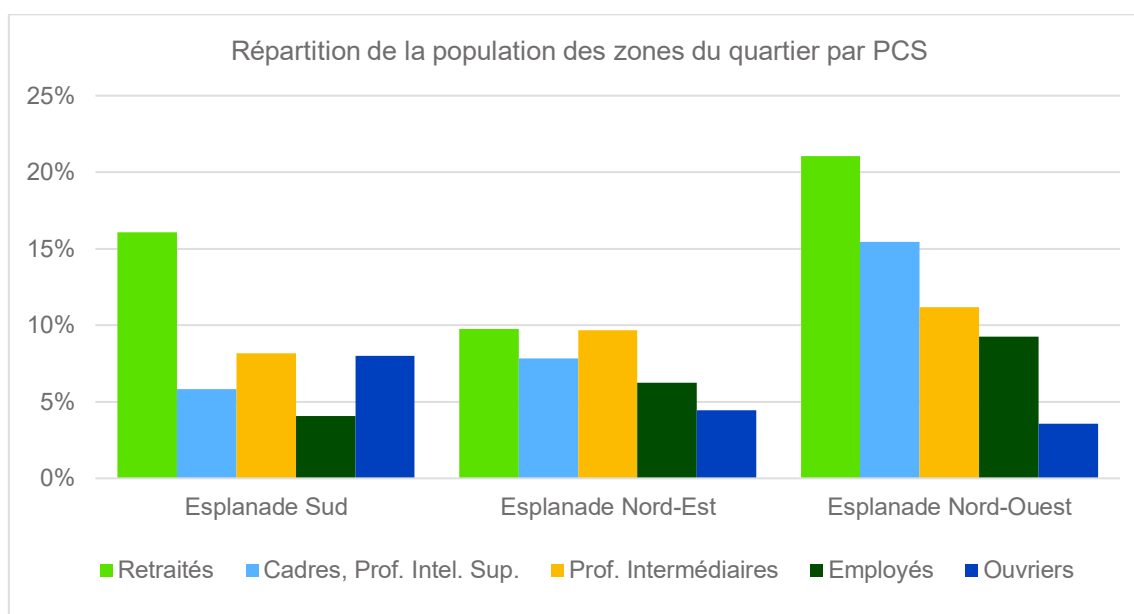
Source : Insee, Recensements de la population 2019, base infracommunale

Les données de l'INSEE montrent d'importants contrastes quant à l'âge des habitants. La population entre 18 et 24 ans, que l'on peut assimiler aux étudiants et aux jeunes travailleurs est très présente dans les zones Nord-Est (45,8%) et Sud (31,9%), cette dernière abritant la Cité Universitaire Paul Appell. C'est ainsi principalement dans la zone Nord-Est que se concentrent les jeunes, leur population ne dépassant pas les 20% dans le Nord-Ouest. L'autre contraste important concerne la population âgée de plus 65 ans, qui est la plus présente aux assemblées. Sa présence est plus marquée dans les zones Sud et Nord-Ouest. Au vu des types de logement, on peut supposer que la population âgée du quartier Sud, majoritairement logée en HLM, est moins favorisée. L'entretien avec Naïla B. semble confirmer que beaucoup de ces locataires âgées souffrent d'un certain isolement social et de la précarité, notamment car on y trouve beaucoup de femmes veuves. A contrario, les participants âgés habitant le long de l'Avenue Charles de Gaulle sont propriétaires de leur logement depuis plusieurs décennies, et appartiennent plutôt à la classe moyenne.

3) Répartition géographique des professions et catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population des espaces du quartier par PCS

Profession et catégories socioprofessionnelles	Esplanade Sud	Esplanade Nord-Est	Esplanade Nord-Ouest
Retraités	16,1%	9,8%	21,1%
Cadres, Prof. Intel. Sup.	5,8%	7,8%	15,5%
Prof. Intermédiaires	8,2%	9,7%	11,2%
Employés	4,1%	6,3%	9,3%
Ouvriers	8,0%	4,4%	3,6%



Source : Insee, Recensements de la population 2019, base infracommunale

Les PCS des habitants des différents espaces du quartier reflètent également des populations différenciées. Les contrastes entre les espaces Sud et Nord-Ouest sont les plus marqués, avec une proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures variant presque du simple au triple, et d'ouvriers variant du simple au double. L'IRIS Nord-Est occupe généralement une position intermédiaire, sauf pour les retraités. Leur proportion est la plus élevée au Nord-Ouest, autour de l'avenue Charles-De-Gaulle, mais elle est également forte au Sud. Comme dit précédemment, les types de logements (HLM ou copropriété) ainsi que le témoignage de Naïla B. semblent indiquer une population âgée plus précaire au sud qu'au Nord-Ouest. L'IRIS

Nord-Ouest, centrée sur l'Avenue Charles de Gaulle, est ainsi la seule à afficher un revenu médian supérieur au revenu médian de l'ensemble de l'Eurométropole¹.

4) Les évolutions du quartier

Les évolutions du quartier et son avenir sont un sujet de préoccupation majeur et sont ainsi souvent discuté lors des assemblées, notamment sous l'angle démographique. Les trois principaux groupes perçus comme étant des facteurs de cette évolution sont les personnes âgées, les étudiants et les populations immigrées, d'origine immigrées où perçues comme telles. Il convient de préciser que ces évolutions sont celles identifiées par les participants durant les entretiens et évoquées par les participants lors des assemblées et ne préjugent pas des transformations démographiques objectives du quartier. Leurs perceptions des transformations du quartier doivent donc être comprises comme des récits, qui permettent de comprendre les positions et les comportements qu'ils adoptent lors des assemblées. À l'exception de Naïla B. et de Christophe T., les enquêtés sont des personnes blanches âgées qui professent un certain attachement à la mobilité automobile². Ils constituent le profil d'habitant qui s'exprime le plus aux assemblées, bien que cette catégorie soit perçue comme étant en déclin démographique en raison du vieillissement de la population. Mentionné par les élus³, ce phénomène est aussi constaté par Christophe T., en plus de la croissance du nombre de colocations:

Christophe T. Oui, alors je peux voir dans mon immeuble, donc 200 habitants un petit échantillon, un type de commune rurale. Il y a une génération qui disparaît très clairement, démographiquement, beaucoup de décès, de personnes qui partent en établissements, en EHPAD. Donc ça, c'est très clair. Beaucoup de colocs, cinq, six ou sept colocs. Ça fait 5 % du parc, plutôt les grands appartements.

Une autre transformation perçue est celle d'un déclin général de la qualité de vie à l'Esplanade, incarné par l'insécurité croissante, le trafic de drogue, les nuisances sonores diverses et de nombreux conflits d'usages, notamment avec les vélos. Un des principaux symboles de ce

¹ Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020

² Si ces caractéristiques démographiques concernent également Christophe T., il reste avec ses 62 ans plus jeune que la majorité des participants actifs. Il professe également son soutien à la réduction de la place de l'automobile, une opinion minoritaire parmi les interventions aux assemblées.

³ Compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février

déclin est le centre commercial, dont l'ancienne diversité d'enseignes, évocatrice d'un centre urbain traditionnel, aurait cédé la place à des commerces « communautaires ».

***Danielle H.** Alors l'évolution du quartier, ça a été l'évolution d'abord, je l'ai dit, des bâtiments, ensuite l'évolution du centre commercial. Le centre commercial, au départ, vous aviez toutes sortes de commerces, vous aviez de l'habillement, vous aviez un magasin de chaussures, vous aviez... tout ce qui est cuir dans l'un des magasins, vous aviez bien sûr le coiffeur, lui est toujours là. Vous aviez vraiment tous les commerces! Une parfumerie... vous aviez tout. »*

[Elle mentionne la concurrence qu'a provoqué l'ouverture du centre commercial Rivetoile au sud de l'Esplanade, ainsi que l'arrivée du tramway qui a accru la mobilité des consommateurs]

***Danielle H.** Eh bien, tous les magasins qui se trouvaient là ont été remplacés soit par des bouiboui, soit éventuellement... Vous avez la boucherie halal qui occupe l'espace qui était celui d'un magasin de vêtements avant. Vous avez des petites épiceries libanaises ou je sais pas trop quoi. Vous avez toute une série de choses de ce type-là. Alors en dehors, en dehors de Auchan, je sais que je me fréquente aucun de ces... Si un petit peu. J'allais chez le teinturier. Le boulanger, au début.*

La présence croissante d'étudiants en colocation est aussi citée comme une source de nuisances sonores, notamment à cause des soirées¹. Le trafic de drogue est un autre thème récurrent des débats aux assemblées, ce phénomène étant parfois associés aux étudiants qui seraient les principaux consommateurs. Le constat de l'insécurité n'est cependant pas l'apanage des habitants de l'Avenue Charles de Gaulle, puisque Naïla B., originaire du quartier HLM, le réalise aussi. Elle s'insurge de l'omniprésence des trafiquants qui recrutent des jeunes du quartier, et de la dégradation de la situation sécuritaire :

***Naïla B.** À l'Esplanade, c'est devenu une catastrophe. Il y a des couteaux qui ont été retrouvés à côté de la crèche. Il y a un couteau qui était caché dans les buissons. Il y a du trafic de drogue, a des trafics d'armes. À l'Esplanade, il y a tout ce que vous voulez. Il y a des trafiquants de drogue, il y en a...*

Naïla B. considère cependant que cette problématique doit faire l'objet d'un traitement sous l'angle social, et non pas uniquement sécuritaire. Dans cette optique, Naïla B. est la présidente active d'une association qui organise du soutien scolaire et diverses activités sportives et socio-culturelles à destination des jeunes du quartier, entre autres pour les empêcher de « trainer dehors ». La question des moyens à mettre en œuvre pour résoudre les questions sécuritaires est souvent abordée lors des assemblées, mettant schématiquement aux prises les

¹ Entretien avec Danielle H.

partisans d'un répression policière et ceux, plus minoritaires, qui privilégient une réponse sociale. Ces derniers se font parfois traités de laxistes, par exemple pendant l'entretien avec Pierre A.¹, mais aussi publiquement durant l'assemblée du 5 décembre.

Une femme assise au milieu de la salle déclare qu'elle préfère aborder cette question sous l'angle du "lien social" plutôt qu'avec le terme de "sécurité". Elle souligne ainsi les bienfaits potentiels du projet de lieu multigénérationnel place de l'Esplanade, qui pourrait être réalisé grâce au budget participatif, et pourrait être directement géré par les habitants. Le débat s'échauffe rapidement sur cette thématique visiblement sensible pour les participants. La dame en violet réponds que "les dealers ne seront pas repris avec du lien social"

Observation de l'assemblée du 5 décembre

Les récits des acteurs sur l'évolution du quartier vont notamment définir leurs attitudes vis-à-vis de l'assemblée et des projets dans le quartier. Au sein des assemblées, où une fraction plutôt âgée du quartier s'exprime, c'est ce récit qui domine et imprime les thèmes qui sont discutés. Globalement, parmi les Esplanadiens autochtones que constituent Pierre A., Danielle H. et Claudine F., la municipalité est considérée comme ne répondant pas correctement aux problèmes du quartier, en compliquant le trafic automobile et en n'agissant pas contre la délinquance. Christophe T. accueille lui volontiers l'évolution des mobilités et ne considère pas la délinquance comme un problème majeur. Quant à Naïla B., elle souhaite une réponse sociale à la délinquance, qu'elle considère comme un réel problème. Le problème de la criminalité provient selon elle de l'abandon du quartier HLM et du manque de structures sociales.

II – Installation et transformations des instances participatives aux niveaux national et strasbourgeois

Après presque vingt ans d'existence à Strasbourg, les conseils de quartier ont été complètement remaniés en 2021. Le nouveau modèle des assemblées se place en rupture avec les instances précédentes, et il est assez original car il se fonde sur une participation volontaire

¹ « C'est peut-être ce qui a été dit d'ailleurs en réunion, c'est que quelque part, on est trop laxiste. Malheureusement en France, si on ne tape pas à l'endroit où ça fait mal, c'est à dire, excusez- moi de dire ça, au portefeuille, les gens se disent "de toute façon on nous dit ça et puis ça change rien. Pourquoi on se gênerait? » Entretien avec Pierre A.

et n'utilise aucunement le dispositif du tirage au sort¹. Bien que les conseils de quartier soit rendus obligatoires par la loi Vaillant, les municipalités disposent d'une très grande latitude sur l'organisation des conseils de leur commune. Les choix d'organisation retenus traduisent ainsi autant différents idéaux de la participation citoyenne que des réponses aux réalités constatées dans les différents territoires où les conseils ont été institués. À l'Esplanade, le nouveau dispositif se déploie progressivement après la tenue de la première assemblée le 30 juin 2021², et la démocratie participative y reste ainsi « *balbutiante* » selon Pierre A. Les deux grands impératifs de participation ouverte et d'autonomie citoyenne qui guident les nouvelles assemblées sont donc des nouveautés, dont les effets sur la dynamique des assemblées continuent d'évoluer.

A) Les conseils de quartier: une obligation légale aux mises en œuvre variées

L'obligation d'instaurer des conseils de quartier remonte à la loi du 27 février 2002, dite « Loi Vaillant ³ » qui prévoit leur création dans les communes de plus de 80 000 habitants, ce qui inclut Strasbourg. Ces instances sont placées sous l'autorité du conseil municipal qui fixe leur périmètre, leur dénomination, leur composition et les modalités de leur fonctionnement. Il s'agit ainsi d'une création municipale et qui ne dispose théoriquement pas d'un véritable pouvoir d'auto-organisation. Le conseil de quartier est d'ailleurs en lien direct seulement avec le conseil municipal auprès duquel il joue un rôle uniquement consultatif, soit à la suite d'une sollicitation du conseil municipal soit de sa propre initiative en formulant des propositions.

Il importe de distinguer les conseils de quartier des conseils citoyens, mis en place à partir de 2014 dans les quartiers prioritaires. Différents par leurs compositions et leurs missions, ils témoignent cependant des dynamiques et des enjeux qui structurent également les conseils de quartier, car ils affichent le même objectif de faire participer directement les citoyens aux politiques qui régissent leur environnement urbain. Les conseils citoyens sont mis en place uniquement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où ils sont associés

¹ Léval, Gérard. 2019. *De l'intérieur d'un conseil citoyen*.

² Compte-rendu officiel de l'assemblée du 30 juin

³ Aujourd'hui codifiée à l'article L2143-1 du code général des collectivités locales

à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de ville¹. Tout en étant des institutions locales, ils sont ainsi en lien avec les différents niveaux institutionnels allant de la commune à l'état². A contrario, au niveau de leur relations avec d'autres institutions, les conseils de quartier sont inscrits dans un horizon purement municipal. Cependant, leurs champ d'intervention est définie de manière bien plus large que les conseils citoyens. Selon la loi Vaillant, ils peuvent « *faire des propositions [adressées au conseil municipal] sur toute question concernant le quartier ou la ville* » ou être « *associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.* » Cette formulation semble indiquer que ces instances s'inscrivent dans une véritable politique de co-construction des choix urbains dans un large domaine. Du point de vue conceptuel, il s'agit donc d'un degré poussé de démocratie participative qui va au-delà d'une démarche d'information et de débat, avec des conseils qui contribuent à la prise de décisions des municipalités malgré leur rôle uniquement consultatif. Dans le cas Strasbourgeois, les conseils de quartier sont mis en place dès 2003³. Le modèle adopté à partir de 2008⁴, qui a perduré jusqu'en 2021, est celui du tirage au sort parmi deux listes, dont une est constituée aléatoirement d'habitants du quartier et l'autre constituée de volontaires. Ces tirés au sort constituent le collège citoyen qui représente les 2/3 des membres du conseil. S'y ajoutent deux autres collèges pour les associations et les acteurs socio-professionnels, chacun constitués d'un conseiller par 4000 habitant, dont les représentants sont également tirés au sort parmi une liste de volontaire ou désigné d'office parmi les acteurs les plus actifs sur le quartier. La mission de conseiller de quartier est ainsi à l'époque un engagement sur plusieurs années, pour lequel une certaine assiduité est requise. L'entrée dans le processus demande la signature d'une charte, et les conseillers sont priés de démissionner en cas d'inactivité prolongée pour être remplacés. Cet engagement s'accompagnait de la remise d'un certain nombre de documents visant à accompagner le conseiller dans sa prise de fonction, comme un « guide du conseiller de quartier », imprimé en grand format couleur⁵ qui témoigne d'une

¹ Article 7, Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

² Léval, Gérard. 2019. *De l'intérieur d'un conseil citoyen*.

³ Observation de l'assemblée de quartier du 5 décembre

⁴ Charte de fonctionnement des conseils de quartier, annexé à la délibération municipale du 22 septembre 2008

⁵ Joceline E., anciennement membre du conseil, m'a prêté ce document.

volonté de reconnaître les conseillers et de leur offrir un certain niveau de formation. Les conseils de quartier étaient ainsi des dispositifs fortement institutionnalisés en raison de leurs compositions stables dans le temps, mais aussi car la délibération municipale les instaurant fixait certaines modalités de leur fonctionnement, comme une fréquence de réunion a minima mensuelle et la présence d'un bureau comptant entre 7 et 11 membres. Les conseils de quartier pouvaient organiser des commissions thématiques ou territoriales, ouvertes à tous ceux qui voudraient s'y associer. Ils étaient aussi tenus d'organiser au moins une fois par an une réunion publique pour informer les habitants de leur activité¹. Ces deux dernières dispositions préfigurent respectivement les ateliers thématiques et les assemblées plénières du dispositif actuel, et traduisent une volonté déjà présente d'ouverture à tous les habitants du quartier au-delà uniquement des tirés au sort.

B) Le dispositif actuel de la participation

Lancé en 2021², le nouveau format des instances participatives de quartier prévoit trois types de réunions avec des objectifs et des formats différents. L'assemblée de quartier est le nom global du dispositif, mais le terme désigne également les réunions ouvertes à tous qui sont organisées à une fréquence a minima bisannuelle³. À l'Esplanade, la Direction du Territoire annonce vouloir porter cette fréquence à quatre réunions par an⁴. Ces assemblées sont organisées par un comité de suivi constitué d'habitants volontaires qui font le lien avec la

¹ Charte de fonctionnement des conseils de quartier, annexé à la délibération municipale du 22 septembre 2008

² Dernières Nouvelles D'Alsace. « Démocratie Locale. assemblées de quartier : un pas vers la gouvernance citoyenne ». <https://www.dna.fr/culture-loisirs/2021/07/12/assemblies-de-quartier-un-pas-vers-la-gouvernance-citoyenne>

³ Deux usages semblent coexister au sujet du nom du dispositif participatif local. La délibération du 21 juin 2021 qui les instaure mentionne le nom global du dispositif comme étant « ateliers de quartier », décliné en assemblées et en ateliers thématiques. Ce schéma est également repris par C. Zielinski lorsqu'elle présente le dispositif dans sa globalité au début de notre entretien : les assemblées, le comité de suivi et les ateliers thématiques sont ainsi présentés comme des subdivisions des ateliers de quartier. Cependant, l'usage des participants et des acteurs institutionnels au cours des entretiens et des assemblées semble privilégier le terme d'assemblées pour désigner le dispositif dans son ensemble, dont le comité et les ateliers seraient des subdivisions. Lors de la toute première assemblée du 30 juin 2021, le compte-rendu officiel indique que « L'élue du pôle territoire, C. Zielinski, introduit l'assemblée de quartier de l'Esplanade. [...] Les assemblées de quartier vont intégrer des ateliers de quartier, ce qui permet aux citoyens ne voulant pas s'investir sur une longue durée, de travailler en mode projet ». Pour se rapprocher de la perception des acteurs impliqués, « assemblée de quartier » sera utilisé dans ce mémoire comme terme parapluie qui recouvre les trois parties du dispositif. Les réunions ouvertes seront ainsi appelées « assemblées plénières » dans ce mémoire pour les distinguer du dispositif dans son ensemble, ce terme étant également utilisé dans la délibération municipale du 21 juin 2021 qui instaure le dispositif.

⁴ Observation de l'assemblée du 5 décembre

Direction du Territoire, organisent les assemblées plénières, et peuvent très schématiquement être considérés comme la branche exécutive du dispositif. Chaque assemblée dispose d'un budget de fonctionnement 4000€ chacune, dont le comité de suivi peut proposer une utilisation qui doit ensuite être validée par l'assemblée lors d'un vote.

Les ateliers thématiques constituent le troisième volet du dispositif. Ils sont des groupes de volontaires qui travaillent sur des sujets précis et peuvent suivre l'évolution d'un projet porté par la municipalité, ou proposer le leur. À l'Esplanade, plusieurs ateliers ont déjà été organisés avec des formats sont très variables. Ainsi, l'atelier Place d'Islande consiste en une réflexion sur le devenir du site actuellement inoccupé, où le CROUS développe un projet de résidence étudiante¹. Par contraste, l'atelier sur la mobilité était lui plus encadré par la mairie, et demandait aux participants d'identifier les principaux « points noirs » de la circulation automobile, cyclable et piétonne dans le quartier. Les ateliers sont censés offrir aux participants un moyen de réfléchir concrètement sur des sujets précis, afin de faire émerger des solutions aux problématiques qu'ils identifient dans le quartier.

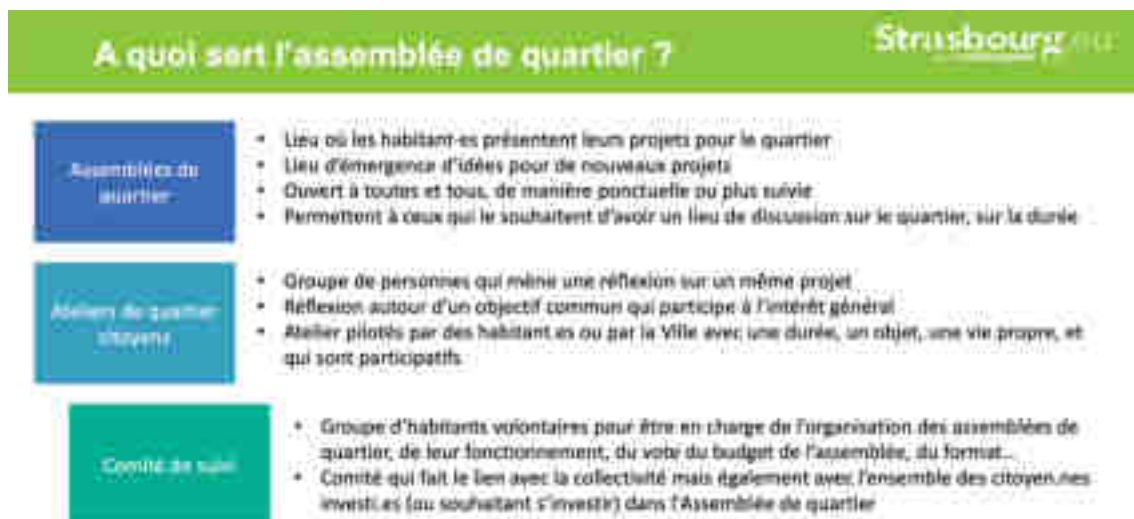


Figure 5. Diapositive issue de la présentation projetée à l'assemblée du 5 décembre

¹ Cet atelier présente la particularité d'être « inter-quartier », étant organisé conjointement avec l'assemblée du conseil des XV.

C) Des conseils aux assemblées, des modèles opposés?

Selon la municipalité, la refondation de la démocratie locale à Strasbourg constitue une rupture fondamentale avec le modèle précédent¹. Les deux traits principaux aspects du nouveau modèle sont une plus grande ouverture grâce à une participation entièrement volontaire et ouverte, et une autonomie accrue pour que les citoyens mènent leurs propres projets. Les périmètres des instances de démocratie participative locale ont également été redessinés, ce qui a mené pour la première fois à la création d'un conseil de quartier indépendant à l'Esplanade.

1) Une participation plus ouverte

La réforme des assemblées de quartier entraîne premièrement une transformation complète de la composition des conseils devenus les assemblées, avec le but de renouveler et d'étendre la participation. L'ancien modèle des conseils de quartier se fondait en effet sur un système hybride de tirage au sort et de participation volontaire, et prévoyait la représentation séparée des associations et d'acteurs locaux. Le nouveau dispositif se veut le plus ouvert possible, et la participation y est ainsi entièrement libre et volontaire pour les trois structures qui constituent les assemblées. Selon C. Zielinski, ce choix permet d'affirmer que « *tout le monde est légitime à participer* », en laissant s'impliquer même ponctuellement ceux qui le veulent, et en supprimant les deux modes distincts de sélection pour les habitants. Le coût d'entrée dans le dispositif est désormais bien moindre, car il n'y a engagement dans la durée, ni obligation minimale de participation, ni la nécessité de signer une charte. Le nouveau dispositif permet aussi de considérer la participation aux assemblées plénières comme le premier pas d'un engagement puisqu'elles constituent des lieux de débat et de concertation, alors que les anciennes réunions publiques ne servaient en théorie qu'à être informé des travaux du conseil de quartier. La participation est également complètement volontaire et sans engagement de durée pour le comité de suivi, ce qui n'est pas sans provoquer certaines

¹ Entretien avec les élus

interrogations parmi les membres les plus assidus car elle entraîne la possibilité d'un désengagement rapide¹.

Le parti-pris d'une participation volontaire et ouverte conduit également à effacer *de jure* les associations, alors qu'un collège leur était auparavant réservé. Le citoyen autonome doit être au centre du processus, et, durant l'entretien, les élus P. Schoepff et C. Zielinski ne mentionnent que très peu le rôle que peuvent jouer les associations dans les assemblées. Cette réforme pose cependant question, puisque les participants sont pour beaucoup d'entre eux membres d'associations locales. La suppression de la place réservée pour les associations a cependant une conséquence directe dans les débats. Les habitants « engagés » constituent en effet le cœur du public des conseils de quartier, et cette participation continue dans l'assemblée. Ainsi, alors que les conseillers de quartier représentant les associations parlaient auparavant officiellement au nom de leur structure, ils interviennent dans le nouveau dispositif en tant que simple citoyens participants, ne représentant théoriquement qu'eux même. Certains acteurs se retrouvent ainsi dans une situation où ils représentent de manière plus ou moins implicite plusieurs « casquettes ». L'effacement relatif des associations se traduit aussi par une règle encadrant la création des ateliers de quartier qui leur empêche d'être porté par une association². Ces structures constituent pourtant communément des « relais » pour les pouvoirs locaux, qui les perçoivent comme des passerelles vers la société civile, y compris au sein des dispositifs participatifs³. Cette évolution peut être perçue comme le passage d'une forme de corporatisme locale institutionnalisé à une vision plus individualiste, dans laquelle les participants parlent en tant que simple citoyen à partir de leurs usages et expériences du quartier.

2) Une autonomie renforcée

L'objectif affiché d'une autonomie renforcée transforme également le rôle que jouent les élus. Dans les anciens conseils, les élus référents de quartier étaient en effet systématiquement

¹ Entretien avec Pierre A.

² Délibération du conseil Municipal de Strasbourg du 21 juin 2021, « Pour être recevable, il est nécessaire que chaque atelier remplisse plusieurs conditions : [...] - le projet ne peut être présenté par une association »

³ Gaudin, Jean-Pierre (1944-). 2007. *La démocratie participative*.

présents, ce qui créait une situation où « *tout se faisait autours d'eux* » selon C. Zielinski, qui compare avec une connotation négative le système précédent à des « *mini conseils municipaux* ». Cette référence illustre la volonté de construire des instances participatives qui ne reproduisent pas les formes de la démocratie représentative à l'échelon communal, celle-ci apparaissant comme un anti-modèle. La focalisation de l'activité autour des élus était également relevée dans une étude menée sur les conseils Strasbourgeois en 2008, qui souligne que « *la fonction d'animateur est généralement occupée par un élu de la majorité municipale*¹ », dont le manque de neutralité tends à rendre les débats plus conflictuels. Dans la nouvelle formule, la présence des élus dans les différentes instances est possible à la suite d'une invitation par le comité de suivi. Symboliquement, ce sont donc désormais les citoyens qui invitent les élus à venir s'exprimer devant eux ou répondre à leurs questions. Au vu des objectifs de l'assemblée, qui sont principalement le débat sur des projets en cours, ce sont les élus de la majorité municipal qui sont invités par le comité à les présenter. Cependant, rien n'empêche techniquement les élus politiques de tout bord et de tout niveau de participer aux assemblées en siégeant dans le public. La question de la place des élus suscite certaines tensions, notamment lorsque leurs interventions sont considérées comme de l'instrumentalisation, ce qui sera abordé plus tard dans ce travail. La possibilité de choisir la présence ou l'absence des élus permettent aussi d'organiser des format de réunion plus variées selon le type de débat qui est voulu, soit directement avec les élus, où bien entre les habitants afin de faire émerger des idées sur le quartier. Plus globalement, c'est le comité de suivi qui décide de la date à laquelle se tiennent les assemblées, fixe leur ordre du jour et leur format. Ce pouvoir d'organisation est largement revendiqué par Pierre A. et semble représenter une certaine fierté.

Benjamin *Donc la réunion, c'est la réunion du 28 février, la dernière, qui a eu lieu...*

Pierre A. *Tout à fait... qui a eu lieu dans notre quartier, et que nous avons nous mêmes demandé. Et non pas comme voulait le faire croire, je dirais nos élus, que c'était eux qui étaient à la source, à l'origine de cette réunion puisque quand ils ont préparé la fiche qui nous a été envoyée effectivement, qui disait "[réunion] en présence de M. Blabla blablabla...". On a dit allez, pas question,*

¹ Breton, Philippe, et Célia Gissingier. 2009. « Les conseils de quartier, un révélateur des difficultés d'émergence du nouveau « pouvoir consultatif » ». *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle* (35): 124-35.

c'est nous qui sommes demandeurs, c'est nous qui voulons l'affiche, même si c'est un peu... Ça les a titillé. Mais bon c'est nous qui sommes demandeurs! Ne tirez pas la couverture à vous. On est pas encore en période électorale.

Symboliquement, cette autonomie accrue des assemblées traduit une conception dans laquelle les élus sont au service des citoyens. Le format où les élus sont invités par les habitants à venir répondre à leurs questions et apporter des précisions constitue en effet une inversion du principe de la réunion publique, dans laquelle ce sont les habitants qui sont invités à venir s'informer.

3) Un découpage plus représentatif particulièrement demandé à l'Esplanade

La réforme des conseils de quartier a aussi procédé au redécoupage de leurs périmètres, transformant les dix conseils en dix-neuf assemblées. En effet, l'Esplanade était auparavant rattachée au conseil de quartier Bourse-Esplanade-Krutenau (BEK), et donc associée à ces deux quartiers limitrophes à l'ouest. Ce rattachement était critiqué, par exemple par Pierre A. selon qui les Esplanadiens se retrouvaient placés dans une situation de spectateur au conseil de quartier du BEK, car il traitait principalement de sujets en lien avec la Krutenau comme le réaménagement du quai des Bateliers où la rénovation des bains municipaux. Ce témoignage contraste cependant avec le constat que tire le bilan réalisé par la municipalité sur les conseils de quartier en 2019. Au sujet du conseil Bourse-Esplanade-Krutenau, le bilan observe que sur ses 25 membres, dont 14 étaient en moyenne réellement actifs, seul 3 étaient issus du secteur Bourse-Krutenau et que le reste provenait de l'Esplanade. Le témoignage de Pierre A. étant antérieur à la réalisation du bilan, il semble que ces deux situations se soient succédées. Quoi qu'il en soit, l'ancien découpage paraissait peu adapté au vu de ces déséquilibres fluctuants, et Joceline E. confirme aussi qu'il provoquait des dysfonctionnements. Les trois quartiers présentent en effet des morphologies urbaines très différentes, puisque la Krutenau et le quartier de la Bourse sont bien plus anciens que l'Esplanade. Le nouveau découpage vise, selon P. Schoepff, à créer plus de proximité, et ainsi à rapprocher le périmètre des assemblées des réalités de vie.

Ce regroupement des trois quartiers était aussi manifeste dans la production de certaines données par la municipalité. Ainsi, lors de l'assemblée du 5 décembre, Pierre A. prends la

parole pour critiquer les conclusions de la municipalité sur l'avenir du centre commercial. Il souligne que celles-ci se fondent largement sur un rapport de 2013 qui avait étudié les zones de chalandise d'une manière mutualisée pour les trois quartiers. L'expertise municipale se trouve ainsi mise en doute en raison de sa déconnection des frontières de la vie courante. L'évocation de cette association avec les autres quartiers semble parfois entraîner des réactions virulente. Lorsque Pierre A. critique le rapport de 2013, il conclut ainsi avec « *Pensez-vous que nous Esplanadiens aient quelque chose à voir avec ces quartiers ?* », affirmant à nouveau une singularité de quartier.

Partie 2 – Les dynamiques de l'assemblée

L'assemblée de quartier est donc en réalité constituée de 3 branches articulées entre elles : l'assemblée plénière, le comité et les différentes ateliers thématiques. Elle est pensée comme un espace que les citoyens peuvent véritablement s'approprier sans interférence des élus, pour porter des projets. Mais les participants à l'assemblée dans son ensemble se retrouvent confrontée à son pouvoir qui reste uniquement consultatif. Une partie importante des participants expriment une opposition franche aux différentes projets qui constituent Esplanade 2030, et affichent un scepticisme affirmé face aux promesses de concertation.

I – Faire émerger un pouvoir consultatif

La loi Vaillant de 2002 précise explicitement que, malgré leur large champ d'action qui touche tout ce qui a trait au quartier, les conseils de quartier sont uniquement consultatifs. Juridiquement, leur statut est ainsi très faible. Ils ne constituent pas, en terme constitutionnel, des « assemblées élues » auxquels il est reconnu un pouvoir délibérant, et ils ne représentent donc pas des nouveaux échelons de la décentralisation². Ne constituant ni un pouvoir exécutif ni un pouvoir législatif, les conseils de quartier doivent plutôt être considérés comme des

¹ Observation de l'assemblée du 28 février

² Guglielmi, Gilles J., et Julien Martin. 2013. *La démocratie de proximité : bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*.

maillon d'un « pouvoir consultatif citoyen » encore embryonnaire qui constitueraient un quatrième pouvoir¹. Cette perspective de séparation des pouvoirs appliquées aux conseils de quartier permet d'appréhender les missions et les pouvoirs que les textes fixent aux conseils, et de les comparer à ceux que les participants pensent ou veulent exercer. Cette affirmation du pouvoir citoyen est, dans les textes, encouragée par la qui affirme l'autonomie des citoyens et leur légitimité à se saisir des sujets qui les intéressent. Dans le cadre limité d'un pouvoir consultatif, les participants tentent ainsi d'affirmer leur légitimité à porter leurs opinions devant l'assemblée, pour soutenir ou remettre en cause les projets qui sont présentés par la municipalité.

A) Informer, débattre, co-construire : des fonctions imbriquées et parfois en tension

Plusieurs typologies existent pour tenter de classifier les différents niveaux de pouvoirs, ou plutôt d'influence sur la construction des politiques publiques accordés aux instances participatives. Jean-Pierre Gaudin propose un classement assez minimaliste identifiant trois « facettes » de la participation: l'information des citoyens sur une démarche en cours, l'organisation de débat permettant aux divers points de vue de s'exprimer et de se confronter, et enfin la véritable co-construction dans laquelle les citoyens sont associés aux prises de décision². Le « Pacte pour la démocratie », un document-cadre sur la participation citoyenne adopté par le conseil municipal strasbourgeois en 2018 liste quant à lui quatre niveaux du « droit de participer ». En ordre croissant d'implication, ceux-ci sont l'information, la consultation, la concertation et la co-construction. Ce pacte émanant de la précédente majorité municipale socialiste, il ne semble pas être central dans la mise en place des assemblées par la nouvelle majorité écologiste³. Il offre cependant des définitions assez claires des différents niveaux, fondées sur la place des dispositifs participatifs dans la temporalité du projet et le niveau d'engagement des pouvoirs public, ce qui peut permettre d'identifier la

¹ Breton, Philippe, et Célia Gissinger. 2009. « Les conseils de quartier, un révélateur des difficultés d'émergence du nouveau « pouvoir consultatif » ». *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle* (35): 124-35.

² Gaudin, Jean-Pierre (1944-). 2007. *La démocratie participative*.

³ L'intitulé de la fonction de C. Zielinski inclut pourtant officiellement le Pacte pour la démocratie, mais aucune référence n'y est faite ni pendant les assemblées, ni pendant l'entretien avec C. Zielinski et P. Schoepff.

catégorie à laquelle se rattache les assemblées de quartier. Les quatre niveaux identifiés par le pacte sont¹ :

Le droit à l'information

- L'information doit être diffusée dès le début du processus.
- Elle doit être loyale, complète, régulière et compréhensible.

Le droit à la consultation

- La consultation est le processus par lequel la Ville recueille l'avis des Strasbourgeoises afin de connaître leurs opinions, leurs attentes et leurs besoins.
- Elle peut intervenir à n'importe quel stade d'avancement d'un projet. La Ville motive son choix final et publie l'avis des citoyens-nes.

Le droit à la concertation

- La concertation permet aux agents-es, aux citoyens-nes et aux élus-es de travailler en commun et de débattre autour d'un projet, sous forme d'ateliers notamment.
- Elle s'inscrit dans un calendrier et peut être mise en place à différentes étapes du projet, de son élaboration à sa réalisation.
- L'avis produit est publié et la collectivité s'engage à présenter de manière argumentée la prise en compte ou non des propositions issues de la concertation.
- La décision finale revient à la Ville.

Le droit à la co-construction

- La co-construction implique d'associer les citoyens-nes dès la phase d'élaboration des projets.
- Elle commence par une étape de connaissance commune et partagée du projet.
- Les citoyens-nes, les élus-es et l'administration portent conjointement l'élaboration et la responsabilité de la décision finalement retenue.
- La décision finale est une décision partagée.

L'information consiste donc en un processus « top-down », dans lequel des informations sont transmises aux citoyens tandis que la consultation est une démarche « bottom-up » dans laquelle les avis citoyens sont sollicités en vue d'orienter la réalisation de projets futurs. La différence entre la concertation et la co-construction réside principalement dans leur insertion dans le calendrier du processus décisionnel, et dans le caractère contraignant ou non de la participation, c'est-à-dire dans l'obligation de parvenir à une décision commune mise en œuvre et respectée par tous les partis prenantes. Il faut bien noter que ce caractère contraignant reste uniquement un engagement de la municipalité car les conseils de quartier ne peuvent avoir, en vertu de loi, qu'un rôle consultatif. Les assemblées de quartier relèvent

¹ Pacte pour la démocratie à Strasbourg, site de l'Eurométropole de Strasbourg

de la catégorie de la concertation, car leurs avis ne sont nullement contraignants et que l'élus P. Schoepff réaffirme durant l'entretien que « *la décision nous appartient*¹ ».

Il convient aussi de noter que le pacte identifie trois types d'acteurs impliqués dans les procédures qui sont les élus, les citoyens, et les agents de la collectivité. Cette typologie exclut ainsi les « acteurs tiers » que constituent les associations et acteurs socio-professionnels. Cette omission semble ainsi avoir préfiguré le recentrage des dispositifs participatifs sur les citoyens, avec la disparition des collèges réservés aux autres acteurs. Quelle que soit la typologie mobilisée, elle ne recouvre pas le triptyque institutionnel qui constitue les assemblées de quartier. Les différentes fonctions sont ainsi dispersées, et les trois instances y participent chacune d'une manière ou d'une autre.

Concernant la fonction la plus élémentaire de la participation, l'information, elle peut relever de deux catégories: d'une part une information procédurale sur l'assemblée de quartier, leur organisation et leurs missions, et d'autre part de l'information sur les projets en cours dans le quartier. Si les informations procédurales sont moins attendues par les habitants, l'audience des assemblées est plutôt attentive et calme durant leur présentation. Une certaine retenue semble entourer ces séquences qui informent les citoyens sur leurs droits et capacités politiques et mobilisent des thèmes assez rassembleurs comme « *[la] réflexion autour d'un objectif commun qui participe à l'intérêt général* » ou « *[l]'émergence d'idées pour de nouveaux projets*² ». A contrario, la présentation concrète des projets urbains, qui est assurée soit par des agents techniques soit par des élus, provoquent des vives réactions. C'est là que la norme discursive des assemblées fondée sur l'invective et la confrontation se révèle.

La fonction de débat est ainsi largement présente aux assemblées, où elle prend une forme différente selon la présence ou non des « porteurs » de projets que constituent les agents techniques ou les élus de la majorité. La distinction entre les fonctions de débat et d'information semble cependant assez peu opérante en présence des élus locaux. Lors de

¹ Entretien avec les élus

² Présentation PowerPoint diffusée lors de l'assemblée de quartier du 5 décembre 2002

l'assemblée du 28 février, un « temps d'échange » est ainsi organisé. Au vu de la configuration de la réunion de ce jour-là, il consiste principalement en une série de questions posées successivement par les participants aux élus et à Lorraine D., urbaniste en chef du projet Esplanade 2030. Cette séquence-là de l'assemblée se rapproche ainsi plus dans son format d'une réunion publique d'information. Le débat, au sens de l'échange d'une certaine durée sur un même sujet est comprimé par le nombre important de questions qui émanent de l'audience et la diversité de leurs sujets qui reflète les nombreux projets que regroupent Esplanade 2030. En ce sens, un véritable débat sous forme de dialogue ne se forme que lorsque des participants s'imposent et reprennent la parole après celle de l'élu. Une telle pratique permet souvent au participant d'obtenir une réponse supplémentaire de l'élu. Dans le contexte d'une réunion à laquelle assiste plus d'une centaine de participants, un tel débat individuel avec l'élu encoure le risque d'être taxé d'individualisme, en s'appropriant l'élu alors qu'il devrait être en débat avec toute l'assemblée. C'est notamment le cas de Naïla B. lors de la réunion du 28 février, qui critique fermement la municipalité et réponds plusieurs fois à l'élu. Finalement, une femme dans l'audience lui crie qu'elle n'est pas toute seule, et l'adjoint lui réponds qu'il est à sa disposition pour discuter plus tard. Une telle pratique est ainsi considérée comme une rupture des normes discursives qui régissent l'assemblée. Si une limitation du temps de parole individuelle apparaît nécessaire afin de permettre à un maximum de participants de poser des questions, elle risque souvent de faire dériver le débat vers une session de question-réponse sans que les habitants puissent rebondir publiquement aux propos des élus.

La fonction informative des assemblée sur les projets est en fait assez mal-reçue par les participants hostiles aux projets de la municipalité. En effet, l'information au sujet d'un projet apparaît souvent comme l'imposition d'une version définitive de celui-ci, évacuant complètement les aspects de co-construction. Les nombreux autres canaux d'information disponibles rendraient également superflue cette fonction.

Pierre A. Pour nous, la démocratie participative est n'est logiquement pas une... Je dirais qu'on ne doit pas nous informer, mais nous faire participer. Si c'est pour nous informer, on en a autant en lisant les DNA ou en lisant sur les réseaux sociaux. Ça ne sert à rien! Et là, je prétends que nous ne sommes pas... Il n'y a pas de concertation, il n'y a pas, je dirais, de force de proposition de part et d'autre. Simplement, on se rend compte qu'on nous réunit pour pouvoir dire

"Voilà, nous avons recueilli l'adhésion, l'assentiment des personnes présentes lors de ces réunions".

Les logiques d'information ne sont ainsi pas perçues comme une composante de la démocratie participative au même titre que les niveaux supérieurs comme la concertation ou la co-construction. Pour Pierre A., ces fonctions entrent plutôt en contradiction, puisque l'information implique qu'un projet, où au moins l'orientation générale d'un aménagement ait déjà été décidée. Ce sentiment est notamment exprimé lors de la réunion du 28 novembre, où Lorraine D., directrice d'Esplanade 2030, présente à l'aide de cartes projetées les différents projets du quartier. Cet exercice suscite des vives réactions d'hostilité et pousse le premier adjoint à intervenir en soutien de Lorraine D., car nombre de participants semblent percevoir les projets comme déjà arrêtés par une municipalité qui ne ferait que semblant d'écouter les habitants. En effet, un certain flou règne sur le statut des projets présentés lors de l'assemblée. Ils sont perçus par les participants comme définitifs, au moins dans leur principe si ce n'est dans leur forme, alors que la municipalité insiste qu'il ne s'agit que de documents d'orientation, ce qui est notamment matérialisé par des tampons « document de travail » apposés sur les cartes. Ces précautions n'empêchent pas le sentiment d'une imposition.

Benjamin *Et vous, par exemple, qu'est-ce que vous avez pensé de l'intervention des élus ou à la fois de ceux de la majorité et ceux de l'opposition?*

Danielle H. *Du côté de la majorité, je ne sais pas lesquels étaient encore de la majorité. Enfin. Disons qu'il y avait une autre personne qui était devant, et qui s'exprimait le plus. J'ai l'impression que parfois, il y a des choses très péremptoires qui sortent de ces interventions. Donc, et je ne pense pas que ces assemblées de quartier soient là pour qu'on nous assène telle ou telle vérité.*

La méfiance des habitants se fonde sur certains éléments concrets. Ainsi, Pierre A. affirme qu'un de ses amis conseiller municipal à Lingolsheim l'a informé que la commande du skate-park pour le parc de l'Esplanade a déjà été actée, puisqu'il est lui-même en contact avec l'entreprise fournisseuse de ce type d'équipement pour sa commune. Le réseau social étendu de Pierre A. lui permet ainsi de démontrer la superficialité de la concertation conduite aux assemblées. Cependant, le projet de skate-park est en réalité déjà décidé, un fait qui n'est pas dissimulé dans les documents de la municipalité. Le compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février mentionne ainsi clairement que « *Un espace sportif a été et continuera d'être*

réaménagé à la Citadelle »¹. La confusion découle de la présentation simultanée au cours de l'assemblée de projets aux degrés d'avancements très variés, dont certains doivent encore faire l'objet de concertation tandis que certains sont décidés, l'assemblée ne consistant alors qu'en un exercice d'information sur ces sujets-là. L'ambiguïté manifeste qui entoure le statut des projets nuit ainsi à la confiance qu'accorde les participants à l'assemblée, car ils ne savent pas exactement sur quels projets ils peuvent espérer avoir une influence. Ainsi, des projets comme le skate-park (décrié pour les nuisances sonores qu'il pourrait engendrer) que les participants pensent être soumis à consultation se révèlent être des projets en cours de réalisation. On se trouve là dans une situation d'asymétrie d'information qui entraîne des attentes faussées sur le rôle de l'assemblée. Sur le sujet précis du skate-park à l'assemblée du 28 février, la municipalité est engagée dans une logique d'information alors que les participants enquêtés s'attendent à une concertation. Ce déséquilibre des attentes contribue à rendre les assemblées plus conflictuelles en raison d'un sentiment de mauvaise foi.

B) Un espace politique

La question de la place du « politique » dans les instances de démocratie participative locale est régulièrement soulevée par la littérature scientifique. Elles sont ainsi souvent décrites comme des espaces « apolitiques », notamment car les participants ne se réclament généralement pas ouvertement des clivages partisans qui peuvent se retrouver dans les conseils municipaux des grandes villes. La prise de distance avec la « politique » au sens partisan est affirmée par l'existence même des conseils de quartier, qui visent à compléter la démocratie représentative partisane en mobilisant directement les citoyens. Mais les sujets de discussions aux assemblées soulèvent également la considération de leur caractère politique. En effet, les projets discutés aux anciens conseils de quartier Strasbourgeois concernaient à 74% l'échelle du quartier où un niveau inférieur à celui-ci (les membres du conseil ou le voisinage immédiat)². Il ne s'agit pas ici de partir du postulat que ces échelles et les projets qui y sont rattachés ne peuvent être considérés comme relevant du politique. En effet, si les participants expriment globalement une certaine distance ou méfiance avec la

¹ Compte-rendu officiel de l'assemblée de quartier du 28 février

² *Bilan d'activité et de fonctionnement 2019 des conseils de quartier*, Eurométropole de Strasbourg

politique municipale et nationale, les thèmes abordés à l'assemblée dépendant éminemment de la politique municipale, comme la place de la voiture, le logement et la sécurité. La définition large du politique formulée par Jean Leca comme « [la] résolution des conflits par un appel à des principes d'arbitrage extérieurs aux parties en présence et tirés des valeurs centrales de la société¹ » permet de considérer les comportements de l'assemblée comme politique, en se détachant des définitions plus restrictives. Selon elle, deux éléments permettent de repérer la politisation d'un discours profane : la reconnaissance de l'existence de positions conflictuelles appelant à une résolution dans un cadre défini, et la référence à des valeurs centrales de la société comme support de cet arbitrage. Or, ces deux traits sont fortement présents dans les discours des participants. L'appel au cadre d'arbitrage se retrouve dans la participation même aux assemblées de quartier. Ainsi, même si les participants sont largement critiques à son égard pour diverses raisons, leur investissement témoigne d'un intérêt pour les aménagements à venir de leur quartier, que ceux-ci soient vus positivement ou négativement, et de leur volonté de mettre en avant leurs positions au sein de l'instance. Même chez Claudine F. qui affirme rejeter le concept de « démocratie participative », cette critique s'appuie sur le fait que la démocratie doit par essence être participative, ce qui revient à considérer les assemblées comme une instance indispensable.

Claudine F. Bref, maintenant, le comité de suivi? Oui. Donc il s'agit de démocratie participative, et c'est là que j'ai commencé à tiquer. Parce que démocratie participative, ça ne va pas. C'est une tautologie. La démocratie, elle est tout simplement, elle n'a pas à être participative parce que par essence même, elle est participative.

Ce passage constitue un appel à la démocratie comme valeurs « fondamentale » de la société. Pierre A. mobilise également la démocratie, dont il considère que les copropriétés et l'ASERE constituent une facette. L'action de Naïla B., à la fois dans l'assemblée et dans son association est également politique en ce sens, puisqu'elle considère qu'elle se bat contre la délinquance et pour la réussite des enfants, et mobilise des valeurs comme la laïcité et la lutte contre les inégalités et le mal-logement. Elle réaffirme plusieurs fois se placer dans un cadre républicain, en réaction aux tensions entourant la religion qu'ont suscité certains épisodes de son parcours militant et associatif. Enfin, Christophe T. voit dans sa participation aux assemblées un moyen

¹ Leca, Jean. 1971. « Le repérage du politique ». *Projets* (71): 11-24.

d'accompagner la municipalité écologiste dont il est un « compagnon de route », ayant participé à la campagne municipale de 2020. Il s'agit donc d'une extension de son activité dans le domaine politique électoral.

Les participants enquêtés, et ceux qui interviennent activement lors des assemblées expriment un sentiment de compétence politique, qui peut être considéré comme intrinsèque à la prise de parole au sein d'une telle assemblée. Les participants se sentent ainsi légitimes à intervenir dans l'espace politique que constitue l'assemblée, et même à interpeller directement des acteurs politiques comme les élus municipaux.

C) La performance de la démocratie directe face aux élus

Le format de l'assemblée ouvert à tous les habitants volontaires et l'injonction de la municipalité à créer une gouvernance citoyenne autonome pousse parfois les participants à dévier vers des pratiques qui se rapprochent de la démocratie directe. Définie comme « [l']exercice direct du gouvernement d'un État, d'une région, d'une ville ou de toute autre collectivité par l'ensemble des membres actifs de son corps politique [...] ¹ », celle-ci vise ainsi à se passer des élus, et prend généralement durant les assemblées la forme d'une demande de vote à main levée. Ainsi, le 28 février, un homme qui a pris la parole durant la session de question réponse se tourne vers l'assemblée et déclare « *il faudrait peut-être demander aux 200 personnes de la salle si elles ont été convaincues* », ici par le projet de piétonnisation de la rue de Boston². Le vote direct des citoyens en assemblée est aussi exigé lors d'une réunion publique d'information au sujet de la rue aux écoles le 16 mai. C'est fois-là, c'est Pierre-René Finistauri qui prends la parole au nom de l'atelier de quartier sur la mobilité dont il est membre. Il déclare ainsi que « *le comité mobilité exige avant la fin de la réunion un vote public à main levée pour permettre aux habitants qui se sont déplacés de s'exprimer démocratiquement* ». Une telle exigence ne rentre aucunement dans le cadre prévu par les assemblées, car les ateliers ne sont pas en mesure d'exiger une action particulière de

¹ Hermet, Guy, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, et Philippe Braud. 2015. « D ». In *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Dictionnaire, Paris: Armand Colin, 76-97.

² Observation de l'Assemblée du 28 février

l'assemblée, et surtout car un vote à main levée n'est prévu que pour certaines procédures bien particulières comme le vote d'une dépense du budget de fonctionnement. Cette demande est d'autant plus incongrue que cette demande est exprimée durant une réunion d'information et non une assemblée de quartier à proprement dite. Plus qu'une véritable demande de vote qui invaliderait le projet, cette exigence semble constituer une menace contre les élus qui risqueraient de « perdre la face » si l'opposition forte de l'audience était révélée par un vote. On peut conclure à une visée performative de ces déclarations, notamment car elles ne sont pas réitérées et qu'elles ne donnent jamais lieu à un vote effectif. Cette tentation de la démocratie directe est liée à la valorisation des savoirs d'usage des habitants, que nombre de participants considèrent comme plus légitimes à ceux des élus. Dans son discours précédant sa demande de vote à main levée, il déclare ainsi que « *les habitants doivent avoir l'ascendant sur les élus et les techniciens qui n'habitent pas le quartier* », remettant ouvertement en cause le pouvoir de ces derniers.

II – L'espace et la parole, révélateur des rapports de pouvoir au sein de l'assemblée

L'organisation de l'espace et la distribution de la parole sont des éléments déterminants de la conduite d'une assemblée, car elles reflètent le rôle attendu des différents acteurs (citoyens participant, agents de la collectivité, élu) et qu'elle cadre l'action des participants, notamment leur prise de parole. Les deux réunions du 5 décembre et du 28 février sont assez différentes du fait de leur contexte dans le déploiement de l'assemblée à l'Esplanade, leur nombre de participation, leurs objectifs et les acteurs qui y étaient présents. Elles se caractérisent cependant toutes les deux par une ambiance assez tendue et conflictuelle, dans laquelle les interruptions et les invectives sont courantes. Malgré les appels au calme et à la civilité émanant notamment des élus et de certains participants, ces modes d'expressions constituent pour ceux qui les utilisent un moyen d'interpeller les élus, notamment lorsqu'ils ont l'impression que les dossiers sont décidés d'avance.

A) La scénographie de l'assemblée : entre horizontalité et présentation

L'assemblée du 5 décembre est organisée dans une salle du centre socioculturel de l'ARES, qui s'apparente à une salle de classe. Les chaises des participants sont tournées vers un écran blanc au mur. À cette réunion, les seuls participants institutionnels sont des agents de la Direction du Territoire qui siègent à une table disposée sur le côté de la salle, aucun élu n'étant présent. L'avant de la salle, vers lequel le regard des habitants participants est naturellement tourné est occupée par une table, qui semble destinée à accueillir un éventuel orateur qui viendrait de s'y asseoir. Elle ne sera pas utilisée au cours de la soirée, car les participants s'exprimeront généralement depuis leurs sièges, soit en se levant soit en restant assis. Cette configuration les rendra parfois moins audibles, et leur obtiendra une moindre attention de l'audience. Des participants, seul Pierre A. dérogera à cette immobilité en allant plusieurs fois se placer debout à l'avant de la salle. Audrey V, la chargée d'animation et de la participation citoyenne se lèvera également plusieurs fois, notamment lorsqu'elle tente de faire passer l'audience au prochain point de l'ordre du jour. La scénographie de cette assemblée, relativement « intimiste » par son lieu d'organisation, son nombre de participants et l'absence des élus traduit une volonté d'instaurer une certaine horizontalité. Cette absence des élus qui pourraient focaliser les critiques ou les questions (ce qui se produit justement à l'assemblée suivante du 28 février) fait que les débats sont largement menés entre les habitants eux-mêmes. Les demandes d'information ponctuelles sont dirigées vers les agents de la Direction du Territoire, lorsqu'ils sont directement interrogés ou interpellés sur une question précise. Bien souvent, ceux-ci répondent qu'ils vont demander plus d'information et leurs réponses sont donc assez courtes, ce qui contribue à relancer un débat principalement mené entre les habitants.

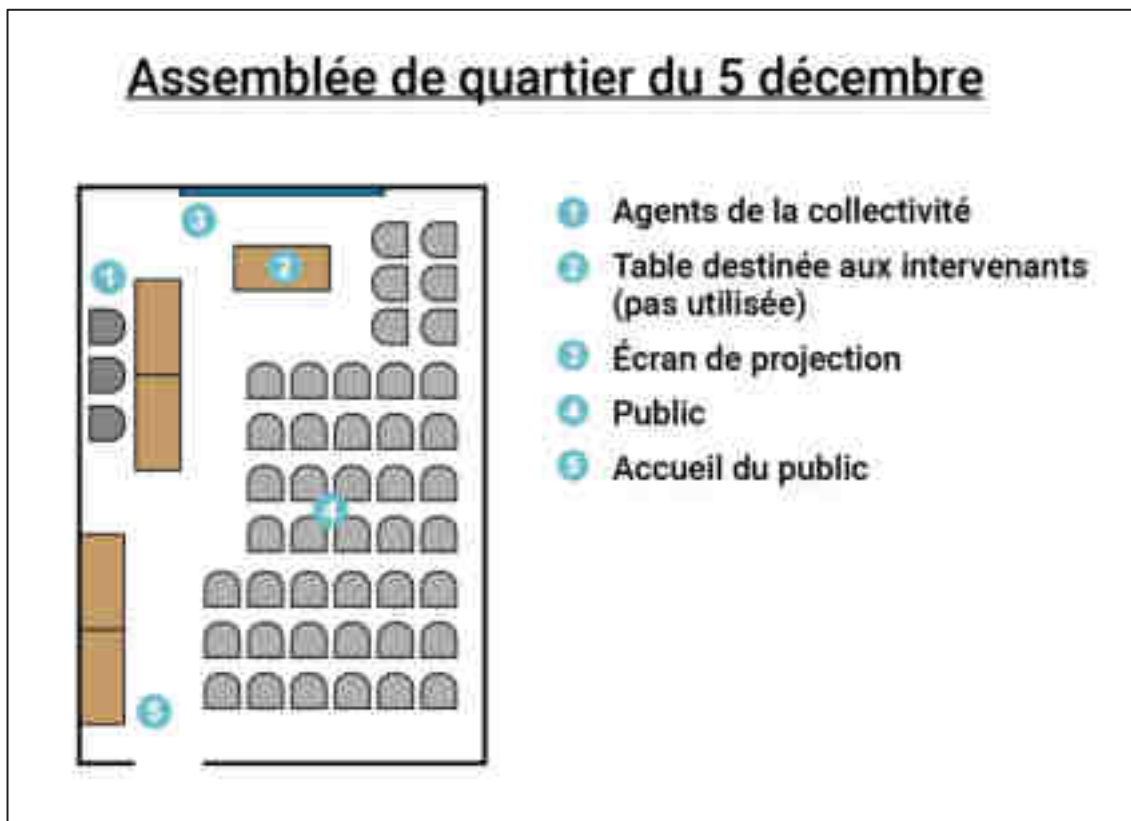


Figure 6. Représentation schématique de l'assemblée de quartier du 5 décembre au centre socioculturel de l'ARES

Parmi les habitants participants, le placement dans la salle est structuré et indique dans une certaine mesure les dispositions à prendre la parole. Ainsi, les deux premiers rangs, les plus proches de la table occupée par les agents de la Direction du Territoire sont en grande partie occupés par les membres du comité de suivi et par des personnes principalement âgées, qu'ils semblent connaître car ils discutent ensemble. Ils figurent parmi les premiers arrivés, à l'heure fixée de 18h30 voir avant. Les rangs se remplissent progressivement avec l'arrivée des participants, plus ou moins retardataires. Les derniers rangs sont ainsi un peu plus jeunes, les participants y ont la quarantaine ou la cinquantaine, et on y trouve plus de personnes racisées même si ces dernières restent très minoritaires. Puisque l'épicentre des discussions se trouve à l'avant de la salle, il est plus difficile pour les membres à l'arrière de prendre la parole, notamment car il est plus long de leur passer le micro et qu'ils sont difficilement audibles sans l'aide de celui-ci. Cela est notamment illustré lorsqu'une femme au dernier rang commence à prendre la parole sans micro, et est brièvement écoutée avant qu'une discussion commence entre des membres du comité de suivi à l'avant, l'empêchant de continuer. Cela restera ainsi

sa seule tentative d'intervention durant cette assemblée. La répartition des participants dans la salle n'est donc pas homogène, et qu'elle favorise des échanges plus vivants à l'avant de la salle parmi les membres de l'assemblée qui disposent de plus de capital social dans ce contexte. L'activité professionnelle semble également jouer un rôle dans cette structuration, puisque l'avant de la salle est très âgé et probablement retraité, tandis que les participants à l'arrière sont en âge d'exercer une activité professionnelle. Le début de la réunion étant fixé à 18h30, on peut supposer que certains retards des membres plus à l'arrière de la salle sont liés aux contraintes des horaires de travail et de la vie familiale, ce qui vient *in fine* désavantager les participants qui travaillent ou ont des jeunes enfants, et contribue à la place importante des habitants âgés dans les débats.

Par contraste, l'assemblée de quartier du 28 février prends place dans une salle bien plus spacieuse à l'Église de la Sainte-Trinité, rue de Boston, et accueille au moins trois fois plus de monde.¹ Surtout, elle est caractérisée par la présence de plusieurs élus, dont 4 adjoints au maire, y compris le premier-adjoint, et P. Schoepff l'élu référent de quartier également membre de la majorité. Son format se rapproche ainsi plus d'une réunion d'information publique, d'autant qu'elle vise à présenter les différents aspects du projet Esplanade 2030 touchant notamment au centre commercial et à l'apaisement de certaines voies du quartier. Cette fois-ci, une centaine de chaise sont disposées en rang et tournée vers une grande estrade, au centre de laquelle trône un écran blanc sur lequel est projeté une présentation. Les agents de la collectivité, notamment ceux de la Direction du Territoire et Lorraine D. sont assis à la gauche de l'écran, tandis que deux tables à droite accueillent les adjoint municipaux. L'usage du micro est ici indispensable pour les participants qui ne sont pas assis au centre de la salle, et un agent est chargé de les faire circuler. Durant cette assemblée, on observe aussi une répartition inégale de la prise de parole. Là encore, l'audience est majoritairement âgée et seuls les rangs de l'arrière sont un peu plus diversifiés : on y trouve quelques jeunes et des familles, qui ne prendront cependant pas la parole.

¹ Environ 150 citoyens présents selon le compte-rendu publié par la Direction du Territoire



Figure 7. Représentation schématique de l'assemblée de quartier du 28 février, dans la salle paroissiale de l'Église de la Très Sainte Trinité

B) Prendre et distribuer la parole

L'agora de la Grèce antique, pensé comme un lieu de rencontre et de débat accessible à tous les citoyens est en quelque sorte l'idéal fondateur de la démocratie participative ouverte¹. Bien que cet archétype soit bien éloigné de la réalité historique, le débat public tient encore aujourd'hui une place centrale dans les différentes conceptions de la démocratie participative, notamment celles influencées par la « *démocratie délibérative* », un concept apparu dans les années 1980 dans la filiation des travaux de Jürgen. La démocratie délibérative met particulièrement l'accent sur « *la participation [de tous] à la délibération et donc à la formation de l'opinion* » et valorise « *« la discussion, le débat, la concertation* »². Ce concept envisage idéalement la formation d'une volonté générale à l'issue des débats, et se focalise moins sur la manière de prendre la décision que sur la qualité et le contenu de la discussion³. Plus globalement, elle insiste sur l'importance du débat et de la confrontation des points de

¹ Zémor, Pierre. 2003. *Une longue quête de démocratie participative*. Paris: Presses de Sciences Po.

² Blondiaux, Loïc, et Yves Sintomer. 2009. « L'impératif délibératif ». *Rue Descartes* 63(1): 28-38.

³ Sintomer, Yves. 2011. « 6. Démocratie participative, démocratie délibérative : l'histoire contrastée de deux catégories émergentes ». In *La démocratie participative*, Recherches, Paris: La Découverte, 113-34.

vue pour améliorer la décision finale et accroître sa légitimité pour ceux à qui elle s'applique. On peut rapprocher cet idéal de la délibération du concept grec antique d'*isegoria*, qui vise à assurer à tous les participants un accès égal à la parole, et qui était considéré comme un aspect clé de la démocratie. Le nouveau format des assemblées répond à cet impératif délibératif en cherchant à encourager la participation la plus large possible et en faisant des assemblées plénières des espaces de mise en débat des questions publiques. Lors de l'assemblée du 5 décembre, Audrey V. présente ainsi les quatre fonctions de l'assemblée, dans lesquels on retrouve l'idéal d'une participation égalitaire aux discussions visant à faire émerger des idées :

- *Lieu où les habitantes présentent leurs projets pour le quartier*
- *Lieu d'émergence d'idées pour de nouveaux projets*
- *Ouvert à toutes et tous, de manière ponctuelle ou plus suivie*
- *Permettent à ceux qui le souhaitent d'avoir un lieu de discussion sur le quartier, sur la durée*¹

Cependant, la participation orale lors des assemblées de quartier est loin d'être l'apanage de tous. En effet, au sein même des participants qui représentent déjà une fraction particulière de la population du quartier, certains participants s'expriment bien plus que d'autres, tandis qu'une majorité des participants reste silencieux durant toute l'assemblée, sauf pour éventuellement discuter avec leurs voisins de chaises ou applaudir les interventions avec lesquelles ils sont en accord.

La distribution de la parole est déterminée par un ensemble de règles largement informelles, qui les normes discursives de l'assemblée. Les assemblées de quartier présentent un dispositif assez simple de distribution de la parole, dans lequel celui qui « préside » l'assemblée à un instant donné accorde le droit de s'exprimer à celui qui lève la main. L'usage d'un micro portatif permet d'affirmer le rôle du président, car c'est lui qui fait circuler ou demande à faire circuler l'appareil qui peut être indispensable pour se faire entendre lorsque la salle est très grande où lorsqu'un certain brouhaha règne dans l'audience. A contrario, le « président » conserve un micro même quand il ne s'exprime pas. Ce rôle est purement informel et alterne généralement entre Audrey V., un membre du comité de suivi (dans les faits, Pierre A.), ou

¹ Présentation Powerpoint diffusée par la Direction du Territoire durant l'assemblée du 5 décembre

bien un élu ou agent technique chargé de présenter un projet ou de répondre aux questions des habitants.

La place qu'occupe Audrey V. dans les débats varie en fait selon la présence des élus locaux, mais elle reste globalement assez effacée. En leur absence, Audrey V. constitue pour les participants, avec les autres membres de la Direction du Territoire présents, le seul relai institutionnel présent. Ainsi, dans le cas de l'assemblée du 5 décembre (à laquelle les élus n'étaient pas conviés), les participants s'adressent directement à Audrey V. et Béatrice M., sa collègue directrice du territoire pour obtenir des informations, celles-ci ne pouvant souvent que répondre qu'elles allaient transmettre la question et revenir vers les habitants. Audrey V. joue aussi pendant la réunion du 5 décembre un rôle continu de réorientation des débats vers l'ordre du jour, duquel les participants dévient souvent. Son rôle plus actif durant cette réunion s'explique aussi par son objectif spécifique d'information sur les dispositifs participatifs du quartier, notamment le comité de suivi nouvellement constitué. L'ouverture et la fermeture de la séance sont cependant systématiquement assurés par Audrey V., mais celle-ci cède rapidement la parole aux membres du comité de suivi en précisant bien que la réunion est organisée à leur initiative. Cette transmission rapide vise à affirmer symboliquement que les assemblées sont pilotées par les participants du comité.

Durant les deux assemblées, la parole a de facto souvent été distribuée par Pierre A. en sa qualité de membre du comité de suivi. Bien que le comité soit constitué de 7 membres à la date de l'assemblée du 5 décembre, Pierre A. sera le seul assurer ce rôle de président de séance, une situation qui se reproduira également le 28 février. Le comité de suivi est pourtant théoriquement une instance totalement collégial, sans même un président *primus inter pares*. La présidence « spontanée » qu'exerce Pierre A. s'explique par sa notoriété dans le quartier et son réseau d'interconnaissance qui lui permet de bien connaître de nombreux participants de l'assemblée, qu'il appelle ainsi souvent par leurs prénoms. Ce rôle de Pierre A. en tant que président de facto des assemblées plénières est aussi largement lié à son poste de président de l'ASERE, qui lui offre une bonne maîtrise des dossiers techniques du quartier.

C) Les interpellations et interruptions, des prises de parole tolérées

Les participants à l'assemblée plénière n'attendent cependant pas toujours de recevoir la parole du « président ». Malgré le cadre des tours de parole, encouragés d'un point de vue technique par l'usage du micro, les interpellations, objections, ou prises de paroles spontanées sont fréquentes, de même que les applaudissements à la fin des interventions remarquées. Ces pratiques sont ainsi courantes et globalement tolérées, d'autant plus lorsque c'est une opinion largement partagée qui s'exprime ainsi. Cette ambiance dans laquelle les prises de parole sont « instables » touche aussi bien Pierre A., qui est plusieurs fois interrompu par d'autres membres du comité lors de l'assemblée du 5 décembre que les autres participants. Il réussit cependant généralement à « reprendre » la parole, là où certains participants se la voient confisquée. Le fait d'avoir du répondant et des capacités oratoires est ainsi valorisé comme des moyens de mettre en difficulté des élus. Claudine F. dit par exemple admirer les interventions de Naila B., même si elle est en profond désaccord avec elle sur la source des problématiques des habitants HLM, et qu'elle trouve qu'elle ne rentre pas dans « les codes » de l'assemblée et de la société.

***Benjamin** Vous pensez que c'est pendant les assemblées de quartier... Que c'est le moment où vous pouvez leur dire ce que vous pensez réellement?*

***Claudine F.** Mais les gens le disent, ils le font maintenant. Vous savez, c'était justement Naila B. qui est intervenue. Ils l'ont bien emballé parce que... Elle a une flamme extraordinaire, cette femme. Seulement, s'il vous plaît, on est quand même dans une société codée. Si vous voulez obtenir quelque chose, Naila B. comme ça, elle obtiendra pas. Mais allez lui expliquer alors qu'elle a tout, tout le feu, toute la flamme. Elle est super cette fille, mais...*

De telles normes discursives prennent une tournure différente lorsqu'elles visent les élus, qui sont également cibles d'interpellations virulentes lorsqu'ils présentent des projets. Enfin, si les participants ont plutôt une bonne image des agents de la Direction du Territoire, ceux-ci n'échappent pas aux normes discursives de l'assemblée. Audrey V. est-elle-même plusieurs fois interrompue.

Audrey V. commence à présenter les principaux projets de l'Esplanade, à l'aide d'une présentation. L'audience est assez agitée, et elle doit utiliser le micro pour se faire entendre, toujours avec difficulté. Finalement, quelques membres du public lui crient "allez-y!", ce qui lui permet de s'imposer.

Observation de l'assemblée du 5 décembre

Ces difficultés à conserver la parole affaiblissent la capacité des agents à cadrer les débats. On peut supposer que l'âge et le genre de Audrey V. sont des facteurs non-négligeable dans ses interactions avec les participants les plus actifs. Elle est en effet une jeune femme d'une vingtaine d'années qui fait face à une assemblée bien plus âgée. Le fait que Pierre A. la tutoie, alors que l'inverse ne semble pas être le cas renforce cette hypothèse. Ces normes discursives réduisent la distance symbolique entre les élus et les citoyens, notamment dans le cadre d'une assemblée du 28 février où l'audience est nombreuse. De plus, elles laissent les participants cadrer les débats vers les sujets qu'ils souhaitent aborder, car les tentatives de Audrey V. de ramener les discussions vers les points inscrits à l'ordre du jours sont souvent un échec, les digressions reprenant rapidement. Elles traduisent une conception qui valorise les capacités oratoires comme un élément indispensable au débat citoyen.

***Benjamin** À ce sujet, il y a quand même une certaine conflictualité lors des assemblées, notamment celles dans la salle paroissiale, où on a vu que les élus ont été interpellés ouvertement. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne méthode de ça pour tenter de les faire réagir, de leur parler de vos problématiques?*

***Claudine F.** C'est à dire qu'il faudrait des gens à la hauteur? Vous avez des gens qui savent parler en public, qui savent se mettre le public dans la poche. Qu'est-ce que vous voulez, quand ce monsieur Agha Babei [le premier adjoint] est arrivé en retard dans la salle, il y en a un qui n'a pas hésité. "Oui, veuillez m'excuser pour le retard." Il lui a dit "Oui, tu as pris l'apéro !". Il fallait répliquer, et pas faire celui qui n'a pas entendu!*

La citoyenneté qui se révèle aux assemblées de quartier en est une de confrontation. On voit également l'impact que peuvent jouer des micro-facteurs comme l'ordre d'arrivée des participants, le positionnement des chaises ou de la table où sont assis les agents... Dans son étude de plusieurs conseils citoyens, Gérard Léval conclut que « *c'est dans les détails [...] que sont générés nombre de dysfonctionnements [des conseils citoyens]* »¹, et cette observation est également vraie à l'Assemblée de quartier de l'Esplanade.

¹ Léval, Gérard. 2019. De l'intérieur d'un conseil citoyen. pg. 135

III – Le petit comité : l'espace d'une co-construction véritable ?

Alors que les assemblées se veulent être des espaces dans lesquels tous les citoyens prennent la parole et où les oppositions s'expriment clairement, le comité de suivi et les différentes ateliers thématiques sont destinés à être des espaces de discussion en petit groupe. Si la présence des agents techniques de la Direction du Territoire reste systématique, ces structures sont présentées ces des espaces d'appropriation citoyenne collective, ou des propositions concrètes peuvent émerger et être appliquées. Ces formats entraînent-ils des interactions plus conflictuelles ou plus apaisées que celles des assemblées plénières ? Et comment les stratégies et comportements des acteurs diffèrent-elles dans cet espace plus « intimistes » ?

B) Le comité de suivi, un « groupe moteur »

Le comité de suivi n'as pas vocation à être une instance dirigeante de l'assemblée, et il est plutôt chargé d'un rôle « technique » de pilotage, en faisant le lien entre les habitants, les élus, et les agents de la collectivité et en organisant les assemblées. Étant fondé sur une participation volontaire, il est initialement principalement composé d'habitants qui forment un « *groupe moteur* ¹ », c'est-à-dire des participants qui prolongent leur engagement au-delà des assemblées plénières, et même des assemblées de quartier. Dans le comité de l'Esplanade, plusieurs habitants peuvent être qualifiés de moteurs, entre autres Pierre A. et Naïla B., mais aussi Arleta H. et Joceline E.² qui affichent une histoire d'engagement dans le quartier, notamment à l'ARES. Ces participants qui contribuent à « lancer » le comité de suivi sont rejoints après l'assemblée plénière du 28 février par de nombreux nouveaux participants. Ainsi, alors que le compte-rendu officiel du comité indique qu'il compte sept membres à sa réunion du 6 octobre 2022, ce chiffre s'accroît à quinze à la date du 30 mars 2023. Lors des deux assemblées observées, autant Audrey V. que Pierre A. ont en effet vivement encouragé les participants à rejoindre le comité. Cet accroissement provoque certaines craintes car il crée l'enjeu de maintenir ces participants au sein du comité, alors que la question ne semblait pas se poser pour les précédents membres.

¹ Ibid. pg. 195

² Je voulais réaliser un entretien avec cette dernière car elle présente une longue histoire d'engagement dans les précédents conseils de quartier, mais cela s'est révélé difficile en raison de son refus d'être enregistré.

Pierre A. *Pour l'instant, nous sommes sept. Je pense qu'on va réussir un peu à l'augmenter. À la suite de la réunion, j'ai déjà deux, trois ou quatre personnes qui sont intéressées. Le problème, c'est que c'est bien beau de les intéresser, mais il faut leur donner du grain à moudre et il faut qu'effectivement leur intérêt soit maintenu.¹*

S'il est encore trop tôt pour juger des effets que pourrait avoir cette prise en compte de l'enjeu de la motivation par les membres « moteurs » du comité, elle soulève la question des formes de rétributions, notamment symboliques qui pourraient être envisagées pour maintenir ces membres. On peut également s'interroger sur les fractures que pourrait faire surgir au sein du comité la présence de membres aux niveaux d'expérience et de permanence bien différentes. La démocratie participative apparaît par bien par ces aspects encore « balbutiante » comme le dit Pierre A., car le rôle du comité n'est pas encore stabilisé, oscillant entre un groupe d'entre-soi rassemblant principalement des habitants autochtones et une instance plus ouverte sur tous les participants de l'assemblée, avec potentiellement une moindre permanence des membres. Cet afflux implique aussi la « formation » des nouveaux membres,

Pierre A. *Donc quelque part, il faut qu'on arrive à leur faire comprendre qu'il suffit pas de demander, il ne suffit pas de venir, de râler. Il faut aussi faire un travail personnel. Il faut aussi accepter de réfléchir, de cogiter, de dire ce qui est gérable, ce qui n'est pas gérable. Et puis se dire aussi que ça existe sur la durée.*

Pierre A. présente ainsi le comité comme un espace dans lequel chacun doit être prêt à faire évoluer ses positions personnelles, où il ne suffit pas de « râler ». Sans que cela soit explicité, il semble ici viser le comportement des assemblées dans laquelle les séances de questions-réponses avec les élus se rapprochent souvent d'une série de plainte sur l'accessibilité en voiture de tel ou tel immeuble . Il évoque aussi des savoirs techniques à acquérir, regroupant sous le vocable de « gérable » les questions qui peuvent tomber dans le domaine de compétence de l'assemblée. Malgré l'ouverture du comité, un certain savoir-être et des compétences techniques doivent donc être acquis pour y participer.

Le comité semble fonctionner plutôt harmonieusement et dans une ambiance globalement détendue, ce qui contraste avec le climat plus électrique des assemblées plénières. Naïla B.,

¹ L'entretien avec Pierre A. a été conduit le 25 mars, soit après l'assemblée qui a permis de « recruter » des nouveaux participants, mais avant la réunion à laquelle 15 personnes seront enregistrées comme membres du comité.

malgré ses interventions souvent virulentes et critiques pendant les assemblées plénières, déclare ainsi apprécié le comité :

Naïla B. Oui, moi, je me sens tout à fait à ma place. D'ailleurs, on continue la discussion, parfois à l'extérieur [...]. Non, je m'y sens tout à fait à ma place parce que c'est des personnes qui connaissent ma valeur, qui m'ont déjà vu dans une manifestation ou un stand, moi, je suis toujours ouverte à la discussion. [...] Je m'y sens tout à fait à ma place. On prend en compte ce que je dis, on prend... Voilà, même si 60 % de la conversation est orientée vers des causes qui ne me concernent pas moi.

Cette dernière phrase fait aux thèmes urbanistiques comme les transports, le chauffage ou les espaces verts, qui sont les principaux abordés lors des séances plénières. Or, alors même que ceux-ci suffisent, comme on le verra plus tard, à Naïla B. pour délégitimer l'assemblée dans son ensemble, elle considère que le comité est un espace de dialogue productif. Le comité est donc, au moins avant l'afflux de nouveaux participants un lieu d'entre-soi, dans lequel les interactions sont plus apaisées qu'au sein des assemblées plénières. Cette ambiance de coopération est encouragée par le fait que certaines réunions du comités ont un but plutôt « technique », notamment la correction des comptes-rendus des assemblées plénières rédigés par Audrey V.

C) Les ateliers entre liberté citoyenne et sollicitation organisée

Les ateliers thématiques sont des groupes autonomes issus de l'assemblée qui travaillent sur une thématique ou un point donné. Constitués d'au moins 5 citoyens volontaires, ils sont censés permettre l'engagement de citoyens plus éloignés de la participation grâce à une fréquence plus ponctuelle et un sujet bien défini. Là encore, la municipalité affiche une large volonté d'autonomie, puisque les ateliers doivent être libres de faire des propositions où de formuler un avis sur tel ou tel projet. À l'Esplanade, des ateliers existent ou ont été proposés sur des thèmes aussi divers que les mobilités, la propreté, le centre commercial, le parc de la Citadelle, ou le « lien avec les étudiants ». En plus de ces ateliers véritablement impulsés par des habitants, des ateliers plus cadrés sont organisés par la Direction du Territoire. Ils visent à collecter les savoirs d'usage afin de bâtir des diagnostics qui serviront à ajuster les projets municipaux. On peut ainsi diviser les ateliers en deux catégories, avec d'un côté les ateliers citoyen de réflexion sur un thème précis, et de l'autre ceux impulsés par la mairie afin de recueillir des contributions à un projet en cours.

1) Les ateliers "de réflexion", les difficultés de l'autonomie

Les ateliers de réflexion sont ceux qui se rapprochent le plus de l'objectif affiché des ateliers, qui est de permettre aux citoyens de concevoir puis de porter un projet. Ils permettent en effet une réelle autonomie, et les participants y sont placés dans une logique de proposition ou de critique d'un projet de la municipalité. C'est notamment le cas dans l'exemple de l'atelier Place d'Islande, un vaste terrain vague dans lequel les habitants peuvent projeter leurs souhaits pour le quartier. Cependant, contrairement à un système de co-construction ou de concertation, les habitants ne sont pas directement placés face aux élus, mais sont d'abord invités à formuler des réflexions et un projet entre eux.

Pour les habitants, proposer la création d'un atelier constitue une forme de mise à l'agenda d'une problématique spécifique du quartier. En effet, les ateliers visent généralement à contester un projet d'aménagement porté par la mairie en faisant émerger des éléments pour un contre-projet, ou bien à proposer des mesures pour à remédier à un problème perçu comme existant dans le quartier. Dans ce dernier cas de figure, l'intitulé des ateliers peut traduire un cadrage bien spécifique du problème. Ainsi, lors de l'assemblée de quartier du 13 décembre, des ateliers nommés « Mobilité / Sensibilisation des cyclistes » et « Lien avec les étudiants » sont proposés¹. Ces deux exemples particulier illustrent la vision portée par les Esplanadiens autochtones, d'une part le comportement jugé incivil et dangereux des cyclistes qui devrait être réglé par une modification de leurs comportement, et de l'autre la construction des étudiants comme un groupe à part, déconnecté du reste de la population du quartier. Au-delà du symbole, la création d'un tel atelier permet aux citoyens d'ébaucher une institutionnalisation du traitement d'une problématique, puisqu'une « structure » est créée, et que l'existence de l'atelier entraîne implicitement l'existence d'un projet pour la traiter. Jugé à l'aune de leur appropriation par les citoyens et de leur autonomie, certains ateliers semblent être une réussite. C'est notamment le cas de l'atelier mobilité qui s'organise pour dénoncer un projet de rue aux école consistant à fermer à la circulation un tronçon de la rue

¹ Compte-rendu officiel de l'assemblée du 13 décembre 2021

de Stuttgart¹. Lors de la réunion publique du 16 mars, un membre de l'atelier mobilité prends ainsi la parole pendant une dizaine de minute pour réaffirmer la position « unanime » des membres de son atelier et demander l'abandon du projet. Cette intervention est notable car elle sort du cadre strict des assemblées, puisqu'elle se produit durant une réunion publique. Elle témoigne ainsi du rôle que peuvent jouer les ateliers dans d'autres espaces de la politique locale.

2) Les ateliers "techniques", un outil de sollicitation des savoirs d'usage

En contraste avec les ateliers de réflexion, qui sont réellement portés par les citoyens, des ateliers visant directement à recueillir les savoirs d'usage des habitants sont aussi organisés. C'est notamment le cas d'une réunion de l'atelier mobilité organisée le 30 mai 2022² qui demandait aux participants d'identifier les points noirs de la circulation dans le quartier. Les habitants étaient réunis en petit groupes et invités à indiquer sur un plan du quartier les endroits où ils repéraient des conflits d'usages à l'aide de gommettes. Il s'agit là d'une sollicitation directe des savoirs d'usage par le processus participatif, puisque cette consultation était organisée dans le cadre d'Esplanade 2030, en présence de Lorraine D. et de plusieurs agents techniques du service de l'urbanisme de la ville. Des élus sont également passés au début de la réunion pour « *voir un peu comment les choses se passaient* »³. Ce dispositif d'animation permet de recueillir des données de manière systématisée, et les savoirs d'usages sur les conflits sont ainsi « *légitimés et reconnus pour leur utilité dans le projet urbain* »⁴. Dans le cadre de l'atelier mobilités, une déambulation a également été organisée avec les habitants, permettant de réparer concrètement les problématiques du quartier. Cet atelier est mentionné et apprécié par Christophe T., qui considère que cette méthode est « *concrète et efficace* ». Il exprime cependant une certaine réserve sur la traduction de ces

¹ Cette intervention prends place longtemps après l'atelier de collecte des savoirs. L'atelier mobilités est donc, entre temps, devenu un atelier de réflexion.

² Compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février

³ Entretien avec Christophe T.

⁴ Nez, Héloïse. 2011. « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris ». *Sociologie* 2(4): 387-404.

savoirs en donnés. En effet, pour les habitants qui n'ont pas participé aux ateliers, la source de ces données et leur provenance habitante n'est pas évidence. Ainsi, les points noirs du quartier sont annoncés avec une carte lors de l'assemblée du 28 février, sans que le dispositif qui a permis de les identifier soit véritablement présenté. Les réactions à la présentation des points-noirs, accompagnée de chuchotement dans l'audience et de remises en question ouverte de ces données par des intervention n'indiquent pas un accueil plus favorables qu'à celles provenant d'autres sources plus institutionnelles.

De plus, Christophe T. exprime certaines craintes sur l'usage de ces données pour élaborer des projets pour le quartier. En effet, si les participants s'accordent sur l'existence de conflits d'usage, leur identification n'entraîne pas nécessairement l'émergence de solutions communes. Ainsi, face au constat des nombreux conflits entre vélos, piétons et voitures sur la rue de Londres, la municipalité y préconise la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle en utilisant l'euphémisme d'une « *clarification et [du] calibrage des espaces dédiés* »¹. A contrario, chez les participants opposés à la réduction de la place de la voiture, ces conflits sont perçus comme le résultat d'incivilités provoqués par les cyclistes. Pendant la présentation des conclusions de l'atelier mobilités, un homme dans l'audience prend la parole et déclare qu'il faut « *remettre de l'ordre, et que la solution c'est la Police Nationale!* »². Christophe T. identifie comme problématique le fait que les données aient été collectées à l'aide des habitants mais que les solutions aient ensuite été élaborées par les services de la municipalité. En effet, cette situation semble mettre les habitants dans une situation de citoyens passifs : « *Si on est dans une démarche de citoyenneté, le citoyen n'est pas simplement un producteur de données* »³. La production de données par les citoyens constitue ainsi un exemple clair et concret de sollicitation des savoirs d'usage qui permet de faire émerger des constats. Cependant, en l'absence d'implication des habitants pour concevoir les solutions qui en découlent, elle ne permet pas nécessairement d'apaiser le débat pendant les assemblées

¹ Compte-rendu officiel de l'assemblée du 28 février

² Observation de l'assemblée du 28 février

³ Entretien avec Christophe T.

plénières. La question du traitement des données, et pas seulement de leur production apparaît ainsi importante dans la légitimité des solutions proposées.

Partie 3 – Les acteurs de l’assemblée

La littérature distingue généralement trois grandes familles d’acteurs au sein des instances participatives : les habitants, les élus, et les experts. Si cette typologie est utile, la dynamique des assemblée ne se résume pas des simples interactions entre ces trois groupes monolithiques. La posture des différents groupes d’acteurs, et surtout des individus qui les composent varie ainsi selon leurs trajectoires personnelles, leurs autres engagements, et leur rapport au quartier. Une étude des profils individuels ainsi que sous-catégories d’acteurs, comme les différentes catégories d’agents techniques intervenant aux assemblée permet ainsi de rendre compte des positions qu’ils adoptent et de l’image qu’ils renvoient aux autres participants.

I – Des participants multi-engagés dans le quartier

Enfin, Pierre A. reprend la parole qu’il avait cédé au début des présentations. Il est plus à l’aise à l’orale que ses collègues du comité, et parle avec une certaine prestance. Il se présente personnellement, affirme habiter le quartier depuis plusieurs décennies et y être très attaché, avant d’ajouter qu’il est "accessoirement président de l’ASERE". Une femme assise au milieu de la salle réagit immédiatement. "Accessoirement? c’est essentiel!", s’exclame-t-elle sur un ton de reproche.

Observation de l’assemblée de quartier du 5 décembre

Cette interaction survenue pendant la présentation des membres du comité de suivi illustre les tensions que peuvent susciter la participation aux assemblées d’habitants « multi-engagés », c’est-à-dire actifs à la fois dans les assemblées et dans des conseils syndicaux d’immeubles, des associations, ou des groupes politiques et militants. La surreprésentation de ces profils aux assemblées de quartier a déjà été plusieurs fois relevée, Carrel et Talpin allant même jusqu’à qualifier ces instances « *d’entre-soi de classes moyennes déjà engagées dans la vie associative ou politique* »¹. Effectivement, parmi les 6 participants interrogés, tous exercent où ont exercé une ou plusieurs formes d’engagement associatif, militant, politique, syndical ou local, et c’est également le cas de Joceline E. et Arleta H. À l’Esplanade, ces classes

¹ Carrel, Marion, et Julien Talpin. 2012. « Cachez ce politique que je ne saurais voir : Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens ». *Participations* 4(3): 179-206.

moyennes engagées, lorsqu'elles sont installées de longue date dans le quartier et impliquées dans ses structures locales développent ainsi un capital d'autochtonie qui traduit leur inscription dans les réseaux de sociabilité du quartier. Parmi tous les participants, les engagements restent cependant très variés en termes d'objets et d'intensité, et les rapports entre l'engagement en général et celui dans l'assemblée de quartier en particulier doivent être appréhendés dans la complexité des trajectoires individuelles.

Ces différents engagements des participants contribuent à l'acquisition de savoirs associatifs ou militants, que Héloïse Nez définit comme « *une inscription dans des réseaux d'acteurs et des savoirs et savoir-faire politiques – typiquement, bien connaître les rouages de la machine politique et administrative, et savoir animer une réunion ou prendre la parole en public* »¹. La figure de Naïla B., seule participante racisée et habitante du quartier HLM montre le lien entre l'engagement associatif et celui aux assemblées. Il convient cependant de souligner que sa trajectoire personnelle lui offre des dispositions au militantisme et à la participation à la vie publique plus favorables que, on peut supposer, la majorité des autres habitants du quartier HLM.

Une autre caractéristique du mini-public des assemblées est la forte représentation de participants exerçant des métiers en lien avec l'aménagement du territoire, notamment l'urbanisme et la géographie. Ces participants disposent en effet des savoirs professionnels qui se révèlent particulièrement utiles sur les questions d'aménagement urbains qui représentent l'essentiel des discussions aux assemblées. Leur usage n'est cependant pas uniforme : ainsi, Christophe T. et Danielle H., tous deux professeurs de géographie², font découler de leurs expériences professionnelles des conclusions et des avis diamétralement opposés au sujet des projets de la municipalité. Du fait de leurs professions, ces individus ont aussi une disposition à participer à d'autres types de réunions publiques portant sur les problématiques d'aménagement urbaines. Christophe T. participe ainsi aux réunions publiques sur le

¹ Nez, Héloïse. 2011. « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris ». *Sociologie* 2(4): 387-404.

² Ils occupent d'ailleurs le même poste en classe préparatoire au lycée Fustel de Coulanges, où Christophe T. a pris la succession de Danielle H. lors de son départ à la retraite.

développement du tramway à Strasbourg depuis plus de 25 ans, tandis que Danielle H. assiste à celles sur le réseau de chauffage de l'Esplanade.

A) Les anciens Esplanadiens, détenteur d'un capital d'autochtonie

Parmi les participants interrogés, Pierre A., Claudine F. et Danielle H. peuvent être considérés comme appartenant au groupe des Esplanadiens autochtones. Se connaissant à divers degrés avant leur participation aux assemblées, ils partagent de plus certaines caractéristiques communes : âge avancé, installation ancienne dans le quartier, et appartenance à la classe moyenne. Leur ancrage temporel et social dans le quartier peut être appréhendé comme le symbole d'un fort capital d'autochtonie dont la participation aux assemblées de quartier est un témoignage. Le concept, formalisé pour la première fois par Jean-Noël Retière a souvent été appliqué à des groupes issus des classes ouvrières, où il constituerait une forme locale et populaire du capital social¹. Le capital d'autochtonie a une dimension éminemment local, car il devient obsolète au-delà de frontières d'un territoire donné, qui peut être aussi petit qu'un village où un quartier. Les membres les mieux dotés en capital d'autochtonie, particulièrement engagés dans les réseaux locaux et reconnus comme des figures locales par leurs pairs viendraient ainsi à former une « *endocratie* », classe dirigeant locale qui fournit par exemple les maires d'obédience communiste et une partie du personnel municipal dans les communes ouvrières du XXème siècle. Si le concept trouve son origine dans l'étude des classes populaires, son application aux participants des assemblées membres des classes moyennes et âgés permet de rendre compte efficacement de leur fort sentiment d'appartenance au quartier, et de leurs engagements dans diverses associations et structures locales. Le concept d'autochtonie permet également de comprendre leur engagement dans des instances participatives auxquelles ils n'accordent pourtant que peu de confiance.

¹ Coavoux, Samuel. 2011. « Mobilité / autochtonie. Sur la dimension spatiale des ressources sociales ». *Lectures*.

L'autochtonie peut s'affirmer par une situation d'opposition avec des allochtones, c'est-à-dire des personnes extérieures à l'espace en question. Dans leur analyse des relations entre milieu ruraux et urbains à la fin du XXème siècle, Jean-Claude Chamboredon conceptualise ainsi l'autochtonie des ruraux, affirmée par la pratique de la chasse, comme un moyen de défendre leur place dans un espace où ils sont concurrencés par les urbains qui utilisent l'espace rural pour des usages récréatifs. Résumant la démarche de Chamboredon, Nicolas Rehany souligne ainsi le « *“symbolisme de l'autochtonie” naît de la concurrence des usages de l'espace rural* »¹. Cette notion de concurrence peut être appliquée aux assemblées de quartier de deux manières. De façon plus immédiate, la concurrence est incarnée par les aménageurs et les élus extérieurs au quartier (ou perçus comme tels) qui « s'immiscent » dans les affaires de l'Esplanade. D'une manière plus indirecte, on assiste à une concurrence spatiale à travers les politiques d'aménagement qui dictent l'usage future de l'espace dans le quartier. Les Esplanadiens autochtones anticipent ainsi l'évolution future (ou déjà engagée) des usages de l'espace public, comme l'usage du vélo ou l'appropriation de l'espace public par des étudiants ou d'autres jeunes, que les politiques municipales viennent conforter. Retraçant l'histoire de la notion de capital d'autochtonie, Nicolas Rehany souligne que pour Retière « *l'autochtonie, [...] devient capital en se construisant quotidiennement dans les interactions, sur une scène sociale donnée* »². Ces interactions sont généralement celles qui constituent des formes de dévouement ou d'engagement local, comme l'assemblée de quartier, mais aussi les assemblées générales de copropriété ou de l'ASERE, ainsi que les activités socio-culturelles de l'ARES.

Comme le souligne Quentin Schnapper, l'extension du concept à de nouveaux terrains et populations a été opérée par de nombreux travaux. Une telle démarche entraîne le risque de transformer le capital d'autochtonie en simple déclinaison locale du capital social. Selon lui, il convient ainsi de conserver comme déterminant pour l'applicabilité de la notion de capital

¹ Rehany, Nicolas. 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie: genèse et usages d'une notion ». *Regards Sociologiques* (40): 9-26.

² Ibid.

d'autochtonie la présence d'un espace d'interconnaissance¹. L'interconnaissance est claire dans le cas de Pierre A., figure souvent reconnue dans le quartier. Dans le cas de Claudine F. et Danielle H., cette caractéristique est moins évidente et ne résulte pas de l'occupation d'une position institutionnelle dans le quartier comme la présidence de l'ASERE. Claudine F. indique cependant avoir reconnu plusieurs connaissances lors de sa première participation à un comité de suivi en janvier, notamment Arleta H., Joceline E., Pierre A. et Naïla B., sachant que le comité comportait moins d'une dizaine de membres à l'époque. Elle était également engagée dans le syndic de copropriété de son immeuble, qui est le plus grand de l'Esplanade avec 226 logements. On peut donc lui supposer un grand réseau d'interconnaissance avec des personnes engagées dans le quartier. Quant à Danielle H., elle connaît personnellement Christophe T. car il lui a succédé à son poste au lycée Fustel de Coulanges. Elle affiche également une longue histoire de participation à des réunions publiques sur le réseau de chaleur du quartier, ce qui lui permet de bien connaître Pierre A., et elle affirme aussi connaître une autre membre du comité qui est habitante de son immeuble. Elle a enfin participé à la tentative de création du comité contre les charges payées à l'ASERE, qui incluait Mireille W. qui est aujourd'hui membre du comité de suivi.

Ce groupe d'autochtones constitue ainsi le cœur de la participation actuelle aux assemblées, notamment car ce sont eux qui prennent le plus volontiers la parole en assemblées.

Du fait de ses caractéristiques démographiques et sociales, ce groupe constitue aussi le public type de la participation : des habitants de classe moyenne, âgé et retraité, et très engagés.

B) Représenter l'ASERE à l'assemblée de quartier, l'intersection des savoirs professionnels, associatifs et citoyens.

Dans l'assemblée de l'Esplanade, A. Pierre A., 78 ans, est l'exemple le plus archétypale de cette occupation simultanée de plusieurs « rôles ». En tant que président de l'ASERE, il est en effet

¹ Schnapper, Quentin. 2022. « L'économie symbolique du capital d'autochtonie. Commerce et formes distinctives d'appartenance locale dans un bourg péri-urbain ». *Genèses* 127(2): 105-28.

responsable de l'entretien d'une grande partie des espaces extérieurs du quartier, son champ d'action couvrant selon lui environ 90% du quartier administratif Esplanade. Il est une figure localement connue puisque tous les présidents d'assemblées syndicales sont en contact avec lui, et car de nombreuses doléances lui sont adressées au sujet de l'entretien du quartier. Sa participation aux assemblées de quartier est très assidue, et il est membre du comité de suivi. Il semble globalement être une figure appréciée et respectée : si certains enquêtés critiquent des aspects de l'entretien des espaces verts et les lourdes charges payées à l'ASERE, ils reconnaissent à Pierre A. des qualités personnelles. Claudine F. salue ainsi sa « *capacité d'écoute* » et le fait que « *les ouvriers ne sont pas mécontents de travailler avec lui* ». Sa gestion de l'ASERE est également considérée comme plutôt bonne, Danielle H. disant que « *Avec Pierre A., les choses vont bien* ». Mr. Christophe T., pourtant opposé par principe à la « *privatisation de l'espace public* » exprime les mêmes sentiments, tout comme Naïla B. qui considère que Pierre A. est « *quelqu'un qui fait du bien au quartier* ». Apprécié personnellement, la place de Pierre A. à l'ASERE lui offre des ressources et des savoirs qu'il met largement à profit lors des assemblées. Il apparaît ainsi comme le leader *de facto* des participants, notamment car c'est à lui qu'Audrey V. cède la parole lors des deux assemblées. Ainsi, si la réunion est censée être animée par le comité de suivi, c'est en fait Pierre A. qui jouera ce rôle. Ayant emménagé dans le quartier en 1982, il n'est pas un primo-habitant, mais déclare son attachement au quartier et à son architecture en faisant plusieurs fois référence à Stoskopf et au cadre de vie agréable qu'il a légué aux habitants. Il affiche ainsi un capital d'autochtonie particulièrement fort par son ancrage local et son réseau de sociabilité étendu qui le considère comme une figure centrale du quartier, ce qui est consacré par sa place à la tête de l'ASERE.

Pierre A. incarne ainsi les trois catégories de savoir mentionnées plus haut. Au niveau militant (ou plutôt associatif dans ce cas), la présidence de l'ASERE lui permet d'afficher un réseau social étendu qui le met en contact avec les élus, les agents municipaux du quartier, et les habitants impliqués dans la gestion de leurs copropriétés. Il a également l'habitude de prendre la parole en public aux assemblées générales de l'ASERE, et était invité aux réunions sur le réseau de chauffage organisées par le délégataire où les comptes-rendus financiers et

techniques du réseau étaient présentés. Grâce à cette activité il possède ainsi un savoir technique étendu qui concerne également le statut juridique atypique du quartier, son histoire, son architecture et la gestion de ses espaces extérieurs. Enfin, Pierre A. met en avant sa légitimité à la tête de l'ASERE et au comité de suivi en vertu de son expérience professionnelle dans la comptabilité puis les ressources humaines. Cette association des savoirs techniques, associatifs, et professionnels est illustrée le 5 décembre par cette intervention :

« Pierre A. aborde ensuite le réseau de chaleur, deuxième point à l'ordre du jour. [...] Pierre A. mentionne les systèmes de chauffage différents de certains autres quartiers de Strasbourg, comme les pavillons de l'Elsau, pour mettre en avant les avantages du chauffage collectif. Il cite plusieurs chiffres et détails techniques, avant de mentionner qu'il a été comptable et qu'il a donc un sens du chiffre et de la précision.¹ »

Observation de l'assemblée de quartier du 5 décembre 2022

Pierre A. affiche largement son savoir technique lors des assemblées, notamment sur le dossier très technique que constitue le réseau de chaleur, dans lequel la question des ressources énergétiques utilisées, de l'extension du réseau, et de la délégation de service public sont des sujets complexes. Si cette position pourrait être considéré comme une appropriation des fonctions du comité, Pierre A. contribue aussi à vulgariser cette problématique lors des assemblées comme le fait remarquer Claudine F. :

« Non, d'autant plus si vous voulez que le problème au niveau du chauffage, je ne sais pas si vous êtes bon en maths, mais quand vous prenez tous les critères, on est le R1, le R2, ce qu'il y a dans le R1 et le R2. J'ai été bonne en math, mais quand je vois les équations. Putain! Excusez-moi... Et alors, lui [Pierre A.] il essaye de le mettre à la portée des gens. »

Pierre A. peut ainsi contribuer à l'appropriation des savoirs techniques par les citoyens, ce qui leur donne une meilleure capacité de prendre position et de critiquer la gestion du réseau de chaleur. Il constitue de ce fait un intermédiaire entre le niveau institutionnel et les habitants du quartier, grâce à l'assemblée et à son lien avec les copropriétés.

¹ Observation de l'assemblée du 5 décembre

C) Le citoyen-politique : la continuité de l'engagement de Christophe T. au côté de la municipalité écologiste

Christophe T., 62 ans, est professeur de géographie en classe prépa au Lycée Fustel de Coulanges. Membre des ateliers sur la place d'Islande et les mobilités, il n'a pas vu passer la nouvelle de la création du comité de suivi et n'y est donc pas engagé, bien qu'il déclare qu'il pourrait le rejoindre à l'avenir. Participant à des réunions publiques d'information et de concertation depuis plusieurs décennies, il n'hésite pas à prendre la parole lors des assemblées à l'Esplanade pour faire entendre une parole qu'il considère comme discordante avec celle de la majorité. En effet, bien éloigné des craintes exprimées sur les rues aux écoles et les suppressions de places de stationnement, Christophe T. est largement favorable aux piétonnalisations et déclare militer depuis 25 pour la réduction de la place de la voiture. Il ne possède plus de véhicule depuis 2000 et se déplace principalement à vélo ou en tramway. Tout en étant admiratif des qualités du quartier et de son architecture, il considère qu'il a été conçu à l'époque du tout-automobile des années 1960-70 et que les mobilités n'y sont plus durables. Lors des assemblées, il tient cependant volontairement un discours plutôt modéré, qui appelle à la fois la municipalité à engager une véritable co-construction et rappelle les limites des compétences et du pouvoir de l'assemblée.

Bien qu'il ne s'en cache pendant les entretiens, Christophe T. ne met pas en avant durant les assemblées qu'il a participé à la campagne municipale de la liste écologiste aux élections de 2020. Il y a occupé le poste de directeur de campagne à l'Esplanade, ce qui lui a permis de participer au projet de « co-construction » du programme de campagne de la liste écologiste. Christophe T. est ainsi assez proche des élus de la majorité, qu'il appelle « *mes amis* » durant l'entretien, et est globalement favorable aux projets présentés à l'assemblée, ce qui contraste avec la réception majoritairement hostile parmi les participants qui s'expriment. Christophe T. doit ainsi concilier sa participation aux assemblées avec une relative proximité avec les élus, qui ne l'empêche pas d'être critique de la tenue des assemblées :

***Christophe T.** Je pense que... [il hésite] je pense que la présentation qui a été faite, il y a deux niveaux et qu'on a mélangé deux choses qui, à mon avis, en une soirée, c'est trop. Il y a les objectifs: pourquoi on fait ça? Les grandes lignes.*

***Benjamin** Les grandes lignes du principe de l'assemblée de quartier, ou celle du projet Esplanade 2030?*

Christophe T. *Non non, les grands lignes du projet. Voilà, les grandes lignes, pourquoi on fait ça? Vers quel type de ville on se dirige? Quels sont les principes directeurs en ce sens? Je trouve que le discours qui a été vraiment intéressant, c'est celui du premier adjoint qui a rappelé ça.*

Il ironise ainsi sur le fait qu'à 62 ans « [Les assemblées sont] un endroit où j'aime bien aller parce que je me sens jeune! ». Cette concentration d'une population âgée dans les assemblées entrainerait la sur-représentation de sensibilités hostiles à la réduction de la place de la voiture. Il considère ainsi que les participants sont bloqués dans un ancien modèle urbain : « Après, je pense que c'est aussi révélateur d'un monde qui est celui des années 60, 70, où la voiture a été l'élément central, y compris de l'organisation de l'espace public ». Christophe T. est effectivement plutôt minoritaire aux assemblées où la grande majorité des interventions défendent la voiture.

Sa critique porte également sur le dispositif d'animation. En effet, celui utilisé à l'assemblée de l'Esplanade est relativement rudimentaire. La parole est transmise à ceux qui lèvent la main, et lorsqu'une décision doit officiellement être prise c'est le vote à main levée qui est utilisé. Christophe T. contraste ainsi cette situation avec ses autres expériences comme la co-construction du programme politique de la liste écologiste ou les réunions de la coopérative Coopalim dont il est membre. Il considère que les mécanismes utilisés là-bas produisent un débat de meilleure qualité qu'à l'assemblée de quartier.

Christophe T. *Et puis la deuxième chose, c'est que laisser l'espace libre sans méthodologie, ça laisse la place aux personnalités marquantes, ou qui se sentent plus légitimes que les autres. Et on n'est pas dans un fonctionnement démocratique, on recrée des jeux de pouvoir, de positionnement. Oui, c'est un peu dommage parce que là-dessus, il y a un travail d'élaboration qui n'a pas été suffisamment fait.*

[...]

Christophe T. *C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup de choses à faire, de beaucoup de manières de procéder. Mais même dans le type de réunion, le type de périmètre et de lieu, et cetera... Et puis dans la méthodologie de la réunion, on peut par exemple, demander à un moment ou un autre à des gens de s'exprimer avec une carte de couleur. Ça permet à des gens qui ne parleront pas de dire si ce qui est dit là leur convient ou leur convient pas, par exemple.*

Ces autres engagements permettent ainsi à Christophe T. de disposer de savoirs militants importants qui lui offre une perspective plus critique du déroulement des débats. Plutôt que

de sacraliser la légitimité de l'expression des citoyens présents à l'assemblée, ils soulignent que seuls certaines opinions s'expriment véritablement en l'état actuel des choses. Christophe T. n'oriente cependant pas cette critique contre la municipalité ou la Direction du Territoire, mais il l'utilise plutôt pour délégitimer le consensus pro-voitures qui émerge aux assemblées. Les savoirs militants peuvent ainsi conduire ainsi à remettre en question la valeur et la qualité des délibérations qui se tiennent à l'assemblée. Il s'agit là d'une critique de l'égalité de façade des intervenants, qui limiterait en fait l'expression des points de vue minoritaire. Christophe T. semble donc attaché à l'impératif délibératif, mais il ne le voit pas représenté dans la conduite des débats à l'assemblée. On peut effectivement constater que la participation orale est très inégale, et est l'apanage d'une petite fraction des membres qui sont majoritairement des personnes déjà engagées où se connaissant mutuellement. Une part de la contestation de Christophe T. semble cependant être tactique, provenant du fait que ses opinions personnelles soient mises en minorité. Selon lui, de nombreux participants qui ne s'expriment pas seraient découragés car « *Quand il y a une tonalité qui est donnée, pour aller à contre-courant, et bien il faut avoir un peu de courage* ». Il cite pour preuve le fait que plusieurs membres soient venus le remercier après son intervention, la qualifiant de nécessaire. Christophe T. délégitime ainsi le rôle que pourrait jouer l'assemblée dans la concertation en raison de son manque de méthodologie qui ne permet pas véritablement aux opinions minoritaires comme la sienne de s'exprimer, ainsi que de son absence de représentativité du quartier. Il se voit ainsi jouer un rôle de porte-parolat, car aguerri des réunions publiques, il n'a pas peur de s'exprimer.

Pour Christophe T., cette délégitimation de l'assemblée est facilitée puisqu'il dispose d'autres moyens de communication ou d'interpellation directe des élus municipaux. Grâce à sa participation à la campagne électorale municipale, Christophe T. peut en effet contacter directement certains élus qu'il connaît, ce qu'il n'hésite pas à faire. Cette possibilité de contourner le dispositif participatif émerge notamment pour lui au sujet de l'atelier de quartier portant sur l'aménagement de place d'Islande. Il y est minoritaire en raison de sa position favorable à l'implantation d'une résidence étudiante, alors que les participants y sont plutôt réticents. Ainsi, sa proposition de réunion tripartite entre le Crous, la municipalité et

l'assemblée pour discuter du projet est rejetée par les autres membres de l'atelier, au motif qu'elle entérinerait de fait l'acceptation du projet de résidence étudiante par les habitants. Face à cette impossibilité de faire triompher son point de vue à l'assemblée, Christophe T. assume vouloir la « contourner » en adressant directement sa proposition aux élus.

Benjamin *Ça entérinerait en fait le projet.*

Christophe T. *Voilà, donc ils ne veulent ne pas entrer dans le dialogue. Et bon, alors je peux vous dire, ça m'empêchera pas de comment dire, de la formuler indépendamment de l'atelier.*

Benjamin *Aux assemblées par exemple? Ou auprès des...*

Christophe T. *Auprès des élus.*

Il est ainsi plus facile pour Christophe T. de considérer l'assemblée comme un dispositif secondaire et peu légitime car il dispose d'autres canaux pour défendre sa conception urbaine. A contrario, les participants autochtones sont plutôt hostiles à la municipalité et ne mentionnent aucune relation d'interconnaissance avec des élus de la majorité. L'assemblée constitue ainsi pour eux le seul espace permettant directement et de vive voix l'expression de leur désaccord avec la municipalité. Ils cherchent ainsi plutôt à la légitimer et à la considérer comme un véritable espace d'expression citoyenne. La position de Christophe T. sur la légitimité de l'assemblée peut ainsi être analysée comme une tactique visant à délégitimer les oppositions à la piétonnisation comme provenant d'une minorité d'une assemblée elle-même peu représentative. Cela lui permet ainsi de défendre les projets d'une majorité auquel il est favorable. Conscient de sa position minoritaire chez les participants actifs et du risque de paraître trop proche de la municipalité, Christophe T. calibre ainsi son discours lors des assemblées. Il s'agit là d'une stratégie volontaire qu'il reconnaît, précisant également pouvoir être dans la provocation. Lors des assemblées, il incarne ainsi une figure plutôt rassembleuse et consensuelle, en soulignant certaines limites de l'assemblée tout en mettant en avant l'importance de la participation et en appelant la municipalité à la prendre en compte.

Un homme assis au premier rang, Christophe T., prends la parole et exprime son point de vue. Il dit qu'Esplanade 2030 devrait être "la grande affaire" de cette assemblée, car le projet est utile vu l'âge du quartier. Il s'interroge également sur la pertinence de l'assemblée, car "nous ne sommes pas urbanistes, économistes, ou géographes". Il affirme que malgré les difficultés que cela engendre, une "véritable co-construction" doit se mettre en place.

assemblée du 5 décembre

Christophe T. prends ensuite la parole, mettant en avant sa position de citoyen. Il déclare habiter la quartier depuis 25 ans, et se réjouit de voir les grands sujets enfin mis sur la table. Il demande quels sont les perspectives pour la continuation de la démocratie locale. Pierre A. répond que des documents seront fournis afin que des plus petits ateliers soient organisés, qu'il faut continuer sur cette lancée.

assemblée du 28 février

Il y a ainsi une certaine malléabilité des idéaux de la participation portée par les acteurs, selon leur positionnement par rapport aux projets que la municipalité soumet au dispositif participatif.

D) Naila B., une marginale sécante porte-parole

Pour moi, franchement, y'a rien... Pour moi là maintenant, alors que je suis allé... Il y a rien à en tirer. C'est beaucoup de blabla, ça représenté pas le quartier, Il n'y a pas de mixité, ni au niveau culturel... Il n'y a pas de mixité au niveau des personnes. Il n'y a pas de mixité au niveau de l'âge, il n'y a pas de... Ça représente pas le quartier, ça va pas du tout.

Naila B. apparaît comme une figure assez différente du reste du mini-public participant à l'assemblée de quartier. D'origine marocaine par ses grands-parents, résidente de la partie HLM du quartier, de confession musulmane et portant un foulard, elle est pendant quelque temps la plus jeune membre du comité de suivi avec ses 44 ans, avant l'afflux de nouveaux participants consécutifs à l'assemblée du 28 février. Naila B. joue un rôle particulier dans les différentes instances, qui se rapproche de celui d'une « *claimsmaker* », une productrice de revendication qui a attiré l'attention sur les problématiques spécifiques du quartier HLM¹. Engagée dans un processus revendicatif, elle cherche à mettre à l'agenda la dégradation de son cadre de vie et du climat social de cet espace. Cela se traduit par une participation aux institutions du quartier (comité de suivi et assemblées plénières, mais aussi comité de direction de l'ARES et sa propre association), mais également par une critique acerbe de leur manque de représentativité qui entrainerait un effacement des questions sociales.

Pendant cette discussion, une femme entre dans la pièce et s'installe vers l'avant de la salle. Elle est membre du comité, elle s'excuse pour son retard et se

¹ Hassenteufel, Patrick. 2011. « Chapitre 2 - L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics ». In *Sociologie politique : l'action publique*, Collection U, Paris: Armand Colin, 43-64.

présente: il s'agit de Naïla B.. Elle prend la parole, en faisant le lien avec la dégradation du quartier dont parlait les participants durant son arrivée. Elle explique que "on dirait que la copro et OPHÉA sont des mondes distincts. Il n'y a pas de lien social entre les deux parties". Elle critique un manque d'accompagnement des populations précaires des quartiers, notamment les immigrés nouvellement arrivés et les familles nombreuses, et avance le risque que l'Esplanade devienne "comme les autres quartiers populaires, ça va exploser", ce qui pourrait mener à un classement en QPV. Naïla B. met en avant son engagement local: elle dirige une association de soutien scolaire qui a récemment perdu son local, ce qui a provoqué une certaine polémique dans le quartier. Elle dit voir "tous les jours des parents qui pleurent pour demander du soutien scolaire". Elle ne vit pas dans l'ensemble HLM mais à côté, et est proche de ses habitants. Naïla B. a un bref débat avec Joceline E., qui cherche à nuancer ses constats: l'échange est assez tendu.

Observation de l'assemblée du 5 décembre

Naïla B. n'a cependant pas le profil-type d'une militante des quartiers populaires. Elle n'a pas grandi dans une cité populaire mais dans un quartier central d'Ajaccio, et ses origines immigrées sont assez lointaines, remontant à son grand-père qui a émigré en Corse pour travailler dans l'agriculture. Ayant vécu toute sa jeunesse sur l'île, son premier contact avec la banlieue populaire est arrivé lors de son déménagement à Hautepierre chez un membre de sa famille lorsqu'elle a commencé ses études. Après deux années d'université, elle obtient un BTS en tourisme. La majorité de ses frères et sœurs sont également diplômés, et ses enfants font des études, comme sa fille en médecine. Naïla B. possède ainsi un capital culturel sans doute plus élevé que celui des « mères » du quartier HLM qu'elle cherche à accompagner, et l'arrivée dans des quartiers populaires urbains a constitué pour la découverte d'un environnement nouveau.

Engagée de multiples manières pour améliorer les conditions de vie dans le quartier HLM, l'assemblée de quartier n'est que l'une des manières dont Naïla B. entend défendre les habitants. Elle identifie en effet une différence fondamentale entre Hautepierre, classé en QPV, et l'Esplanade qui ne l'est pas. À Hautepierre, elle considère en effet qu'un grand nombre de services « d'aide » sont disponibles, comme une mission locale, un bureau d'Ophéa, une CAF ou pôle emploi. A contrario, le quartier HLM de l'Esplanade ne bénéficie pas de services public renforcés ni de structures dédiées d'assistance sociale, car il n'est qu'une partie d'un quartier « normal ». Paradoxalement, le manque de mixité qu'elle décrit à Hautepierre

permet des mesures renforcées et une situation « *en vase clos*¹ » qui contribue à créer des dispositifs d'entraide solides. Le quartier HLM d'Esplanade souffrirait donc de l'absence de la solidarité et de la cohésion qui se retrouve dans d'autres quartiers populaires plus grands et mieux identifiés comme tels. Face au constat de l'absence de structures adéquates, la première forme d'engagement de Naila B. à l'Esplanade commence en rejoignant le conseil des parents d'élèves de l'école de ses enfants. C'est par ce biais qu'elle rejoint ensuite le comité de direction de l'ARES, dont les membres lui parlent ensuite de l'assemblée. Ses divers engagements ont donc une double dimension, à la fois au sein du quartier HLM et dans le quartier Esplanade plus largement. Naila B. est ainsi à l'aise dans les deux mondes. Elle dit se sentir parfaitement à sa place dans le comité et apprécier les discussions avec les autres membres. Son capital social important dans les deux espaces et sa capacité à y évoluer font d'elle une « marginale sécante » dans le quartier et plus particulièrement dans son assemblée. Selon Crozier et Friedberg, ce concept décrit « *un acteur qui est partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui peut, de ce fait, jouer le rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes voire contradictoires*² ». Naila B. est ici inscrite simultanément dans le réseau d'entraide du quartier HLM grâce à son association et dans les instances citoyennes de l'Esplanade grâce à l'assemblée et à l'ARES. Son parcours et ses caractéristiques démographiques semble être assez similaire à celle de sa collègue Youssra, également membre de l'association, et qui est originaire de la cité Rotterdam dans le quartier du Conseil des XV. Comme Naila B., Youssra a « *un parcours universitaire* » de puéricultrice³, et elle s'est d'abord engagée comme parent d'élèves dans l'école de ses enfants. Sans établir une montée en généralité, on peut ainsi identifier à la fois un profil de militantes des quartiers populaires plus diplômées et globalement mieux dotées en capitaux que les femmes qu'elles aident à travers leurs associations. On peut aussi souligner les spécificités de l'engagement dans ces enclaves populaires au sein de quartiers plus aisés, qui ne sont pas classées comme QPV et ne bénéficient ainsi pas de dispositifs spécifiques comme des conseils citoyens auxquels participent uniquement les habitants du territoire prioritaire. Au sein d'instances

¹ Entretien avec Naila B.

² Crozier, Michel (1922-2013). 1992. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*.

³ Cette qualification est explicitement mentionnée par Naila B. durant l'entretien. On peut donc supposer qu'elle considère ce fait comme remarquable, au sens de rare parmi les femmes des quartiers populaires avec lesquelles elle interagit.

mixtes comme les écoles publiques ou les assemblées de quartier, il s'agit ainsi pour ces militants de représenter leurs enclaves par leur présence, et d'y amener les thématiques peu abordées par les classes moyennes ou supérieures qui y sont les plus actives.

La tentative de Naïla B. d'amener une représentation des habitants des HLM dans une instance publique citoyenne locale ne se limite ainsi pas à l'assemblée de quartier. Elle a d'abord mis en place cette stratégie dans l'école primaire du quartier où était scolarisé ses enfants, après avoir constaté le contraste entre la ségrégation sociale et ethnique qui règne à l'Esplanade, et le quartier de HautePierre où « *tout le monde se mélange* ». Elle réitère ensuite cette implication à l'ARES, où elle constate également un manque de mixité. La participation à l'assemblée est donc une manière supplémentaire d'assurer la représentation de son sous-quartier au sein de l'Esplanade.

II – Les agents institutionnels : un cadrage parfois source de tension

Si les assemblées visent à créer un pilotage citoyen de projets à l'échelle du quartier, elles restent des dispositifs municipaux fortement encadrés par les élus et agents de la collectivité. Ceux-ci occupent des positions complexes : indispensables de par leurs connaissances des dossiers et du fonctionnement des institutions, ainsi que grâce aux ressources qu'ils peuvent apporter aux participants, ils font l'objet d'une certaine méfiance car les participants sont majoritairement hostiles aux projets portés par la municipalité.

A) Une présence contestée des élus, entre nécessité de contact et risque d'instrumentalisation

La littérature traitant de la démocratie participative locale identifie souvent simplement une figure de « l'élue local ». Celle-ci fait généralement référence aux élus de la majorité qui portent les projets sur lesquels la population est invitée à s'exprimer. Le format ouvert de la participation à l'Esplanade permet cependant également aux élus de l'opposition d'assister aux assemblées et de s'y exprimer, parfois pour attaquer directement les élus d'opposition présents. Cette intrusion du jeu électoral partisan dans un espace dévolu aux citoyens est critiquée par plusieurs participants.

1) Les élus de la majorité invités pour la confrontation autant que l'information

La nouvelle formule des assemblées prévoit la participation des élus municipaux uniquement à la demande des participants. Cependant, il apparaît clair que le lien avec les élus est l'une des fonctions fondamentales des assemblées. Puisque leur pouvoir est uniquement consultatif, la seule manière pour les participants d'espérer influencer les projets qui seront réalisés dans le quartier est à travers le débat ou l'interpellation des élus, afin d'exprimer un désaccord ou des réserves. Cela peut se faire de manière individuelle en les questionnant où en les prenant à partie pendant des séances plénières, ou bien de manière collective en affirmant leur nombre et leur légitimité d'habitants, notamment au travers des ateliers.

L'exercice de la participation aux assemblées est donc plutôt périlleux pour les élus, notamment car ils doivent essayer de ne pas « perdre la face » pendant les réunions. En plus des attaques très frontales sur leurs projets, les élus sont confrontés, du moins à l'Esplanade, à une audience plutôt hostile à leur projet politique. Face à un public largement autochtone qui revendique son opposition aux projets en vertu de sa connaissance du quartier, les élus doivent revendiquer leur légitimité à intervenir sur un quartier où ils ne résident pas forcément. Cette difficulté est illustrée par le cas de P. Schoepff, qui est l' élu référent du quartier Esplanade alors qu'il n'y habite pas, et membre de la majorité écologiste. Lors de la réunion publique du 16 mars, un participant fait remarquer que P. Schoepff n'habite à l'Esplanade, afin de mettre en doute sa connaissance du quartier. L' élu se défend en répondant que son lieu de résidence ne l'empêche nullement de porter des projets à l'Esplanade, et qu'il s'agit d'un quartier qu'il connaît bien grâce à son engagement de longue date.

2) La présence des élus d'opposition, un moyen contesté de s'afficher du côté des citoyens

Les élus d'opposition se saisissent également du dispositif. C'est notamment le cas de Nicolas Matt, conseiller municipal du groupe centriste qui investit régulièrement les assemblées ainsi que les réunions publiques, généralement pour y critiquer les projets qui sont présentés. Ainsi, le 28 février, il participe à l'assemblée en tant que simple spectateur assis parmi les premiers rangs. L' élu référent de quartier P. Schoepff ainsi que quatre adjoints municipaux concernés

par les projets ont eu été invités par le comité et prennent donc place sur l'estrade où une table réservée leur a été installée. Lors de la session de question réponse, N. Matt prendra la parole en se présentant en sa qualité d'élus municipal d'opposition et de conseiller d'Alsace. Son intervention critique alors le manque de considération de la municipalité pour l'assemblée : « *Où est le respect des ateliers de quartiers, des gens qui ont travaillé ?* ». Ce discours est globalement répété lors de la réunion d'information du 16 mai, où il se présente à nouveau avec ses fonctions puis intervient pour dénoncer l'absence de concertation et le mépris des habitants.

Ces interventions sont perçues négativement, ou du moins comme une pratique électoraliste qui ne vise pas réellement à défendre les habitants, y compris par les habitants opposés à la municipalité et qui peuvent être d'accord sur le fond avec les interventions de Nicolas Matt. Claudine F. considère que Matt « *est en train de préparer les futures élections* », une perception partagée par Christophe T. pour qui Matt est « *en campagne électorale permanente* ». D'ailleurs, pendant l'assemblée du 28 février, un membre de l'audience interrompt l'intervention de Matt en lui criant qu'il est un élu et dispose d'autres espaces pour s'exprimer. Si les assemblées de quartier ne sont pas isolées de la politique partisane municipale, les interventions de Monsieur Matt semblent constituer une violation claire du statut des assemblées comme un « espace citoyen », et donc une infraction aux normes discursives.

Ces interventions sont également critiquées par les élus de la majorité, qui y voient également un comportement purement électoraliste et un dévoiement des principes de la démocratie participative. Faisant référence à Matt, P. Schoepff déclare qu'il s'agit là d'une forme d'instrumentalisation qui est « *l'une des difficultés principales* » des assemblées ouvertes. Selon C. Zielinski, les élus de majorité écologiste se tiendraient ainsi à une forme d'astreinte prévoyant qu'ils participent aux assemblées uniquement s'ils y sont invités. Les élus de l'opposition aurait quand a eu décliné de se conformer à cette règle, ce que déplore C. Zielinski. L'adoption d'une telle mesure permet ainsi à la majorité d'afficher une posture qui sacralise l'espace de

¹ Observation de l'assemblée de quartier du 28 février

l'expression citoyen. Mais l'adoption d'une telle norme pourrait aussi contribuer à couper les élus d'opposition du contenu des assemblées. En effet, si les élus de la majorité peuvent obtenir des retours sur le déroulement des assemblées grâce au rôle de liaison que joue les Directions du Territoire, une telle source d'information n'est pas directement disponible pour les élus d'opposition. Les comptes-rendus des assemblées sont en effet mis en lignes de manière assez irrégulière par les Directions du Territoire, et leur texte ne rends pas nécessairement compte de la vitalité et de la complexité des débats pendant les assemblées plénières. En l'état actuel des choses, les assemblées offrent ainsi aux élus d'opposition un rôle de mise en scène de leur proximité avec les habitants, d'autant plus qu'ils siègent parmi eux dans l'audience.

B) Médiateur bienveillant ou « technocrates », des agents de la collectivité placés dans des rôles diversifiés

La volonté municipale d'une autonomie plus affirmée des nouvelles assemblées de quartier a conduit à leur détachement de la tutelle politique informelle que symbolisait la présence systématique des élus locaux lors des réunions. Une telle présence est désormais optionnelle, et se fait uniquement à la demande du comité de suivi. Cependant, les instances de l'assemblée restent en contact étroit et permanent avec la municipalité à travers les employés des Directions du territoire qui encadrent, informent, et apportent un soutien technique et logistique aux participants. Regroupant plusieurs quartiers, ces Directions sont au nombre de 7 sur le territoire de Strasbourg. L'assemblée de l'Esplanade est ainsi liée à la Direction du Territoire conseil des XV - Bourse - Esplanade – Krutenau. Les participants réguliers aux assemblées, et *a fortiori* les membres du comité ou des ateliers sont ainsi régulièrement en contact avec les agents de cette direction, notamment Audrey V., et Béatrice M., directrice de territoire. Le personnel de la direction joue notamment un rôle de liaison, en faisant remonter les demandes d'informations mais aussi les critiques qui peuvent être formulées lors des assemblées. Les participants entretiennent des relations assez étroites de collaboration régulière avec eux, ce qui amène à les distinguer des agents techniques en charge des projets dans le quartier, qui sont présents bien plus ponctuellement aux réunions dans une logique d'information des habitants. C'est notamment le cas de Lorraine D., la directrice du projet

Esplanade 2030. Les participants expriment des perceptions très différentes de deux catégories. Tandis que les agents de liaisons ont une image plutôt positive d'encadrants apportant des ressources à l'assemblée et contribuant à son bon fonctionnement, les agents de l'urbanisme sont plutôt considérés comme des technocrates dont l'implication dans le quartier est rendue illégitime par leur méconnaissance de son fonctionnement et leur soumission au pouvoir politique.

1) Une Direction du Territoire engagée dans une dynamique bottom-up

Dans le contexte de l'assemblée de quartier, la fonction principale des agents de la Direction du Territoire est de faire le lien entre les habitants-participants et la municipalité ou les services techniques appropriés. C'est aussi la Direction du Territoire qui est présente à presque toutes les réunions des différentes instances de l'assemblée, dans une fonction d'encadrement ou de présidence des échanges. Audrey V. est ainsi chargée de prendre des notes sur les réunions, et de publier les comptes-rendus après consultation du comité de suivi. Elle met aussi des lieux de réunion à disposition de l'assemblée, et réalise la communication numérique et physique pour les assemblées.

Les entretiens tendent à montrer que la Direction du Territoire et les participants travaillent ensemble de manière plutôt apaisée et entretiennent des bonnes relations. Pierre A. affirme ainsi compatir pour la forte charge de travail de Audrey V., dû au fait qu'elle est chargée de la participation citoyenne dans trois quartiers. Naïla B. encense elle aussi la Direction du Territoire, notamment pour le soutien qu'elle a apporté à ses projets associatifs¹. Cette appréciation semble en fait être le corollaire d'une conscience du faible pouvoir que possède les agents de la Direction du Territoire, ce qui peut même amener à une certaine sympathie

¹ Benjamin Vous avez de bon contacts avec eux?

Naïla B. Oui, on a une direction de territoire que je souhaite à tout le monde.

Benjamin C'est Béatrice M., c'est ça ?

Naïla B. Voilà, et franchement, c'est une femme extraordinaire. Et en plus, toute son équipe est à son image. Ça veut dire qu'à chaque fois qu'on a besoin de quelque chose, elle est là. C'est elle qui nous a motivé à ne pas lâcher. C'est elle qui a fait en sorte en me disant "On a besoin de vous. On sait ce que vous faites". Parce que le pire, c'est que la ville, ils nous remercient, mais maintenant... Ce qui fait qu'on est toujours dans le combat, c'est grâce à la Direction du Territoire. Quand on a une bonne Direction du Territoire, on peut faire de belles choses.

Entretien avec Naïla B.

vis-à-vis de leur influence subalterne comparée à celle de la municipalité. Claudine F. considère ainsi que Audrey V. se trouve « *entre le marteau et l'enclume* », en précisant bien que, dans cette métaphore, le marteau est la municipalité.

La neutralité apparente de la Direction du Territoire lors des débats apparaît aux yeux de Claudine F. comme un indice que Béatrice M. est « *de leur côté* »¹, ce qui illustre clairement une logique antagoniste entre les habitants et la municipalité, dans laquelle les agents techniques devraient se positionner. La Direction du Territoire semble en effet contrainte d'adopter une position d'équilibre parfois complexe au vu du climat conflictuel des assemblées. Globalement, dans un contexte tendu en raison de la forte opposition de la majorité des participants aux projets municipaux, il convient pour la Direction du Territoire de maintenir des relations cordiales avec ses principaux interlocuteurs. Celle-ci constitue en effet la seule branche de l'institution municipale à laquelle les Esplanadiens autochtones et Naïla B. accordent leur confiance.

2) Des experts urbanistes imposants leur conception : la perception d'une imposition top-down

Par comparaison, les participants sont bien plus méfiants vis-à-vis des agents de la collectivité qui sont identifiés comme des technocrates contribuant activement à la réalisation des projets municipaux. C'est notamment le cas de Lorraine D., directrice du projet Esplanade 2030, qui vient personnifier certaines des principales critiques que les participants réservent au projet². Ainsi, Pierre A. et Claudine F. dénoncent une technocratie péremptoire qui impose son projet en contradiction avec les principes de la démocratie participative. Ils citent notamment le fait que Lorraine D. utiliserait un langage trop technocratique. Cette critique est formulée plusieurs fois et elle finit ainsi même par figurer dans le compte-rendu officiel de la réunion

¹ « Il y a Béatrice M., elle essaye aussi de... Est ce qu'elle le fait sciemment ou pas? Elle a l'air plutôt de notre côté. Maintenant, il vaut mieux en assemblée avoir l'air de votre côté plutôt que... ».

Entretien avec Claudine F.

² Il faut préciser que les entretiens ont tous été menés après la présentation des projets d'Esplanade 2030 par Lorraine D. lors de l'assemblée du 28 février, qui a suscité des vives tensions et a pu contribuer à dégrader son image. Les participants s'étaient cependant déjà plaints du caractère trop technocratique de Lorraine D. lors de l'assemblée du 05 décembre.

du 5 décembre. Sa posture témoignerait aussi d'un manque de considération pour les craintes des habitants, Pierre A. disant ainsi qu'elle « *avance au bulldozer* ». Enfin, son manque d'ancrage local lui est reproché, critique qui est également formulée envers les élus locaux.

Claudine F. Elle n'est pas, si vous voulez, elle n'est pas assez impliquée vraiment dans le quartier. Et puis si vous savez, c'est pas en étant parachutée, que vous faites quelque chose. Tous ceux qui ont fait la préfecture ou la sous-préfecture vous le disent, quand ils arrivent, c'est la cata.

Lorraine D. incarne ainsi, dans l'esprit des participants hostiles aux projets en cours, la posture « d'expert technocrate » identifié par Joseph Salamon¹. Ce modèle représente un expert qui « *considère le territoire comme un objet qu'il maîtrise* », et pour lequel il propose des projets et solutions développés uniquement à partir de son expertise technique. Sa participation aux dispositifs participatifs seraient alors très minimalistes, se contentant d'une démarche d'information et d'explication. Ce dernier point rejoint la perception de la présentation des projets le 28 février. Le caractère assez professoral de l'intervention de Lorraine D., par la mise en scène d'une énumération de projets depuis une estrade à l'aide d'une présentation PowerPoint, a ainsi été considéré par les habitants comme une imposition unilatérale. Cependant, contrairement à cet idéal-type d'un expert au-dessus du politique prenant ses décisions sans consultation, l'expertise de Lorraine D., et plus généralement celle des urbanistes de la ville est associée à une exécution aveugle des directives municipales.

« Une femme assise dans les premiers rangs, vêtue d'un pull violet et âgée d'une soixantaine d'année, relance le débat: "Sur quel expertise s'appuie les élus?". Une membre de l'audience réponds ironiquement "Jeanne [Barseghian]", ce qui fait rire l'audience. Un nouvel échange sur l'expertise s'ensuit et la confusion continue de régner. »

Observation de l'assemblée du 5 décembre

Les projets que Lorraine D. expose et défend durant l'assemblée expose découle effectivement des engagements de la mairie, notamment la mise en place des rues écoles. La perception n'est donc pas, en tant que telle, une critique de la technocratie comme gouvernement des experts qui aurait pris l'ascendant sur le politique. Il s'agit plutôt d'une critique des choix de la municipalité et de la manière dont ils sont mis en œuvre, grâce à des techniciens considérés

¹ Salamon, Joseph. 2020. *Comprendre les acteurs du débat citoyen local*.

comme insuffisamment à l'écoute et avançant coute-que-coute malgré la contestation. Ce n'est donc pas tant une autonomisation qui est reproché aux « experts » que leur soumission à un projet politique.

Partie 4 – Les assemblées, un espace de conflit

Plusieurs enquêtes de terrain ont montré que les instances de démocratie participative pouvaient être des espaces dans lesquels la dimension conflictuelle était évacuée au profit de questions d'ordre techniques. Dans son étude du conseil citoyen de Romainville, Léa Billen souligne par exemple que l'institution n'a pas su inclure les opposants au projet de renouvellement urbain, et que les critiques et l'opposition se construisent ainsi en dehors du conseil. Le discours institutionnel de la municipalité strasbourgeoise indique aussi une fonction plutôt a-conflictuelle : il s'agit pour les habitants de présenter leurs projets, de faire émerger des idées, et de discuter du quartier. L'assemblée de l'Esplanade apparaît cependant plutôt comme un espace où des oppositions virulentes s'expriment, et où la conflictualité est la norme. Celle-ci tourne notamment autour des projets de la municipalité, puisque la présentation de ces projets sont parmi les objets centraux des assemblées plénières. Une étude des différents types de savoirs, et surtout des différentes manières dont les participants les mobilisent peut ainsi permettre d'appréhender les conflits.

I – La confrontation des savoirs

La démocratie participative de proximité implique la sollicitation des savoirs d'habitants, pensés comme complémentaires des savoirs politiques et techniques portés par les élus et les experts. La charte de fonctionnement des conseils de quartier strasbourgeois de 2008 mentionnait d'ailleurs explicitement qu'ils devaient être « *des lieux de reconnaissance de l'expertise d'usage des citoyens qui ne disposent pas habituellement d'espaces d'expression organisés* ». Cette expertise devait ainsi venir « *enrichir l'accompagnement des techniciens et les décisions des élus*' ». Malgré une évolution de la typologie utilisée par la municipalité, qui considère plus volontiers l'assemblée comme une structure porteuse et accompagnatrice de projets, la notion de savoirs, et notamment ceux des habitants reste au centre des interactions et des débats à l'assemblée et contribuent à asseoir les positions des acteurs. Les concepts de savoirs d'habitants ou savoirs d'usages impliquent une connaissance du territoire

¹ Charte de fonctionnement des conseils de quartier, annexé à la délibération municipale du 22 septembre 2008

et de son fonctionnement quotidien qui peut être mise à profit dans la conception de projets urbains. Joseph Salamon identifie le participant idéal à la démocratie participative locale comme étant « *l'habitant habitant* », soit un individu qui s'exprime avant tout en tant que riverain, et qui ne mobilise donc pas de savoirs professionnels ou militants particuliers. Il se reposerait ainsi uniquement sur ses savoirs propres savoirs d'usages quotidiens pour évaluer les projets. À l'Esplanade, l'usage de ces savoirs est particulièrement affirmé chez les autochtones qui peuvent se targuer de connaître le quartier depuis des décennies. Cependant, les participants aux assemblées sont rarement des « *habitants habitants* » complètement profanes, et leurs différents engagements ou qualifications professionnelles leur permettent de mobiliser d'autres savoirs qu'ils confrontent entre eux et avec ceux des élus.

A) L'expression d'une légitimité citoyenne par les savoirs d'usage face aux élus et aux agents techniques

Le dispositif des assemblées vise explicitement à mettre à profit les savoirs d'usage des habitants, et il s'agit effectivement du registre le plus souvent utilisé par les habitants pour discréditer les projets de la mairie. Se fondant sur leur expérience du quartier, les habitants mettent en avant l'inadéquation de ces projets, qui sont considérés comme ne prenant pas en compte la réalité du quartier, étant conçus par des élus et des experts extérieurs à celui-ci. L'ancienneté de résidence dans le quartier est un facteur mis en avant pour affirmer la validité de tels savoir, notamment au vu de la démographie très âgée des assemblée. Ainsi, alors que la dangerosité du trafic automobile aux abords d'une école primaire est mise en avant par la municipalité pour justifier un projet d'apaisement et de rue scolaire, Claudine F. souligne que le danger supposé ne lui a jamais provoqué d'accidents :

***Claudine F.** J'ai eu trois enfants qui ont fait leur scolarité là-dedans, trois petits enfants. Et ma foi, aucun n'a été amoché et je n'ai pas eu de problème. Ça se passait... Et alors? Il y avait un monsieur qui m'a prise à partie en me disant "Mais vous vous rendez pas compte, le jour où il y aura un accident..."*

Au-delà de ce savoir relativement élémentaire fondé sur l'expérience personnelle, la connaissance de l'usage par d'autres personnes des équipement du quartier peut être mobilisé pour s'opposer à leur transformation. Face au risque de piétonnisation de la rue de Boston qui donne accès à des parkings en bordure du parc de la citadelle, Danielle H. diagnostique ainsi

l'usage de ces parcs de stationnement à une échelle presque métropolitaine, sans d'ailleurs préciser de source.

Danielle H. Mais il n'y a pas grand-chose comme sortie. Et les parkings automobiles qui sont là-bas, vont-ils les supprimer? Ces parkings servent très largement aux gens qui viennent dans Strasbourg, qui prennent le tram après pour se rendre sur leur lieu de travail. Alors s'il les supprime...

Les savoirs d'usage ne sont pas l'apanage des habitants qui font partie du consensus autochtone. Ainsi, Christophe T. utilise également l'expérience de sa fille dans le quartier pour affirmer que la criminalité n'est pas un problème si grave. Une telle position entrant en contradiction avec celles de Claudine F. et Danielle H. qui soulignent l'insécurité, on voit bien que les savoirs d'usage sont loin d'être équivoques, et ce même dans l'espace d'un seul quartier.

Les participants, notamment les autochtones construisent en miroir d'eux-mêmes l'image d'élus dépourvus de savoirs d'usage, et donc déconnectés du quartier et incapable de formuler des projets pertinents. Cette critique se formule le plus directement en montrant que les élus ne connaissent pas certaines données géographiques de base comme la position des rues, des équipements ou des commerces. Ainsi, lors de l'assemblée du 28 février, un habitant demande des précisions sur l'interprétation d'un plan du quartier jugé illisible.

Un homme "qui vit depuis 50 ans" dans le quartier demande où se trouve le CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) sur le plan. La confusion émerge dans l'audience lorsque Schoepff pointe du doigt le mauvais endroit. S'ensuit une période de débat sur la localisation des différentes infrastructures médicales. Trois personnes sont au tableau à tenter d'identifier les lieux sur la carte, et l'audience est très agitée.

Observation de l'assemblée du 28 février

Les habitants mettent ainsi particulièrement l'accent sur le fait de résider dans le quartier, seul moyen d'être véritablement à son contact et de comprendre son fonctionnement, et donc d'envisager des projets réalistes.

*Danielle H. Nous nous sommes heurtés à certaines personnes qui étaient présentes, qui étaient... Je crois, que ça devait être une élue du quartier, qui en fait ne connaissait pas le quartier. Qui en fait ne connaissait pas le quartier parce qu'elle nous disait qu'il fallait absolument réaliser cette rue scolaire. Et alors j'ai dit, mais dans ces cas là, vous pouvez fermer toutes les rues de l'Esplanade!
[...]*

Benjamin Et ça, l'élue elle avait tenté de vous présenter le projet au comité de suivi?

Danielle H. Mais oui, elle avait tenté de dire, "vous pouvez passer par la rue de Leicester". Lorsque je lui ai demandé "Mais madame, est ce que vous le savez? Est-ce que vous savez où se trouve la rue de Leicester et comment, comment elle est fréquentée?" Elle m'a répondu "Je ne peux pas habiter partout!" Voilà quelle a été sa réponse! Alors je peux dire que... C'est quand même un peu léger.

B) Les expertises urbanistiques: anciens et nouveaux savoirs professionnels

Durant une intervention à l'assemblée du 5 décembre, Christophe T. a fait part de ses interrogations sur la légitimité de l'assemblée et ses compétences techniques car « *nous ne sommes pas urbanistes, économistes ou géographes* ». Cette remarque faisait suite à un échange assez musclé entre Audrey V. et une habitante, Arleta H. au sujet du plan de circulation du quartier. Cette dernière mettait en avant sa position d'urbaniste, et tout en soutenant l'importance de l'assemblée, émettait également des craintes sur son manque de compétences techniques. Christophe T. est en fait lui aussi professeur de géographie, et est un citoyen militant sur les questions des transports depuis plusieurs décennies. Parmi les participants actifs aux assemblées, les géographes, les urbanistes et les universitaires en général sont en effet surreprésentés. Claudine F. est elle aussi professeure de géographie, et Christophe T. décrit ainsi les participants à l'atelier mobilité :

Christophe T. Donc de ce côté-là, alors c'est pareil, comment dire, spectres d'âges, de catégories socioprofessionnelles... J'ai retrouvé deux géographes de ma génération, des universitaires. On est... il y a un entre-soi...

Benjamin Beaucoup d'urbanistes?

Christophe T. Oui mais pas seulement. Il y a un ancien président d'université qui est physicien, mais on va dire qu'on est dans un CSP+. Tout le monde a au moins un bac +3 à peu près... Donc on va dire qu'il y a une, une habitude à laisser la parole, à faire circuler, donc de ce côté-là, les choses se passent bien et avec.

Les savoirs urbanistiques sont en effet des biens précieux pour les participants aux assemblées de quartier, car ils constituent la forme de savoirs professionnels la plus directement mobilisable en permettant de comprendre le langage de l'urbanisme et les aspects techniques des projets présentés. Les professionnels de l'urbanisme sont aussi plus à même de remettre en question spontanément les diagnostics effectués par les pouvoirs publics, voire de proposer

des contre-expertises grâce à des outils spécialisés¹. Au-delà des professions uniquement liées à l'urbanisme, Christophe T. identifie également chez les autres universitaires des capacités propices à la conduite d'une telle réunion. On peut donc considérer que, au-delà des simples savoirs techniques, les savoirs-être appris dans un contexte universitaire sont considérés comme facilitant la participation active aux assemblées.

Les méthodes alternatives de collecte des données employé au sein de l'atelier mobilité, comme la déambulation où le placement par les habitants des points noirs de la circulation sur une carte rencontrent le scepticisme des « anciens » urbanistes. Claudine F, professeure de géographie à la retraite privilégie ainsi des comptages et des mesures « objectives », sans lesquelles elle considère qu'aucune proposition sérieuse ne peut être formulée.

Benjamin *Vous parlez des ateliers thématiques, vous avez participé à certains d'entre eux?*

Claudine F. *À aucun! Tout ce qu'on a proposé... Si vous voulez, parce que ça ne correspond pas à ma formation. Par exemple, ils parlent de déambulation dans le quartier pour voir comment les gens circulaient. Purée... Ils ont le SIRAC [mesure du trafic en temps réel], il y a les... les caméras. Vous voyez très bien où est le problème, notamment le problème avec les cyclistes. Vous avez beau faire...*

Danielle H. *Certaines personnes ont demandé "Avez-vous fait des comptages pour savoir combien il y avait des véhicules qui passaient par jour rue de Boston ou rue de Stuttgart?" Non, il n'y a pas de comptage. Donc on a l'impression que tout ça est un petit ballon balancé d'en haut, si l'on peut dire.*

Ainsi, les géographes-urbanistes attendent de la mairie l'utilisation de données produites selon leurs standards professionnels. De la même manière, Claudine F. admire l'aspect technique de l'œuvre architecturale de Stoskopf, typique des années 1960. Elle met ainsi en contraste l'excellence technique de l'époque avec les quartiers nouveaux qui sortent actuellement de terre à Strasbourg.

Benjamin *D'accord, et du coup-là c'est à partir de 2005 que vous vous êtes d'abord intéressés à l'engagement dans le quartier où vous avez commencé à vous intéresser aux archives.*

Claudine F. *Ah oui, Et alors là, si vous voulez, ça a été le coup de cœur. Une qualité de travail de l'urbanisme de Stoskopf... On le critique, mais écoutez. Une merveille! Il y avait pas d'informatique à l'époque. Tout papier crayon, des*

¹ Nez, Héloïse. 2011. « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris ». *Sociologie* 2(4): 387-404.

décimales, deux après la virgule. On les a vues construire certains bâtiments. Le béton était fait sur place, calibré et tout. Et si vous voulez les dosages de béton qui ont été utilisés, vous les avez aux archives... Allez voir les quartiers des Deux-Rives. Je ne sais pas si vous trouvez la même chose. Voilà.

Il semble ainsi que la valorisation des savoirs urbanistiques classiques permette de disqualifier les nouveaux modèles urbains, à la fois dans leur application à la construction de nouveaux quartiers et dans les réaménagements qui sont prévus sur l'espace public de l'Esplanade. Claudine F. dévalorise ainsi l'expertise actuelle des techniciens de la mairie, qu'elle considère comme manquant de fondements concrets comme les mesures du trafic.

II – Un théâtre d'affrontement entre différentes conceptions urbaines

Les thèmes abordés lors des assemblées de quartier sont en très grande majorité ceux de l'urbanisme. La présentation ou l'évocation des projets de la municipalité est ainsi une source de tension et de conflits lors des assemblées, et mène souvent à des invectives ou des interruptions. L'assemblée de quartier est par définition un lieu de débat sur le cadre de vie, car son échelle très locale lui permet principalement d'aborder des sujets liés à ce thème. Les participants mobilisent ainsi des arguments fondés aussi bien sur des savoirs d'usages que sur leur expérience professionnelle ou associative dans le quartier, ou bien pour défendre une conception particulière de la ville. Les assemblées de quartier de l'Esplanade visent principalement à accompagner le projet Esplanade 2030, qui a pour objectif de réduire la place de la voiture. Cela se heurte à une opposition farouche des certains habitants, notamment les plus âgés. La position de Naïla B. dans ces débats urbains tranche une nouvelle fois avec le reste des participants : elle considère que le principal vecteur d'amélioration des conditions de vie doit être la politique social, et que les questions d'urbanisme sont secondaires.

A) Défendre l'Esplanade : un « cénacle » d'habitants impliqués pour la préservation de leur quartier à travers le maintien de la place de la voiture

L'un des sujets les plus générateur de tensions aux assemblées de quartier est la place de la voiture. Le quartier Esplanade, construit à l'époque du « tout automobile », laisse une large

place à ce mode de transports en termes de voiries et d'espaces de stationnement. Pour les habitants anciennement installés, la voiture est ainsi un mode de transport privilégié. Cet usage concerne les déplacements à longue distance, comme lorsque Pierre A. devait effectuer des déplacements professionnels dans d'autres villes alsaciennes. Mais la voiture est également prisée pour des déplacements au sein de l'agglomération, comme Claudine F. qui précise l'utiliser pour aller voir sa fille résidant à la Robertsau, car le trajet dure ainsi une quinzaine de minutes contre 45 minutes en bus et tramway. Christophe T. évoque quant à lui, avec une certaine surprise voire indignation, ses voisins qui se sont rendus à une réunion publique au centre administratif de l'Eurométropole en voiture. Ces comportements peuvent être étudiés sous le prisme de la « *routine automobile* », soit une habitude de transport stable dans le temps qui apporte une certaine commodité à ceux qui la pratique. La modification de telles routines au niveau individuel est généralement le résultat d'une contrainte suffisamment fortes et répétée, qui vient rendre la routine telle qu'elle existait jusque-là impraticable¹. Ce cas de figure s'applique notamment à Claudine F., qui se rends désormais au centre-ville en bus ou en tramway car elle ne s'est pas adaptée aux nouvelles règles, selon elle complexes, qui régissent l'accès aux parkings souterrains. La voiture est ainsi au centre des déplacements des participants autochtones. En plus de l'aspect pratique, on peut supposer que cette sacralisation de l'automobile dans le quartier rejoint la vision très positive du plan urbain initial de l'Esplanade, qui laissait une large place à ce mode de transport. Réduire la place de la voiture est ainsi perçu comme une atteinte au projet harmonieux de Stoskopf, élaboré à une époque où l'expertise technique urbaine était de qualité.

Pour la municipalité écologiste qui promeut une « révolution des mobilités », la réduction de l'automobile est pourtant un objectif central. Dans le quartier Esplanade, elle porte ainsi le projet de piétonniser les sections des rues de Boston et de Stuttgart adjacentes au parc de la Citadelle. La confrontation lors des assemblées est donc frontale. Ainsi, le 28 février, lorsque Lorraine D. mentionne l'installation possible de dispositifs visant à réduire la vitesse de

¹ Meissonnier, Joël, et Cyprien Richer. 2020. « Les routines automobiles à l'épreuve des perturbations. Comprendre les résistances au changement à partir de récits d'usagers dans la métropole lilloise ». *Flux* 119-120(1-2): 25-40.

circulation comme un exemple concret d'apaisement d'une rue, un véritable brouhaha s'installe dans la salle. Les autochtones ont des mots très durs pour à l'égard de la politique de la mairie. Claudine F. est la plus virulente : elle n'hésite pas à qualifier la mairie de « *talibans de l'écologie* », terme qu'une de ses connaissances a utilisé, et parle de « *terrorisme contre les voitures* ». Sans utiliser de telles hyperboles, Pierre A. affirme avoir l'impression que la municipalité est mue par une volonté aveugle de fermer des rues : « *On va retirer la route, on va mettre la rue piétonne ou rue école parce que là aussi. A croire que pour certains élus, c'est un tableau de chasse [...]* ». Les autochtones sont donc largement insensibles aux discours qui remettent en cause la place la voiture en ville, et ils peinent à voir dans les projets de la municipalité des motivations autres qu'une volonté obstinée de rendre la ville impraticable aux automobilistes. Une telle perception du projet municipal contribue logiquement à rendre les débats plus conflictuels. Lors de la réunion publique du 16 mars, le membre de l'atelier mobilité qui a pris la parole n'hésite ainsi pas à dire que le projet de transformation d'un tronçon de la rue de Stuttgart en rue scolaire résulte d'une « *volonté [municipale] de nuire aux strasbourgeois* », ne concevant apparemment pas d'autre motivations possible de réduire la place de la voiture.

B) Le projet municipal "vert" soutenu par une fraction éduquée et progressiste

Bien éloigné de ces craintes, Christophe T. est quant à lui largement favorable aux piétonnisations et déclare militer depuis 25 pour la réduction de la place de la voiture. Il ne possède plus de véhicule depuis 2000 et se déplace principalement à vélo ou en tramway. Tout en étant admiratif des qualité du quartier et de son architecture, il reconnaît qu'il a été conçu à une époque différente et qu'il doit évoluer. Christophe T. est cependant minoritaire au sein de l'assemblée, à la fois lors des réunions plénières et des ateliers. Ce soutien affiché aux projets de la municipalité le conduit à distinguer deux dimensions dans la conduite de projet : les « *grandes lignes* » directrices et la matérialité, c'est-à-dire les points plus techniques et les réalisations concrètes qui permettent de tendre vers cet objectif.

Christophe T. Je pense que... [il hésite] je pense que la présentation qui a été faite, il y a deux niveaux et qu'on a mélangé deux choses qui, à mon avis, en une soirée, c'est trop. Il y a les objectifs: pourquoi on fait ça? Les grandes lignes.

Benjamin Les grandes lignes du principe de l'assemblée de quartier, ou celle du projet Esplanade 2030?

Christophe T. *Non non, les grands lignes du projet. Voilà les grandes lignes, pourquoi on fait ça? Vers quel type de ville on se dirige? Quels sont les principes directeurs en ce sens? Je trouve que le discours qui a été vraiment intéressant, c'est celui du premier adjoint qui a rappelé ça.*

Sur ce premier point, il considère que la prise de décision revient à la municipalité en vertu de son élection au suffrage universel. Son discours témoigne ainsi d'une certaine dévalorisation de la place que devrait prendre l'assemblée de quartier dans la prise de décisions. Une telle position peut sembler surprenante de la part d'un militant associatif engagé, qui participe largement aux réunions publiques, valorise l'horizontalité dans ses autres projets, et possède une grande expérience en matière de participation. Christophe T. n'hésite alors pas à remettre en cause la légitimité de l'assemblée, notamment en raison de la surreprésentation de participants très âgés, les plus réfractaires à la réduction de la place de la voiture. Il ironise ainsi sur le fait qu'à 62 ans « [Les assemblées sont] un endroit où j'aime bien aller parce que je me sens jeune! ». Selon Christophe T., l'opposition à toute modification du plan de circulation originel du quartier traduit l'attachement des participants à un ancien modèle urbain : « Après, je pense que c'est aussi révélateur d'un monde qui est celui des années 60, 70, où la voiture a été l'élément central, y compris de l'organisation de l'espace public ».

Tandis que Christophe T. défend ouvertement un projet de ville dans lequel la place de la voiture est réduite, il utilise son expérience dans les réunions publiques urbaines pour considérer que les oppositions au projet ne vont pas dans le sens de l'histoire, et qu'elles ne dureront de toute façon pas longtemps.

Christophe T. *Voilà, et bien à la réunion au palais des fêtes, bien un tiers de la moitié des interventions, c'était "où est ce que je passe avec ma voiture?" Mais je me souviens des tas de réunions sur le tram Boulevard de la Victoire, même chose: "mais je ne vais plus pouvoir passer avec ma voiture." Donc ça, c'est vraiment quelque chose de récurrent. Plusieurs remarques à ce propos de mon point de vue. La première, c'est que quand on en reparle 2 à 3 ans après, les choses se sont lissées. Je me souviens un peu, je suis un vieux strasbourgeois, de la fermeture de la ville au début des années 90, quand la municipalité Trautmann a démarré son projet de tram. C'était la panique complète: "Je ne pourrais plus traverser la ville en voiture". Aujourd'hui, plus personne ne trouve que ça pose problème. [...] Je pense qu'il y a une difficulté à se projeter dans une forme nouvelle, dans un fonctionnement nouveau.*

Le recul historique sur la transformation de l'espace public, qui résulte de savoirs urbanistiques mais également de savoirs militants lui permet ainsi de relativiser les opposition à un tel projet, considérées comme inévitables mais passagères.

C) Naila B. : la ville à travers le lien social

Le bilan des anciens conseils de quartier avait montré leur focalisation sur les « questions de ville », c'est-à-dire la gestion urbaine quotidienne, les projets d'aménagement, et les transports, qui représentaient près de 80% des sujets de discussion¹. Cette situation se retrouve également dans le nouveau format de l'assemblée de quartier, ce qui est accentué par l'implication du dispositif dans le projet Esplanade 2030 qui a des visées principalement urbanistiques. Lors deux assemblées du 5 décembre et du 28 février, l'orientation des discussions est ainsi vertement dénoncée par Naila B., dans une critique doublement adressée aux élus et aux participants. Le 28 février elle intervient de cette manière :

Le premier adjoint lance ensuite le temps de discussion. Naila B., qui se tiens debout vers le fond de la salle, prends la parole : "Où est le social, vous êtes une liste de gauche, ça devrait être votre priorité!". Un homme s'exclame "Et la droite elle ne fait pas de social?". Naila B. continue, critique le fait que les plans ne s'occupent que de l'avenue de Gaulle, et déclare "on en a marre de vivre avec les rats, dans l'insécurité". Quelques personnes applaudissent.

Observation de l'assemblée du 28 février

Cette intervention témoigne d'une interpellation des élus courante dans le format des assemblées, mais elle est assez singulière car elle remet en question le sujet même des discussions, et vise implicitement le reste des participants de l'assemblée. Lors des entretiens, Naila B. critique ainsi la non-représentativité du mini-public, où elle considère que seuls les habitants de l'Avenue Charles de Gaulle sont présents. Ainsi, bien que Naila B. considère que l'assemblée n'est pas vraiment écoutée par la municipalité, elle les utilise pour mettre à l'agenda les problématiques spécifiques du quartier HLM devant une audience dont les membres principalement issue des autres espaces du quartier. La focalisation sur l'urbanisme lui paraît en effet dérisoire au regard de la pauvreté existante dans le quartier, qu'elle illustre par une série d'exemple sur la difficulté d'accès au logement.

¹ Bilan d'activité et de fonctionnement 2019 des conseils de quartier, Eurométropole de Strasbourg

Naïla B. Comment une femme elle peut être à la rue, dans le pays des droits de l'homme? Qu'on se retrouve dans un pays du Tiers-Monde, mais comment tu peux faire passer la question de l'énergie avant une personne qui dort par terre?

Sa vision de la politique urbaine met donc au second-plan les questions d'urbanisme, appelant plutôt à lutter urgemment contre la pauvreté. Ce faisant, elle exprime également un certain scepticisme envers les projets de piétonnisation portés par la mairie, car ils constituent toujours une vision centrée sur l'urbanisme et lui semblent accessoires. Lorsqu'elle s'exprime au sujet des transports, elle aborde également cette question sous l'angle des foyers les plus défavorisés. Ainsi, elle s'oppose aux projets de réduction de la place de la voiture non pas pour défendre sa place en ville, mais plutôt car elle considère de telles mesures inacceptables alors que les prix des transports en commun augmentent. Globalement, les assemblées lui apparaissent cependant « *utiles pour donner son point de vue* », ce qui explique sa démarche d'intervention, mais elle ne croit pas qu'elles aient véritablement la capacité d'entraîner un changement dans le quartier.

Partie IV – Les difficultés de l’appropriation citoyenne

En 2013, tirant le bilan des 10 ans de la mise en œuvre de la loi Vaillant, Jean-Marie Pontier mettait en avant trois facteurs pouvant expliquer la désaffection apparente des citoyens envers les conseils de quartier, ou du moins une fréquentation décevante. Tout d’abord, la méfiance des habitants envers les élus locaux, qui se serait étendue à des dispositifs dont l’organisation reste fixée par la municipalité. Les citoyens auraient ainsi le sentiment que les conseils sont conçus uniquement pour mettre en valeur l’action municipale, et ne constitue pas des vrais espaces de dialogue. Le deuxième facteur serait leur caractère purement consultatif qui contribuerait à un sentiment d’inutilité. Enfin, la présence d’associations locales pourrait de diverses manières détourner les citoyens. Ceux-ci pourraient soit considérer que les associations doivent être les principales participantes au conseil, soit soutenir que l’action locale et la concertation doivent passer par ces associations plutôt que par des instances participatives supplémentaires¹. Aucun de ces trois facteurs de désaffection ne semble complètement exclus dans le quartier Esplanade, et certains sont d’ailleurs globalement partagés par les différents acteurs malgré leurs conceptions très différentes des projets à mettre en œuvre et des assemblées.

I – Un mini-public âgé et excluant symboliquement la jeunesse

Comme le souligne Marion Carrel, les dispositifs participatifs du monde entier font souvent face à une sous-représentation des groupes dominés que constituent notamment les précaires, les jeunes, et les populations d’origine immigrées. Cette observation se retrouve aussi bien dans les budgets participatifs au Brésil que dans les expériences européennes². La municipalité de Strasbourg est également consciente de ce fait qui marque les conseils de quartier Strasbourgeois depuis leur création. Le bilan des conseils, réalisé en 2019, indique

¹ Guglielmi, Gilles J., et Julien Martin. 2013. *La démocratie de proximité : bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*.

² Carrel, Marion (1975-). 2015. *Faire participer les habitants ? : citoyenneté et pouvoir d’agir dans les quartiers populaires*.

ainsi que « *L'âge moyen des 10 conseils de quartier est de 57 ans. Ils sont constitués en majorité de personnes retraitées ou en demande d'emploi, de personnes actives en proportions variables mais d'encore très peu de jeunes. En effet, 6 conseils n'ont aucun membre en dessous de 35 ans.* ».

À l'époque, cette situation se produisait malgré le tirage au sort et la représentation d'acteurs du monde socio-économique. Dans le nouveau dispositif, la création des ateliers thématiques sur un sujet ciblé est censée favoriser l'élargissement de la participation, notamment en amenant un public moins intéressé par la problématique du quartier dans son ensemble, que traitent l'assemblée et le comité². Sans disposer de données sur l'âge des participants aux différents ateliers, on constate que le comité et les assemblées plénières mobilisent surtout des personnes âgées. Dans cette dernière instance, on observe d'ailleurs une forme de double sous-représentation, puisque les personnes âgées sont à la fois plus représentées dans l'audience, mais elles prennent également plus souvent la parole.

Pour les Esplanadiens autochtones, cette question n'est pas identifiée comme un problème en tant que telle. Ainsi, Pierre A. et Claudine F. déplorent tous les deux une « faible participation » sans spécifier si des groupes en particulier seraient concernés, leur construction du problème reposant uniquement sur le faible nombre total de participants.

Pierre A. considère que cet état de fait est le résultat d'une communication insuffisante.

« [Pierre A.] explique également le besoin de susciter plus de participation aux ateliers, notamment grâce à une communication plus efficace. Se déclarant appartenir à "la vieille génération", il m'apostrophe, "et vous la jeunesse, comment vous voulez faire?". Un peu gêné d'être dérangé de ma posture d'observateur, je souris sans répondre. Audrey V. et Béatrice M. me regardent en souriant. Pierre A. distribue ensuite la parole pour demander des suggestions générales pour le quartier. »

Observation du 5 décembre

Ainsi, si Pierre A. en appelle à « la jeunesse » pendant l'assemblée du 5 janvier, c'est pour demander des conseils sur l'utilisation des techniques de communication numérique qui permettraient de toucher plus de monde, et pas spécifiquement pour mobiliser plus de jeunes. Le constat de Claudine F. se fonde également sur l'idée d'un désengagement général qui traduirait une forme d'individualisme, sans mention des catégories particulières.

¹ Bilan d'activité et de fonctionnement 2019 des conseils de quartier, Eurométropole de Strasbourg

² Entretien avec les élus

Claudine F. Bah, c'est à dire que quand je suis rentré dans ce comité de suivi, j'étais assez ébahi de voir aussi peu de personnes pour le quartier. Je ne sais plus, mais Pierre A. me dit qu'on est 13 000 ou 15 000, je ne sais pas. Maintenant, est ce que c'est aussi un phénomène sociologique, où chacun penserait à ses propres intérêts? Je ne sais pas.

L'absence de représentativité démographique n'est donc pas perçue comme un problème par ces participants. On peut supposer que cet état de fait saute moins aux yeux d'une population qui retrouve dans les assemblées des gens de sa génération ou même de son cercle de sociabilité, et qui partagent ses opinions sur les projets urbains,

Cette surreprésentation des personnes âgées contribue cependant dans les discours qui sont tenus aux assemblées à une exclusion symbolique des étudiants qui sont de diverses manières considérés comme n'étant pas des « vrais habitants » du quartier. La proposition d'un atelier « lien avec les étudiants » illustre ainsi comment ce groupe est perçu comme une population distincte n'appartenant pas au quartier, et une source de nuisance (notamment sonores) avec laquelle un contact doit être établi pour régler le problème. De la même manière, lors de l'assemblée du 28 février, Pierre A. énumère séparément le chiffre de la population du quartier et les « 3000 étudiants » qui y habitent. Cette exclusion se transforme parfois en une véritable hostilité :

S'adressant à l'assemblée, [Pierre A.] déclare "nous avons la chance d'avoir un beau quartier, bien aéré et bien distribué" grâce à la "vision de Stoskopf". Il souligne aussi les grands appartements familiaux de l'époque, qui ont aujourd'hui tendance à être transformés en collocation étudiantes. Une membre de l'assemblée s'exclame qu'il s'agit d'un "gros problème", et une autre femme intervient pour confirmer que cela "mine le quartier".

Observation de l'assemblée du 5 décembre

Lors de l'assemblée du 28 où le public est en grande majorité âgée, une poignée de jeunes en âge d'être étudiant sont présents vers les derniers rangs mais ils ne prennent jamais la parole. Lors de l'assemblée du 5 décembre, seule une jeune femme est présente avec sa mère, mais elles quittent toutes deux la réunion après moins d'une heure. Ainsi, aucune contradiction n'est apportée à ce traitement des étudiants, car ils sont soit inaudibles soit carrément absents des assemblées. Cette exclusion symbolique touche également les autres « jeunes », terme qui est plutôt utilisé par les autochtones pour désigner les jeunes identifiés comme des délinquants, en tant que vendeurs ou consommateurs de drogue. Les lycéens sont également

identifiés comme une source de bruit où de chahut, dont les déplacements depuis et vers les lycées engorge les trottoirs. Les usages de ces différentes populations n'émergent quasiment jamais comme des sujets devant être pris en compte lors des assemblées.

La participation à l'assemblée de quartier reproduit donc les écueils observés dans certains conseils citoyens de QPV qui incluent des territoires mixtes socialement. Gérard Léval constate ainsi que ce sont avant tout les populations les mieux dotées culturellement qui s'engagent, tandis que la fraction plus démunie où en difficulté reste éloignée de la participation¹. Sans être un quartier prioritaire, l'Esplanade affiche également une diversité socio-démographique mais les parties les plus défavorisées semblent rester en marge de l'assemblée, à l'exception notable de Naïla B.

II - Un dispositif purement municipal parfois mal adapté à la transmission des revendications diversifiées

Si les assemblées sont techniquement ouvertes à tous les acteurs institutionnels, les seuls qui y participent ponctuellement sont les élus municipaux ou les agents de l'urbanisme à l'invitation du comité, et les élus d'opposition qui siègent dans l'audience. À la fois institutionnellement et concrètement, la seule institution avec laquelle l'assemblée a un contact direct est la municipalité. Cela peut se révéler être une source de blocage des débats et de frustration des participants lorsque des problématiques relevant d'autres institutions sont abordées à l'assemblée.

A) Un bailleur social absent du dispositif participatif

Par exemple, pour les habitants du quartier HLM, l'absence complète d'Ophéa dans les dispositifs participatifs pose question. Le bailleur social est pourtant, pour les habitants du quartier HLM, un interlocuteur de premier plan pour les questions de logement, de cadre de

¹ Léval, Gérard. 2019. *De l'intérieur d'un conseil citoyen*.

vie, et d'action sociale. C'est ainsi Ophéa qui avait temporairement mis à la disposition de Naïla B. un local pour organiser du soutien scolaire et divers activités sociales. La problématique de la présence de rats dans le quartier est emblématique de la critique du cadre de vie dégradé formulé par Naïla B. En l'absence de représentant du bailleur, tenu pour responsable du problème, la mention des conditions de vie aux assemblées de quartier semble plus destinée à frapper l'esprit de l'assemblée afin d'engager une dynamique plus inclusive du quartier HLM, que constituer un véritable appel à une intervention en faveur du cadre de vie de la cité.

B) La place d'Islande et les difficultés à se saisir de l'échelon étatique

La difficile articulation avec un échelon autre que la municipalité est également particulièrement révélée par l'atelier Place d'Islande. Un atelier thématique inter-quartier s'était formé, car la place est administrativement située dans le quartier des XV bien qu'elle jouxte l'Esplanade. L'atelier a mené pendant plusieurs mois une réflexion sur l'aménagement de ce terrain actuellement vide, avant d'apprendre qu'il était la propriété de l'état. Les participants étaient au courant du projet de résidence CROUS, mais ils n'avaient pas été informés des leviers très faibles dont disposait la commune sur ce terrain en raison de son statut. Ce dysfonctionnement important témoigne des « dérives » qui peuvent se produire en l'absence d'encadrement technique, car un facteur légal crucial n'a pas été porté à la connaissance des participants pendant plusieurs semaines.

III - Une impression généralisée de ne pas être écoutée

La critique la plus souvent émise par les enquêtés, et qui structure parfois leur participation à l'assemblée est celle du manque d'écoute de la municipalité, qui rendrait l'assemblée largement cosmétique. Ainsi, Claudine F. va jusqu'à dire qu'elle s'engage uniquement « *pour voir comment on va nous manipuler* ». Cette perception du rôle de l'assemblée dans le système institutionnel municipal se retrouve également chez Pierre A., qui s'investit pourtant beaucoup dans l'assemblée et est le leader du comité de suivi.

***Benjamin** Parce que vous du coup, ce vocable de "voie apaisée" et les projets de la municipalité, ça vous convainc pas vraiment?*

***Pierre A.** Non, parce que pour moi... Pour moi, c'est pas une analyse, c'est trop rapide, c'est trop rapide comme manière de gérer les choses. Moi, j'avoue que je suis peut-être trop naïf là-dessus et mon fils me le reproche, il me dit, mais tu te rends, qu'est-ce que tu t'imagines. S'il monte des projets comme ça avec des consultants extérieurs, avec des cabinets d'audit, tu crois qu'ils vont aller se perdre leur temps avec des clampins comme toi qui viennent, qui leur chatouille les oreilles de temps en temps. Ils sont obligés de faire des dossiers, et bah ils y vont gaiement, ça se gère en cabinet, ça se gère dans des groupes, mais pas des groupes, pas des groupes d'habitants.*

Les participants ont ainsi le sentiment que l'assemblée a un impact très marginal. Dans la complexité du processus de construction des politiques urbaines, l'assemblée est ainsi considérée comme impuissante car la municipalité n'est pas à l'écoute. Les participants n'ont ainsi globalement pas confiance dans la municipalité pour réellement prendre en compte les arguments mis en avant par les participants. Or, alors que les assemblées conservent un pouvoir uniquement consultatif, la confiance semble pourtant devoir être un élément capital de la réussite du processus participatif. Les élus interrogés sont conscients de cette absence de confiance qui disqualifie le processus aux yeux de certains. C. Zielinski considère que la faute revient en bonne partie au gouvernement national qui aurait ignoré ses promesses de suivre les mesures proposées par la convention citoyenne sur le climat. La confiance dans les institutions se réclamant de la démocratie participative à tous les niveaux aurait donc été écorné. Si l'impact de l'épisode de la convention citoyenne sur le climat sur l'opinion public reste à vérifier, plusieurs enquêtés font effectivement le lien entre les politiques nationales et municipales. C'est par exemple le cas de Claudine F., qui fait trois fois une association entre le comportement de la municipalité et celui du Président de la République pendant l'entretien, par exemple en ces termes :

***Benjamin** D'accord. Donc c'est assez récent, votre engagement [dans l'assemblée].*

***Claudine F.** Oui mon engagement... Si vous voulez, comme je vous l'ai dit, c'est mon côté un peu chat de gouttière. Je voudrais comprendre comment on nous manipule. C'est ça le fond de mon problème, parce que j'ai l'impression comme c'est chez Macron. Vous savez, ça dégringole du haut, on ne sait pas d'où ça vient, mais ça vient bien. Et ça colle pas, parce que j'entends les gens rouspéter partout et quand même, et là les politiques de ce côté-là sont dans le vrai. Vous allez sur le marché et vous avez les opinions.*

Le manque de confiance semble ainsi dominer. Une raison prosaïque à cette méfiance est la couleur politique actuelle de la majorité. En effet, la majorité écologiste est globalement accusée de mener une politique anti-voiture radicale avec laquelle il est impossible de

négociier. Si certains paramètres de l'assemblée, comme une directrice de projet jugée trop technocratique, une confusion sur les projets qui constituent matière à concertation où une hostilité aux transformations urbaines portées par les écologistes peuvent renforcer cette situation, la perte de confiance dans le monde politique à l'échelle nationale contribue significativement à cette relation de défiance.

IV - Une autonomie encore relative

Si la contestation des projets de la municipalité, y compris la plus dure se déploie assez librement pendant les assemblées, un épisode en particulier vient témoigner d'une limite accordée à l'autonomie de l'assemblée. Lorsque des habitants demandent la création d'un atelier portant sur le centre commercial, leur demande est rejetée *a priori*.

Cette situation peut s'expliquer à la fois par une relative confusion des espaces public et privés induite par l'architecture du centre commercial, mais aussi par la réticence de la municipalité à voir un nouvel acteur s'ajouter aux négociations complexes entourant sa rénovation. En effet, bien qu'il s'agisse d'une copropriété privée, les projets qui l'entourent sont largement discutés aux assemblées. Le centre est en effet assez dégradé et souffre d'une mauvaise image, Pierre A. n'hésitant pas lors d'une assemblée à dire qu'il « *se barre en couilles depuis des années* »¹. Les négociations apparaissent effectivement bloquées car les copropriétaires et les locataires du centre n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une rénovation qui serait couteuse et complexe techniquement. Face à cette situation, la municipalité a acté la création d'un périmètre de prise en considération couvrant tout le centre, et a établi une zone de préemption sur l'un des locaux du centre abandonné depuis plusieurs années. La question du centre commercial devient donc un enjeu public dont se saisit la municipalité. Pour les habitants, et plus particulièrement les autochtones, le centre commercial est une problématique importante car son délabrement actuel contraste avec sa vitalité passée. L'irruption de la municipalité dans sa rénovation et la présentation du projet aux assemblées semble légitimer les citoyens à s'emparer du sujet. Des habitants ont ainsi formulé une

¹ Observation de l'assemblée du 5 décembre

demande de création d'un atelier de quartier sur le centre commercial, mais cette demande a été refusée par la Direction du Territoire et de la municipalité. C. Zielinski évoque deux raisons à ce refus : d'abord, l'impossibilité pour les ateliers de contester un projet déjà entamé dans lequel la municipalité a investi, et le fait que le centre commercial soit une entité privée dont il faut respecter les colocataires. Dans cette situation assez tendue et complexifiée par les très nombreux copropriétaires du centre commercial, la mairie refuse ainsi que l'assemblée de quartier s'immisce dans la situation. Cette décision se fonde effectivement sur des conditions qui guident la création des ateliers dans la délibération qui les instaure, mais elle peut apparaître en contradiction avec l'esprit d'une gouvernance citoyenne autonome dans laquelle les citoyens sont invités à se saisir des problématiques du quartier. Claudine F. regrette vivement ce refus :

***Claudine F.** Il y avait à peu près 70 personnes. Et alors là, du coup, il y a des vocations qui sont arrivées. Et puis alors, il y a une C. Zielinski là, parce que Audrey V. m'a mis le message sur mon mail. On ne peut pas faire d'équipe qui va travailler sur le centre commercial parce que c'est une copropriété, donc ça pose des problèmes juridiques. Moi, je ne vois pas où? Vous pouvez étudier ça et dire que bon, ben il y a des copropriétés légalement, c'est comme ça. Non! Elle a décidé que ce truc-là ne marche pas.*

On peut également noter que, pour l'instant, le budget de fonctionnement du comité de suivi n'a pas été exploité. Alors même qu'il devrait par exemple servir à financer la communication des assemblées, celle-ci reste prise en charge par la Direction du Territoire, malgré presque un an d'existence du comité.

Conclusion :

Les assemblées de quartier strasbourgeoises présentent la particularité d'être peu institutionnalisées, à la fois à cause de leur création encore récente mais aussi de leur format peu cadré dans lequel les participants sont particulièrement libres d'exprimer leurs revendications. Elles sont ainsi bien éloignées des conseils constitués par collègues et tirage au sort qui sont plus communs dans le cadre de la loi Vaillant. À l'Esplanade, on peut repérer plusieurs effets provoqués par la configuration particulière du quartier et ce format d'assemblées. La surreprésentation des personnes âgées et déjà impliquées dans leur quartier est particulièrement forte. Là où l'ancien système de tirage au sort parmi la population du quartier pouvait permettre d'espérer recruter des personnes éloignées de la participation citoyenne, l'assemblée actuelle et *a fortiori* le comité semblent maintenant s'adresser à un public déjà habitué de ce genre d'institutions. La qualité des débats au sein de l'assemblée est également bien éloignée de l'idéal délibératif, tournant souvent à la confrontation, et il semble peu envisageable que les participants les plus hostiles à la réduction de la place de la voiture soient amenés à accepter les projets de la municipalité. Imaginant le rôle que pourraient prendre les conseils de quartier si leurs prérogatives s'étendaient au-delà d'une fonction purement consultative, Bertrand Faure écrit que « *L'expérience [montre] sans doute que le pouvoir du quartier est un pouvoir conservateur servant à des minorités dynamiques pour empiéter sur les droits de la majorité silencieuse représentée au conseil Municipal*¹ ». La présence d'un « conservatisme » vis-à-vis du peuplement du quartier et des mobilités est effectivement particulièrement prégnant à l'Esplanade. Sans remettre en cause la pertinence de tous les arguments avancés par les opposants à la municipalité, les réactions particulièrement fortes voire hyperboliques suscitées par un projet de rue école ne semblent pas permettre d'envisager une la formation d'un quelconque consensus. La « sur-participation » par un groupe spécifique de citoyens transforme la logique même du débat au sein des assemblées. Alors que l'objectif affiché est d'être un lieu de discussion entre les citoyens, le format du débat

¹ Guglielmi, Gilles J., et Julien Martin. 2013. *La démocratie de proximité : bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*.

vient à opposer les participants avec les agents institutionnels, notamment les élus de la majorité et les urbanismes. L'expérience concrète des assemblées n'est ainsi souvent pas très éloignée de celle des réunions publiques d'information. J'ai d'ailleurs pu constater des interventions et une ambiance très similaire entre les deux assemblées plénières et la réunion publique du 16 mars, montrant les difficultés pour la démocratie participative de se démarquer de ce format, et donc de proposer une réelle co-construction.

L'assemblée de l'Esplanade illustre en fait la tension fondamentale des conseils de quartier tel que les prévoit la loi. Il s'agit en effet d'instances dans lesquelles les habitants sont invités à s'exprimer sur les projets de leur quartier, et que la communication municipale présente comme des espaces donnant un véritable pouvoir aux citoyens, la mairie de Strasbourg allant même jusqu'à parler de « gouvernance citoyenne ». Mais cette attente d'une capacité décisionnaire des habitants se heurte à un pouvoir municipal bien mieux organisé et puissant dans tous les sens du terme : il dispose d'une expertise technique, peut afficher une position unique face à des citoyens souvent divisés, et dispose surtout d'une légitimité bien plus forte assise par le suffrage universel. La possibilité même d'une co-construction est contrariée par la trop grande divergence des positions entre celles de l'audience et de la municipalité qui empêche d'envisager des concessions, d'autant plus que cette dernière peut parfaitement ignorer les protestations d'une assemblée qui reste consultative. De la même manière, la promotion des assemblée comme un lieu où émergent des initiatives citoyennes ignore que des projets urbains véritablement structurants ne peuvent que difficilement se concrétiser sans le soutien de la mairie. À l'Esplanade, l'assemblée fait donc face à un double blocage : trop faiblement institutionnalisée et principalement placée dans une posture d'opposition, elle ne formule pas de projet pour le quartier et se contente d'une défense du statu quo. Mais dans le même temps, l'assemblée est incapable de s'opposer à des projets même lorsque l'audience affiche fermement son opposition majoritaire, en raison de son statut purement consultatif et de la faible légitimité qu'entraîne son absence de représentativité. Cet état de fait génère une frustration certaine chez les participants, qui perçoivent ainsi leur participation comme un leurre et un alibi pour les projets de la municipalité.

La situation de l'assemblée à l'Esplanade pose ainsi la question de la possibilité pour la démocratie de proximité de se saisir d'enjeux plus large par leurs dimensions temporelles et géographiques, comme le changement climatique. L'évocation du phénomène, qui est plusieurs fois mis en avant par les élus pour justifier la réduction de la place de la voiture et le projet de rue scolaire, provoque dans l'audience de la réunion publique du 16 mai de nombreux réactions de moqueries, et les participants les plus audibles semblent rejeter la prise en compte de cet enjeu voire son existence même. Il semble ainsi qu'en l'état, à l'Esplanade, les projets municipaux visant la prise en compte des enjeux écologiques et l'adaptation des villes au changement climatique devront se faire contre l'assemblée de quartier et ses participants.

Bibliographie :

- Backouche, Isabelle, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot, et Vincent Veschambre, éd. 2016. Dimension spatiale des inégalités *Dimension spatiale des inégalités*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Yves Sintomer, éd. 2011. *La démocratie participative: histoire et généalogie*. Paris: La Découverte.
- Berger, Mathieu. 2011. « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe dans deux organisations civiques en Californie ».
- Bertheleu, Hélène, et Catherine Neveu. 2005. « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de “débat public” à Tours ». *Espaces et sociétés* 123(4): 37-51.
- Bischoff, Georges (1950-). 2010. *L'université de Strasbourg : cinq siècles d'enseignement et de recherche*.
- Blondiaux, Loïc, et Jean-Michel Fourniau. 2011. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? » *Participations* 1(1): 8-35.
- Blondiaux, Loïc, et Yves Sintomer. 2009. « L'impératif délibératif ». *Rue Descartes* 63(1): 28-38.
- Bolle, Gauthier. 2014. « Un acteur de la scène professionnelle des Trente Glorieuses, de la Reconstruction aux grands ensembles : l'architecte alsacien Charles Stoskopf (1907-2004) ».
- Breton, Philippe, et Célia Gissinger. 2009. « Les conseils de quartier, un révélateur des difficultés d'émergence du nouveau « pouvoir consultatif » ». *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle* (35): 124-35.
- Carrel, Marion, et Suzanne Rosenberg. 2011. « Injonction de mixité sociale et écueils de l'action collective des délogés. Comparaison entre les années 1970 et 2000 ». *Géographie, économie, société* 13(2): 119-34.
- Carrel, Marion, et Julien Talpin. 2012. « Cachez ce politique que je ne saurais voir: Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens ». *Participations* 4(3): 179-206.
- Coavoux, Samuel. 2011. « Mobilité / autochtonie. Sur la dimension spatiale des ressources sociales ». *Lectures*.
- Crozier, Michel (1922-2013). 1992. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*.
- Europe (Rennes), Centre de recherches sur l'action politique en. 2005. *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*.

- France, Alsace : Service régional de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la. 2012. *La faculté de droit de Strasbourg : campus de l'Esplanade : Alsace*.
- Gaudin, Jean-Pierre (1944-). 2007. *La démocratie participative*.
- Gourgues, Guillaume (1982-). 2013. *Les politiques de démocratie participative*.
- Guglielmi, Gilles J., et Julien Martin. 2013. *La démocratie de proximité : bilan et perspectives de la loi du 27 février 2002, dix ans après*.
- Hassenteufel, Patrick. 2011. « Chapitre 2 - L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics ». In *Sociologie politique : l'action publique*, Collection U, Paris: Armand Colin, 43-64.
- Hermet, Guy, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, et Philippe Braud. 2015. « D ». In *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Dictionnaire, Paris: Armand Colin, 76-97.
- Hunyadi, Jean-Philippe. 2016. *La résidentialisation du quartier de HautePierre à Strasbourg : quelle nouvelle urbanité pour les espaces extérieurs des grands ensembles d'habitat social ?*
- Leca, Jean. 1971. « Le repérage du politique ». *Projets* (71): 11-24.
- Léval, Gérard. 2019. *De l'intérieur d'un conseil citoyen*.
- Livet, Georges, et Francis Rapp, éd. 1980. *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. Strasbourg: Editions des Dernières nouvelles de Strasbourg.
- Meissonnier, Joël, et Cyprien Richer. 2020. « Les routines automobiles à l'épreuve des perturbations. Comprendre les résistances au changement à partir de récits d'usagers dans la métropole lilloise ». *Flux* 119-120(1-2): 25-40.
- Nez, Héloïse. 2011. « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris ». *Sociologie* 2(4): 387-404.
- Rehany, Nicolas. 2010. « Classes populaires et capital d'autochtonie: genèse et usages d'une notion ». *Regards Sociologiques* (40): 9-26.
- de Saint Pierre, Caroline. 2003. « Créer de la localité en ville nouvelle : l'exemple de Cergy ». *Ethnologie française* 33(1): 81-90.
- Salamon, Joseph. 2020. *Comprendre les acteurs du débat citoyen local*.
- l'Esplanade (Strasbourg), Association des résidents de. 2006. *Ils ont osé !*
- Zémor, Pierre. 2003. *Une longue quête de démocratie participative*. Paris: Presses de Sciences Po.

Annexes : Observations

Observation de l'assemblée du 5 décembre 2022

J'arrive vers 18h20 au siège socio-culturel de l'ARES. Montant à l'étage, je m'installe sur un siège à l'arrière de la salle après avoir informée de ma présence Audrey V., la chargée d'animation de la participation citoyenne. La réunion se tient dans ce qui ressemble à une salle de classe, avec un tableau au mur sur lequel est projeté une présentation. Des chaises sont alignées sur 6 rangées. Une grande table est située devant l'audience, accompagnée de chaises tournées vers le public. Inoccupée, elle semble être destinée aux participants qui prendront la parole. Les "animateurs" de la réunion sont au nombre de 3: Audrey V., Béatrice Muller et Nassim Rahal. Ils sont assis derrière une table située sur le côté de la salle, avec leurs ordinateurs, au même niveau que l'autre table. Avant le début de la réunion, ils discutent entre eux, plutôt à voix basse, pour réfléchir à l'organisation de l'espace et aux modes de prises de parole. Je demande à Audrey V. s'il me serait possible d'enregistrer l'assemblée, mais elle m'informe que cela nécessiterait l'accord de tous les membres de l'assemblée. Elle m'invite cependant à prendre des notes. Seul les agents de la collectivité seront au courant de mon statut d'observateur.

Les participants arrivent petit à petit, beaucoup d'entre eux semblent se connaître et se parlent assez familièrement. En entrant, ils signent, volontairement, une feuille de présence leur demandant leurs noms, adresses, et coordonnées. L'audience est majoritairement plutôt âgée, entre 60 et 80 ans, mais les derniers rangs sont un peu plus jeunes, avec des personnes semblant plutôt avoir la cinquantaine. Je suis sans aucun doute le plus jeune de la salle, ce qui me vaudra d'ailleurs quelques apostrophes. L'audience est très blanche: seule des trois personnes maghrébines sont assises au dernier rang, donc deux femmes venues ensemble, probablement une mère et sa fille d'une vingtaine d'année. La seule membre maghrébine du comité, Naïla B., arrivera plus tard dans la réunion. Les membres du comité se sont installés dans les deux premiers rangs, ils discutent entre eux et avec leurs voisins de chaises, tandis que les rangs de l'arrière sont plus silencieux.

La salle est finalement presque pleine lorsque Audrey V. prend la parole, à 18h35. Elle souhaite la bienvenue et remercie tous ceux qui sont venus. Présentant sa fonction, elle déclare que sa mission est de "travailler en lien avec les habitants pour qu'ils mènent des projets". Elle liste ensuite les adresses de contact de la Direction du Territoire, avant de laisser ses collègues se présentent brièvement. Audrey V. reprends ensuite la parole pour annoncer la principale nouveauté de cette réunion: le comité de suivi est désormais constitué et est présent à la réunion.

L'ordre du jour qui s'affiche sur le tableau est le suivant:

Présentation du comité de suivi

Présentation des ateliers de quartier

Point réseau de chaleur

Présentation des projets

Audrey V. présente ensuite les différentes structures participatives et locales, en commençant par les "assemblées de quartier", soit la réunion à laquelle j'assiste actuellement. Audrey V. précise qu'elles sont obligatoires selon la loi (au minimum 2 par ans), mais que la municipalité en organisera 4. Ces assemblée sont complétées par les "atelier de quartier", des séances thématiques travaillant sur des projets concrets. Ces ateliers peuvent être proposés par les habitants. Enfin, le "comité de suivi" est constitué d'habitants locaux volontaires, ici au nombre de 7. Il est chargé d'organiser les assemblées et de relayer les demandes des citoyens à la collectivité. Finissant son introduction, Audrey V. donne la parole aux membres du comité, tous assis dans les deux premiers rangs, en commençant par Pierre A., qui est également, le président de l'ASERE. Celui-ci la refuse, préférant laisser une femme commencer car "elles sont majoritaires dans le comité". Mireille W., assise proche de lui, se lève ainsi, et explique que le comité, "attend les propositions, [et] travaillera pour le bien de tout le monde". Assise à côté d'elle et visiblement une amie de Mireille W., une autre membre du comité se lève et commence à parler. Elle est urbaniste et parle avec un accent espagnol. Ensuite, un homme membre du comité se lève et se présente brièvement, et adresse à l'audience qu'il "compte sur vous pour trouver des solutions". Il ne participera ensuite plus aux discussions pendant la réunion. Une quatrième femme, qui se présente comme géographe, dit qu'elle vit à l'Esplanade depuis 1967, que "maintenant le quartier se dégrade" et qu'elle "veut que ses dernières années se passent bien". Ensuite, Joceline E. prend la parole. Elle dit avoir participé à la création du premier conseil de Quartier en 2003, qui n'a pas connu le succès escompté à long terme. Elle veut que cette nouvelle formule de démocratie locale réussisse à mieux toucher les habitants, mais elle dit avoir peut de la concurrence des nombreuses autres initiatives dans le quartier.

Enfin, Pierre A. reprend la parole qu'il avait cédé au début des présentations. Il est plus à l'aise à l'orale que ses homologues du comité, et parle avec une certaine prestance. Il se présente personnellement, avant d'ajouter qu'il est "accessoirement président de l'ASERE". Une femme assise au milieu de la salle réagit immédiatement "Accessoirement? c'est essentiel!", sur un ton de reproche.

Pierre A. explique les raisons de l'assemblée d'aujourd'hui: les élus locaux y étaient auparavant invités, mais il faut désormais "remettre les choses" à plat. Il connaît bien Audrey V. qu'il tutoie et appelle par son prénom. Résumant les relations entre la collectivité et les habitants, il critique l'impression d'avoir devant lui des "services techniques" dont les projets sont adoptés tel quels par les élus. Depuis 12 ans, il y aurait eu "des réunions et des tables rondes à foison",

mais peu de résultats concrets. Pierre A. souligne ensuite les deux principaux sujets de discussion de la réunion d'aujourd'hui: l'avenir du centre commercial et le réseau de chaleur collectif, dont le nouveau délégataire pose problème, et avec lequel Pierre A. se dit "en conflit". Il a essayé de susciter une mobilisation, en envoyant une lettre à la directrice de la concertation démocratique, et en ayant contacté la presse locale (Rue89) qui a publié un article sur le sujet. Si Pierre A. monopolise la parole durant ce propos introductif, les autres membres du comité et quelques habitants n'hésitent pas à l'apostropher lorsqu'ils sont en désaccord. Pierre A. parvient généralement à reprendre la parole rapidement. Deux micros sont présents dans le public: Pierre A. en gardera un durant presque toute la réunion en raison de ses interventions fréquentes, tandis que l'autre circulera entre les intervenants successifs.

Francis Fischer, un habitant, prends la parole après Pierre A., et dit être "globalement sur la même longueur d'onde" que lui. Il se tourne ensuite vers les agents de la collectivité et prends un ton plus offensif demander l'ajout de la sécurité et du "lien avec les étudiants" à l'ordre du jour de la réunion. Il dénonce le manque de pouvoir réel de l'assemblée et son absence de "capacités techniques" qui l'empêche d'être compétente. Audrey V., parlant "en tant que ville", lui répond que les thèmes abordés aujourd'hui sont ceux qui ont été proposés par les habitants. Béatrice M. lui répond ensuite sur le fond. Fischer hoche la tête sans sembler très convaincu, puis se rassoit. Pierre A. reprends ensuite la parole, soulignant que le thème du "lien avec les étudiants" est effectivement important. Il souligne également que les précédents ateliers se sont tenus en distanciel, ce qui a pu réduire leur notoriété et leur efficacité à générer du dialogue. Il dit ainsi vouloir "sensibiliser" les habitants aux assemblées et aux thèmes qui y sont abordés.

À l'initiative de Audrey V., le débat se déplace ensuite sur le projet "Esplanade 2030", objet principal de la réunion. Arleta H. prends la parole, et met en avant sa formation d'urbaniste pour répondre au manque de compétences thermiques de l'assemblée. Elle demande ainsi à la collectivité d'établir un diagnostic de la circulation dans le quartier comparé, et dit que tout plan de circulation devrait se faire à l'échelle entière de la ville. Le débat s'échauffe ensuite avec l'intervention de plusieurs membres du comité qui interrompe parfois les réponses de Audrey V., cette dernière a du mal à garder la parole. Un homme assis au premier rang, Christophe T., prends la parole et exprime son point de vue. Il dit que "Esplanade 2030" devrait être "la grande affaire" de cette assemblée, car le projet est utile vu l'âge du quartier. Il s'interroge également sur la pertinence de l'assemblée, car "nous ne sommes pas urbanismes, économistes, ou géographes". Il affirme que malgré les difficultés que cela engendre, une "véritable co-construction" doit se mettre en place. Béatrice M. lui réponds au sujet de "Esplanade 2030", disant qu'il s'agit d'un véritable projet de "transformation urbaine", dont Lorraine D. est la directrice. Le projet n'est pas encore complètement défini et un travail serait toujours en cours avec les "services thématiques" de la collectivité. Béatrice M. assure enfin

que Lorraine D. viendra véritablement vers les habitants du quartier. Christophe T. réponds qu'il attends en conséquence des véritables temps de co-construction.

Un homme au dernier rang, probablement la soixantaine demande à être tenu au courant de l'avancement du projet. Audrey V. le rassure que les documents qui y ont trait seront transmis. Il demande ensuite à ce qu'une grande consultation des habitants soit organisés, et déclare que le bruit (émanant des personnes, des activités, et des climatiseurs) est une problématique majeure qui s'aggrave sans cesse.

Fischer reprends ensuite le micro. Il critique franchement le manque de vision du projet et son absence de "concept fondateur", disant ainsi que "on ne sait pas vraiment ce qui se cache sous Esplanade 2030". Béatrice M. dit qu'elle prend tout cela en note. Une certaine tension se fait sentir. Audrey V. rassure Fischer qu'il a un droit d'éditer le compte-rendu pour s'assurer que ses remarques seront prises en compte.

Un homme en rouge se lève au premier rang et interpelle les agents: "Qui est cette Lorraine D.? Elle a une formation d'urbaniste? C'est une administratrice?". Béatrice M. lui répond qu'elle est une experte. Il s'ensuit un échange assez musclé sur la technocratie, pendant lequel de nombreux habitants expriment ne pas comprendre la délimitation entre les élus, les "experts", et les services techniques, et leurs compétences respectives.

Pierre A. reprends ensuite la parole pour qualifier le projet d'opération de "rénovation urbaine", ajoutant que c'est "comme à Hautepierre". Il rappelle ensuite "qu'Esplanade n'est pas un quartier standard, ça on vous le rappelle au travers du décompte de charge. 90% du quartier est un ensemble de copropriété, qui a la charge des espaces verts". Une femme au dernier rang interrompt Pierre A., et critique, sur le sujet de l'entretien des espaces verts, le bruit des souffleurs de feuille le dimanche matin. Un bref échange tendu s'ensuit, dans lequel les restaurants sont également identifiés comme une source de nuisance. Pour réaffirmer la légitimité de l'ASERE, Pierre A. met en avant le succès de la transition aux LED pour l'éclairage public, qui a permis de réduire les dépenses et la consommation d'électricité. Il soulève aussi l'enjeu à venir de la réfection des nombreux parking souterrains, uniquement possibles avec une mutualisation des couts. Il reconnaît cependant qu'il s'agit là d'une situation atypique et souligne qu'elle peut poser question, comme le "serpent de mer" du débat de la rétrocession à la ville des espaces verts de l'Avenue Charles de Gaulle, qui durerait depuis 25 ans. Pierre A. apparaît comme le leader de facto de l'assemblée, il monopolise la parole et tient un dossier à la main. Il aborde ensuite la question de la situation du quartier dans son ensemble. S'adressant à l'assemblée, il déclare "nous avons la chance d'avoir un beau quartier, bien aéré et bien distribué" grâce à la "vision de Stoskopf". Il souligne aussi les grands appartements familiaux de l'époque, qui ont aujourd'hui tendance à être transformés en collocation étudiantes. Une

membres de l'assemblée s'exclame qu'il s'agit d'un "gros problème", et une autre femme intervient pour confirmer que cela "mine le quartier".

Claudine F., membre du comité, se lève et demande ce que la ville veut vraiment faire avec le quartier, qu'elle qualifie de "lotissement". Elle réponds un peu ironiquement à ce qu'a dit Pierre A. "De nos jours on réencense le Corbusier, un jour on réencense Stoskopf!".

Une femme assise dans les premiers rangs, vêtue d'un pull violet et âgée d'une cinquantaine-soixantaine d'année, relance le débat: "Sur quel expertise s'appuie les élus?". Une membre de l'audience réponds ironiquement "Jeanne", ce qui fait rire l'audience. Un nouvel échange sur l'expertise s'ensuit et la confusion continue de régner.

Pierre A. reprend ensuite la parole, pour aborder la question du centre commercial, conformément à l'ordre du jour. L'opinion générale à son sujet serait qu'il se "barre en couilles depuis des années". Il reconnaît cependant les difficultés et la lourdeur de la gestion d'un Établissement Accueillant du Public (ERP), qui a failli entraîner sa fermeture il y a quelques années. Celle-ci a pu être évité grâce à quelques travaux qui ont permis une mise aux normes "à 99%". Pour agir sur la problématique du centre commercial, il défend à nouveau la mutualisation (à travers l'ARESE) comme une solution. Deux membres du comité commencent à discuter ensemble dans l'audience, perturbant l'intervention de Pierre A.. Celui-ci revient sur les problématiques plus générales du quartier, et mentionne une étude des années précédente, réalisée par la collectivité, et qui avait étudié ensemble la Krutenau et l'Esplanade. Quelques membres de l'audience réagissent avec effarement: "ce n'est pas du tout la même chose!". Pierre A. déplore la faible participation aux ateliers et leur manque de compétence, qui permettrait à la ville de prendre les décision qu'elle veut en les recouvrant d'un masque de légitimité issu de l'assemblée. Assise à la table des agents de la collectivité, M. Audrey V. prend des notes, et regarde Pierre A. d'un air plutôt circonspect. M. Fischer quitte la réunion vers 19h30.

Pierre A. aborde ensuite le réseau de chaleur, deuxième point à l'ordre du jour. Ce réseau de quartier unifié, typique de la modernité des années 60 semble être un enjeu important. Pierre A. mentionne les systèmes de chauffage différents de certains autre quartiers de Strasbourg, comme les pavillons de l'Elsau, pour mettre en avant les avantages du chauffage collectif. Il cite plusieurs chiffres et détails techniques, avant de mentionner qu'il a été comptables et qu'il a donc un sens du chiffre et de la précision. Il répète cependant plusieurs fois qu'il "ne veut pas bassiner [l'audience]". Béatrice M. et M. Audrey V. semblent assez irritées par l'accaparement de la parole de Pierre A..

Une fois le sujet du réseau de chaleur évacué, la femme au pull violet, prends la parole pour constater la situation critique du quartier: "L'esplanade est invivable à cause du deal, de l'insécurité. Une femme a été agressé." Elle cite un épicier qui aurait entendu des jeunes

"hurluberlus" parler de la préparation "d'actes de violence extrêmes pour le nouvel an". Selon elle, cette situation est aggravée par "l'urbanisme de gruyère du quartier" qui complique le travail de la police en permettant aux gens de s'échapper partout. Elle explique vivre à la copropriété du parc de la citadelle, dont les accès aux toits ont dû être fermé pour éviter que les dealers les utilisent. Le trafic serait très organisé et recruterait même des jeunes de 14 ans. Pierre A. ironise "Les dealers, eux au moins, ils ont une bonne organisation!". La femme en violet ajoute d'un ton accusateur que "Les consommateurs ne sont pas forcément des jeunes de cité. Beaucoup d'adultes ont les moyens d'acheter aussi". Le débat sur le trafics de drogue divise les habitants: certains sont d'accord avec la femme en violet, d'autre trouve son constat trop dramatique.

Pendant cette discussion, une femme entre dans la pièce et s'installe vers l'avant de la salle. Elle est membre du comité, elle s'excuse pour son retard et se présente: il s'agit de Naïla B.. Elle prend la parole, en faisant le lien avec la dégradation du quartier dont parlait les participants durant son arrivée. Elle explique que "on dirait que la copro et Ophéa sont des mondes distincts. Il n'y a pas de lien social entre les deux parties". Elle critique un manque d'accompagnement des populations précaires des quartiers, notamment les immigrés nouvellement arrivés et les familles nombreuses, et avance le risque que l'Esplanade devienne "comme les autres quartiers populaires, ça va exploser", ce qui pourrait mener à un classement en QPV. Naïla B. met en avant son engagement local: elle dirige une association de soutien scolaire qui a récemment perdu son local, ce qui a provoqué une certaine polémique dans le quartier. Elle dit voir "tous les jours des parents qui pleurent pour demander du soutien scolaire". Elle ne vit pas dans l'ensemble HLM mais à côté, et est proche de ses habitants. Naïla B. a un bref débat avec Joceline E., qui cherche à nuancer ses constats: l'échange est assez tendu.

Pierre A. rebondi sur cette discussion pour reprendre la parole. Au sujet du lien social, il aborde le projet de "lieu multigénérationnel" de la place de l'Esplanade. Il fait le constat que la place est assez froide et minérale, mais qu'il y a tout de même un peu d'animation, bien que cela reste très perfectible. Parmi les projets pour la place, il mentionne le projet de pigeonnier contraceptif et explique son fonctionnement en détail, ce qui fait rire l'assemblée. Il explique également le besoin de susciter plus de participation aux ateliers, notamment grâce à une communication plus efficace. Se déclarant appartenir à "la vielle génération", il m'apostrophe, "et vous la jeunesse, comment vous voulez faire?". Un peu gêné d'être dérangé de ma posture d'observateur, je souris sans répondre. Audrey V. et Béatrice M. me regardent en souriant. Pierre A. distribue ensuite la parole pour demander des suggestions générales pour le quartier.

Christophe T. reprends la parole et cherche à "borner" l'assemblée. Il met en avant les qualités de la parole citoyenne mais donne l'exemple de l'intervention policière, qui n'est pas du ressort de l'assemblée. Cette dernière remarque provoque une forte réaction de la femme du

dernier rang, qui critique son attitude défaitiste et passive face à la délinquance. Après l'intervention de Christophe T., l'homme en rouge du premier rang prends la parole, et demande expressément aux agents de la collectivité une réunion publique avec Lorraine D., terminant par un "c'est clair?". Béatrice M. lui répond assez sèchement que "c'est très clair."

Audrey V. commence à présenter les principaux projets de l'Esplanade, à l'aide d'une présentation. L'audience est assez agitée, et elle doit utiliser le micro pour se faire entendre, toujours avec difficulté. Finalement, quelques membres du public lui crie "allez-y!", ce qui lui permet de s'imposer. Elle présente les différents ateliers qui ont déjà eu lieu où vont se produire. Certains membres de l'audience demandent des précisions sur les intitulés des ateliers qui leurs apparaissent flous. Audrey V. revient sur leur contenu concret, comme des déambulations dans le quartier, et s'engage à mettre en ligne les comptes-rendus des ateliers.

La dame en violet reprends la parole au sujet des ateliers et du projet participatif. Elle décrit les "trois bonnes fées" qui veillent sur l'Esplanade: l'ARES, l'ASERE, et désormais l'assemblée, mais souligne le risque de confusions entre les trois. Pierre A. réponds que l'assemblée est une obligation légale. Béatrice M. intervient ensuite pour souligner la différence fondamentale entre l'association qu'est l'ARES, le syndicat de copropriété qu'est l'ASERE, et l'instance citoyenne que constitue l'assemblée. Elle réaffirme ainsi l'indépendance du comité qui dépend de l'assemblée. Un membre de l'ARES présent dans la salle souligne sa présence, mais il ne fera pas plus de commentaires.

Une femme mentionne ensuite la pétition contre la violence et la délinquance à l'Esplanade. De nombreuses personnes commencent aussitôt à discuter avec leurs voisins: la pétition semble avoir fait grand bruit. Un homme se lève alors et se présente comme Stéphane Plezi, créateur de la pétition. Il a d'ailleurs ramené une impression de celle-ci, qu'il brandit devant l'audience. Celle-ci compte 48 signatures au moment de la réunion, chiffre fourni par Audrey V. qui l'a vérifié avant de venir. M. Plezi compare la pétition à "une signature qui pourra faire de grandes choses". Audrey V. rappelle le concept des pétition citoyennes, qui sont en ligne sur le site de l'Eurométropole. Une femme assise au milieu de la salle déclare qu'elle préfère aborder cette question sous l'angle du "lien social" plutôt qu'avec le terme de "sécurité". Elle souligne ainsi les bienfaits potentiels du projet de lieu multigénérationnel place de l'Esplanade, qui pourrait être réalisé grâce au budget participatif, et pourrait être directement géré par les habitants. Le débat s'échauffe rapidement sur cette thématique sensible pour les participants. La dame en violet réponds ainsi que "les dealers ne seront pas repris avec du lien social". Certains habitants se coupent, tandis que d'autres lèvent la main et attendent que Audrey V. leur distribue la parole. L'homme en rouge du premier rang demande une expertise au sujet du lien social, et une concertation sur le projet place de l'Esplanade. Claudine F. ajoute qu'elle se voit mal "entretenir le lieu [place de l'esplanade] avec sa pelle dans la rue". L'audience et les agents de la collectivité rigolent.

Un nouveau débat s'ensuit, reprenant les thèmes de la critique de la technocratie, de la division du travail entre experts et élus. Des craintes se font également entendre quant à une densification du quartier. Pierre A. se lève et reprends la parole pour mettre fin à cette conversation plutôt désordonnée. Il enchaine sur le projet de résidence CROUS place d'Islande. Christophe T., en sa qualité d'urbaniste, donne quelques précisions sur le projet et ses enjeux. Quelques participants expriment des doutes sur l'esthétisme et la crainte du manque d'espace verts du projet final. Pierre A. ajoute que "sur le principe, on ne peut pas être contre les logements étudiants". Une discussion s'engage alors sur les prérogatives de l'état (identifié comme l'autorité responsable du CROUS) en matière d'urbanisme, et sa capacité à réaliser le projet sans concertation avec les habitants, qui suscite des craintes. Un habitant de l'Avenue Charles de Gaulle mentionne l'état d'abandon de la tour du Campus, et demande pourquoi elle n'est pas réaménagée en logements étudiants. Pierre A. réponds que celle-ci contient de nombreux équipement techniques lourds, et qu'une réhabilitation serait ainsi coûteuse. Il est 20h20, Audrey V. annonce que les discussions vont bientôt prendre fin.

Pierre A. conclue en abordant le sujet de la rénovation énergétique, qui est rendu particulièrement important par la crise énergétique. Il dit que "ça vaut le coup d'investir pleinement", mettant toujours l'accent sur la solidarité permise par l'ASERE. À ce sujet, Claudine F. prends la parole pour dénoncer le prix exorbitant de la rénovation dans sa copropriété, et les charges importantes que la copropriété paye à l'ASERE. Pour conclure, Pierre A. demande à nouveau l'avis "des jeunes" pour mieux communiquer sur la rénovation du quartier et les rencontres citoyennes à venir. Une femme assez jeune assise au dernier rang, peut-être la quarantaine, commence à parler mais elle est interrompue par une discussion qui commence à l'avant.

Audrey V. reprends ensuite la parole pour conclure la réunion. À l'aide de sa présentation, elle présente les différents sites internet et plateformes liés à la démocratie de quartier: participer.strasbourg.eu, le site de l'assemblée de quartier, la page Facebook de la maison de proximité, la page du quartier de l'Esplanade sur le site de l'Eurométropole. Les gens commencent à remettre leurs manteaux. Pierre A. ajoute qu'il serait intéressant de se coordonner avec les conseils de quartier de la Krutenau, du quartier des XV, et de la Meinau. Nassim Rahal, présent en remplacement de Fatih Selçuk, se présente ainsi comme le correspondant de quartier du conseil des XV voisin. Il rappelle qu'il n'a pas de pouvoirs contraignant sur les élus, mais peut communiquer avec eux et leur transmettre des demandes. Plusieurs personnes de l'audience le remercie à voix haute pour ses précisions. Audrey V. conclue enfin la réunion en remerciant tous ceux qui ont été présents.

Les participants se lèvent et beaucoup d'entre eux contribuent au rangement des chaises et des tables. Les membres du comité, les agents de la collectivité, et les intervenants les plus

actifs restent pour discuter brièvement, tandis que Audrey V. s'assurer que tous les participants ont bien émargé, pour avoir leurs contacts. Je profite de ce moment pour prendre les contacts de quelques personnes de la salle, me présentant comme étudiant réalisant un mémoire, et leur proposant de les recontacter pour réaliser des entretiens.

Observation de l'assemblée du 28 février 2023

J'arrive dans la salle, une annexe de l'église à 18h20. Assez grande, celle-ci compte une estrade sur laquelle se trouve trois tables et un écran de projection. À gauche, 5 personnes siègent. Audrey V. tient un micro à la main. L'affluence est assez élevée, plus que la dernière fois, obligeant d'abord à rajouter une rangée de chaise pour accueillir tout le monde. Finalement, plusieurs personnes resteront debout.

L'audience reste plutôt âgée, mais quelques personnes plus jeunes arrivent vers la fin, notamment des parents avec des enfants en bas âge, et quelques jeunes qui pourraient être étudiants. Puisqu'ils sont arrivés plus tard, ils occupent principalement les derniers rangs de la salle.

Audrey V. tient initialement les listings, tandis que de nombreuses personnes discutent en petit groupe, tandis que quelques-uns sont assis. Pierre A. est présent et discute avec les différents groupes.

Audrey V. annonce que la réunion commencera avec un peu de retard. Pierre A. prend ensuite la parole pour demander un débat qui respecte la politesse, il est applaudi. Puis, quelques minutes de flottement en attendant les chaises supplémentaires, durant lesquels Audrey V. discute avec les agents assis sur les chaises.

Commencement à 18h51, Audrey V. prend la parole. Elle annonce que la réunion est organisée par les membres du comité de suivi, et leur laisse immédiatement la parole. Pierre A. prend la parole en premier, et annonce être impressionné par le nombre de personnes qui sont impliqués dans la démocratie participative. Il appelle à nouveau à un échange courtois. Il remercie à nouveau les participants, puis les élus. Il insiste sur le fait qu'il sont présents à la demande des participants. M. Patrice Schoepff. Il déclare qu'il est nécessaire d'interrompre la dégradation du quartier, sur lequel pèse les charges d'entretien. Pierre A. affirme ensuite que la forme actuelle de la participation est problématique. Il lit sa feuille, deux ou trois interjections qui lui disent de bien parler dans le micro. Il interroge "entre l'indifférence et la méfiance, qu'est-ce qui est le plus dangereux?". Dans le décompte des habitants, il exclut les étudiants, et "3000 étudiants d'origine". Il conclue en disant que le but ne doit pas être de persuader, mais de faire participer.

Puis, Zielinski prend la parole, assise au milieu de la table de gauche. Elle rappelle être présente à la demande des habitants, et dit "nous faisons maintenant de la concurrence à l'AQ de la Roberstau". Elle déclare qu'il s'agit d'une démarche de transparence. Elle annonce également que des décisions ont déjà été arrêtés, et qu'elles seront présentées, mais qu'il reste

des marges de manœuvre. Agha arrive pendant son discours, et Zielinski le présente. Quelques personnes critiquent son retard. Zielinski rappelle les atouts du quartier, et souligne la répartition "très particulière" de ses espaces privés et publics. "Exercice de réponse à vos questions". "Il ne faut pas entretenir un discours de déclin sur le quartier". "Vieillesse de la population, avec une très forte présence des étudiants". Volonté de prendre une vision globale des transformations du quartier. Elle annonce que la ville entière a une politique axée sur les mobilités douces, les infrastructures sportives, le budget participatif, les services de proximité, les réseaux de chaleur. Elle remercie à cet effet les différents adjoints thématiques présents. Elle passe la parole

Schoepff prend la parole, et déclare vouloir ajouter la question du parc de la citadelle "c'est un bien public dont le plus grand nombre doit profiter". Le plan de la soirée s'affiche. Il donne comme exemple le fait que le parc devait être le sujet initial, mais la réunion commencera en fait avec le sujet du centre commercial, comme demandé. Préviens que tout ne peut pas être décidé ici. Ambiance plus formelle que la dernière réunion, la mise en scène y contribue. Les élus ne sont pas applaudis.

AGHA BABAEI prend la parole et s'excuse pour son retard. Il se fait apostropher "nous aussi on a un travail". Il affirme être aussi un habitant du quartier, même si pas depuis aussi longtemps que les autres. Il dit que la sociologie du quartier change sans doute. Il souligne que le quartier permet aux jeunes ménages de s'installer. Puis il liste les fragilités: question énergétiques et charges importantes, rénovation énergétique. Il liste les acteurs: copros grâce à l'ASERE, dit qu'il en faut pas oublier le quartier de logement social qui représente 40% du quartier, puis les personnes impliquées dans les associations. Il affirme qu'il y a des partis pris qui seront présentés. Il faut pouvoir mieux circuler pour tous les âges, étendre le "tapis végétal", sécuriser les sorties d'école.

Il passe ensuite sur le centre commercial. "Quelle est la vocation de ce centre commercial". Mentionne la concurrence de Rivetoile, "est-ce qu'on doit laisser faire le privé". Il affirme le parti pris que la municipalité doit intervenir, et qu'on ne peut pas laisser "acteur privé après acteur privé racheter des bouts du centre". Il mentionne ainsi que la municipalité agit déjà, en ayant acheté le local de la COP. Il affirme que le centre commercial est trop fermé. Il souligne l'enjeu des déchets, qui n'a pas été traité. Il remercie les collègues de l'opposition et de la majorité. Il affirme que c'est d'abord une réunion entre les citoyens et l'exécutif, mais qu'il est à la disposition de l'opposition.

Pauline Lorraine D. prend ensuite la parole. Elle présente le plan affiché au tableau et liste les différents projets, dont elle explique qu'ils doivent être en cohérence et donc coordonnés. Elle mentionne l'importance à venir du BHNS.

Elle commence par un premier point pour résumer les ateliers de réflexion qui ont eu lieu avec les propriétaires et locataires sur le centre commercial. Elle dévoile une vue en 3D du centre commercial, qui met en évidence le préemption du local Coop. Elle souligne le périmètre de prise en considération qui recouvre toute la parcelle du centre.

Elle mentionne que, dans les années 70, la conception des CC était plutôt fermée, de manière à capter le chaland. Aujourd'hui, "avec les évolutions sociétales", cela a changé. L'arrivée du tram a orienté les flux vers le nord, ce qui l'a fait périlclité puisque l'entrée principale est au sud. Lorraine D. dévoile le plan d'orientation, qui veut augmenter la perméabilité piétonne, notamment dans l'axe nord-sud. Elle veut orienter l'initiative publique et privé, dont elle mentionne qu'elle n'est pas interdite, visiblement pour se prémunir de critiques prévisibles contre une municipalité de gauche. Elle annonce que la ville est toujours en train de travailler sur le montage juridique et économique qui sera utilisé.

Une femme prends la parole au sujet du passage du centre commercial où se situe le centre de santé. Lorraine D. explique que le passage a été fermé pour empêcher que des "trains de lycéens" passent. Elle rappelle que tout ce qui est fait est fait pour une raison. La slide passe, on demande à ce que la slide plan soit remise. Une séance de question est lancée. Une autre dame demande également comment on compte ouvrir un passage là, puisqu'il y a un magasin d'un seul tenant. Une dame demande pourquoi il n'y a plus de mairie de quartier dans le CC, et déclare que c'est dommage. Un homme ajoute que le plan n'est pas suffisamment clair. Un autre homme pose directement une question à Lorraine D., pour dire que les trains de lycéens sont la faute de l'arrêt de tram, et affirme qu'on pourrait le déplacer pour une somme "pas trop élevée", ce qui provoque un rire de Lorraine D.. AGHA répond en général que la complexité de gestion du centre commercial empêche que les acteurs se mettent d'accord ensemble, et il explique ainsi que le public doit s'en saisir. Il affirme ainsi qu'une déclaration d'utilisé public pourrait être mise en place, ce qui pourrait entraîner des expulsions. Cela provoque quelques réactions dans la salle. Il mentionne aussi que quelques bâtiments pourraient être détruit, et que la durée d'un tel projet est de 10 à 12 ans, ce qui provoque quelques rires dans la salle.

Pierre A. reprends ensuite la parole, pour affirmer être étonné que l'analyse du quartier date de 2013, et qu'elle ait été liée au quartier Bourse. "Pensez-vous que nous Esplanadiens aient quelque chose à voir avec ces quartiers"? Il ironise sur le fait que les prestations de loisir du CC soit les "jeunes gens qui vendent des produits particuliers".

AGHA répond ensuite, et souligne, de manière assez tendue, que l'analyse n'est pas seulement celle de 2013 mais que les contributions des ateliers sont aussi décisives. Il demande "est-ce qu'on est d'accord que le CC a des problèmes?". L'audience répond "oui". Lorraine D. reprends la parole suite à une demande sur la préemption, et mentionne que la demande a été

contestée et qu'on attend une décision de justice. Elle reprends ensuite la question sur la mairie de quartier. Elle souligne que cela s'est produit depuis plusieurs années, et que la Direction des territoires est toujours présente.

Un homme dans l'audience prends ensuite la parole pour aborder "un coin particulièrement glauque" du centre, du côté du So Crazy. Lorraine D. mentionne que c'est "le petit renforcement" qui est glauque, mais mentionne la division parcellaire, la nécessité de garder une route d'accès pompier.

Une homme "qui vit depuis 50 ans" dans le quartier demande où se trouve le centre médical sur le plan. La confusion émerge dans l'audience lorsque Schoepff pointe du doigt le mauvais endroit. S'ensuit une période de débat sur la localisation des différentes infrastructures médicales. Trois personnes sont au tableau à tenter d'identifier les lieux sur la carte, et l'audience est très agitée. La dame à côté de moi prends la parole pour dénoncer une zone accidentogène là où la mairie veut ouvrir le passage. Elle est un peu applaudie. Schoepff dit entendre les inquiétudes, mais précise à nouveau que c'est un schéma d'orientation. "Nous sommes conscient que nos mobilités ont changé", et il souligne le BHNS qui va modifier les flux. AGHA remercie la dame de rappeler aux diverses réunions cette problématique. Elle affirme auprès de ses voisins "je ne reviendrai plus".

Puis, passage à la problématique des espaces verts. Lorraine D. parle. Une "mind-map" présente les différents usages des espaces verts, puis les usages que l'on voudrait installer, puis des obstacles "pourquoi je ne peux pas réaliser mes envies?" (voir slides). Lorraine D. présente ensuite l'enquête "Citadelle Espace Verts". Elle souligne le rôle important des activités de loisirs dans le parc. Elle mentionne l'importance des habitants du Neudorf dans la fréquentation du parc, et mentionne que le parc tourne le dos à l'esplanade, et que les entrées sont plutôt tournées vers l'eau, le sud, et donc le Neudorf, ce qui pourrait expliquer une moindre appropriation.

Passage à un slide qui résume les ateliers mobilités. Elle souligne les conflits d'usages qui sont largement liée aux différents modes de circulation. Elle souligne les différentes options, dont celle du stationnement payant. Également, importance de prévoir des trottoirs suffisamment larges. Elle mentionne les conflits "impressionnants" aux entrées des établissements scolaires. Les principaux objectifs sont de hiérarchiser les voies pour apaiser les voies de dessertes. Un homme prend la parole et affirme qu'il faut "remettre de l'ordre, et que la solution c'est la Police Nationale!", forte réaction dans l'audience, certaines apparemment critiques tandis que d'autres approuvent. Lorraine D. continue sur la slide sans vraiment répondre.

Puis Sophie Dupressoir, adjointe à la ville cyclable et marchable prend la parole. Elle réaffirme le principe de hiérarchisation des voies, et le besoin d'apaiser les voies de dessertes locales.

Elle prend exemple de la rue d'Ankara qui doit être apaisée. Quelqu'un demande "ça veut dire quoi apaisé". La mention de la piétonisation provoque quelques réactions. Elle donne comme exemple la création de voies plus sinueuses et d'autres techniques pour réduire la vitesse, ce qui provoque une forte réaction: l'audience se met à parler. Elle souligne l'importance de ménager des accès au BHNS.

De nombreuses personnes ne semblent pas être au courant du projet de BHNS, où bien ne pas connaître l'acronyme.

Puis elle déclare que les "écoles sont aujourd'hui des lieux très dangereux" en raison des flux à leur sortie. Elle mentionne le projet de rue-école: un homme crie "non". Elle déclare que le but est d'encourager les familles à marcher, pour réduire la sédentarité. On peut soit fermer temporairement, soit entièrement piétonnier. Elle souligne ainsi l'extension possible du parvis. Projet de déplacer les accès scolaires rue de Boston. Une fois cette réalisation, possible de piétonnier la rue de Boston. Puis, slide zoom sur la rue entre centre ARES et parc. Aux abords du parc, projet d'élargissement du trottoir. Des membre demandent "sur quel emprise", et des gens disent "sur le parc apparemment", le schéma montre une voie en moins. Elle mentionne également l'installation d'arceau à vélo. Un homme critique les arceaux, un autre lui dit de ne pas interrompre, "mais je croyais que c'était un dialogue".

Il réplique "tout est fait pour réduire la circulation automobile", un autre dit "tant mieux!". AGHA réponds, puis l'homme dit "on sait très bien de quel côté vous êtes!". AGHA suggère que les gens qui n'ont pas encore parlé parlent, puis que l'on alterne entre les hommes et les femmes dans la parole, ce qui provoque quelques applaudissements mais aussi quelques rires.

Lorraine D. passe la slide sur le parc, et mentionne qu'il est en péril. À cause des très nombreux usages, la survie de certains grands arbres serait menacés. Elle décrit comment le parc a été surchargé par de nombreux usages. L'idée est d'ouvrir le parc sur le nord pour encourager les Esplanadiens à l'utiliser. Aussi, il faudrait élargir l'entrée sud-ouest, qui représente 25% des entrées. Le centre commercial aurait des liens très importants avec la gare de Strasbourg, notamment à cause des équipement médicaux du quartier qui ont une zone de chalandise dans tout le département.

Alban, l'adjoint en charge du sport et des équipement sportifs intervient ensuite. Il présente les demandes des sportifs: basket à 3, à 5, skate, parkour. Il explique le concept de cette dernière discipline pour les membres de l'audience qui ne connaîtraient pas. Il explique que le but est de disperser un peu les activités sportives, qui sont actuellement trop concentrés. Il soutient l'intérêt du skate park en face de l'école, car le skate pourrait être un mode de déplacement pour se rendre à l'école. Il souligne "le courage" nécessaire pour apaiser la rue de Boston. Il est plutôt écouté et peu interrompu, et même timidement applaudi à la fin.

Lorraine D. reprends ensuite la parole pour montrer la situation d'Esplanade dans la "ceinture verte" de Strasbourg, et le lien entre les espace vertes. Quelques personnes commencent à partir de la réunion.

Agha Babei lance ensuite le temps de discussion. Naïla B., vers le fond, prends la parole. "Ou est le social, vous êtes une liste de gauche, ça devrait être votre priorité!". Un homme s'exclame "et la droite elle ne fait pas de social?". Elle critique le fait que les plans ne s'occupent que de l'avenue de Gaulle, et déclare "on en a marre de vivre avec les rats, dans l'insécurité". Quelques personnes applaudissent. Naïla B. remercie Pierre A. d'avoir ouvert leurs locaux pour les activités de son association, et un homme crie "vive l'Esplanade". Naïla B. dit que la réhabilitation est une catastrophe, quand quelqu'un mentionne que leurs logements ont été réhabilités. L'intervention de Naïla B., qui hausse la voix de puis le fond de la salle, se tient debout au fond de l'allée centrale provoque de nombreuses réactions hostiles ou de sympathie. Après le chahut, Nicolas Matt, un élu assis au premier rang prends la parole et affirme que malgré la volonté de démocratie locale, il ne retrouve pas dans le plan la synthèse des ateliers. Selon lui, la principale conclusion de l'atelier aurait été de favoriser la fermeture de la rue de Stuttgart, plutôt que celle de Boston. Il conclue avec "Où est le respect des ateliers de quartier, des gens qui ont travaillé?". Un autre homme l'interrompt vivement "vous êtes un élu, vous avez d'autres endroits pour vous exprimer. Laissez parler les citoyens."

Christophe T. prends ensuite la parole, mettant en avant sa position de citoyen. Il déclare habiter la quartier depuis 25 ans, et se réjouit de voir les grands sujets enfin mis sur la table. Il demande quels sont les perspectives pour la continuation de la démocratie locale. Pierre A. répond que des documents seront fournis afin que des plus petits ateliers soient organisés, qu'il faut continuer sur cette lancée.

Agha réponds à Naïla B., et dit qu'il "connait bien son histoire". Il dit qu'il est faux de dire que rien n'as été fait sur le quartier. Il souligne déjà que l'urbanisme est tout de même important, puis mentionne les transports en commun rendus gratuits pour les mineurs. Il conclut en disant que la rénovation thermique est bénéfique pour les ménages populaires.

Naïla B. réponds: "vous ne m'avez pas répondu!", une dame lui dit qu'elle n'est pas seule. Pierre A. tape dans ses mains pour ramener le calme. AGHA déclare qu'il parlera avec Naïla B. après et qu'il est à sa disposition. Au sujet de la piétonnisation, il déclare ensuite qu'il faut être flexible.

Pierre A. intervient ensuite pour demander à ce qu'un compte-rendu écrit soit publié. Il souligne que sinon, les contributions de l'assemblées peuvent être perdues. Il est applaudi.

Zielinski reprend ensuite la parole, et souligne que des ateliers de quartier peuvent être mis en place à la demande des habitants. Elle souligne à nouveau le besoin d'être cordial. Puis

Pierre A. présente à nouveau le rôle du comité et encourage les habitants à écrire à l'adresse mail.

Un homme au fond de la salle, dont Pierre A. connaît le nom. Il critique de nombreux aspects du quartier. Il dit être "un partisan de l'écologie, je promeut le tri des déchets". Une autre dame âgée prends la parole, et dit "qu'elle n'a toujours rien entendu pour les handicapés". Elle cite notamment les personnes n'aveugles ou en fauteuil roulant, et dit que les arceaux à vélo pourrait être un problème.

Une dame la 40aine dit que "tout le monde devrait réfléchir à changer ses flux, ses mobilités habituelles". "Il faut être curieux de nos changements de vie". Elle salue le travail de Pierre A. pour le quartier. Une homme âgé au premier rang critique la piétonnisation de la rue de Londres. Il dit "il faudrait peut-être demander aux 200 personnes de la salle si elles ont été convaincues", semblant encourager un vote à main levé. Les adjoints paraissent un peu gênés.

Un homme demande ensuite ce qu'est la "suroccupation" du Parc. Un homme dit enfin qu'il existe un énorme problème avec les cyclistes, et que la solution est purement répressive. Il mentionne les deux rues à sens unique (Oslo et Copenhague) qui donnent accès aux parkings.

Audrey V. est assise au fond, et elle n'intervient quasiment pas pendant la réunion, laissant les membres du comité animer. Elle prend des notes sur papier.

AGHIA répond aux questions "oui, un certain nombre d'habitudes vont être bouleversées". "Est-ce que qui compte d'abord pour nous, c'est les enfants, l'air qui respire, comment ils se déplacent, ou pas?" "La priorité de notre municipalité c'est les enfants". Il mentionne le risque de maladies respiratoires pour les enfants.

Il est 20h30, l'assemblée se termine. Agha Babei, puis Schoepff, puis Pierre A., remercient successivement l'assemblée. Ils soulignent tous la forte affluence qui est selon eux un signe de l'intérêt que porte les habitants à leur quartier.

Annexes : Entretiens

Entretien avec Pierre A.

L'entretien avec Pierre A. s'est déroulé au siège de l'ASERE, un petit local situé dans le centre commercial de l'Esplanade. Pierre A. est ouverte et aimable durant l'entretien, et se livre autant sur sa vie personnelle que sur ses engagements dans le quartier. Il est assez à l'aise à l'oral et son discours semble assez « rodé », avec peu d'hésitation. Pendant l'entretien, nous nous levons plusieurs fois pour qu'il me montre des plans ou des documents.

Benjamin Donc la réunion, c'est la réunion du 28 février, la dernière, qui a eu lieu...

Pierre A. Tout à fait... qui a eu lieu dans notre quartier, et que nous avons nous mêmes demandé. Et non pas comme voulait le faire croire, je dirais nos élus, que c'était eux qui étaient à la source, à l'origine de cette réunion puisque quand ils ont préparé la fiche qui nous a été envoyée effectivement, qui disait "[réunion] en présence de M. Blabla blablabla...". On a dit allez, pas question, c'est nous qui sommes demandeurs, c'est nous qui voulons l'affiche, même si c'est un peu... Ça les a titillé. Mais bon c'est nous qui sommes demandeurs! Ne tirez pas la couverture à vous. On est pas encore en période électorale. Nous sommes demandeurs. Depuis le temps qu'on nous invite à des réunions, à des concertations, à des ateliers pour lesquels, je me répète un peu par rapport à ce soir-là, par rapport auxquels on a très peu de comptes rendus. On nous réunit, on nous explique, on nous commente, on nous fait des ateliers de travail où on a des post-it qu'on colle au mur... Le problème, c'est que, à l'issue de ça, on n'entend plus rien. Et puis éventuellement, un mois, deux mois après, on apprend qu'en réalité, le projet est déjà presque ficelé. Que quelque part, ce qu'on a recueilli ne correspond pas spécialement à ce qui... ce qui a été demandé et que quelque part on se fait... Je dirai pas, je dirai pas phagocytée, mais on sert un peu, je dirais de... Notre présence sert un peu à valider leur projet alors qu'en réalité on n'a pas exprimé ceci, on n'a pas eu toutes les données du problème quelque part. L'exemple le dernier en date que j'ai, c'est lorsqu'il y a eu une réunion des habitants pour la rue de Stuttgart, celle avec l'école. Effectivement, oui, l'école qui est là-bas à côté du parc de la citadelle. Il y a eu donc l'école Jacques Sturm, qui est effectivement... les parents d'élèves se plaignent que c'est dangereux pour les élèves, pour les enfants. Alors que pourtant quand vous allez voir cette rue, vous avez un ralentisseur avant, un ralentisseur au milieu, un ralentisseur là, des panneaux secteur 30, des passages piétons avant au milieu sur tous les côtés. Et non c'est pas suffisant! Alors qu'en réalité on se rend bien compte, leurs idées depuis longtemps, c'est tout simplement de faire une rue piétonne, et on l'a vu venir avec la rue de Boston. Parce que dans leur projet, c'est de prendre le parc de la Citadelle et de faire tout un ensemble englobant donc la rue de Boston qui ceinture. Avec la rue de Stuttgart,

qui sera à moitié fermée pour permettre un accès direct à l'école de Jacques Sturm, avec en plus faire un ensemble avec le lycée que vous avez là, à côté, rue de Londres, rue de Leicester. Pour faire tout un ensemble en disant "On sécurise tout. [Il se lève pour me montrer sur une carte affichée au mur la configuration des rues entourant les groupes scolaires] Ça c'est tout un ensemble. Parce que là effectivement, vous avez les écoles qui se trouvent là. Donc tout cet ensemble-là, voilà en fait ceci, la rue de Boston étant là. Donc quelque part... C'est peut-être joli! Mais quelque part, faut pas qu'on nous prenne pour des poires. D'autant plus que, lorsque on a eu une fois, on a eu une fois une réunion sur le sujet... c'était une réunion sur les espaces verts.

Benjamin Juste, ces réunions-là dont vous parlez, c'est les réunions...

Pierre A. Provoquées par la Ville.

Benjamin D'accord, avec du coup des habitants...

Pierre A. Où nous habitants, nous sommes invités à venir effectivement dialoguer, discuter, présenter nos besoins, présenter nos idées et puis éventuellement dire oui ou non, "pourquoi ceci?", "pourquoi cela?". Mais au final, en plus, nous avons en face de nous une dame, Lorraine D. pour ne pas la nommer, qui est d'un caractère bien trempé. Qui avance au bulldozer. Et pour continuer sur ce que je disais, cette réunion espaces verts où effectivement, nous avons été invités avec affichage. Nous nous sommes rendu compte au finale... On a fait le tour: "Voilà, qu'est-ce que vous pensez?" Et la particularité, c'est que nous... Désolé, je parle à la fois de ma partie ASERE où nous sommes nous, car je suis président de l'ASL de quartier. Mais quelque part, ce n'est pas que je dirais que nous voulons défendre notre pré carré avec notre quartier. Mais nous estimons que nous payons, que nous entretenons le quartier et que quelque part, on ne peut pas venir s'immiscer en disant "bah, on fait ça, on fait ça". D'abord, on en parle, on motive l'idée. Or, dans cette réunion, j'ai bien insisté plusieurs fois vis-à-vis des habitants en disant: "Lorraine D., précisez bien que cette réunion sur les espaces verts ne concerne que le parc de la Citadelle". Parce que déjà, les gens étaient en train de réfléchir aux espaces verts du quartier de l'Esplanade. Et j'ai dit non.

Benjamin Parce que vous, vous gérez les espaces verts, un peu résiduels du quartier.

Pierre A. Oui. Il faut savoir que 95 % du quartier de l'Esplanade est constitué d'espaces privés, que chaque fois sont des parcelles cadastrales. Vous avez l'immeuble construit, aux alentours, effectivement, des espaces, des espaces verts avec la particularité que souvent, sous ces espaces verts, vous avez des parkings souterrains, sous les parkings de surface vous des parkings souterrains. De sorte que quelque part, on ne peut pas faire n'importe quoi. Et donc ceci, je l'ai bien rappelé: "Attention, ne venez pas vous immiscer dans nous et dans nos

espaces". Occupez-vous... Précisez bien que c'est la citadelle. Et à l'issue de tout ceci, en parlant aussi de choses et d'autres à la fin de la réunion, j'ai eu "Et que pensez-vous de la rue de Boston?" Dans les... Comme on dit souvent, dans une pièce de théâtre ou dans un film, au dernier moment, on vous annonce une astuce! Et la rue de Boston, on l'a vu, on nous l'a lancé effectivement lorsque on nous a présenté les grands projets, cette liste de seize ou dix-sept projets qui vont à l'avenant. Donc, c'est là ou quelque part. Pour nous, la démocratie participative est n'est logiquement pas une ... Je dirais qu'on ne doit pas nous informer, mais nous faire participer. Si c'est pour nous informer, on en a autant en lisant les DNA ou en lisant sur les réseaux sociaux. Ça ne sert à rien! Et là, je prétends que nous ne sommes pas... Il n'y a pas de concertation, il n'y a pas, je dirais, de force de proposition de part et d'autre. Simplement, on se rend compte qu'on nous réunit pour pouvoir dire "Voilà, nous avons recueilli l'adhésion, l'assentiment des personnes présentes lors de ces réunions". Alors qu'au final ce n'est pas le cas. D'autant plus, j'insiste là-dessus, c'est que dans les différentes délibérations que la Ville a prise sur deux sujets au moins. C'est à dire, le centre commercial et la préemption qu'ils ont fait jouer... Et le périmètre qu'ils ont, dans la délibération du 30 septembre, ils ont pris la décision de bloquer un périmètre autour du secteur.

Benjamin Oui, c'est ce qui a été présenté à la réunion, il me semble.

Pierre A. Voilà, et tout simplement d'une part, ils ont fait cette décision de faire un périmètre, avec une toute simple délibération, sur un périmètre bloqué sur le secteur du centre commercial. Tout simplement parce qu'ils se sont déjà fait refouler sur... en première instance sur leurs décision de préemption. Et que nous sommes à peu près sûr à 95% puisque la semaine dernière, le juge, je crois que c'est le juge du tribunal administratif... Je sais...

Benjamin Cour administrative d'appel?

Pierre A. Euh... c'est le juge rapporteur, qui a instruit l'affaire. Il y avait donc la partie demanderesse, la ville, la partie défenderesse, le cabinet Frank qui était le premier à avoir pris sa décision d'achat. Donc, au vu de ce qui s'est passé, j'ai revu moi, monsieur Frank la semaine dernière. Il est à peu près certain que la ville va se faire rétamer parce qu'ils n'ont pas de dossier. Or, pour faire une préemption, il faut que vous puissiez justifier ce que vous faites avec. Donc ce n'est pas le cas. Donc, à mon avis, c'est pour ça qu'ils ont pris cette décision rapidement de délibération pour bloquer un périmètre en se disant "on va se faire rétamer au niveau du fond sur la décision de préemption. Donc préparons des munitions, préparons, je dirais une arrière-défense en disant que c'est bon, on a bloqué". Et même là, la semaine dernière, il y a eu une assemblée générale extraordinaire du centre commercial, des différentes tranches. Qui ont effectivement décidé de poursuivre en justice cette décision de blocage de périmètre puisque la demande de recours gracieux n'a pas abouti. Donc là, ça a été fait. Donc on le dépose. Mais ce qu'il y a de gênant, c'est qu'en finale. Ok, donc la préemption,

il y a un délai qui s'écoule. Après il y a ceci, il y a le périmètre. Ainsi de suite, on se rend compte qu'au final, c'est à chaque fois du temps qui s'écoule. Et... je vous livre hein...

Benjamin Oui bien sûr, allez-y.

Pierre A. Et ce qu'il faut savoir, c'est que... Nous, on revient sur le centre commercial. Comme je l'avais expliqué en début de réunion, c'est nous l'ASERE qui avions à l'époque approché les élus en charge, Monsieur Bitz par exemple, pour dire "Attention!". D'abord, il y avait le dossier de l'éclairage, que je cite toujours. De temps en temps, on voyait la ville qui fait des articles dans Strasbourg Magazine en disant "On a fait un éclairage par LED économique, machin, écologique dans tel quartier". Nous, c'est depuis 2019 qu'on l'a fait ou on a instruit le dossier. On l'a donc on a étudié, on a instruit le dossier, on a réfléchi et on a, avec l'aide quand même de je dirais, d'un fournisseur, et on a réalisé nous-mêmes.

Benjamin Parce que c'est l'ASERE qui gère l'éclairage aussi?

Pierre A. Oui tout à fait, l'éclairage. Donc, pas l'éclairage des avenues et des rues, mais les éclairages privés. C'est à dire... Il y a quand même 325 points d'éclairage sur le quartier.

Benjamin Dans les allées des espaces verts...

Pierre A. Autour des immeubles. Donc ça, c'est nous qui l'avons réalisé nous-mêmes. Ça a coûté dans les 235 000 €. Mais on a eu le nez creux de le faire en 2019. Parce que si devant la cherté actuelle de l'électricité, il fallait le faire maintenant, plus les prix, plus pas seulement les prix, la disponibilité du matériel. À l'heure actuelle, vous voulez acheter quelque chose, surtout en volume, il vous faut trois mois, six mois pour.

Benjamin La demande est super élevée. Du coup, les délais sont...

Pierre A. Tout à fait. Là on a eu... Je touche du bois, je ne vais pas. Je vais pas m'en vanter, mais quelque part, on a fait une bonne opération, même si c'est les esplanadiens qui le paye. Mais du moins, ils en profitent. Il y a un retour quand même sur investissement. Donc ceci étant... J'en étais arrivé, donc on avait approché Monsieur Bitz et effectivement, nous voulions effectivement avoir l'aide de la collectivité en disant que sur le quartier de l'Esplanade, la ville, depuis sa création dans les années 60, n'a jamais, n'est jamais intervenue sur je dirais l'entretien des rues et des hommes. Tous les dépenses d'entretien, les espaces verts, l'éclairage. Tout ce qui fait, je dirais, l'embellissement d'un quartier, ce sont les esplanadiens qui l'ont payé qui l'ont payé dans leurs charges. Donc la ville n'a jamais levé le petit doigt. Donc on s'est dit tiens! Peut-être l'occasion de demander une subvention. Manque de chance, dans la foulée, la couleur de nos élus a changé, donc on était en dehors du coup. Donc là, à l'époque, on avait

approché en disant "Le quartier de l'Esplanade avec tout ce qui se construit autour. Avec l'évolution du côté effectivement de tous les immeubles qui se situe du côté du côté sud, avec tout le secteur du Port du Rhin qui est en train de prendre..." Moi je suis effaré. Je ne sais pas si vous avez l'occasion de partir sur la direction de Kehl.

Benjamin Euh, oui, puisque j'ai déjà un peu exploré.

Pierre A. C'est effarant. On a l'impression que tous les mois, vous avez un immeuble qui se construit. Vous passez avec la voie du tram... c'est effarant. Notre quartier ne peut plus bouger puisque quelque part, il n'y a plus d'espace constructible. Nos immeubles ne sont pas anciens puisqu'ils ont été construits dans les années 60-70, 75 au plus tard. Donc de ce côté-là, on ne peut plus bouger, à moins de détruire et tout reconstruire. Donc quelque part, on est enclavé. À un moment donné, je qualifiais ça un peu de village gaulois avec les Romains autour, en disant "Réfléchissons ensemble, Comment peut-on faire pour qu'on ne soit pas, je dirais, décalée, retardée par rapport à l'évolution urbaine tout autour." Donc nous étions demandeurs. Et c'est justement pour ça aussi que le 28 février, on voulait bien insister en disant que ce n'est pas la ville qui vient nous annoncer ce qu'elle veut réaliser. C'est nous qui sommes demandeurs en disant "Ok, on vous a interpellé en 2019, On a eu des réunions en 2020 au travers des différentes réunions, ateliers et autres divers, sur la circulation, sur le stationnement, sur les espaces verts, sur le centre commercial, à plusieurs reprises. Et on ne sait pas comment ça a évolué. On est là pour... On nous questionne. Il n'y a jamais de suivi, jamais de consensus, de compte rendu avec lequel après, est ce que vous êtes d'accord? Non, rien du tout. Et puis, à force d'entendre dire maintenant, on nous parle de livre blanc. Si vous prenez le site de l'Eurométropole, vous voyez effectivement Esplanade Horizon 2030 va changer, alors que ça n'a jamais bougé. Maintenant, ça va bouger, l'air de dire nous, on est arrivé, on est les costauds, on change l'esplanade. Nous on dit, ça c'est non! Venez exposer comment l'esplanade, les esplanadiens, ce que vous avez prévu en dehors de la concertation, c'est pour ça... C'est pas de la démocratie participative. Ça, c'est nous prendre, je dirais comme otage un peu de dire voilà, on annonce, on discute, on voit sur place qu'est ce qui se passe? Non, le centre commercial, c'est typique du cas. On a fait la démarche qui a été adoptée, c'est dire, on fait des réunions sectorielles. On réunit tous les professions de santé, on réunit après les restaurateurs, après on réunit les autres commerces, c'est à dire l'alimentation, le coiffeur, l'une ou l'autre association qui est là. Et après la dernière, c'était de réunir les associations, les associations, il y en a que deux, dont l'ASERE [et l'ARES]. Mais DONC, toujours de manière sectorielle. On ne sait pas ce qui a été dit là, ce qui a été dit dans l'une. Sauf à aller se renseigner avec ceux qui ont participé. Donc c'est quand même gênant. Et en plus, je n'ai pas voulu en parler le 28 février, mais Lorraine D., à une réunion où j'estimais que moi, en tant que président de l'ASERE, en tant que président du conseil syndical de la tranche 2, j'étais parfaitement en droit d'être présent à une réunion qui se tenait au centre commercial. Et c'est

tout juste si je me suis pas fait jeter dehors ou j'ai dû insister. Et finalement Lorraine D. a dit oui, mais, "Vous, vous installez là, vous ne dites pas un mot!".

Benjamin [rire] Ça c'était une réunion que Lorraine D. avait avec les occupants du centre commercial?

Pierre A. Effectivement, oui. Donc l'air de dire oui, voilà, vous n'êtes pas... Quelque part, c'est... effectivement, on a un différend. D'autant plus, je dirais que, toujours dans l'axe de la demande que nous avons présenté entre 2019 et 2020, Lorraine D. était revenue vers nous pour nous demander de l'aider à construire un dossier sur l'esplanade parce que la ville n'avait strictement rien. Donc ce qu'elle voulait, c'est connaître la typologie de l'ensemble des bâtiments, le nombre de pièces, les studios... Tout le reste, le nombre de parkings souterrains, le nombre de parking en surface, les sous-sols et parkings souterrains, les surfaces... des espaces verts en surface, tout ce qu'il y avait... Vraiment faire. En fait, faire une cartothèque du quartier. Alors on s'est décarcassé. On a, on a utilisé un logiciel que la Ville nous avait mis à disposition. Je pense que ce celui qu'utilisent les architectes ou les tous ceux qui construisent.

Benjamin Ça s'appelait comment?

Pierre A. Euh, je vais vous retrouver ça... Et donc on a bien bossé là-dessus, je dirais deux ou trois mois d'affilée. Et pour après se faire, excusez-moi, je dirais "circulez, y a rien à voir, on a plus besoin de vous". Moi, honnêtement, j'ai une dent contre elle, je ne sais pas ça... Pour moi, la démocratie participative, c'est pas ça. Alors mettez-vous à la place... Quand on essaye nous, je dirais, des petits organes de démocratie participative, de rameuter du monde, d'inciter les gens à se déplacer. L'image c'est de dire: vous avez des immeubles de quatorze étages, le soir de faire descendre quelqu'un de son quatorzième étages pour venir à une réunion où les gens se disent "Mais on va nous raconter quoi?". Les gens après leur journée de travail et ainsi de suite, ils ne se sentent pas concernés, ils sont pas... Et en plus, il faut savoir qu'avant, qu'il y ait donc, cette version de la démocratie participative de l'actuelle collectivité. Avant, nous avions ce qui s'appelle des conseils de quartier. A l'origine, en 2002, la loi qui était sortie... Des conseils de quartier. Or, le conseil de quartier, il avait été découpé un conseil de quartier spécifique Bourse, Esplanade, Krutenau. Le problème, c'est que la Krutenau, quartier historique, la Bourse, quartier aussi un peu historique de Strasbourg, eux avaient des sujets à traiter. Nous, esplanadiens, je dirais, on était là, un peu en spectateur, quand on nous parlait du quai des bateliers. Quand on vous parlait de la piscine, boulevard de la Victoire, quand on vous parlait de telle ou telle place, je dirais la place de la Bourse ou autre... On donnait un avis, m'enfin on n'était pas... Donc heureusement, la nouvelle on a découpé l'esplanade, la Bourse, et Krutenau qui sont à part. Mais à part ça, au moins dans la version conseil de quartier, on avait... [Il se lève et fouille dans un tiroir, en ressort un livret] Moi j'ai des papiers, voilà, voilà, voilà effectivement ce qu'on appelait le guide du conseil de quartier de Strasbourg, avec les conseils

et tout... "Les conseils au cœur de la démocratie", "Qu'est-ce que c'est les conseils de quartiers?" Alors, peut-être qu'à l'époque, il y avait plus de sous que maintenant, c'est une jolie brochure. Donc là, effectivement, c'était quelque chose. Et attendez, je vais juste essayer de retrouver le nom de ce logiciel...

Benjamin Merci, vous inquiétez pas, c'est pas très grave pour le logiciel. Et parce, que c'est depuis quand ce nouveau découpage, avec chaque quartier qui a son propre conseil?

Pierre A. Ça doit remonter à... C'est quand ils ont décidé de changer, de passer des conseils de quartier à la nouvelle formule qui s'appelle, je dirais, on parle en formule d'ateliers. Les ateliers qui passent ensuite avec la commission [comité] de suivi qui elle-même ensuite, passe en assemblée de quartier. C'est les trois niveaux. Donc juste, le logiciel s'appelle QGIS.

Benjamin D'accord, je connais pas!

Pierre A. Donc voilà, c'est je pense, un logiciel pour pouvoir... Vous avez, en mappemonde de fond, l'Eurométropole. Et ensuite vous allez tracer des traits...

Benjamin Ok, et ça vous aviez appris à le maîtriser du coup...

Pierre A. Oui du coup [rire] Enfin, c'est mon adjoint qui, effectivement s'y était collé. Et donc c'est pour ça... Quelque part pour moi, la démocratie participative si on veut que les gens se sentent concernés. Déjà il faut savoir que vous avez un peu, si on revient au fonctionnement du quartier, donc on a des copropriétés, et au sein des copropriétés, vous avez ce qu'on appelle les conseils syndical.

Benjamin Qui gèrent les copropriétés...

Pierre A. Voilà, qui est l'organe intermédiaire. Ils sont censés, avec le syndic, je dirais, œuvrer pour le bon fonctionnement de la propriété. Et ensuite, vous avez l'assemblée générale de copropriété qui valide les décisions, enfin, qui valide ou ne valide pas les décisions qui ont été concoctées en amont par le syndic et le conseil syndical. Donc, on a déjà cette forme de démocratie. Déjà là, c'est pas toujours facile d'avoir un bon conseil syndical dans une copro. Moi, je suis content chez nous à Hanoï [aujourd'hui la copropriété Haiphong], avec monsieur Lemarck dont je vous parlais tout à l'heure, qui effectivement œuvre, je dirais du haut en bas, qui fait tous les mois un tour de tous nos étages. Quand même, à peu près dans chaque communauté, vous avez en moyenne au moins 100 appartements.

Benjamin Ah oui, donc vraiment des grandes copropriétés.

Pierre A. C'est des grandes copropriétés. Et puis, il faut savoir que l'avantage du quartier de l'Esplanade, c'est que les immeubles ont été construits effectivement... Donc vous connaissez l'historique avec Hummel et Stoskopf. Dans une idée, je dirais effectivement pour l'époque, c'était révolutionnaire. C'était des grands appartements, c'était bien équipé, c'était... Pour l'époque, c'était, je dirais entre guillemets, presque du luxe. Avec, et on le verra mieux sur le tableau en bas, avec autour de chaque copropriété des espaces. Même si en réalité, ces espaces verts sont la couche supérieure des parkings en sous-sol. Hormis la façade de l'avenue du Général de Gaulle, des deux côtés de l'avenue du général de Gaulle, vous n'avez pas de parking au sous-sol, les parkings sont à l'arrière, donc c'est vraiment en pleine terre. Donc avec quelque 50, 52 copropriétés sur l'esplanade. Certaines copros fonctionnent bien, d'autres fonctionnent moins bien. Et il faut dire aussi, reconnaissons-le, que même pour les syndicats de copropriété, ce n'est pas toujours facile. C'est quand on lit la presse, qu'on se rends compte. Il y a toujours des gens qui se disent que finalement, un syndic de copro ça coûte de l'argent, ils ne sont pas très actifs et lorsqu'il y a des nouveautés, ils n'ont peut-être pas anticipé. Je dirais effectivement... je prends par exemple ce qui est en route quand même depuis à peu près cinq, six, sept ans: la rénovation énergétique des immeubles, l'isolation. Parce que tous nos beaux immeubles, grands, vous avez un quatre pièces qui fait 96 mètres carrés, vous trouverez plus! À moins que ce soit autre chose qu'un immeuble, vous trouverez plus des pièces comme ça. A telle enseigne, lorsque vous avez des appartements qui sont en vente, je citerai un exemple vous avez des propriétaires investisseurs qui achètent. Les dernières nouvelles que j'en date, c'est qu'une cuisine se transforme en chambre. L'équipement minimal de la cuisine est mis en façade dans le salon.

Benjamin Pour faire une cuisine américaine.

Pierre A. Voilà, et comme ça, ça fait quatre chambres, quatre chambres, une pièce à vivre, les sanitaires à balcon. Alors bien sûr, ça permet de mettre des loyers à 500 € multiplié par quatre.

Benjamin Et ça, c'est plutôt des familles qui s'y installent, ou plutôt des colocations?

Pierre A. Là, autant à l'origine, à l'Esplanade, c'était des familles qui s'installaient. J'ai connu l'époque où, effectivement, les enfants se réunissaient en bas avec une petite troupe d'enfants un peu partout. Et au fil du temps, ça s'est un peu éloigné. On retrouve les propriétaires d'origine encore. Il suffit de regarder les boutons de sonnettes ou les boîtes à lettres. Vous avez encore, je dirais presque, l'étiquette d'origine. On voit bien entre les nouveaux et les anciens, on ne change pas systématiquement.

Benjamin Oui, j'imagine que les étiquettes qui ont 40 ans...

Pierre A. Voilà, et effectivement, on en a encore une partie. Je dirais, pour moi, à peu près la moitié dans les immeubles sont encore des propriétaires occupants d'origine. Et le reste, ça devient de la colocation, si ce n'est du Airbnb. Et là c'est plus gênant, mais ça vient aussi. Donc c'est vrai, quelque part, on a un quartier qui est bien, un quartier qui est vaste, un quartier où on est sûr qu'il n'y aura pas d'immeubles qui vont se construire. C'est pour ça aussi que, lorsque certains disent... Logiquement, quand vous créez un lotissement, donc le lotissement se crée, et une fois qu'il est terminé le lotisseur rends ses comptes. Et en temps normal, les espaces extérieurs sont rendus à la collectivité. Or, dans le cas qui se pose à l'Esplanade, la question s'est posée un jour et tout le monde a voté non.

Benjamin Et c'est vous qui avez récupéré les espaces verts?

Pierre A. Et non! Parce que l'obligation de l'ASL découlait depuis l'origine. Notre ASL a 60 ans. Dès lors qu'il y a une construction de lotissement avec au moins deux copropriétés, vous êtes obligé d'avoir une gestion par une ASL, qui elle découle... C'est ce qu'on appelle... Vous avez l'ASP, qui est l'association syndicale de propriétaires, et ça, ça existe depuis le Moyen âge pour la gestion des forêts, pour la gestion de... Après ça, vous avez toute une déclinaison entre les AFUL [Association foncière urbaine libre], les ASL, les ASCO [association syndicale constituée d'office]. Toutes les formes l'association syndicale. La particularité que nous avons nous, c'est que nous sommes une association syndicale de lotissement. Et dans cette association de lotissement, il n'est pas... Ce n'est pas la volonté de l'acheteur de dire j'adhère ou je n'adhère pas à l'association. Le fait d'être acheteur vous implique d'office, mais vous perdez cette qualité de membre le jour où vous vendez. Et celui qui achète est informé qu'il est coincé, et il est obligé de suivre.

Benjamin D'accord, vous avez, je dirais une compétence obligatoire sur toutes les copropriétés de l'Esplanade.

Pierre A. Tout à fait, le code de l'urbanisme aidant, nous sommes nous... Et c'est pour ça que quelquefois on se fait gendarme. Quand une copropriété dit "Moi, j'aimerais bien faire un aménagement, faire une gloriette dans les espaces verts". On dit non, c'est une question d'uniformité. Vous pourriez avoir, je dirais, une copropriété qui a de l'argent, qui a des sous. Alors qu'à côté vous auriez une propriété où, il y a beaucoup de locataires qui n'ont pas les moyens. On veut éviter qu'il y ait deux présentations: un quartier qui est bien, un quartier qui est moins bien. Donc nous sommes nous garants effectivement d'un entretien, je dirais homogène de l'ensemble du quartier. Que vous soyez rue d'Upsal, que vous soyez rue de Palerme, que vous soyez rue de Londres, que vous soyez rue de Rome, qu'il y ait le nettoyage, l'entretien, les arbres, tout est... À peu près bien sûr, quelque fois on est aussi tributaire de la, de la manière dont vivent les gens. Vous allez chez Ophéa, quand vous avez les locataires qui balancent le restant des repas ou les trucs par la fenêtre, et que vous les retrouvez en bas.

L'autre préposé au nettoyage me dit... Pierre A., j'ai encore récupéré ceci, j'ai récupéré cela, c'était dans l'herbe... Mais bon. Donc ceci, c'est une obligation du code de l'urbanisme. La seule chose, donc si je progresse, la seule chose qui aurait pu changer c'est s'il y avait eu rétrocession des espaces extérieurs, décidées de manière générale par l'ensemble des copropriétés, le cahier des charges de cession de terrains et nos statuts prévoient qu'effectivement une copropriété ou un propriétaire peut sortir du giron de l'ASL, sous réserve qu'elle obtienne qu'elle obtienne 33 %... qu'il y a un tiers des votes en sa faveur.

Benjamin D'accord, des votes de toutes les copropriétés.

Pierre A. Tout à fait, la majorité absolue. Et là, effectivement, qu'est ce qui pourrait réunir cette majorité? Parce qu'on se pose de tant en tant la question quand même. Si on rajoute Ophéa, si on rajoute Paul Appel, donc le CROUS, qui a aussi les flamboyants. Et l'une ou l'autre copropriété telles que la citadelle à côté, qui je ne sais pas pourquoi est le plus la plus grande copropriété qui existe sur le quartier. Vous le voyez avec les travaux...

Benjamin Oui c'est le très très long bâtiment.

Pierre A. Tout à fait, qui va de l'autre côté de la rue de Boston jusqu'au bureau de poste, qui se plaint qu'ils n'ont pas d'espace vert. Mais bon, c'est pas nous qui avons fait la répartition... Donc quelque part, ça serait jouable. Mais je suis pas sûr... Je sais pas, parce que là, c'est vrai que si vous regardez les projets que nous a présenté la ville là-dessus, février, il vous parle effectivement d'une gestion des espaces extérieurs. Ce qu'ils ont réalisé à HautePierre et ce qu'ils ont réalisé dans d'autres quartiers de ce genre de la ville où ils ont des idées à eux.

Benjamin Ils ont fait de la résidentialisation là-bas, souvent.

Pierre A. Oui, mais ce qui se passe, ce qui est gênant, c'est que voilà. [Il indique une zone sur la carte du quartier au mur] Vous avez ici tout ce secteur-là, quand je parle du périmètre, vous avez CUS Habitat [Ophéa] qui est là, là, et là.

Benjamin Donc tout ça, c'est des logements sociaux.

Pierre A. Logements sociaux là, logements sociaux là, et logements sociaux là. Or, dans leur idée, ont les sens venir. Ils sont bien embêtés d'abord, ils veulent mettre des poubelles enterrées. Le seul problème qui se passe, c'est que pour mettre des poubelles enterrées, il faut les mettre sur le devant des immeubles. Or, le devant des immeubles, ici, ils ont que la largeur du trottoir qui leur appartient. Et là, en face, vous avez tous des copropriétés privées qui sont qui, je dirais, occupent toute cette surface là avec cette partie-là. Donc quelque part, poubelle enterrée ici, à moins de leur exproprier une bande de terrain... une décision qui ne se fait pas

facilement pour pouvoir mettre des poubelles. En plus, compte tenu de la façon dont certains habitants, pas tous heureusement, gère un peu, je dirais, leurs déchets, je crains qu'on se retrouve avec des poubelles enterrées dont le dôme dépasse, mais il y aurait des poubelles à côté. Sinon, ici vous avez un bel espace, si vous avez l'occasion d'aller là, là vous avez une grande comme une grande cour intérieure. Où effectivement, c'est pratique pour les enfants...

Benjamin Et parce qu'il me semble qu'il y a des travaux qui ont été... Tout l'ensemble de Ophéa a été refait.

Pierre A. Tout à fait.

Benjamin D'accord. Et au niveau des espaces extérieurs? Parce que du coup, vous gérez aussi les espaces extérieurs de la partie Ophéa et du CROUS Paul Appel.

Pierre A. Bien sûr. Enfin, pas une totalité, mais une partie.

Benjamin [00:32:30] Et du coup, est ce qu'ils résidentialisé ou fermé une partie de l'ensemble?

Pierre A. Pas pour l'instant. Logiquement, le cahier des charges de l'Esplanade, la cession de terrain, n'autorise pas la fermeture des copro. Certaines copro voudraient bien, je dirais, se...

Benjamin Se grillager?

Pierre A. Se grillager. Or, l'idée de Stoskopf et Hummel à l'époque, c'est de dire que c'est un quartier ouvert. Ça veut dire que tout le monde peut venir piétiner les plates-bandes, même s'il est pas de l'Esplanade, même s'ils ne payent rien du tout, il peut venir avec... Une fois comme m'a dit ma femme, ils viennent avec leur troupe de chiens, ils viennent du quai des Belges ou je sais pas où, ils viennent faire leurs besoins. Et puis ils ramassent rien et après c'est... Mais bon c'est l'idée de base. Tout doit être ouvert.

Benjamin Oui c'était les idées de l'époque, avec des grands espaces verts.

Pierre A. Oui, là c'était effectivement un grand quartier ouvert, avec effectivement... Moderne. Mais ils n'ont pas pensé à l'époque à l'isolation phonique et à l'isolation au niveau de la température, thermique.

Benjamin C'était avant les chocs pétroliers et toutes ces...

Pierre A. Ouais, et avec, cerise sur le gâteau, il faut savoir que lorsque le quartier a été construit, dans le premier jet du cahier des charges, dans la cession du terrain. Là, le réseau de

chaleur pouvait être mis à la disposition soit de la Ville, soit de l'ASL gérant le quartier. Et puis trois mois après, ils ont changé le texte sous signature du préfet. De la même manière que lorsque, à l'heure actuelle, on parle du secteur place d'Islande, où il y a eu temporairement une fois, le tribunal sur le secteur de la place d'Islande, était à l'origine dans le périmètre du quartier. Là aussi, allez savoir pourquoi, ils ont trouvé une solution validée par le préfet pour retirer la place d'Islande

Benjamin C'est pour ça qu'elle n'a jamais été bâtie ?

Pierre A. Oui, elle a jamais été bâtie, effectivement... Et c'est un bel espace puisque le projet, d'après ce qu'on croit savoir, le Crous serait preneur pour faire une résidence étudiante de 500 studios.

Benjamin Ah oui, ça très grand comme immeuble.

Pierre A. Oui, là, ce serait un bel ensemble. Mais la place elle est assez grande, et en plus vous avez station de tram qui est juste à côté.

Benjamin C'est vrai. Et vous, qu'est-ce que vous, vous demandez? Quels sont du coup les projets que vous, j'ai envie de dire, si vous aviez les mains libres, que vous aimeriez voir réaliser dans le quartier par exemple. Par exemple, qu'est-ce que vous pensez du coup de ce projet de logement étudiant place d'Islande?

Pierre A. Alors, ce n'est plus dans notre secteur. Mais quelque part, c'est vrai que la pression sur les logements étudiants devient conséquente. Mais je pense que si on veut vraiment aider les étudiants, vu la taille de l'université de Strasbourg, il serait bien, tout de même, de pouvoir leur donner des logements à des tarifs corrects. Donc pour nous, ce n'est pas un souci. Moi le problème qui me gêne, et ça fait déjà quelques années, dans le centre commercial ici, qui est spécifique... [Il montre le centre commercial sur le plan affiché au mur] Donc quand on parlait de la citadelle, vous avez effectivement la citadelle qui est là.

Benjamin La grande copro...

Pierre A. La plus grande. Moi, ce que je voyais, c'est qu'ici, on a toujours ce fameux bâtiment Suma qui traîne, qui est désaffecté. J'ai été le visiter la semaine dernière... Qui est vide, qui est l'objet de cette préemption de la ville. Ce que je voyais bien, moi, c'est effectivement une maison de santé, maison de santé du troisième âge, avec tous les services. Et j'ai visité aussi la semaine dernière la maison de santé avec services qui se trouve en face de Rhéna.

Benjamin Oui, la clinique Rhéna?

Pierre A. Oui, et en face, vous avez un immeuble rouge... Dont je ne sais plus quel est le... Enfin qui gère ça. En fait, c'est à nouveau des grandes structures, c'est pas un EHPAD mais enfin. Alors vous avez dedans les services de restauration, vous avez une piscine, vous avez une petite salle de sport. Vous avez des... Je n'ai pas demandé les prix, mais ça doit être cher! Effectivement, ceux qui sont logés là-bas payent un loyer durant le temps de leur vie, puis quand ils ne sont plus là... Avec des appartements aménagés pour la circulation des fauteuils roulants. C'est vraiment, moi, ce que je verrais là. Parce que l'avantage, c'est que le centre commercial a besoin d'une locomotive. Il y a quelques années, il y avait eu un projet mené par Engie avec une tour d'habitation. Le problème, c'est qu'Engie a très mal géré son sujet. Ils ont commencé à annoncer la couleur... Oui alors, dans le cahier des charges de cession de terrain de l'Esplanade et dans nos statuts, tout immeuble ou tout lot qui veut changer sa destination se doit de recueillir l'accord à la majorité des deux tiers des copropriétaires de l'Esplanade. Or, le problème, c'est qu'à l'époque, un certain nombre de personnes ont levées les boucliers en disant "On ne veut pas que là, c'est à peu près là, dans l'axe, on ait une tour de quatorze étages qui monte. Ça va nous empêcher de voir la citadelle, ça va nous boucher la vue". Et pourtant, à l'époque, nous, on était intéressé parce qu'il nous faut une locomotive au centre commercial. Il faut un projet d'ampleur qui ait les reins solides financièrement et avec un projet attractif, pour permettre de leur dire "Participez à la remise en état du centre commercial". Les deux parkings souterrains qui sont là, l'un qui est utilisé par Auchan, l'autre qui est en location, l'ensemble étant géré par Parcus, sont poreux. Quand il pleut, ça descend! Il faudrait faire des travaux conséquents. Et pourtant quand vous venez, vous avez déjà dû passer ici, en été, les terrasses sont belles. Vous avez des restaurateurs divers... Vous avez, à peu près, des restaurateurs avec des prix corrects, c'est pour ça que c'est toujours... Les terrasses en pleines. Et quelque part on pourrait arriver à faire quelque chose. Donc je dis... Pour une résidence du troisième âge qui ont le parc, la citadelle à côté, l'Orangerie n'est pas loin, vous avez le jardin botanique, vous avez l'université.

Benjamin Oui c'est au cœur du quartier, c'est bien.

Pierre A. Au cœur du quartier. Et vous avez, effectivement, je dirais... Il y a suffisamment de maisons de professions de santé dans le quartier. Les habitants vieillissent, c'est logique. Moi, je vais avoir 79 ans. Je dis quelque part, on vieillit, donc quelque part, on sait qu'un jour on aura moins de possibilité de se déplacer. On aura plus besoin des professions de santé. Quand on pense à un domaine plus large, quand on pense qu'à l'heure actuelle, pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste quel qu'il soit, vous avez trois mois de délai minimum. Si vous voulez des examens, c'est effarant. Donc quelque part au moins les premiers soins de base. Ce qui fait que pour moi la situation ne se détériore pas trop vite. Que vous puissiez avoir un kiné, une infirmière, qu'on puisse avoir des médecins sous la main. Pour moi, c'est un beau projet. D'autant plus que, en 1973, il y avait eu un projet comme ça qui avait failli voir le jour. Il avait

déjà été préparé puisque j'ai le texte d'origine. Déjà avec les responsables, les élus de l'époque qui avaient, attendez juste [Il se dirige vers son bureau pour retrouver le document en question] Si je puis vous donner un conseil, si vous voulez une méthode de classement. Il faut éviter de la bouger parce que si vous... Ici on a fait un nettoyage, j'ai refait des piles. Alors là!

Benjamin Oui, c'est sûr que après 50 ans.

Pierre A. Alors voilà ce qu'ils avaient prévu à l'époque, en 73. Donc: "Résidence retraite Esplanade", pour Je crois que c'était une société suisse. 44 ares récupérés sur une parcelle avec un programme d'environ 7300 mètres carrés de surface utile répartis en 137 logements de deux pièces et 41 studios, auxquels s'ajouteront les surfaces collectives nécessaires à l'exploitation d'une résidence pour personnes du troisième âge. Aménagements, équipements tels qu'ils sont définis par le cahier des charges... Et également les places de stationnement nécessaires qui seraient prises sur un parking souterrain existant déjà. Donc là en 73, puisque même les prix avaient été fixés.

Benjamin Ah oui, c'était bien avancé. Et ça aurait été où ça exactement dans le quartier?

Pierre A. Ça aurait été fait sur la partie là, dans le centre commercial. Dans cette partie qui a été bâtie par le centre commercial. À l'époque, en 73, le centre commercial était, je dirais, presque flambant neuf. Les anciens vous diront qu'il y avait des magasins de vêtements, qu'il y avait, qu'il y avait une librairie. C'est ce que j'essaie toujours d'expliquer, c'est fini. Est ce qu'on a vraiment besoin d'un centre commercial, tel qu'on parle d'un centre commercial à l'Esplanade? La question se pose. Vous avez, vous avez Rivetoile ici, vous avez le tram qui vous amène, à Kehl, vous avez suffisamment de vraiment ce qu'on appelle les grandes surfaces. Alors je dirais, se rappeler qu'avant ici, il y avait ceci, qu'il y avait un cordonnier, qu'il y avait une librairie, il y avait des magasins de vêtements. C'est pas, c'est pas là-dessus... Je pense pas qu'il faut penser ça. Donc quelque part on a Auchan. Faut pas se leurrer, le local dont je parle, le local Simply. Il a été volontairement mis en sommeil par Auchan qui l'avait en location, qui l'utilisait pas, simplement pour pas qu'il y ait de concurrence, Oui. Donc ils ont depuis modernisé. Vous avez vu les caisses automatiques, oui, donc ils ont modernisé. Maintenant ils sont à l'aise. Par exemple, ils font aussi un service traiteur, j'avoue que je l'utilise assez régulièrement. Où, vous avez des plats qui sont corrects par rapport au prix à 8€, 7€ ou 8 €, ça me semble correct. Donc quelque part, il faudrait qu'au centre commercial... Il faudrait refaire les cours parce qu'il faut des refaire le sol... Je dirais faire l'étanchéité et faire l'étanchéité des trois cours. Il y en a au bas mot, à mon avis pour. 700 000 € ou 800 000 €. Et durant tout ce temps-là, pas de terrasse. À moins de faire par morceaux.

Benjamin Ah oui, ça pourrait être assez dévastateur pour les commerces.

Pierre A. Tout à fait, durant un certain temps hein, donc quelque part. Et sinon ce que vous avez aussi... Donc, on a le local SUBA dont je parlais là. Vous avez, à côté des locaux qui sont utilisés actuellement par l'école de management, qui sont juste là, c'est la SCI Jean Bart. Qui effectivement, à une époque, envisageait même de sur-construire, de monter plus haut. À l'époque vous aviez IBM qui était installé là. Donc je sais que, l'école de management elle est déjà installé rue de la Forêt Noire. Et malgré tout ils ont pas assez de surface, ils sont demandeurs de surface. Avant vous aviez Pole Emploi qui est parti, oui, vous aviez un Pôle Emploi qui était là avant. Et là, quelque part, nous, qu'est-ce qu'on pourrait juger? La desserte du quartier, elle est correcte. Après venir se plaindre. Comme tout quartier de la ville, je dirais d'un manque de savoir vivre en collectivité de beaucoup... De beaucoup, d'un certain nombre de personnes qui s'imaginent qu'effectivement le trottoir, c'est une piste cyclable. Aménager effectivement des pistes cyclables rue de Londres. Là c'est un peu gênant parce qu'en plus Auchan utilise des surfaces pour ses camionnettes de livraison pour les particuliers. Mais... Je ne sais pas... Je ne sais pas comment...

Benjamin Au sujet des mobilités, c'est vrai que la nouvelle municipalité annonce beaucoup de projets. Du coup, et par exemple, j'ai cru comprendre que vous étiez moyennement favorable à la piétonnisation de la rue de Boston.

Pierre A. Ah tout à fait! Car pour moi, ça n'apporte rien. Sauf le fait, effectivement, que la Ville a en tête de vouloir faire un grand centre d'activités avec son skate park, avec différentes activités, de manière à englober la rue de Boston, donc de donner une sécurité pour les enfants des écoles qui sont à côté. Et également les lycées, parce qu'à ce moment-là, ils déplaceraient les entrées, au lieu qu'elles soient du côté-là, ils les ramèneraient de l'autre côté. Mais je sais pas, je ne vois pas. En plus avec leur idée, c'était d'utiliser le bus, le bus à haute valeur ajoutée... ou je sais pas quoi.

Benjamin Le BHNS [Bus à Haut Niveau de Service]

Pierre A. Haut niveau de service oui, qui passerait quai des Belges, qui pour eux permettrait de ramener les lycéens et les écoliers. Enfin, je ne pense pas que ce soit les écoliers, donc les étudiants du secteur, de les déposer au bout de la citadelle. Ils n'auraient qu'à traverser la citadelle pour rejoindre... [le groupe scolaire]. Est-ce que vraiment ils ont fait une étude? Est-ce que vraiment il y a beaucoup d'élèves qui viennent par la gare? Et à l'heure actuelle, vous avez eu un tram qui part de la gare.

Benjamin Parce qu'il me semble que, j'avais cru entendre attendre que le secteur du lycée, c'est Cronenbourg. Le secteur de rattachement.

Pierre A. Pour le rattachement, je sais pas. Mais, parce que je sais que, oui, parce que, il y a certaines tranches horaires, quand vous avez sur le coup de la fin de journée ou à 12h, une troupe de lycéens qui déboule sur les trottoirs, une rue de Londres, plus les cyclistes, plus éventuellement même des jeunes gens en mobylette qui commencent à faire les jacques au milieu.

Benjamin Oui, ça fait un peu de chahut.

Pierre A. Ça fait du chahut. C'est peut-être ce qui a été dit d'ailleurs en réunion, c'est que quelque part, on est trop laxiste. Malheureusement en France, si on ne tape pas à l'endroit où ça fait mal, c'est à dire, excusez-moi de dire ça, au portefeuille, les gens se disent "de toute façon on nous dit ça et puis ça change rien. Pourquoi on se gênerait? Pourquoi on rentrerait pas au centre commercial avec sa Vespa? Pourquoi on ne se baladerait pas sur les trottoirs de la rue de Londres en slalomant entre les piétons sans crainte?" On avait demandé qu'il y ait une caméra, mais ça change pas grand-chose. Que vous ayez, avenue du Général De Gaulle, je dirais les pistes cyclables qui sont utilisées en majeure partie uniquement du côté pair, mais dans les deux sens, alors que logiquement, c'est un seul sens. Alors quand vous avez deux ou trois vélos qui arrivent là, et bah qu'est-ce qu'ils font les cyclistes. Ils se décollent vis à vis de nous, qui sommes piétons à côté. Tant qu'on ne se décidera pas à dire, il y a des règles, il faut les appliquer! Alors plutôt que d'appliquer... Ça rejoint l'histoire de l'école Jacques Sturm. Plutôt que de verbaliser, si vraiment il y a des excès de vitesse, c'est une zone 30. Si on ne veut pas verbaliser et faire comprendre que les choses qui ne se font pas plutôt que d'appliquer les règles du code de la route, on se dit, on va changer. On va retirer la route, on va mettre la rue piétonne ou rue école parce que là aussi. A croire que pour certains élus, c'est un tableau de chasse, de dire que "Durant mon mandat, j'aurais classé cinq rues écoles". Non! Il y a des possibilités qu'on les applique, Il existe des règlements, on les applique. C'est trop facile. Parce qu'en plus, dans ce secteur, dans la rue de Stuttgart, de la rue de Boston, où allez-vous? Vous avez un, deux, trois? Vous avez trois parkings, de surface et souterrains qui sont là. C'est à dire que vous allez les faire remonter éventuellement ou les faire passer par la rue de Londres, ce qui ne va pas arranger la rue de Londres. En plus, les rues qui sont ou sont des rues à sens unique qui sont la rue Stockholm et la rue de Copenhague. Si vous bouchez ici, ça veut dire que vous voyez sur on va retomber à nouveau sur la rue, donc pour vous les renvoyer ici!

Benjamin C'est le labyrinthe.

Pierre A. C'est le labyrinthe! Et quand vous venez à certaines heures déjà l'avenue Général de Gaulle, en elle-même, elle est déjà bien saturée hein! D'un feu à l'autre, vous avez des files d'attente. Et en plus, après vous avez le blocage en bas à la place de l'Etoile. Oui, je veux dire, moi je suis content parce que je n'ai plus besoin de me déplacer comme par le passé.

Benjamin En voiture?

Pierre A. Oui, parce que je me rappelle à l'époque où je travaillais, j'allais à Mulhouse, Colmar, Belfort. Il y a des heures où il ne fallait pas prendre l'autoroute. Parce que sinon, ou alors le soir, il fallait éviter certaines horaires, parce que déjà... Ça remonte pourtant à 30, à 25 ans, vous vous étiez en file d'attente, donc quelque part. Et là, on a demandé à la réunion du 28 à ce qu'il y ait un comptage des voitures pour qu'on sache quel était exactement le trafic, le nombre de personnes.

[Son téléphone sonne, il répond à l'appel. L'entretien reprends après quelques minutes]

Benjamin Ok, ducoup je vous reparlerai après, du coup des thématiques du quartier. Mais je voulais en savoir un peu plus sur votre parcours personnel, vous et vos origines, quel emploi vous aviez, et comment vous êtes arrivé à venir déjà au quartier de l'Esplanade et comment vous êtes venu à être impliqué dans les différentes structures donc à la fois de participation et à l'ASERE. Votre biographie en fait!

Pierre A. [rire] Alors, ça me gêne pas. Moi, effectivement, je suis... Mon père était espagnol de Tenerife, dans les îles canaries, il était opposé au caudillo Franco. Donc, il fait la guerre civile. Et il est venu en France à l'époque où il y avait aussi la guerre avec les Allemands, donc quand il est venu en France... C'était un peu un fondu des armes. Il a été dans les brigades étrangères qui combattaient en France, et donc moi je suis né dans les Pyrénées. Donc à l'époque, effectivement, une bonne partie de l'est de la France avait besoin de reconstruction avec tous les dégâts, bombardements et tout. Donc mon père ayant quitté son île et venu en France, il s'est mis dans le bâtiment et donc il a été envoyé ici, donc en Moselle, près de Metz. Donc j'ai fait mes études à Metz, j'ai... J'ai fait mes études sur le secteur de la comptabilité. J'avais ce qui n'existe plus maintenant, c'était ce qu'on appelait un brevet d'études commerciales, variante dans la comptabilité. Après, j'ai travaillé. J'ai fait toute ma vie au développement professionnel dans une maison de transport qui on connaît encore qui sous le vocable Danzas, qui est une société suisse qui a été ensuite rachetée par DHL, donc dans le transport de marchandises. Donc j'ai eu la chance, les opportunités de démarrer en comptabilité. Après j'ai été chef comptable après par suite un décès inopiné du chef d'agence. J'ai pris le poste de directeur d'agence durant trois ans. On me l'a proposé et comme j'ai toujours été curieux de nature et j'ai été là. Et après... On ne s'improvise pas comme chef d'agence dans le transport avec toute la partie commerce. Donc du coup, j'avais quand même quelques limites. Donc j'ai saisi une proposition qui avait été faite de venir à Strasbourg comme responsable régional de la comptabilité. Car il faut savoir qu'à l'origine, quand on parle des sociétés de transport, c'était là, on parle des années 60 70, c'était une mosaïque de petites sociétés. Vous aviez une société... quand Danzas s'est agrandie... C'était des fusions absorptions de manière à créer le groupe Danzas avec des agences en douane aux frontières. Donc qu'à l'époque, le marché commun

n'existait pas, donc il fallait faire des formalités en douane. Et il faut dire qu'effectivement, les formalités en douane ça payait bien! Et là où je pense on a loupé le virage et que la société, avec son siège social à Bâle... Ce qu'il voulait récupérer c'était les dividendes parce que là, on avait une bonne occasion de d'anticiper ce qui allait évoluer. Quand vous voyez même DHL, quand vous voyez les camionnettes DHL à l'heure actuelle, ce sont jamais que des prestataires, ils sont sous-traitants. De plus en plus, ça coûte trop cher d'avoir du personnel en nom propre. En plus, avec toutes les évolutions du commerce, il y a eu un virage qu'on n'a pas su prendre à l'époque. Donc j'étais responsable régional. On avait eu, on avait un peu le principe des régions actuelles. Mon circuit allait, je dirais depuis Pontarlier, en remontant sur Besançon, sur Belfort, Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Metz, Nancy, Épinal. Donc ça faisait quand même une belle région, un grand est amélioré. Donc après, quand on a eu les fusions... L'évolution, a fait la comptabilité régionale ont été supprimées. Ça a été regroupés au niveau national. Moi, j'ai pris le virage des ressources humaines, donc je suis devenu pour les mêmes surface et même périmètre, j'ai été ce qu'on n'appelait pas DRH, racheté national. On était ce qu'on appelait RRH, responsable régional des ressources humaines. Et donc à un moment donné, j'avais jusqu'à 800 personnes travaillant dans tout ce périmètre.

Benjamin Vous étiez passé de comptabilité à RH?

Pierre A. Oui, oui, c'est lié en fait. J'ai... quelque part, je n'ai jamais pu me cantonner. Moi, quand j'avais un secteur, je regardais toujours à côté.

Benjamin Et vous résidez sur Strasbourg depuis?

Pierre A. Par mutation professionnelle, j'ai quitté Metz, je suis venu donc à Strasbourg. Vers 82, ça fait déjà 40 ans.

Benjamin Et c'était la première fois que vous étiez à Strasbourg.

Pierre A. Oui, et j'étais là où j'habite maintenant. Je n'ai pas bougé effectivement. Et donc là, j'ai pris la suite de mon... De la personne qui était en place et puis... Là, j'ai on parle d'opportunités de chance, je crois que j'ai toujours réussi à rester un peu, je dirais dans l'évolution... Je ne me plains pas. J'ai eu une vie active, une vie intéressante, professionnelle, beaucoup de déplacements, beaucoup d'heures de réunion. Ma seule lacune. Ça, c'est quelque chose que je rappelle toujours à mes enfants, à mes enfants et petits-enfants. Je n'ai jamais été fichu de pouvoir parler ni l'anglais ni l'allemands. Je ne sais pas si c'est le fait d'avoir entendu mon père et ma mère parler espagnol quand j'étais petit, qui fait que je n'ai jamais eu le virus de l'anglais. Et là, mon plus mauvais souvenir, c'était une réunion avec responsable européen de DHL, les ressources humaines, qui a fait une réunion. La réunion s'est tenue en intégralité en anglais. C'était!

Benjamin Ah, oui vous n'êtes pas beaucoup intervenu.

Pierre A. Voilà! Et puis à la suite de ça. Donc aussi toutes les réunions avec les syndicats parce que dans le transport, CGT, CFDT, FO et tout. C'était intéressant. Mais bon. Par contre j'ai eu effectivement à gérer des plans sociaux, dans la comptabilité, plans sociaux, effectivement après au niveau des services ressources humaines.

Benjamin Parce que vous m'avez dit que l'entreprise n'avait pas pris tous les tournants qu'elle aurait dû prendre.

Pierre A. Non, on aurait pu. À l'époque, on avait un bon fonds de commerce avec l'argent qu'on gagnait. Avec les formalités en douane, on aurait pu essayer de regarder un peu l'évolution... Qui aurait pu à l'époque prévoir, je dirais un peu, l'évolution du commerce tel qu'on le voit via Internet. Oui, il y a un manque. J'entendais ce matin sur RTL, on parlait de Zara. Société espagnole qui a fait un bénéfice, paraît-il, monstrueux par rapport aux sociétés françaises d'habillement. Parce qu'ils ont su prendre le virage de l'Internet. Ils ont su se diversifier juste avant le Covid, avant qu'il y ait tous ces goulets d'étranglement avec le prix des containers, les évolutions en Chine, le prix containers multiplié par cinq. Donc il y a des sociétés françaises, on voit les misères que ça donne. Quand on voit à Strasbourg le Printemps qui est fermé, je ne sais pas ce que c'est, comment on peut utiliser un bâtiment comme ça. Plus d'autres sociétés, ou même on dit aussi les Galeries Lafayette. Ce n'est pas une santé florissante actuellement. Donc voilà un peu pourquoi je me suis retrouvé à Strasbourg où j'ai continué à évoluer. J'ai également géré les 35 h dans le domaine routier, ce qui n'est pas une mince affaire, au niveau national. J'ai mis en place les outils de gestion du temps des chauffeurs avec des... À l'époque c'était des disques.

Benjamin] Et vous êtes resté dans l'entreprise jusqu'à votre retraite?

Pierre A. Oui!

Benjamin D'accord, parce que vous m'avez dit que vous avez presque 79 ans?

Pierre A. Oui, là je suis à la retraite. Mais il faut dire que je me suis quand même... Durant quelques années, j'étais aussi animateur mémoire dans auprès des personnes âgées. J'étais animateur mémoire pour une association qui s'appelait Alsace Eureka Équilibre, basée à Colmar. Et puis ça remonte, ça fait douze ans maintenant. Bon, je termine mon quatrième mandat à l'ASERE et avant pourquoi je me suis mis à regarder à l'ASERE? Parce que je me suis dit une fois, je vais participer à une assemblée générale de l'ASERE de l'époque. Oui, et j'étais un peu gêné, frustré de voir que quelque part, habitant, membre de l'association, il n'y avait

pas de possibilité d'expression. On retombe sur la démocratie participative où quelque part, c'était géré par les syndicats. C'était les syndicats de chaque côté qui prenaient les décisions. Ce n'était pas aussi ouvert que maintenant. Depuis les lois qui sont celles de 2015, non 2014, le 1^{er} juillet 2014, qui a réformé au les normes au niveau des ASL, au niveau des copropriétés, avec d'autres loi, mais surtout les ASL, c'était celle-ci. Effectivement, au 1^{er} juillet 2014, avec mise à jour justement... il fallait mettre à jour les statuts. Et là, je me suis rendu compte qu'on était... Déjà avant on était pas dans le coup. Donc j'ai commencé, on s'est réuni en groupe, on a fait des ateliers de travail pour dire qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qu'il faut faire? Et puis finalement, on a réussi à faire modifier les statuts, à les faire adopter. Puis je me suis dit, maintenant que j'ai fait ça, essayons de les appliquer en interne. Donc c'est là où j'ai sollicité, et je me suis présenté comme président de l'ASL, donc l'ASERE.

Benjamin Et ça c'était il y a 12 ans vous m'avez dit?

Pierre A. Oui c'est ça, il y a douze ans, c'était en 2011.

Benjamin Et vous avez pris votre retraite en quelle année?

Pierre A. En 2004, enfin fin 2004 donc... Mais là, par exemple, là encore, il n'y a pas très longtemps... J'ai toujours aimé bouger quand même. Durant cinq ans, j'ai fait le chemin de Compostelle en Espagne, sac à dos, durant un mois.

Benjamin Ok, Pendant votre retraite?

Pierre A. Oui! Pendant ma retraite. Après, j'ai fait une partie de la route au Portugal aussi. On est parti au sac à dos, un mois de camp. Et puis après, il est arrivé le fait que maintenant j'ai des petites filles qui ont douze ans et huit ans! Et que je suis concerné par le fait qu'effectivement leurs parents ont déménagé, ils habitent à Weyersheim. Et que donc eux ils viennent par le train. Donc il faut gérer, les chercher à l'école, l'une est au collège, l'autre à Saint-Étienne. Donc je vais les chercher à la sortie de l'école, je les ramène à la gare. On les garde du mardi soir au jeudi matin. Ce qui fait que ça limite singulièrement mes possibilités de mouvement. Mais je me suis dit j'espère bien quand même pouvoir un jour amener ma plus grande petite fille qui a maintenant douze ans... Encore deux ou trois ans, et je pense qu'elle est capable de faire quinze jours de marche avec un sac à dos. Et donc aussi, j'ai trois mandats de présidents. Dont celui de l'ASL, je suis président également d'une... Je sais pas si vous connaissez, mais il existait à une époque, dans le nord surtout, ce qu'on appelait les tontines, les fameuses caisses de décès. Dans le secteur minier, il y avait une caisse de décès.

Benjamin Pour indemniser les veuves en cas de...

Pierre A. Tout à fait. Et effectivement, ça avait été mis en place entre les deux guerres à Strasbourg au sein de la société Sotrapo. Et donc effectivement, il y avait à l'époque jusqu'à 800 membres. Et puis, un beau jour, compte tenu des nouvelles... enfin il y a pas très longtemps, ça remonte à huit ans. Le groupe DHL, qui avait repris ces différentes sociétés, a décidé qu'on ne pouvait pas. C'est aussi une règle légale et fiscale. On ne pouvait pas avoir un avantage particulier qui n'était pas commun à l'ensemble de la société. Donc il ne pouvait pas y avoir à Strasbourg une caisse de décès pour lequel la société participait à hauteur de 50 %, et le même système existait à Épinal, mais sur le plan national, non. Donc ils ont décidé un beau jour de dire c'est fini, débrouillez-vous. Donc on a dû doubler les cotisations, et on a dû se débrouiller. Effectivement, je gère ça chez moi. Donc il n'y a plus d'adhésion, je ne gère que les décès. Donc il faut appeler les cotisations tous les ans, il faut bien gérer les encaissements, il faut faire les dossiers.

Benjamin Vous êtes seul à gérer ça?

Pierre A. Oui. Je fais ça... je dirais oui. Mais c'est pour cette raison, il n'y a pas des décès sans arrêt. On trouve toujours le temps, et on peut toujours le sectoriser. Et je suis aussi président d'une autre association, mais elle est en sommeil.

Benjamin C'était quoi?

Pierre A. Arsonic, c'est dans le domaine événementiel. Mon fils a voulu se lancer là-dedans, donc j'étais président. Mais bon, c'est en sommeil donc... Non, mais j'étais content quand j'étais animateur mémoire. J'avoue que c'était quand même plaisant puisque c'était des séances et des actions qui duraient sur seize semaines, une après-midi par semaine. Et donc c'était dans le département où je me déplaçais avec un rétroprojecteur, avec un logiciel et tout ce qu'il fallait pour faire travailler la mémoire des personnes, des seniors.

Benjamin Et ça, vous l'avez fait quand vous étiez à la retraite? C'était bénévole?

Pierre A. D'accord. Oui, sachant que président de l'ASL, c'est payant, mais c'est pas grand-chose. C'est moins de 800 € par mois. Donc par rapport au temps passé, c'est presque bénévole.

Benjamin Vous avez combien de personnes dans cette structure? En fait.

Pierre A. Vous avez le changement sur neuf salariés, neuf salariés? D'accord.

Benjamin D'accord, c'est quand même, c'est pas une assez grosse structure.

Pierre A. Ah, c'est une structure Oui quand même. Sur ce jour vous avez un plus de temps, vous me ferez signe et on vous montrera nos équipements. Actuellement, j'ai un collaborateur, Éric, qui est en train de faire l'entretien des tondeuses locotracteur au nord.

Benjamin Et il y a combien d'agents administratifs et combien de techniques? Ou alors c'est pas ici.

Pierre A. Il n'y a pas d'administratifs. Moi, je suis le président. En réalité, je suis là compte tenu de mes fonctions antérieures. Je gère le domaine social, je gère le domaine. C'est moi qui fais les bilans, qui fait les budgets, je travaille dessus, qui gère le courant, qui répond ou je ne fais que sous-traiter les enregistrements comptables et le traitement d'appel parce que le traitement de la paye, ça devient de plus en plus compliqué pour plus comme à l'époque. Faire la paix avec un petit logiciel vous-même? Oui, les législateurs sans arrêt rajoutent un truc où.

Benjamin L'autre les cotisations.

Pierre A. Les voilà donc. Et ce qu'il y a, c'est que si on prend, si je rassemble le temps, le travail fait, c'est pas. C'est pas prenant à ce point. Seulement ce qu'il a, c'est que si vous n'êtes pas présent, si vous venez pas regarder, répondre au téléphone ou répondre au mail, les notaires qui nous questionnent pour savoir si une vente peut être réalisée ici ou là, tout le monde est à jour. Pour que ce soit réactif, il faut être là. Il faut être là. Même si au début de mon mandat, je trouvais comme le moyen de partir, je dirais un mois, sac à dos et la robe de petite fille, en plus du fait de Parce que quand avec une tablette, on arrive à se connecter à distance et voir les urgences, mais là, pour l'instant je suis un peu coincée. Il faut que j'attende que mes petites filles grandissent.

Benjamin Et vous êtes mariées et mariées?

Pierre A. Oui, je suis marié. Honnêtement, si on fait un recul en arrière, je dirai que j'ai eu. J'ai eu une vie bien remplie. Intéressante, sauf, ce que vous vous direz peut-être aussi un plus tard, c'est que malheureusement quelquefois des choses qu'on aurait pu faire et qu'on fait pas que j'aurais peut-être pu, effectivement, avec le recul, m'occuper un peu plus de ma famille. Mais bon les regrets...

Benjamin Vous avez déjà beaucoup d'engagement.

Pierre A. Voilà, quelque part... Quand vous devez partir, travailler, partir pour une réunion à Épinal qui commence à 9 h du matin en plein hiver. Il faut déjà y aller. Il faut partir tôt et vous rentrez de nuit. Plus d'une fois, j'ai failli me réveiller en sursaut en train de me rapprocher de la rambarde. Avec la fatigue de la conduite. Non je me plains pas, j'ai une santé...

Benjamin Oui je vous aurai pas donné 78 ans.

Pierre A. Même 79 ans dans quelques mois ! Non, non, je ne me plains pas et je ne fume pas, je ne suis pas un amateur d'alcool. Je ne fume pas depuis l'âge de 20 au moins de mes 22 ans. Mais c'est pas... Je ne me plains pas, je me plains pas. Je veux quelque part le jour où ça sera terminé, je dirai "Bon j'ai fait ce que je pouvais". Et si on rejoint la démocratie participative, effectivement, là pareil, du fait de l'implication de l'ASERE, il m'est difficile... Il est à la fois facile et difficile de dissocier. Quand je m'immisce un sujet, on va dire "il défend ses plates-bandes, parce qu'il ne veut pas qu'on attaque le quartier"

Benjamin Oui, je me souviens, que... À la première réunion de quartier, assemblée de quartier où j'étais venu, je me souviens que vous étiez présenté en tant que Pierre A., habitant du quartier et accessoirement président de l'ASERE. Et qu'une dame dans l'audience vous l'avait reprochée en criant "C'est primordial". [Il rit]. Je ne sais pas comment vous vivez cette double casquette, est ce que ça vous est reproché, est ce que vous arrivez à le dissocier?

Pierre A. J'arrive à la dissocier. Sachant toujours, comme dit, c'est que la démocratie participative sur l'esplanade, pour moi, elle est balbutiante. Elle est balbutiante, parce qu'on va voir là, on a une réunion du comité de suivi, c'est le 30. Où on va faire un débriefing de la réunion du 28 parce que là aussi, on s'est quelque part, on a mal... J'ai dit ça ce matin à l'une de mes collègues, on a mal appréhendé cette réunion. Il faut qu'on tire les leçons de cette réunion. On avait pas prévu, je dirais, la prise de notes. Oui, on n'avait pas prévu d'annoncer que les personnes qui donneraient leur adresse mail pour qu'on leur donne le compte rendu soient d'accord vis-à-vis du RGPD. Moi on me répond que les email ont été données sur un document en tête de l'Eurométropole. Donc quelque part, je dis il faut qu'on tire les leçons. Qu'est ce qui était bien, qu'est ce qui n'était pas bien? Et il faut qu'on arrive qu'on batte le fer tant qu'il est chaud. Si des gens se sont posé des questions pour venir aussi nombreux, il faut qu'on arrive à maintenir leur attention. Il faut qu'on arrive à trouver des sujets. Et des sujets, il y en a puisque la seule solution que nous avons et qui pour moi est plus pratique, c'est plutôt que d'interpeller en tant qu'ASERE ou quelque part, on nous dira "vous êtes partie, vous êtes entre les deux", c'est de dire, désolé on est l'atelier de quartier, on a le droit de s'immiscer dans le dossier du centre commercial. On a le droit de s'immiscer dans le dossier espaces verts, de s'immiscer dans la qualité de vie, stationnement, circulation et ainsi de suite. Donc là, c'est plus facile. On a le droit, le pouvoir de demander à ce qu'un élu vienne nous expliquer... Donc là, j'arriverai à me dissocier. Et de toute façon, là, je vais solliciter un nouveau mandat au niveau de l'ASERE, ça va me ramener à... J'aurai 82 ans. Des fois, il faut toujours penser à ça. Le plus difficile, ce n'est pas d'être en place, c'est de passer la main, se dire "Tiens, il faut que le moment venu, quelqu'un soit en phase et au portillon."

Benjamin Et pour l'ASERE, ça ne se bouscule pas?

Pierre A. Ça se bouscule pas! Ça ne se bouscule pas parce que les gens se disent d'abord, il faut être retraité.

Benjamin Oui, oui, parce que c'est un métier à plein temps, mais qui n'est pas rémunéré comme un emploi.

Pierre A. Tout à fait, et qui en plus est preneur du temps. Parce qu'en plus... moi je dis, c'est un mi-temps ici. Sauf que ce mi-temps s'étale entre 2h le matin, 2h et demie, et que quelque part, je ne compte pas là-dedans. Le fait de devoir aller à des réunions, le fait de devoir parler avec tous les acteurs. Et puis, quand je passe dans le boulevard je suis arrêté, on me dit...

Benjamin Les gens vous reconnaissent dans la rue?

Pierre A. Oui, quand même. Les anciens surtout, parce que sinon, comme dit, beaucoup de gens vivent et travaillent à l'extérieur, et ne rentrent que le soir et partent le matin. Donc c'est pas ça qui favorise, je dirais, hormis les gens de ma génération, les retraités qu'on croise au centre commercial, qu'on croise dans la rue et ainsi de suite. Ce n'est pas facile de fédérer. On a le centre social de l'ARES à côté, mais qui ne veulent... On le sent, ce n'est pas pour dire du mal d'eux, peuvent difficilement je dirais agir ou réagir parce qu'ils sont tributaires des subventions de la CAF et de la municipalité. Ils jouent leur rôle social vis à vis des animations vis à vis des enfants. Mais, on a deux associations à l'Esplanade, l'ASERE et l'ARES. On devrait arriver quand même à mieux travailler ensemble. Chacun n'a pas les mêmes... Mais bon. Et l'autre sujet sur lequel on a du mal aussi, c'est comment arriver à toucher les gens. Il faudrait presque qu'on arrive à créer un site [internet]. Moi, je suis d'une génération! Mon fils, me dit "bon sang, créez un site ASERE". Vous dites ce que vous faites, vous expliquez que là actuellement, c'est la saison. Il y a les élagages, les arbres, il y a les plantations, les fleurs, il y a ceci. Faire une vitrine vivante. Mais bon, désolé là, intellectuellement.

Benjamin Oh après si vous avez appris à utiliser le logiciel de cartographie.

Pierre A. Oui enfin, je ne l'ai pas beaucoup utilisé... Et puis les réseaux sociaux c'est une arme à double tranchant, pour vous qui êtes arrivés plus tard là-dessus. Pour nous c'est une nouveauté, dont je pense tous nos élus, tous les hommes politiques n'ont pas pris note, de ce que ça pouvait représenter. Ça devient une force en soi, ça devient un levier important dans tous les sens, positif et négatif. Or, je dis-nous se lancer dans un truc réseau social ASERE, on va avoir entre celui qui va gueuler en disant "Oui! Vous coutez trop cher! Vous commencez à travailler le matin à 9 h, je suis encore en train de me lever. Vous faites du bruit l'après-midi parce que vous êtes en train de tondre et moi, je suis en train de faire la sieste."

Benjamin Il y aura beaucoup de commentaires.

Pierre A. Oui, qui serviront à rien! Alors quelque part, moi je dis je laisserai ça à mon successeur. On verra bien. On ne peut pas tout faire. On essaie de... Je pars du principe que chacun de nous doit pouvoir un jour se dire j'ai essayé de faire les choses le mieux possible en fonction de mes capacités. Et honnêtement, en disant c'est pas pour un profit personnel, c'est pour dire j'ai essayé! Je peux regarder quelqu'un en face en disant "Ah oui? Vous auriez peut-être pu faire plus?" Ben si vous avez des idées: venez, expliquez-les, et ne venez pas me reprocher car on a fait ceci qu'on aurait dû faire cela. C'est une partie, une peu, de la vie humaine, on ne peut pas satisfaire tout le monde. On ne peut pas faire tout ce qu'on veut. Heureusement, il n'y avait pas de limitation. Mais c'est vrai que je suis attaché au quartier de l'Esplanade, parce qu'il y a 40 ans que je suis là. Et c'est vrai que je dis, je l'admets, je défends le quartier parce que... Le quartier se vit et s'entretient par lui-même. Il paye lui-même son entretien alors qu'il paye déjà des taxes foncières et des taxes d'habitation, du moins jusqu'à la fin de l'année dernière, alors que d'autres quartiers ont... je dirai des avantages, avec peu ou prou les mêmes facilités, sans y contribuer, hormis leurs taxes.

Benjamin Vous m'avez dit que le quartier était maintenant exempté de...

Pierre A. La taxe d'habitation, puisque la taxe d'habitation a été annulée.

Benjamin Ah ben oui, pour tout le monde!

Pierre A. Oui, parce que ce qu'il faut savoir, c'est que le quartier de Hautepierre, jusqu'à il y a de ça trois ou quatre ans, bénéficiait de subventions... Parce que le quartier de Hautepierre, où il y avait aussi une ASL, celle qui était l'ASERH. Nous c'est "E" pour Esplanade, eux Hautepierre c'est "H", ils bénéficiaient de subventions pour l'entretien du quartier. Et nous, on avait aussi, depuis des décennies mes prédécesseurs, l'avait demandé aussi, avait dit "Mais qu'est-ce qu'il y a comme différence entre Hautepierre et Esplanade. À Esplanade, j'ai aussi de l'habitat social. Pourquoi vous ne vous versez pas de subventions? Et la Ville avait dit non, parce que d'une part, on en verse directement à CUS Habitat. Vous vous êtes privé, vous vous débrouillez, donc vous, vous assumez ou vous nous donnez les espaces verts. Or, soyons clair si subitement on proposait à la ville de repeindre des espaces verts...

Benjamin Elle dirais non?

Pierre A. Elle dirais non!

Benjamin Car ça fera énormément d'entretien.

Pierre A. Oui, et plus, s'il y avait une crevasse dans le sol et que ça impacte le parking souterrain... Ça les intéresse pas! [rire] Bon, on pourrait toujours dire comment évoluera le quartier, comment évoluera l'ASERE? De temps en temps, on se pose la question.

Benjamin Oui, c'est quoi votre perspective là-dessus selon vous?

Pierre A. Ce qu'on peut arriver à faire éventuellement, c'est à réduire le noyau et à faire ce que fait souvent la ville, c'est à dire sous-traiter. Vous savez, il y a beaucoup de services que la Ville sous traite. Vous voyez, les véhicules qui font le nettoyage des rues, c'était sous-traité. À Lingolsheim, puisque Patrick Gabaglio, mon ami, est adjoint au maire de Lingolsheim, ils ont sous-traité le nettoyage à des écoles. Ils ont sous-traité comme ça, vous n'avez pas de souci de personnel.

Benjamin Parce que, par exemple, du coup, dans l'ASERE, ici, vos neuf salariés, c'est eux qui s'occupent directement de la pelouse, des réparations? Ou est-ce que vous faites aussi appel à des sous-traitants? Ou est-ce que tout est en interne?

Pierre A. Non, nous faisons tout nous-mêmes, hormis... Alors oui, j'aurais peut-être dû préciser que nous avons un budget d'à peu près 1 million par an, dans ce million. Vous avez 600 000 € de frais de fonctionnement qui englobent tout ce que nous avons cité au niveau de l'éclairage, au niveau des arbres, plantation d'arbres, élagage, nettoyage, les fleurs. Et vous avez 400 000 qui sont sur ce qu'on appelle les gros travaux, ce sont les réfection de parking et la réfection des passages autour des immeubles. Oui, quelque part, l'esprit de fonds de l'Esplanade, c'est mutualisation: mutualisons les dépenses. Donc ça veut dire que nous avons, comme l'année dernière, réalisé le parking de la copropriété de Copenhague. Il y en a eu pour près de 500 000 €. C'est à dire que s'il n'y avait pas eu l'ASERE et les esplanadiens, c'est la copropriété qui aurait dû faire son parking. Mais là, comme ça se répartit, je dirais sur je dirais, on fait un parking tous les 20 ans, donc ça permet quand même que tout le monde, heureusement n'a pas ça, heureusement tous les ans, mais que plus ou moins, tous les ans, on crée des provisions. Là, on a au bilan. On a une provision de 168 000 € pour le parking sud de la copropriété La Citadelle. On a un gros dossier qu'on est en train de préparer, qui est la réfection du parking des Flamboyants. Et à mon avis, il y en a pour 500 000 €. Donc on est obligé d'appeler ça sur au moins sur deux ans ou dans certains cas trois ans. Parce que sinon...

Benjamin Et comment, Comment ça se décide de l'ordre de réfection des différents parkings? C'est à la demande des copropriétés?

Pierre A. C'est souvent l'ordre d'arrivée des propriétaires, et suivant l'urgence, et suivant l'argent dont on dispose. C'est vrai que là, les Flamboyants, ça fait déjà trois ans qu'ils nous

demandent. On l'a reporté parce qu'on n'avait pas les moyens. On ne veut pas dépasser ce chiffre quand je vous parle-moi d'un million, on arrive à... Il faut quand même savoir que... C'est pas toujours facile. On en est fier depuis plus de douze... Depuis douze ans maintenant, on n'a pas dépassé le budget, on a toujours réalisé, on n'a pas augmenté le budget, on a réussi à tenir, en faisant attention. Alors que la TVA sur les gros travaux de 5,5% est passée à 10%, la TVA à 18,60% est passée à 20, les matières premières ont augmenté. On n'arrive quand même à maintenir en disant qu'on ne peut pas dépasser. Pour citer, le prix de revient de l'ASERE, toutes charges comprises, fonctionnement et gros travaux se situent, c'est ce que je suis toujours en train de dire, ça représente le coût d'un ou deux paquets de cigarettes. Je triche un peu, car c'est des cigarettes de maintenant, au prix de maintenant! Deux cigarettes par mois pour un quatre pièces. Il y a des gens qui disent, vous nous coutez des 1000 et des 100. Je dis, regardez vos décomptes de charges annuels, c'est pas vrai! Oui, mais aussi, il faut dire qu'on a la chance que ça soit à ce prix-là par appartement étalon de quatre pièces. C'est parce que les immeubles ont quatorze étages, il y aurait sept étages, les dépenses seraient les mêmes, ce serait deux fois plus cher. Donc on parle de densité. L'esplanade a une densité d'habitants importante? Oui, mais par rapport à la verticalité, par rapport à la surface, non. Si on répartit sur la surface, les 58 hectares de l'esplanade en habitation, non! Ce n'est pas, on n'est pas ici dans ce cas.

Benjamin C'est comme les grands ensembles de l'époque, c'est assez haut, mais il y a beaucoup d'espace libre.

Pierre A. Tout à fait. Donc quelque part, on est quand même, on peut quand même dire que oui, on le fait au moindre coût. On essaie de... Je dois avoir des ancêtres écossais quelque part, car je fais même plus attention, je dirais aux dépenses de l'ASERE que de gérer les miennes, que de faire attention au miennes. Mais après, reconnaissons-le, c'est aussi un peu une fierté de dire on a réussi à maintenir une qualité de service, à réussir à maintenir des coûts alors que tout est difficile à l'heure actuelle. Et ça ne va pas s'améliorer. Là, je vois l'éclairage. On en parlait tout à l'heure. Nous avons la chance que nous ayons un bilan inférieur à 2 millions, que nous avons un effectif qui ne dépasse pas dix personnes parce que nous pouvons rentrer dans le contrat d'éclairage de l'EDF, Électricité de Strasbourg au tarif bleu. Parce que sinon, nous étions avec un tarif qui a été multiplié... Puisque nous avons un éclairage en heures creuses et en heures pleine. Le tarif qu'on avait en 2022 aurait été multiplié en 2023 par un taux de cinq 5,5! Pas un coefficient de pourcentage, un taux multiplicateur de 5,5. Ça veut dire qu'au lieu de dépenser 20 000 ou 25 000, on aurait dépensé 100 000 € d'éclairage. Voilà. Mais on ne peut pas éteindre l'éclairage comme le font certains villages. Le quartier de l'Esplanade est trop particulier. Je ne voudrais pas qu'on puisse nous dire, vous voyez il y a eu à un meurtre, il y a eu un viol, une agression parce qu'il n'y a pas d'éclairage. Impossible.

Benjamin Parce que je vois que, à l'assemblée de quartier, quelqu'un avait dit que la forme urbaine du quartier était un peu criminogène, que ça rend plus difficile l'intervention de la police.

Pierre A. Alors... C'est vrai que c'est une remarque que nous a fait à une époque. [Il se lève pour montrer le quartier sur la carte affichée au mur] On nous disait... La répartition, tout ce qui fait qu'il est difficile, je dirais à la police, soit gendarmerie ou police, d'intervenir alors que vous avez plein de chemin de cheminement et des choses piétonnes partout. Ça passe partout, dans tous les sens. Je vois bien oui, mais ça, c'est l'un des attraits, de l'autre c'est un inconvénient. En plus, on fait quand même un gros... Une accusation sur l'esplanade, le trafic de drogue qu'on a là à côté. Je suis désolé. Vous allez placer Kléber, vous avez le même et vous allez à Hautepierre. Vous allez au Neudorf vous avez le même. Ce qu'il y a juste de gênant, c'est que les habitants en ont marre d'avoir des gens qui squattent dans leur entrée en train de les voir... Et en plus qui, il faut leur tirer coup de chapeau à cette organisation. Ils n'ont pas de drogue sur eux! Ils prennent les commandes...

Benjamin Ils la cachent dans des appartements.

Pierre A. Oui! Et ils ont un système de livraison. Quand vous voyez, moi, les livreurs de livreur de pizzas et les livreurs à vélo, je ne suis pas sûr qu'à 100 %, ils ne fassent que des colis consommables. Et quelque part. Ils sont bien organisés. Et quand quelqu'un se fait coincer, s'il est en prison pour deux ou trois ans, je suis sûr et certain que durant son temps de prison, il a une caisse de compensation qui fonctionne.

Benjamin Et ça c'est depuis quand un problème dans le quartier? Ça s'est empiré.

Pierre A. C'est toujours pareil. C'est toujours une question d'offre et de demande. Vous savez... je ne veux pas jeter la pierre en disant que c'est le fait qu'il y ait autant d'étudiants qui fait qu'il y a une aggravation de la drogue. Je ne sais pas si statistiquement, il y a plus d'adultes consommateurs que de jeunes. Je sais pas, honnêtement je m'en suis jamais préoccupé. Je sais juste qu'effectivement, cette présence, on la voit quand même depuis cinq ou six ans. Avant, elle était un peu éparpillée. Quand vous les avez... Quand vous les repoussez de là ils vont au rond-point. Moi j'habite à côté de l'université et tous les soirs, à une époque, on était... On voyait fort bien: vous aviez une voiture qui arrivait, vous avez un cycliste ou une mobylette qui attendait. Pof, la vitre s'ouvrait et ça partait. Moi je serais tenté de dire une chose: mal pour mal qu'on veut qu'on le fasse en vente, en vente, en pharmacie.

Benjamin L'Allemagne va peut-être bientôt le faire, donc peut être que vous serez un peu soulagé.

Pierre A. Par contre, il y a plus gênant, c'est qu'à côté de ça, vous avez les ventes de drogues dures. Ça, c'est plus gênant. Moi je sais pas, j'ai jamais goûté, jamais, je n'ai jamais fumé. Mais quelque part, quand on voit certaines personnes qui sont en état de loque par terre. Bon, vous me direz qu'elles le sont aussi quelquefois avec l'alcool. Mais bon, Lorraine D. nous a accusé, de dire que c'était le centre commercial. Non, ce n'est pas dans le centre commercial, c'est sur l'espace public. Donc faites circuler la police ou la gendarmerie. Ça leur arrive parfois, il n'y a pas très longtemps, j'ai vu cinq ou six policiers à la brigade cycliste. Ils sont arrivés d'un côté, ils sont arrivés et de l'autre, ils les ont pris en sandwich, sucette, en sandwich. Ça a bien duré une demi-heure. Ils ont dû aller fouiller, contrôler les papiers. Après ça, ils sont partis et ils sont partis avec un vélo. C'est un vélo qui a été abandonné et les jeunes sont partis et 2 h après, ils étaient là.

[Pause dans l'enregistrement. Je reprends sur le sujet de l'usage des données chiffrées au cours des assemblées]

Pierre A. Ensuite au niveau commercial du quartier et de sa zone de chalandise? Oui, ils ont fait une étude en 2013, mais globalisée pour l'esplanade et Krutenau.

Benjamin Oui, vous aviez, vous avez critiqué le fait que du coup, ça ne représentait pas grand-chose puisque c'était comme ça.

Pierre A. Ce n'est pas une analyse qui s'écrit comme ça, c'est... C'est trop facile et que j'ai toujours. Quand on veut se débarrasser, se débarrasser de son chien on l'accuse de la rage comme ça. Sinon, c'est vrai que leur idée de ces fameux "seize projets" qu'ils ont effectivement... [Il cherche parmi ses documents sur la table pour les retrouver]

Benjamin Oui c'est vrai qu'on ne voyait pas très bien sur le Powerpoint pendant l'assemblée quels étaient ces projets.

Pierre A. Oui, donc effectivement leur idée c'est le fameux bus, le BHNS. Et puis vivement la rue de Boston. Ce qui est gênant, c'est que quand on nous fournit ces documents et qu'on nous dit bah, c'est en réflexion. Quand vous regardez les tampons à date, bah regardez!

Benjamin Ah oui, ils sont bien anciens, donc...

Pierre A. Bah tient donc! On nous prend pour des... quelque part on nous prend pour des poires. Bon, je ne vais pas jeter la pierre. Reconnaissons-le, quand je travaillais dans mon métier, quand je travaillais aussi, il nous est déjà arrivé quand on voulait que la décision passe, on ne mettait pas tout sur la table. On a essayé un peu d'emporter l'adhésion avec la force de persuasion. Mais quelque part, démocratie participative. Je crois que Strasbourg a un accessit

ou je ne sais pas quoi sur la gestion de la démocratie, c'est pas très vieux. Bah je dis oui d'accord, mais faut pas se moquer du monde. Si on dévie la circulation, avec ce qu'ils appellent les voies apaisées, ça va loin, ça fait Stuttgart, la rue de Londres et rue de Boston. On renvoie où toute cette circulation?

Benjamin Parce que vous du coup, ce vocable de "voie apaisée" et les projets de la municipalité, ça vous convainc pas vraiment?

Pierre A. Non, parce que pour moi... Pour moi, c'est pas une analyse, c'est trop rapide, c'est trop rapide comme manière de gérer les choses. Moi, j'avoue que je suis peut-être trop naïf là-dessus et mon fils me le reproche, il me dit, mais tu te rends, qu'est-ce que tu t'imagines. S'il monte des projets comme ça avec des consultants extérieurs, avec des cabinets d'audit, tu crois qu'ils vont aller se perdre leur temps avec des clampins comme toi qui viennent, qui leur chatouille les oreilles de temps en temps. Ils sont obligés de faire des dossiers, et bah ils y vont gaiement, ça se gère en cabinet, ça se gère dans des groupes, mais pas des groupes, pas des groupes d'habitants. On est pas les seuls hein, le jour où on a eu notre réunion du 28 février il y avait un article dans les DNA qui parlait du dossier dans notre quartier, qui disait que ça suffisait de se moquer de tout le monde, de nous rassembler et pour des sujets et des situations qui étaient déjà tranchées, organisées et traitées. On nous a parlé du fameux, si vous étiez là quand ils on parlait, du skate park.

Benjamin Oui, il a été présenté par un des adjoints.

Pierre A. Sur le skate park, le dossier a déjà été signé. L'accord était signé, je le sais parce que Monsieur Patrick Gabaglio qui est à Lingolsheim, ils ont aussi un skate park en gestation. Il a rencontré le responsable commercial qui lui a dit, "Eh bah on a signé pour le quartier de l'Esplanade". Alors quand vous entendez ça! On nous en parle. Au final.

Benjamin Il sera où ce skate park?

Pierre A. Il sera sur la citadelle. Ils avaient prévu de le faire au début, mais je crois qu'ils vont quand même le faire vers le début. Ici, si on se situe ici, vous avez, vous avez les terrain où vous avez, le basket, oui, le petit terrain de foot et vous avez un peu plus bas les appareils de musculation ici. D'abord, vous avez pensé ça et ça serait trop proche au niveau du bruit. Donc je pense qu'ils vont le renvoyer plus loin derrière.

Benjamin Oui c'est quand même bruyant un skate park.

Pierre A. Une fois je suis descendu là, je me dis que c'est quoi ce vacarme! Il est sous le seul passage couvert, j'ai dit "Oh, vous allez ailleurs!" Par contre, ils ont une belle réalisation. Je ne

sais pas si vous avez eu l'occasion de le voir, c'est les jets d'eau dans le parc. J'y emmène mes petites filles et c'est vrai que c'est bien réalisé ça.

Benjamin Ça reste un beau parc.

Pierre A. Oui, on a quand même... Et c'est vrai que là, ce qui est bien, c'est que lorsqu'ils ont discuté de la rue de Boston, ils ont fait une réunion à deux. Ils ont demandé une réunion avec le conseil de fabrique de l'église de la Très Sainte Trinité.

Benjamin Le conseil de fabrique, c'est ceux qui gèrent l'église?

Pierre A. Oui. Donc le conseil de fabrique et l'ARES.

Benjamin Et nous, rien! Voilà, c'est là où ils ont discuté de quelles étaient les contraintes. Eux, ils ont demandé attention, il faut que lorsqu'un service funéraire, il faut quand même qu'on puisse aborder avec le corbillard, que les gens qui viennent ainsi de suite... Alors que quelque part, vous avez ici rue de Boston, là tout un ensemble de parking qui pourrait être bien refait et qui permettrait effectivement un stationnement beaucoup plus pratique, pour l'école Jacques Sturm. Ici, vous avez des parking qui pourraient être aménagés pour que les parents puissent... Il faut savoir que l'école de l'école Jacques Sturm n'accueille pas d'enfants avant l'ouverture officielle. Donc, cela veut dire que les parents qui arrivent plus tôt restent dans la voiture avec l'enfant. Alors qu'ils pourraient s'arranger pour qu'il y ait un ou deux surveillants et que les enfants qui arrivent plus tôt avec leurs parents au lieu de traîner dans la rue sur des stationnements interdits... Ou alors ici on pourrait on aménager des parkings. On leur a dit, mais bon puisque le dossier est déjà ficelé! Donc tout ça, quelque part, ça ne nous donne pas vraiment confiance, et ça nous énerve.

Benjamin D'accord, écoutez, si vous avez le temps, je vais vous poser un peu plus de questions. Si vous avez encore le temps.

Pierre A. Écoutez oui, c'est vous qui voyez.

Benjamin D'accord, encore un peu et après ce sera bon au moins pour aujourd'hui je pense. Comment il fonctionne exactement le comité de suivi? Du coup vous êtes sept?

Pierre A. Pour l'instant, nous sommes sept. Je pense qu'on va réussir un peu à l'augmenter. À la suite de la réunion, j'ai déjà deux, trois ou quatre personnes qui sont intéressées. Le problème, c'est que c'est bien beau de les intéresser, mais il faut leur donner du grain à moudre et il faut qu'effectivement leur intérêt soit maintenu.

Benjamin Parce que du coup, vous êtes sur les dossiers depuis assez longtemps ici.

Pierre A. Donc quelque part, il faut qu'on arrive à leur faire comprendre qu'il suffit pas de demander, il ne suffit pas de venir, de râler. Il faut aussi faire un travail personnel. Il faut aussi accepter de réfléchir, de cogiter, de dire ce qui est gérable, ce qui n'est pas gérable. Et puis se dire aussi que ça existe sur la durée. Moi, c'est quand même... Je reviens sur la réunion du 28 février comme on n'avait pas prévu nous un preneur de notes, une preneuse de note. Heureusement, Audrey V., je crois, a fait le nécessaire. Mais quand j'ai posé la question à cette dame qui est responsable de la démocratie participative, elle m'a dit "C'était à vous de vous en occuper, vous pouvez payer quelqu'un sur le budget de la démocratie participative". Je crois qu'on a droit à 3 000 € par an. Mais ce qu'il y a de gênant, c'est que le 28 février, on va débriefer le 30 mars. Si les entreprises travaillaient sur cette créance! Moi je ne sais pas, si on fait ça le 28 février, on doit débriefer la semaine d'après, tant c'est chaud. On se dit que c'était positif, que ce qui était négatif, qui s'est amélioré, qu'est ce qui est à rejeter?

Benjamin Et ce rythme de travail? C'est parce que les membres du comité de suivi ont du mal à dégager du temps.

Pierre A. Non c'est pas ça, c'est pas ça... Parce que je pense, c'est plus Audrey V. qui s'en est occupée, elle gère aussi trois comités de suivi. Et puis je pense qu'elle a aussi des contraintes par ailleurs. J'ai déjà dit que si c'est un problème de salle pour la démocratie participative, ce n'est pas un problème. On peut le mettre douze personnes ici dans le local.

Benjamin Parce que vous avez des locaux, vous, pour le comité de suivi. Où ça se passe comment?

Pierre A. Non, on n'en a pas spécifiquement. C'est pour ça que Audrey V., c'est elle qui fait la jonction, c'est elle qui... La par exemple, je lui ai dit, je lui ai écrit il y a quinze jours en disant "Il faudrait qu'on batte le fer tant qu'il est tiède." Je n'ai pas dit qu'il était chaud, parce qu'il n'était plus que tiède! il faudrait prévoir quelque chose, prévoir une réunion avec les questions, ceci, le compte rendu... Est ce qu'on peut récupérer les données qui ont été affichées? Parce que toutes ces données qui ont été affichées, ce ne sont jamais que les nôtres qui ont été prises à l'issue des réunions de travail.

Benjamin De quelles données vous parlez?

Pierre A. Celles qui étaient à l'écran. Parce que, en plus, ce sont des éléments qui concernent évidemment le quartier, au niveau, aussi bien la circulation des espaces verts et autres. J'ai dit et demandé pour qu'on les a, et qu'on puisse avoir nous aussi une réflexion. Il suffit pas qu'un comité de suivi simplement... Il ne faut pas que soit un organe de critique. Logiquement, il

faut aussi que ce soit un organe de proposition. Mais pour qu'il y ait proposition, il faut qu'on ait du matériel, des ressources, et quelque part, qu'on soit crédible. C'est ce que j'avais dit à monsieur Agha Babei, il faut que vous soyez crédible et nous aussi, parce que sinon, notre démocratie participative, les gens vont dire on ne veut pas perdre notre temps. Déjà c'est bien qu'il y ait autant de gens qui a été, un soir, ou il faisait mauvais, à cette heure-là...

Benjamin Oui il y avait quand même du monde à cette réunion.

Pierre A. Oui!

Benjamin C'était la première fois que vous voyez autant de monde?

Pierre A. Tout à fait. La dernière fois où j'ai vu ça, c'est quand? C'était en 2014 ou on a fait, mais là, c'était pas de démocratie participative, et c'est quand l'ASERE a tenu une réunion publique. Je crois que c'était au début de mon mandat. On a fait une réunion publique pour les gens: qu'est ce qui est bon? Qu'est ce qui est pas bon? Qu'est-ce que vous plaignez? De manière là, effectivement, on a vu aussi une salle pleine, avec bien sûr les cas particuliers où les gens viennent presque vous injurier, vous dire que... Mais bon, ça c'est pas gênant.

Benjamin Et pour du coup le comité de suivi, en fait, c'est sur une base du volontariat?

Pierre A. Oui.

Benjamin Et pour le rejoindre... Du coup, comment ça se passe pour qu'il soit constitué? Parce que du coup, la démarche actuelle...

Pierre A. C'est la poursuite du conseil de quartier.

Benjamin D'accord. Est-ce que vous étiez déjà impliqué, vous, dans les conseils de quartier?

Pierre A. Moi, je, oui. Moi j'étais déjà dans le conseil de quartier parce que c'est pas... Ça fait un moment que madame Joceline E., elle fait ça depuis près de 20 ans, qu'elle est dans les conseils de quartier, maintenant dans la démocratie participative du style du comité de suivi. Le problème, c'est qu'il faut qu'on arrive... Il faut qu'on leur parle. L'idée, c'est qu'on arrive à monter des ateliers spécifiques, que ces ateliers travaillent de leur côté pour ensuite les présenter en commissions de suivi pour qu'ensuite, on puisse en débattre tous ensemble en réunion publique.

Benjamin C'est à dire que les ateliers thématiques réfléchissent, ils formulent des propositions...

Pierre A. Il formule des propositions. Ils demandent à des, à des élus, à des techniciens qui sont en charge du problème de venir expliquer le comment et le pourquoi de manière à ce qu'il y ait un échange constructif en disant pourquoi, comment est-ce qu'on peut pas faire différemment? Faire des propositions? Ensuite, les gens de l'atelier thématique viennent en rendre compte en commissions de suivi. Et ensuite, une fois que ça tient la route, il y a une réunion publique où les différents ateliers viennent dire un peu où ils en sont. Et là, malheureusement, on y est pas encore. On peut juste dire que la réunion publique qu'on aura tenue là a permis de clarifier la situation au regard... Mais aussi quand on voit les différents projets de la ville, il y a de quoi faire quelques ateliers hein. Dont, l'autre sujet l'atelier de chauffage urbain. Le chauffage urbain aussi, là, ça m'a pris, ça m'a pris du temps. Quand on a réussi quand même à bloquer la signature des contrats durant trois mois.

Benjamin Oui, parce que le réseau de chauffage, j'ai compris que c'était un problème assez important du quartier. Il est géré par la ville ou par l'ASERE?

Pierre A. Non, non, pas du tout. Mais disons que nous avions toujours par rapport à l'ancien délégataire, nous avions un rôle. Nous étions invités deux fois par an à une réunion où on nous présentait les comptes financiers et les comptes rendus techniques de la centrale de chauffage. D'accord avec le nouveau délégataire. Compte tenu qu'il s'agit maintenant d'une tripartie, avec Gaz de Strasbourg, la ville à hauteur de quelque 33 %, et une banque, la banque suisse je crois, Elles sont à trois dans le truc. Je ne suis pas sûr... Que j'avais demandé, moi, à ce que nous soyons invités, que nous ayons un rôle, que nous soyons présents parce qu'ils tiennent des réunions sur le sujet. Et là, on nous répond c'est pas possible parce que c'est une société, c'est la forme, c'est une SEM. Et dans la SEM, les privés n'ont pas le droit de venir sauf et c'est là, je pense qu'il faut qu'on joue le rôle, non pas de l'ASERE, mais de l'atelier thématique en disant on crée une atelier thématique de chauffage urbain. Et là, effectivement, on peut demander à ce qu'on vienne nous tenir informés. Là, je pense que ce sera un axe.

Benjamin Parce que si vous créez cet atelier, est ce que vous auriez le droit un peu légal de demander des documents, de demander à intervenir sur le sujet?

Pierre A. Normalement, oui. Mais comme c'est... Autant auparavant, quand c'était un réseau de chauffage urbain purement de l'Esplanades, on était plus, moralement je dirais, impliqués. En fait, maintenant, c'est un réseau plus étendu, et à l'allure où ça va, ça va certainement encore s'imbriquer. Ça sera un réseau urbain vraiment.

Benjamin Parce qu'ils sont en train de connecter les différents réseaux de chauffage.

Pierre A. À terme, à terme, c'est l'idée de faire ça. Donc là, on verra bien. Mais l'idée, quelque part, il faut que ça soit ouvert. Il faut que ça, qu'on puisse pas. Il ne faut pas que ça soit les DNA qui annoncent le sujet avant que la population le sache. Mais ça, c'est l'atelier, et je préfère que ce soit par l'ASERE qui soit dedans. Parce que sinon, on dira "C'est toujours pareil, c'est l'ASERE". C'est ce qui m'a été rétorqué lorsque la ville a présenté, dans une salle à la place de l'Étoile, même pas le projet puisque c'est déjà validé, le nouveau réseau de chauffage urbain. Strasbourg Énergie m'a dit c'est toujours, c'est toujours l'ASERE qui vient se plaindre. M. Hoffsess m'a dit "ça m'étonne pas, vous êtes toujours les mêmes à vous plaindre". Vous voyez, c'est ce genre de démocratie participative. Et à chaque fois qu'il y a une réunion de ce genre... Moi quand moi je travaillais, on me disait toujours que celui qui présente doit prendre un tiers du temps, et les deux tiers du temps restant doivent être consacrés aux questions réponses. Et non pas ce que fait la Ville, vous avez une réunion, je dirais les trois quarts, minimum, du temps c'est la présentation, et après vous avez un petit laps de temps, puis après on vous dit "Ah bah non, dernière question, parce qu'il faut qu'on arrête."

Benjamin Après, j'ai l'impression que pendant les assemblées de quartier, c'est vrai que la séance de questions réponses à la fin est assez courte, mais les gens se sentent assez libre d'intervenir, d'interrompre même.

Pierre A. Oui, tout à fait, tout à fait. Sauf que quelquefois, ça joue dans les deux sens. Quand vous voulez mener vraiment une réunion constructive, il suffit là... C'est ce qui s'était passé à la Réunion, à la présentation à l'Eurométropole. Il y a une dame bien intentionnée qui demandait des explications sur comment on allait passer la tuyauterie dans le lit du Rhin pour venir récupérer la chaleur fatale de l'usine, l'aciérie d'en face. Alors là, la ville en face, ils se sont précipités là-dessus. Ça a pris dix minutes alors que finalement, on était pris par le temps pour autre chose. Mais bon.

Benjamin Et avec le comité de suivi, vous vous réunissez à peu près à quelle fréquence est-ce que vous vous voyez? Est-ce que vous les connaissez bien, même personnellement? Ou est-ce que ces gens que vous avez rencontrés à travers le comité.

Pierre A. Non, c'est des gens que je connais, on se tutoie pour certains. Mais comme on dit, on est loyaux, c'est vite fait de se connaître. Là, je pense qu'il y aura quelques nouveaux qui arrivent. Donc j'en connais quand même une partie. Mais vous avez autant... À un moment donné, on avait des personnes qui étaient preneurs, qui sont venus une fois, qu'on a plus revu.

Benjamin Parce qu'elles sont ouvertes, les réunions du comité de suivi?

Pierre A. Tout à fait, tous les gens qui s'inscrivent ont effectivement l'information. Et c'est pour ça, il faut qu'on trouve quelque chose. On a entre nous, on a donc une adresse mail

commission de suivi machin... On échange, on a un mot de passe d'accès qu'on a divulgué aux membres pour qu'ils puissent avoir connaissance. Est ce qu'on ne peut pas à la fois... Moi, je vois. J'ai quelqu'un qui m'a questionné quel était le rôle, comment ça fonctionnait? Je lui ai répondu, mais de manière à ce que tout le monde puisse aller voir la réponse que j'ai apporté. Et on ne veut pas non plus trop, il ne faut pas que ça s'élargisse trop. Est-ce que vous aussi, un jour, d'avoir une réponse qui fasse mal aux gens, s'il chez qui, des fois il y a un modérateur? Je ne sais pas trop comment ça marche, mais il faut qu'on fasse attention. Mais l'idée, ce serait quand même d'avoir un site, un site où on puisse échanger. Et après tout, on a de l'argent. Faire un site, ça doit pas être la mer à boire, on a bien un site ASERE. Ça coûte pas grand-chose d'avoir un espace, je dirais, sur un site, sur un... Comment on appelle ça...

Un hébergeur?

Voilà, un hébergeur.

Benjamin Et parce qu'on m'avait dit que du coup la municipalité mettait 3 000 € à disposition.

3000€ par ans

Ça, c'est à la disposition du comité de suivi.

Pierre A. Oui, mais une chose qui est gênante, c'est qu'ils sont en train d'y réfléchir, m'a-t-on dit. Parce qu'avant, il fallait engager les dépenses, il fallait se faire rembourser. Ah oui, il serait question maintenant, mais enfin, c'est pas encore terminé, que ce soit un crédit ouvert. Parce que moi, je vois le conseil de quartier d'auparavant, le jour où on a arrêté, je ne dis pas ce qui est passé à la poubelle parce que les consommables ont été périmés. Moi, je veux bien, si ce n'est pas pour faire une réunion pour sortir les petits biscuits, sortir la bouteille et puis boire. Mais bon.

Benjamin Et vous avez déjà engagé, vous avez déjà utilisé une partie de ces 3000€?

Pierre A. Non, non. Et pour l'instant, on n'a pas de besoins particuliers puisque chacun, nous avons... Nous avons donc une adresse mail. Nous avons chacun nos téléphones portables, nos ordinateurs. Mais c'est vrai qu'on pourrait se dire tiens, on peut s'acheter du matériel. En fait, je ne vois pas trop l'intérêt. D'autant que la Ville pour le démarrage de cette année nous a fourni les affiches pour les premières gratuitement. Même si on a trouvé le moyen de faire une coquille sur une adresse, l'adresse mail est erronée. Ils ont écrit, au lieu de faire "Esplanade", ils sont inscrits "Esplande". Alors moi, les mauvaises langues me disent qu'ils ont fait exprès pour qu'il y ait moins de gens qui puissent vous écrire. Et comme je dirais, si on n'a pas les aliments pour créer, pour lancer, pour fonctionner, on va se trouver toujours boiteux. On va

se retrouver... Il faut effectivement qu'on puisse avoir autant nos voisins de la Krutenau. Ils avaient le quai des Bateliers, ils avaient les bains municipaux, ils avaient la rédaction, ils ont fait une brochure spécifique Krutenau. Ils avaient des aliments, ils avaient. Et puis il avait un noyau plus performant que nous. Et les gens du conseil de quartier de l'Esplanade, purement Esplanade, se sont un jour lassés, pour certains d'entre eux, de venir écouter nos voisins. D'accord, ils vont faire ça, ils vont faire ceci. Et puis là l'ancienne manufacture des tabacs, ils vont faire ceci... Là, c'était du vivant, c'était du concret. Le quai des Bateliers, les aménagements, c'est du concret. Les plantations d'arbres, et ainsi de suite... Qu'est-ce qu'on peut, qu'est-ce qu'on peut mettre sur la place d'Austerlitz? Nous on peut au pire demander s'ils vont demander le nettoyage de la statue d'Athéna! Vous avez vu la tête qu'elle a?

Benjamin Oui, je la vois, après j'ai pas vu sa tête [rire]

Pierre A. Ça commence à... Bientôt c'est même plus bronzé qu'elle et est... Elle couverte de moisissures. Les objets d'art qui sont sur l'avenue. Ils ont... Les statues de l'avenue, qui ont été mises, je dirais, à disposition par les artistes sur des tables au début des années 2000 et on nous avait promis qu'elles seraient nettoyées. L'entreprise est venue, elle a fait la moitié et subitement, elle s'est arrêtée. Et depuis, vous voyez les tags sur les œuvres? Donc bon...

Benjamin Et par exemple, il y a quelques années... Corrigez-moi si je me trompe. Mais le campus, tout le campus de l'Esplanade a été refait, au niveau des aménagements extérieurs, il y a eu beaucoup de piétonnisation et de suppression de places de stationnement dans le campus.

Pierre A. Ouais, ce qui s'est aussi reporté sur le quartier.

Benjamin Vous aviez été un peu, peut-être pas en tant que ASERE, mais en tant que membre du conseil de quartier, est-ce que vous aviez été consulté ...

Pierre A. Ah non pas du tout, c'était une décision de l'Université. Sachant que je dirais les habitants de l'Esplanade proprement dite sont relativement bien dotés au stationnement. Et même je pourrai même reprocher que certains, au lieu d'utiliser leur parking en sous-sol, ils restent en surface et louent leur box. Ça, il y a des cas qui existent, j'en connais même dans la copro où je suis, donc quelque part, c'est plus... J'en ai l'exemple par rapport à... [Il se lève pour indiquer un emplacement sur la carte au mur] On gère aussi ce grand parking qui est là au début, avant le grand parking ici de 500 places. En surface, c'est le parking Rome. Au début des années 2000 toujours, certaines copropriétés dont l'Aventin voulaient le fermer, parce qu'ils ont une belle surface cadastrale, donc ils voulaient avoir leur place. Par contre, un tel n'avait rien. Donc on s'est dit il vaut mieux mutualiser. Oui, il faut un gestionnaire. Manque

de bol, mon prédécesseur a dit... [Le téléphone fixe de son bureau sonne, il se lève pour y répondre]

Benjamin Parce que je me demandais, principe de mutualisation dont vous me parliez. C'est un principe complet. C'est à dire que si un immeuble refait ses parkings, il ne payera pas plus.

Pierre A. Alors il y a une partie... La règle qui a été communément admise, c'est dire que la copropriété paye ce qu'on appelle l'étanchéité. Et la mutualisation à Esplanade fait que c'est la couche, la couche de roulement qui est pris en charge. Donc c'est la couche de revêtement, la couche de roulement qui est donc payée de manière mutualisée et l'étanchéité est pris en charge. Alors il y a une particularité que dans certains cas, une copro peut dire je ne fais pas, j'estime que mon étanchéité est correcte, je n'ai pas besoin. Refaites-moi seulement la surface de roulement. À ce moment-là, il doit s'engager par écrit par son assemblée générale à dire qu'il ne sollicitera pas durant dix ans un quelconque travaux, parce que sinon c'est trop facile. Oui, parce que l'étanchéité, ça veut dire qu'il faut, il faut déjà décaisser tout, il faut tout arracher, il faut mettre à nu la dalle et après il faut bien vérifier les joints d'étanchéité et tout ce qui va autour pour ensuite effectivement faire une première couche de gravier. Après, faut faire une couche d'isolant. Après, faut voir venir avec une espèce de goudron vient par-dessus.

C'est très coûteux.

Ah oui, c'est que c'est un gros travail et donc c'est pour ça que ça coûte cher. Et la copro doit... Nous on entame rien avant que la copro n'ai pris la décision en assemblée générale qu'elle s'engage effectivement à prendre à sa charge le prix qui a été jugé par la société d'étude pour sa quote part. S'il n'y a pas de décision en assemblée-générale, on ne prend pas. Pas parce que sinon, après, il faut courir pour récupérer 100 000 ou 200 000 €, pour ça il faut aller mettre au tribunal. Soit, il y a bien une particularité, c'est que si une copropriété venait à ne pas payer ses charges, nous avons droit en tant que ASL, à saisir l'argent d'une vente d'un lot. C'est à dire que le malheureux propriétaire qui se trouve dans l'axe un jour où on a un différend, on peut écrire au notaire... C'est pour ça que les notaires nous écrivent pour demander si le propriétaire est à jour vis à vis de ses obligations à notre égard. Parce que si c'est pas le cas, on est en droit de bloquer la vente. Enfin, pas de bloquer la vente, de bloquer l'argent de la vente. Donc au prix du bombardement, ça peut permettre de payer l'étanchéité [rire]. Là on... Je n'ai pas connaissance, on l'a utilisé une fois pour faire pression parce que le syndic trainait vraiment, il avait un an de retard, il s'est calmé, il a payé. Donc sinon on n'a jamais eu à faire le coup. Ce que le malheureux propriétaire il n'y est pour rien. Et là, ce sera à charge à lui de se retourner contre la copropriété pour dire vous m'avez créé, c'est votre faute. Prenez ça en charge, débrouillez-vous.

Benjamin Je me demandais ce sont les propriétaires, les propriétaires paient leur copropriété, qui ensuite paye l'ASL, ou bien les propriétaires payent directement.

Pierre A. Ça c'est! Là, vous touchez du doigt quelque chose qu'on nous a balancé dans les dents à une époque. S'il fallait que nous intervenions directement auprès des propriétaires pour encaisser leur quote part, il y a, à mon avis, au bas mot 5 à 6000 propriétaires. Vous avez des propriétaires qui n'habitent pas en France, qui habitent même pas en Europe. Je vois dans des actes de vente, il y a un monsieur, qui habite en Chine par exemple, ou qui habite en Pologne. allez savoir pourquoi, peut-être des liens de famille. On avait posé la question au ministre du logement à l'époque, Monsieur Cazeneuve, en vous demandant s'il était normal effectivement... Si notre façon de procéder était normale au regard de la réglementation, il nous a répondu positivement. Effectivement, vous êtes en droit, effectivement d'avoir la cascade. Nous appelons la copro, et la copro appelle au niveau des charges. Et quand nous répondons aux notaires, lors d'une demande d'information sur l'état du vendeur, l'état financier du vendeur nous lui répondons bien que les charges appelées par l'ASERE sont directement appelées au niveau du syndic sur la copropriété. Parce que sinon... De la même manière qu'on a authentifié le fait que sont, je dirais votant au niveau de là au niveau de notre assemblée générale, non pas la multitude de propriétaires individuels... Sauf quel cas, il faudrait qu'on convoque le Zénith, qu'on loue le Zénith! Mais je dirai à un représentant validé par son assemblée générale, qui peut être le syndic de copro, ou alors toute personne de la copro qui est mandatée. Monsieur Untel, habitant la communauté et mandatée pour représenter sa copro lors du vote en assemblée générale. Ça c'était quelque chose qui nous était reproché avant qu'on fasse les nouveaux statuts...

Benjamin Reproché par?

Pierre A. Par beaucoup de gens qui disaient c'est le syndic qui gère tout. On n'a pas notre mot à dire et c'est là où on a... On avait modifié nos statuts en disant "c'est l'un ou l'autre". Mais si quelqu'un se présente lors de l'assemblée générale, alors nous, lorsque nous mettons à jour la liste des votants, il faut qu'il ait un pouvoir signé par le syndic disant qu'il est autorisé. Parce que sinon, s'il y a contestation de vote, on sait jamais jusqu'où ça peut aller.

Benjamin D'accord, d'accord. Eh bien j'ai déjà beaucoup d'informations, donc je pense que ça va être bon pour aujourd'hui, merci.

Entretien avec Naila B.

L'entretien avec Naila B. s'est déroulé dans une salle de travail ouverte de la Bibliothèque nationale et Universitaire, et a duré plus de 2h. Naila B. semble contente de partager l'histoire de son engagement et elle est très aimable, nous nous tutoyons mutuellement nous appelons par nos prénoms. Elle est assez habituée à l'exercice des entretiens et elle m'a précisé que plusieurs étudiants ont déjà réalisé des entretiens avec elle. L'entretien dévie beaucoup de ma grille et Naila B. parle assez peu de l'assemblée, car ses opinions à ce sujet sont assez vite résumées. L'assemblée semble être un engagement très secondaire pour elle, mais je n'essaye pas vraiment de la réorienter car son parcours m'intéresse beaucoup. Je suis un peu stressé par l'entretien car je n'étais pas sûr de la qualité de l'enregistrement, puisque plusieurs personnes discutaient autour de nous.

Benjamin Voilà. Ok ça enregistre. Du coup, pour commencer, je vais juste te demander de te présenter un peu comme tu le souhaites. Je pensais qu'on pouvait commencer... D'abord, tu me décris rapidement tes différentes activités dans le quartier. Ensuite, on pourra te parler un peu de ton parcours personnel, ce qui t'as amené du coup à t'engager dans le quartier. Et ensuite, on pourra peut-être parler de ta participation ou ce que tu fais dans quartier, de la vie du quartier. Donc pour commencer, est ce que tu peux te présenter?

Naila B. Je m'appelle Naila B., j'ai 44 ans. Je suis maman de quatre enfants, donc de 19 ans à 12 ans pour le dernier. Je suis originaire de Corse, à la base, donc je suis venue en tant qu'étudiante. J'ai fait deux années de fac, j'ai fait un BTS tourisme et... à la base, c'était juste pour les études et ensuite je suis restée. Donc j'habite le quartier de l'Esplanade, et quand je suis arrivée, j'ai habité le quartier de HautePierre, donc vraiment une cité très populaire. Et ensuite on a fait le choix avec mon mari d'habiter à l'Esplanade parce que c'est un quartier hyper agréable et très, très cosmopolite et où il y a une très grande diversité. Voilà.

Benjamin D'accord, donc t'es arrivée dans le quartier à peu près en quelle année?

Naila B. Alors moi les chiffres... Écoute moi les chiffres, ça fait dix ans que j'y habite.

Benjamin OK, d'accord.

Naila B. Ça fait dix ans que je suis sous le quartier de l'Esplanade. Avant, j'étais pendant six ans sur le quartier de HautePierre.

Benjamin OK, d'accord. Et t'as quel âge tu m'as dit?

Naila B. J'ai 44 ans et voilà. Donc on a fait le choix... Donc on a regardé un peu tous les quartiers et on s'est dit que l'Esplanade c'était super agréable à vivre. C'est quand même l'un des quartiers où il y a des bâtiments, entre guillemet HLM, mais il y a vraiment une mixité. Ce n'est pas comme quand des quartiers comme le Neuhof, HautePierre, où s'est vraiment concentré, où les gens y vivent en vase clos. Et ça, ça ne m'intéresse pas. Parce que moi-

même, bon, en Corse il n'y a pas de banlieue, c'est tellement petit qu'il n'y a pas de banlieue. Donc j'ai grandi dans un contexte où il y a une mixité sociale, où dans un même immeuble et bien il y a une très grande diversité de cultures, de religions, de d'origine et je crois que moi, c'est ce qui m'a permis de réussir. C'est ce qui nous a permis à mes frères et moi, malgré que je sois issu de l'immigration, ça, c'est important de le rappeler. Je suis d'origine berbère du Maroc, donc moi, mon grand-père était en Corse, ensuite mon papa et ensuite on a trois générations. Donc mon papa est arrivé à l'âge de quinze ans parce que mon grand-père d'abord est rentré, puis après à faire rentrer mon père. Et voilà, j'ai grandi, on n'a connu que la Corse, j'ai grandi dans un seul immeuble, pour dire le lien qui peut se créer. Et donc je pense que la réussite, je pense que mon parcours associatif, il est dû à mon adolescence, à ma jeunesse et au parcours que j'ai eu, moi en tant qu'enfant et en tant que jeune. Parce que le climat de la Corse est particulier, il y a énormément de racisme. Mais malgré cela, de l'autre côté, c'est que on avait vraiment des personnes qui nous ont soutenu, des profs, des voisins vraiment ici, qui nous ont montré qu'on pouvait être quelque chose et qu'on pouvait réussir. Et c'est ça qui a fait que j'ai toujours été dans le milieu associatif. J'ai toujours été engagée à tous les niveaux, depuis toute petite. [rire]

Benjamin Ok, et tes grands-parents ou tes parents. Ils étaient venus en Corse pour quoi?

Naïla B. Pour travailler, pour travailler. Ils sont partis le chercher, mon grand-père. Ils sont partis le chercher, en sachant que tu sais, ils allaient pas n'importe où au Maroc, ils allaient dans les patelins très reculés pour regarder les dents, les mains. Donc il a été recruté pour venir travailler sous contrat en sachant que c'était vraiment difficile et que le contexte en Corse était très très compliqué. Alors le racisme, je te parle pas! Ce qu'a vécu mon grand-père, moi je l'ai su par après, quand j'ai grandi. Mais je ne sais pas comment ils ont pu survivre à ça. Mais malgré tout, derrière, il y a toujours le revers de la médaille. Il y a du bon et du pas bon partout. Et le fait est que, ensuite, mon père est venu, il a fait venir mon père. Et mon père et mon grand-père ont travaillé chez le même patron pratiquement toute leur vie.

Benjamin C'était dans quel secteur?

Naïla B. Ils étaient agriculteurs, maraîchers? Ils étaient maraîchers parce que c'était soit le bâtiment, soit la terre. Et donc, du coup, le patron de mon père qui est mort à 110 ans, il est mort dans les bras de mon papa. Il a réclamé mon père jusqu'au bout. Et du coup, il a travaillé toute sa vie avec le même patron et avec que des gens de la famille. Ça veut dire qu'à chaque fois qu'il y avait un nouvel arrivants, et bien ils étaient pris en charge par le patron et par mon père. Donc ça fait que devant la porte, tout ce que fait c'est, c'est un domaine. Il faut monter comme ça en colline. Et mon père me dit Il y avait des boîtes aux lettres où il y avait 50 000 noms. Parce que tout ce qui... Toutes les personnes qui partaient du village de mes parents. Et bien il fallait que mon père s'en occupe. C'était un devoir. On a vraiment grandi dans cette entraide et la solidarité, on ne peut pas. Même mon père, il disait On dormait sur un lit, à 5 sur un lit! Ça veut dire que tu ne peux... Si quelqu'un venait et disant, j'ai nulle part où dormir, tu ne pouvais pas dire "Écoute, moi je ne peux pas t'aider" Même s'il dort par terre, il dort chez toi! Ils étaient à 50 dans une pièce. Et donc moi, j'ai

grandi dans ce contexte-là. Et d'ailleurs, je voulais retranscrire... Par rapport à l'association c'est quelque chose qui me touche énormément parce que moi, voilà, on est issu des quartiers populaires, je n'y ai pas grandi. Mais je trouve que les enfants de ces quartiers-là ne sont pas assez valorisés. C'est ça qui m'a permis de... Je m'en suis rendu compte. La différence entre Hautepierre, qui est un quartier hyper populaire parce que moi, il faut dire ce qui est la première fois qu'on j'ai voulu venir à Strasbourg. Parce que, après mon bac j'ai habité chez mon oncle à Strasbourg. Donc c'est parce que j'avais des membres de ma famille qui pouvaient m'accueillir et que Ajaccio, la première université, elle est en Haute-Corse, à Bastia.

Benjamin Donc toi, tu viens d'où précisément? Ajaccio?

Naïla B. D'Ajaccio! Et du coup, c'est tellement compliqué que je ne pourrais pas descendre tous les soirs. Donc en sachant que c'est quand même des facs assez nationalistes, donc être arabe! Tout est compliqué. Voilà. Donc on a fait le choix de venir chez mon oncle Hautepierre et quand je suis arrivé... On m'a dit "Mon Dieu, mais comment tu vas faire? Tu vas te faire violer, tu vas te faire bruler, etc.!" Et quand je suis arrivé là, on m'a dit le contraire: "Comment t'as fait pour vivre avec les Corses? Mais c'est des fachos, c'est des racistes". Comme quoi, il faut vivre dans ces quartiers pour pouvoir en parler, et rien de tout ça n'est arrivé!

Benjamin Les gens qui disaient qu'ils n'allaient pas survivre à Strasbourg, c'était par rapport au racisme?

Naïla B. Euh non, par rapport au fait que c'est la banlieue, que je peux me faire violée car il y a les drogués des toxicos, que ne pourrai pas rentrer le soir à 11 h. Donc plus ça que le racisme. Et puis finalement, c'est mes meilleures années, c'est à Hautepierre. J'ai fait le choix de partir de Hautepierre pour mes enfants. C'est dingue, parce que moi, quand je suis parti de Hautepierre, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps, parce que pour moi, c'était une famille. Le fait est que, faut le dire, dans certaines communautés, c'est très familial. Il y a beaucoup d'entraide. Si tu cherches pas ton enfant à l'école, eh bien, t'es sûr qu'il y a une maman qui va le prendre. Ici le gamin, il peut rester devant la grille pendant six mois. Voilà, c'est ça la différence. Mais d'un autre côté, je ne voulais pas que mes enfants, ils connaissent que l'entre soi en fait, Moi, j'ai su faire la part des choses. Je sais d'où je viens, je sais qui je suis. Je sais ce que la France a apporté à mes parents et je sais ce que mes parents ont apporté à la France parce que c'est dans les deux sens. Parce que là voilà, l'actualité fait qu'on me renvoie toujours à... "Oui, mais tu dois dire merci." Non, mon grand-père, il a travaillé, il a cotisé, il a travaillé du lundi au dimanche toute sa vie, du lundi au dimanche. Il n'y avait pas de jour du Seigneur ou du jour de... Il a attendu la retraite pour pouvoir avoir son jour de repos. Donc non, à un moment donné, moi j'ai rien demandé, mon grand-père. Il n'a rien demandé, Ils sont partis le chercher. C'est ça un peu. Et donc du coup, ces jeunes-là dont je m'occupe, et bien ils sont... Ce qui leur manque justement, c'est le fait qu'ils ne savent pas qu'ils sont. Moi, je sais qui je suis. Mon père m'a raconté son histoire. Je sais tout de A à Z et je sais qui je suis. Je sais d'où je viens et je sais où je vais. Mais ces enfants-là, on leur demande d'aimer un pays, on leur demande des choses, mais on apprend pas... On ne

les met pas en valeur, on leur apprend pas leur histoire, on leur dit jamais... On leur dit toujours "Vous êtes venu manger le pain des Français?" Oui, mais on leur a pas dit pourquoi ils sont venus? Leurs parents, on leur dit qu'ils sont partis les chercher. Et donc, du coup, là-bas, dans leur pays d'origine, ils sont étrangers parce qu'ils les appellent des Français. Et ici c'est des étrangers, on les appelle des Arabes. Donc c'est ça qui fait que ça fait une fracture dans la société. Et moi, j'ai voulu faire un combat parce que c'était mon premier combat. C'était l'aide aux devoirs. Voilà l'association, elle a onze ans de vie, c'est pas moi qui l'ai créé, c'est Youssra. Donc elle, elle a à peu près le même parcours que moi. Elle, elle vient des Vosges, d'Épinal, elle est née à Épinal. Elle a eu un parcours assez normal, mais elle a subi le racisme. Elle a subi les brimades des profs parce que les profs, avant ils étaient beaucoup plus libérés que maintenant. Donc. Mais par contre, elle, son père, il fait partie de la Lorraine dans les Vosges. C'est beaucoup les miniers là-bas, c'est beaucoup les gens de la mine qui ont donné leur santé, leur vie, tout. Et il y en a qui sont morts avant même avant même que leur procès se termina. Voilà, voilà donc, parce que c'était pas traité pareil, la discrimination, bref. Mais bon, à l'époque, ils cherchaient juste à nourrir leur famille. Du coup, elle a un parcours universitaire, elle est puéricultrice de métier et donc du coup, elle a fondé l'association au quartier des XV. Le quartier qui se trouve juste collé à l'esplanade. Donc, elle avait créé là-bas, justement avec la même problématique que moi. En fait, quand on s'est rencontré, elle m'a dit "Voilà, y'avait rien, on avait rien!" Les mamans avaient été laissées. À l'école, c'était compliqué parce que le quartier des XV, c'est un quartier où il y a l'école du conseil des XV, si je me trompe pas, ou il y a les enfants de la Robertsau, donc les petits bourgeois entre guillemets.

Benjamin Oui, c'est un quartier assez bourgeois.

Naïla B. Oui, très bourgeois. Mais elle, elle habitait côté cité.

Benjamin La cité Rotterdam?

Naïla B. Oui voilà. Donc du coup, la maîtresse s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de discrimination au niveau de la directrice, qu'ils n'étaient pas traités pareil que... Par exemple, elle a vécu, elle voulait mettre son enfant à la crèche parce qu'elle est en recherche d'emploi et la directrice lui dit "Ah ben non, vous travaillez pas, vous gardez votre fils à la maison". Donc en sachant qu'il y a des enfants qui ont été acceptés parce qu'il s'appelait Monsieur Dupont. Et donc là, c'est la première fois qu'elle s'est vraiment rebeller contre la directrice et du coup elle a eu gain de cause. Voilà donc ensuite elle a déménagé. Moi je la connaissais pas à cette époque-là. Elle a déménagé sur l'Esplanade et donc du coup, nos enfants étaient à la même école, elle a trois enfants. Et à l'école, on s'est rendu compte qu'il y avait énormément de problèmes. On s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de mixité. Les familles d'origine étrangère, c'était un clan devant l'école, et les familles, on va dire "français de souche" même si j'aime pas trop ce terme, ils sont vraiment...

Benjamin C'est à Esplanade ça?

Naïla B. À l'Esplanade, c'est à l'école Louvois. Ok donc qu'est-ce qu'on s'est dit? "C'est bizarre, c'est pas comme à Hautepierre où tout le monde se mélange, et le peu de blanc qu'il y a...." Enfin le blanc, tu m'as compris. Du coup, on s'est dit bon... J'ai dit "je vais m'engager en tant que parent d'élève" parce que voilà, moi je me dis il faut aller voir ce qui se passe, il ne faut pas, il ne faut pas juste écouter ce qu'on dit. Voilà. Je me suis engagée d'abord en tant que parent d'élève et donc voilà, ça s'est bien passé. Je savais comment ça fonctionnait. Donc du coup, ça a amené un peu de mixité sociale à l'école parce qu'il n'y en n'avait pas énormément. Et ensuite Youssra aussi s'est engagée avec moi. Et puis après, ensuite, on a été le porte-parole de toutes les mamans. Oui, parce qu'à chaque fois qu'il y avait un problème avec la directrice, avec l'école, avec les voisins, c'était... Il y a des personnes, je ne les avais jamais vu, elles n'avaient pas mon numéro de téléphone, qu'elles m'appelaient: "Oui, j'ai un problème. Oui, mon enfant, il a été signalé." Bref, j'ai essayé de faire du mieux que je peux en tant que maman, et de faire la part des choses. Ensuite, je me suis engagée également quelques années à l'école, à la maternelle Oberlin, parce que mon fils, il est à la maternelle, et que j'ai eu la chance d'avoir des enfants qui étaient dans les quatre écoles. Donc j'ai quatre enfants, et une année j'avais... Il y a une année, j'avais le lycée collège et élémentaire.

Benjamin Ok, tout le spectre!

Naïla B. Tout le spectre, oui, Donc je pouvais avoir une visibilité sur tout ce qui se passait dans mon quartier, au niveau de l'école. Donc ensuite, voilà, on a été prof au début qui était hyper engagés. Vraiment des profs comme les profs que j'avais quand j'étais jeune encore, c'était des profs qui étaient là, ils essayaient de tout comprendre. Et puis après l'école a été en travaux. Tous les bons profs sont partis, tout, tous les profs qui étaient vraiment engagés, ils sont partis, ça fait que ça a été que des remplacements. On a connu trois directeurs, des trucs, enfin des... Bref, c'était un peu compliqué. Il y a quelques maîtresses qui sont restées. Mais voilà, et un jour, une nouvelle directrice arrive et on avait fait des kermesses d'école. On avait fait une kermesse d'école et ensuite, bah à la base, étant donné qu'il y avait quand même 60 % de personnes d'origine, de confession musulmane, ou d'origine ou d'obédience musulmane. Et puis que le reste, il y avait des couples mixtes avec des couples musulmans pas musulmans. Et du coup on a fait une année, on avait fait une fête, c'était vraiment super. Et avec la directrice d'avant, on avait fait un stand halal et un stand pas halal. Voilà, c'était bien, tout le monde a été respecté dans ce choix que je peux comprendre que quelqu'un ne pouvait pas manger halal, voilà c'est son droit. On est en France et on a des droits! Et l'année d'après... Ça avait super bien marché, on avait récolté dans les 3 000 €, c'est pas une somme négligeable. Et l'année d'après on essaye de refaire la même chose et là la directrice... on fait la réunion de préparation, oui d'accord, on fait comme l'année dernière. Et après la directrice deux jours après, m'envoie un message et me dit "Ah! Excusez-moi, mais finalement il y aura pas de halal". Ah bon, il n'y aura pas de halal? Et comment ça? Et elle me dit, écoutez, il y a une famille qui se plaint... C'était au moment des épisodes, quand Marine Le Pen parlait beaucoup du halal et tout ça. Et je dis, bah écoutez, il n'y a pas de souci, je comprends bien. Peut-être que cette famille famille-là, elle sait pas ce que c'est que le halal. Moi je dis, invitez là à l'école, et puis on peut lui expliquer ce que c'est que le halal. Parce que, qu'elle veuille pas manger halal, je peux comprendre, mais qu'elle empêche les autres en sachant que le but d'une kermesse, c'est de faire de l'argent! On a démarché, on s'est

démener, on a porté les tables et tout, c'est pour faire de l'argent. Sinon, à quoi ça sert de s'investir? Et elle a dit non, ils ne souhaitent pas vous rencontrer. Bref, j'ai fait un mail à l'académie, j'ai été convoqué, ça a été très long. Puis après ça m'a plus donné envie... Ça m'a, ça m'a fait mal. Le fait que la directrice... Elle avait quand même un peu peur, elle m'a dit je vous comprends Naïla B., mais voilà. J'ai dit mais vous imaginez, une seule personne! J'ai dit, et bien dans ce cas-là, on fait une vote et la majorité,

Benjamin Elle avait peur des polémiques?

Naïla B. Non, elle avait peur justement de se faire taper sur les doigts. Et surtout que j'ai appris que cette famille-là, c'est une famille très très pratiquante, limite, qui emmenait ses enfants dans des camps, dans des camps religieux l'été. Je me suis dit, en tant que religieux, normalement... Autant face à un athée, ok, mais là tu es religieux, tu sais que... Voilà, bref, ça m'a plus donné envie de m'engager. Et ensuite, j'ai été un peu, le fait que je revendique, j'ai été un peu ostracisée comme ça, que j'étais un peu mise de côté. Je le sentais, je le sentais vraiment. Et puis du coup, moi, j'ai dû expliquer aux mamans ce qui se passait. Je n'allais pas leur mentir et on m'a reproché ça. Il m'a reproché d'expliquer aux mamans que " eh bien écoutez, il n'y aura pas de halal parce que la directrice a décidé qu'il n'y en aurait pas, parce qu'une famille ne veut pas halal." Et du coup, les mamans, elles, ont décidé de boycotter. C'est leur droit, je leur ai pas dit de boycotter, mais c'est leur droit! Elles sont venues, elles n'ont pas consommé. Donc du coup, "Ah mais c'est Naïla B.", bref quoi qu'on fasse! Et puis après voilà, je sais qu'il y a des réunions qui se sont tenues sans moi, par exemple. Parce que j'ai une très très bonne amie de quartier qui était engagée avec moi, qui n'était pas musulmane. Et les discours qui étaient tenus devant moi et qui étaient tenus avec elle, c'était pas les mêmes.

Benjamin Des réunions de parents d'élèves?

Naïla B. Exactement. Il y avait des réunions qui étaient tenus, en plus des réunions officielles où le discours c'était. Et du coup, après la directrice, ce qui m'a pas plu aussi, c'est qu'elle cataloguait beaucoup d'enfants. Et moi, ces enfants. Je suis rentrée dans toutes les maisons de l'Esplanade et je connais toutes les familles de l'Esplanade, une par une, jusqu'à dans leur frigo. Donc quand j'entends qu'il y a de la violence dans cette famille, que ce sont les parents qui inculquent la violence à leurs enfants et que je connais cette famille-là, eh bien, je ne peux pas me taire. Et donc du coup, voilà la vérité aussi, elle blesse. Il peut y avoir des problèmes, mais on ne peut pas juger une famille. Eh bien, si l'enfant, il est difficile, c'est peut-être pas à cause que de ses parents. Bref, je suis allée dans des combats comme ça. Et puis après, j'ai été parent d'élève pendant cinq ans, j'ai tenu cinq ans et puis après, voilà. J'ai ramené la mixité aussi dans les parents d'élèves parce qu'il n'y en n'avait pas du tout, ils n'y en avaient pas du tout. Et un jour, il y a un parent d'élève qui m'a dit "Écoutez, à un moment donné, il va falloir vous intégrer" en plein conseil de classe! Et j'attendais à ce qu'il y ait quelqu'un qui... M'intégrer à mon pays? Bref, c'est des combats. Moi, je pensais que c'était derrière moi en tête et je pensais que je n'allais pas vivre ça. Donc tout ça, ça m'a donné envie d'agir. J'ai dit je ne vais pas attendre, Je ne vais pas attendre qu'on fasse pour moi. Je ne peux pas. Moi, maintenant, ma vie elle est passée, j'ai, j'ai rien à prouver, j'ai rien. Mais par

contre, je me dis que mes enfants bien les enfants des quartiers populaires parce que moi, c'est mon combat, c'est des enfants des quartiers populaires. Je me dis eux, ils ont et on ne peut pas les laisser tomber. On ne peut pas les laisser face à ça. Quand il y a de l'injustice, il faut la combattre, comme par exemple il y a des familles... Ce qui est bien, c'est que quand c'est des personnes qui sont de la même confession que moi ou qui sont d'origine étrangère, pas forcément africaine. Et bien en fait, elles ont plus de facilité quand c'est nous qui allons leur dire les choses que quand c'est quelqu'un de l'extérieur. Par exemple, si je dis par exemple il y a des profs, je connais des profs, je te connais vraiment, il y a des profs que je connais intimement, je connais leur vie, je connais. Moi, je suis quelqu'un de très très ouverte. Voilà le côté méditerranéen. [rire] On crée des liens, il y a des profs où j'ai discuté, je connais leur façon de voir les choses. Et des fois, on avait des mamans qui disait "Oui Naïla B., un tel prof, elle est raciste". Moi je disais non. Quand le racisme est avéré je suis là, je combats avec toi. Par contre, si la maîtresse, elle te dit ton enfant il est un peu difficile. Il ne faut pas non plus crier au racisme, à tout va. Donc tu vois? C'est très très dur de peser le pour et le contre. Voilà d'où on a repris l'association. C'est à ce moment là où on s'est dit "Bon, on va arrêter de s'investir dans le vide, parce que de toute façon, il y a nous et puis il y a les gens d'en haut." On crée notre association et on va faire ce dont on a besoin. Parce que même les familles... puisqu'on fait ça sans titre associatif, on faisait ça avec toutes les personnes qui avaient un problème avec la maîtresse, avec le voisin, avec n'importe qui. Donc autant reprendre l'association, on a repris l'association. Je ne suis passée présidente de l'association.

Benjamin T'es toujours présidente actuellement?

Naïla B. Oui toujours, présidente de l'association. On était trois, donc moi la présidente, la secrétaire, Youssra, qui a fondé et Jeannette. Et on avait plein de bénévoles parce qu'on avait toutes les familles derrières. voilà donc on a commencé avec du sport, la zumba, pour les mamans, parce que c'était une demande très, très forte au niveau des mamans. Bien c'est des mamans qui ont des enfants, qui sont pour la plupart d'origine étrangère, faut pas se mentir. Et du coup elles se retrouvaient pas... Elles pouvaient pas aller en salle de sport, elles pouvaient pas faire garder leurs enfants. Donc nous, on a essayé un peu d'allier le tout. Donc au début, c'est l'ARES qui nous a prêté une salle. Donc la zumba marchait hyper bien. Ça permet aux mamans de se défouler, de pouvoir discuter et de pouvoir créer du lien. Et ensuite, petit à petit, il y a eu plein demandes. Donc, après il y eu l'aide aux devoirs, l'école a commencé à se dégrader après les travaux, il n'y avait plus d'aide aux devoirs parce que le problème... C'est que dans les quartiers populaires, eh bien, il y a énormément d'aide, tout est à proximité puisque c'est ça en vase clos. Donc vous tournez la tête, vous êtes à la CAF, vous tournez la tête, vous êtes à Pôle emploi... Mais ici, à l'Esplanade, non. Si vous n'allez pas chercher l'info vous la trouverez pas.

Benjamin Parce que toi, Esplanade, t'es toujours dans le parc Ophéa.

Naïla B. Oui, je suis toujours dans le parc Ophéa, je suis vraiment dans le bloc, mais même moi. Moi quand je suis arrivé à l'esplanade, je savais pas toutes les assos qu'il y avaient autour, je ne savais pas toutes les aides juridiques qu'il y avait autour alors qu'on est au centre-ville, et donc c'était difficile de repérer. Mais les personnes qui ne peuvent pas aller

chercher l'info, ou l'aide aux devoirs, ou l'aide pour se faire accompagner administrativement, il y avait rien. Les maîtresses, à HautePierre, elles sortaient dehors, elle aller chercher les gamins dans le bureau de tabac. Voilà, moi c'est ce lien là que j'ai connu. Ou si le gamin allait voir la maîtresse en lui disant " Oh, madame Truc m'a tiré les oreilles", mais le père il lui tire deux fois les oreilles. C'est un autre lien. Donc du coup, voilà. Donc quand je suis arrivé sur l'esplanade, eh bien, on a commencé avec l'ARES. Ensuite, on a commencé à faire de l'aide aux devoirs.

Benjamin T'as rapidement pris contact avec l'ARES?

Naïla B. On m'a orienté vers l'ARES. On m'a orienté. Je ne sais plus qui c'est qui m'avait orienté, mais je crois que c'était l'école. Mais le problème, c'est que, justement, eh bien ça correspond pas du tout, du tout du tout. Pour moi, c'est pas, d'ailleurs, je l'ai dit à Fabien, le directeur de l'ARES. Pour moi, c'est pas un centre social, c'est pas un centre social, c'est un centre culturel. Mais pour moi, il n'y a pas de social. Pourquoi? Parce que c'est très, très cher. Il y a sept barèmes de prix en fonction du quotient familial. Mais le barème le plus bas, c'est à 380 € l'activité. Donc une famille qui ont deux ou trois enfants, ils font quoi? Ils choisissent l'enfant qu'ils vont être? Alors que sur d'autres quartiers populaires pour 100 €, tu fais de l'aide aux devoirs. Et ensuite je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas assez... C'était pas représentatif des enfants de notre quartier parce qu'il y avait plus de gens de la Robertsau que des gens du quartier. Quand on voit qu'un centre socioculturel, il est rempli en majorité de personnes extérieures du quartier, on se pose des questions. Qu'est-ce que j'ai fait? J'ai décidé de rentrer dans le comité d'administration.

Benjamin D'administration de l'ARES?

Naïla B. Exactement, je me suis dit on va aller au combat!

Benjamin Il n'y avait pas d'autres personnes issues du quartier Ophéa.

Naïla B. J'étais la seule. Je crois que j'étais la seule. Je peux pas mentir. Il y avait des personnes du quartier, mais c'était dans le privé, avenue du Général de Gaulle. Mais j'étais la seule avec un voile sur la tête, même la seule d'origine étrangère. Donc je me suis dit "on va aller, on va essayer de faire changer les choses." Et puis quand je suis rentré à l'arrêt, voilà, on a commencé à chaque fois... Je pense qu'on s'était vu au moment où je suis allé alerter...

Benjamin Oui, je me souviens que t'avais fait des interventions aux assemblées de quartier.

Naïla B. C'est ça. Je fais partie de l'assemblée de quartier. Moi, je suis partout. C'est là qu'il faut combattre. Si on veut changer les choses, c'est là-dedans qu'il faut aller. C'est pas crier devant sa télé. Ou voilà. Donc je suis rentré dans le conseil d'administration et j'ai commencé justement à essayer d'expliquer que dans le quartier, ça commence à se dégrader, qu'on n'avait pas de l'aide aux devoirs, qu'on n'avait pas d'accompagnement. Que nos jeunes n'avaient aucun endroit où pouvoir se poser. Dans tous les autres quartiers, parce que moi j'ai ma sœur a fait partie du comité d'administration de l'ACMN (Association des Cultures

Méditerranéennes du Neuhof) au Neuhof. C'est une association, c'est une association. Et du coup, voilà, ma sœur et ma sœur est médecin, elle travaille à Hautepierre. Donc je te dis le fait d'avoir réussi, mon autre sœur est pharmacienne, mon frère est ingénieur en ingénierie, un qui est plombier et qui travaille dans le bâtiment. Donc pour te dire que la réussite, elle est là. Et moi je me dis qu'à un moment donné, l'ARES, il faut qu'elle prenne compte que de ce qui se passe dans les autres centres socioculturels et que c'est bien, il faut maintenir cette mixité-là. C'est très très important. Par contre, il faut intégrer des enfants du quartier parce qu'il y a des subventions qui sont faites. Et je pense qu'il ne faut pas attendre que le quartier explose, qu'on passe en QPV pour changer les choses. Moi je leur dis, je serai plus là pour combattre parce que c'est en amont qu'on travaille, c'est pas c'est pas après. Donc j'ai été écouté. Mais voilà, j'ai organisé l'année d'après, j'ai organisé un ftour solidaire. Donc c'est une rupture du jeûne et...

Benjamin T'as organisé ça...

Naïla B. Avec l'ARES. Enfin non, c'était pas avec l'ARES, on a demandé à avoir les locaux de l'ARES et après automatiquement, ils se mettaient avec nous. Donc ils sont contents. On fait du social, donc super. Donc en sachant que l'année d'avant, c'était la vague du grand froid. Et donc du coup, moi j'avais dormi avec des réfugiés pendant quelques jours à la ruche 35.

Benjamin C'est quoi, c'est un squat?

Naïla B. C'est pas un squat. C'est une association qui regroupe une dizaine ou quinzaine d'associations et en fait, elle fait partie de l'ARES. Donc c'est une association distincte, mais elle dépend de l'ARES

Benjamin Qui vient en aide aux personnes réfugiées, ducoup?

Naïla B. Non, pas du tout! En fait, on n'avait même pas le droit de les héberger. On n'avait même pas le droit. Vous pouvez pas laisser des gens, donc il fallait rester avec eux. Donc voilà, on s'est mobilisé, on a dormi avec des familles et du coup on a organisé ce ftour solidaire. Voilà, on s'est dit c'est un bon moment de faire du social, de donner à manger. En fait, on a ouvert à toutes les associations. On a demandé à ce que les SDF, les personnes dans la rue, il y avait 300 personnes. Et d'ailleurs il y avait un message, quelque avait envoyé à la presse un mail pour leur dire que c'était inadmissible qu'on fête le ramadan à l'ARES parce que c'était laïque. C'est qui cette personne? Bon, mais je sais qui c'est, je me suis dit c'est pas grave. On a l'habitude, on continue. Donc ça avait super bien marché. Toutes les associations étaient là et il y avait énormément de bénévoles, de dons. Bref, c'était magnifique. Et d'ailleurs, on l'a réitéré l'année d'après. Ensuite, on a fait les marchés de Noël, pendant les marchés de Noël, on avait notre stand. Et du coup, après, la Direction du Territoire qui nous a le fait qu'on fasse énormément d'actions dans une visibilité. Donc du coup, on avait des articles dans les journaux, des articles dans Strasbourg Magazine. Donc on a été repérés et donc ils avaient besoin de nous pour faire du social. Donc ensuite on a fait l'aide aux devoirs. On allait jusqu'à la Ruche 35 qui se trouve au Vauban pour accompagner les enfants. Au début, c'était nous et ensuite on s'est dit on habite un quartier assez étudiant. Donc on va

essayer de trouver des bénévoles étudiants. Donc on a fait des appels dans le campus parce qu'une bénévole a habité à Paul Appell pendant plusieurs années et du coup, on a fait des appels. On a eu des bénévoles étudiants magnifiques, avec des niveaux de malades qui donnaient de leur temps et voilà. Et c'était vraiment une expérience magnifique. Ensuite, il y a eu la réhabilitation de l'esplanade [dans le quartier Ophéa], donc les gros travaux. Un gros chantier à coup de millions.

Benjamin Pour l'isolation thermique.

Naïla B. Et donc du coup, là, ils avaient besoin d'une association pour faire le lien. Parce que c'était très compliqué.

Benjamin Plutôt Ophéa ou la municipalité qui cherchait un interlocuteur?

Naïla B. Oh, ils se sont mis d'accord, je pense! Mais c'est Ophéa qui est venu nous chercher en nous disant oui, vous êtes un acteur majeur. Voilà, il y avait un appartement, ils avaient des appartements témoins dans chaque bloc d'immeuble. Ils avaient un appartement. Oui, c'était fait pour que les personnes puissent visualiser comment ça allait être après. Donc là où on serait la directrice sociale de Bouygues, en sachant qu'ils ont de l'argent pour, pour du social. Parce qu'en fait pour qu'ils puissent faire leurs travaux, ils ont un budget, avec Ophéa, pour faire du social dans le quartier. Donc ils sont venus me chercher, ils ont dit "bah écoutez, il y a un local où il y a un appartement témoin, venez vous installer." C'était super, c'est génial et tout. Et on nous a dit "Et en plus, à la fin des travaux, on va essayer de le pérenniser." On a fait ça, on a fait les travaux avec les mamans. Bref, on avait même une maman qui était menuisier, c'est elle qui a fait la cuisine, donc on a investi de l'argent, on a investi des subventions! Donc tout la durée des travaux il avait mon numéro de téléphone qui était dans les brochures Ophéa. J'étais interpellée de jour comme de nuit. Et puis on a réaménagé et du coup, là, on a commencé à faire. On a commencé à faire du régulier, c'est à dire on avait des cours, on avait l'aide aux devoirs deux fois par semaine, en fonction des niveaux. On avait des ateliers couture avec une couturière. Ça marchait super bien, on avait des cours d'anglais adultes et enfants. On avait même des adultes qui venaient, qui avaient un super bagage et qui venaient pour améliorer leur anglais. Et tout ça avec des bénévoles.

Benjamin Ok, tout ça dans le local payé par...

Naïla B. Alors c'était pas payé, c'était gratuitement l'appartement témoin. Et du coup l'aide aux devoirs, de l'accompagnement scolaire, des cours de cuisine et des cours d'art. Parce que j'ai un ami qui a fait des Beaux-Arts, il faisait des cours d'art, on faisait des sorties culturelles avec des enfants qui n'avaient jamais vu la cathédrale. On faisait des activités. On a animé le quartier, on a fait une fête aussi où il y avait 500 personnes en pied d'immeuble. On a dû batailler parce que les gens avaient peur du bruit, que ça allait avoir de la saleté, et c'était magnifique! D'ailleurs, tu peux retrouver sur le site, il y avait des articles. Et du coup, voilà, on a animé notre quartier et du coup, là, on a eu une très grande visibilité. Et travaux terminés: "Ah mais finalement, vous savez, le local, vous savez Ophéa...". Nous, mon asso, on a donné des subventions pour l'aménager. Donc j'ai dit, nous on fait payer les charges, je n'ai

pas de problème, mais on ne peut pas payer le loyer, on est une asso de bénévoles! Et ensuite, après les travaux Bouygues se retirent, et commence la bataille avec la ville.

Benjamin C'était avec l'ancienne municipalité où la nouvelle?

Naïla B. Non, c'est celle-ci! Et là commence le problème du "non, c'est pas nous, on ne vous a pas dit ça, non, mais c'était pas comme ça." Alors réunion avec le directeur de Ophéa, avec le directeur général, avec ça, à chaque fois ça tournait en rond. Et le jour où le directeur de Ophéa, d'emblée, vous regarde droit dans les yeux, il me dit "Ah mais vous savez, on n'a pas ça prévu dans le business plan. " Il me parle de business plan! Je lui dit, mais Monsieur, moi je vous parle d'humain. En fait, je dis on n'a les moyens de payer des charges, mais on n'a pas les moyens de payer un loyer. Je dis, en plus on travaille pour vous gratuitement! Pendant que les enfants ils sont dans notre local et ils sont pas en train de dégrader... Avant, les enfants montaient sur des échafaudages et jetaient des pierres sur des voitures, ils squattaient dehors. Bref, et il y a des enfants que j'avais jamais vu. Et quand il y a eu l'association, on a pu faire un état des lieux des enfants qu'il y avait dans le quartier. Il y avait des mamans qui venaient: "s'il te plaît Naïla B., tu peux le prendre pour l'aide aux devoirs". En plus c'était le confinement. Et le confinement, c'est là où tout a été révélé, parce qu'on avait l'impression qu'Esplanade c'est un quartier bourge, c'est un quartier où tout le monde a les moyens, tout le monde est bien. C'est pas vrai, c'est pas vrai. Il y avait des familles qui étaient en détresse, il y avait des familles qui osaient pas sortir parce que... Bref, tous les problèmes socio-économiques et se sont révélés pendant le covid. Il y avait des parents qui pouvaient même pas imprimer des commissions scolaires, et bien la Direction du Territoire nous a débloqué un budget pour acheter une imprimante. On a fait du porte à porte, on a mis des autorisations de sortie, on a essayé de repérer les familles qui étaient dans une... Qui était un peu, ou c'était un peu compliqué. On a fait des distributions alimentaires, il y a des assos qui ont fait des distributions alimentaires. Bref, on a fait le lien avec l'école parce que les enfants sont en confinement. Les profs savent très bien que des parents ont du mal avec la langue française ou qu'ils n'ont pas internet, bah non, ils envoyaient les devoirs mais ils ne cherchaient pas à comprendre... Donc moi, je me retrouvais toute la journée. C'était pas le confinement pour moi, c'était le confinement à l'extérieur, mais moi, toute la journée, ça tapait à ma porte: "est ce que tu peux... Est-ce que tu peux me faire ça?" Moi je me disais, c'est pas possible! La maîtresse, elle peut prendre le temps. Elle connaît les enfants qui sont en difficulté ou les enfants ou dont les parents ne peuvent pas les aider. Eh bien, elle peut essayer de les appeler pour leur dire "écoutez, est ce qu'elle a un problème avec les devoirs?" Bref. Donc on a commencé comme ça et du coup, après, ça a été une bataille pendant un an avec la ville et ensuite le problème c'est que nous, au niveau du quartier, il y a un descendante qu'on connaît bien qui s'appelle Nicolas Matt. Moi je ne savais pas de quel parti...

Benjamin Il en un élu au conseil municipal.

Naïla B. Oui, c'est un élu de l'opposition. Et il est également vice-président, je crois, de la collectivité européenne d'Alsace, et il est vice-président de l'université! Voilà donc là beaucoup de casquettes. Et donc, nous, ce personnage-là, on le voyait beaucoup au pied du

quartier. On savait même pas de quel parti politique il était. Vous imaginez? Et du coup, il était venu toquer à notre porte, il nous a dit Moi, je peux vous aider. Vous avez besoin de quoi?". Naïvement, parce que nous, on n'est pas politique. Ma collègue m'a fait un post sur Facebook en disant on remercie M. Nicolas Matt, et là a commencé le boycott au niveau de la ville. On nous a reproché d'avoir soutenu ce monsieur. Alors que, c'est après et surtout elle a retiré le poste, parce que moi j'ai reçu le message d'un élu de la majorité à minuit. À minuit! Je sais pas, si je m'appelais Pauline, si j'aurais reçu un message à 0 h. Bref, je lui dit, mais déjà elle a le droit, parce que c'est sur sa page personnelle. Elle a le droit de soutenir qui elle veut, on a des directeurs du centre culturels qui étaient, dans les listes électorales. Donc qu'est-ce que qu'ils lui reprochait? Deuxièmement, on ne savait pas de quel bord politique il était... Et donc du coup, on savait que c'était perdu au niveau du local. On savait que c'était perdu parce qu'on nous l'a fait comprendre. Tout le monde était froid. Bref, on nous a reproché ça. Et donc du coup, qu'est-ce qu'on a fait? Bien ont arrêté de se battre. On a donné tous les meubles du local, on a tout vider. Ça a duré deux ans. On nous a demandé de faire des travaux qui coûtaient 300 000 € de travaux, des travaux ERP, pour les handicapés, des trucs, ont voulais nous faire signer sans qu'on comprenne. Mais nous voilà, on a des gens... On est très soutenus, très très soutenu. On a des juristes, on a des personnes... Nous, on ne se fait pas avoir, même si on n'est pas de ce monde-là. Et du coup, qu'est-ce qu'on a fait, bah on a laissé le local, on l'a rendu, on l'a rendu. Ça nous a fait mal au cœur. Et il y a Ophéa qui a eu le culot de nous appeler pour nous dire il y avait la fête de l'inauguration, ils ont eu le culot de nous appeler pour dire "est-ce que vous voulez vous joindre à nous?". Ça leur donne une légitimité. Nous, on nous achète pas avec, dans leur communication, ils précisaient bien "merguez halal". Nous on nous achète pas avec ça. Donc vous avez compris. Donc j'ai dit. Et qu'est-ce que j'ai fait ce jour-là? Eh bien j'ai demandé à des journalistes de venir. Donc elle est venue. Eux, ils étaient en train de faire une petite fête, et moi j'avais des regards noirs. Moi, j'ai expliqué que je ne suis pas d'accord... Et il a eu un article dans le journal. Et voilà on a rendu le local. On a laissé tomber pendant un certain temps. Et puis après tout, les parents sont venus "Naïla B., on ne peut pas, on a besoin de vous. Voilà. Et c'est là où on a repris sans local, comme on pouvait."

Benjamin Vous faites appel à l'ARES maintenant ? Ça se passe comment?

Naïla B. Non, on ne fait pas appel à l'ARES, pas plus que ça. L'aide aux devoirs, on essaye de... Ce qu'on fait, c'est qu'on a des étudiants. Bien les dirige vers les familles. Ils vont prendre un groupe de trois ou quatre enfants qui vont être à un seul endroit. On a vraiment du potentiel au niveau du quartier, on a des profs de maths, on a des profs de chimie. Et donc on loue, on loue au Bernanos. Parce que le père Thomas, il est génial. On fait beaucoup d'activités pour les étudiants. On avait organisé un repas avec une distribution de soupe et de gâteaux pour les étudiants. On avait prospecté partout à la fac et tout, et on loue des locaux chez lui. Ok, donc il y a quelques cours qui se tiennent là-bas. Sinon on essaye de faire de l'accompagnement administratif, pour ça on a besoin de local. Quand il y a une famille qui a un problème, on essaie de la diriger ou d'aller avec elle. On est, on est repéré partout et on fait des sorties culturelles, on fait beaucoup de partenariats avec les Francas d'Alsace.

Benjamin Les Francas?

Naïla B. Les Francas c'est une association de... comment on dit, d'éducation populaire. Donc du coup, on fait un partenariat parce que je me retrouve beaucoup avec la directrice. Elle est vraiment dans le côté social, faire bouger le quartier. Et du coup, voilà, on fait beaucoup d'animations avec eux et ensuite, à chaque animation, par exemple la Journée de la femme, on avait un stand. Tout ce qui peut toucher à l'associatif au niveau de quartier, on y participe. Donc on a notre tonnelle avec notre nom, et donc, du coup, on essaie de s'engager à tous les niveaux pour les femmes, pour les étudiants, pour les personnes âgées. On avait organisé la galette des aînés. Donc la Direction du Territoire elle nous dit "Voilà, c'est chez vous. En fait, vous pouvez venir quand vous voulez". Avec l'ARES, là en ce moment, on est en train d'organiser le parcours culturel parce que, avec les événements qu'il s'est passé, avec la montée de l'islamophobie, C'est un peu compliqué par rapport aux événements. Et du coup, moi j'ai une copine, je lui dis "Mais écoute, il faut absolument que là... il y a des enfants qui n'ont jamais vu la cathédrale! C'est pas possible!" Même si t'es pas croyant, même si t'es athée, ça devrait être une obligation. Et du coup, moi j'avais trop envie de visiter la synagogue.

Benjamin La synagogue de l'esplanade?

Naïla B. Non, non, la grande synagogue.

Benjamin Ah oui, à Contades

Naïla B. Oui, oui, j'avais trop envie. Et en fait, je me suis dit, mais en fait, il faut absolument que nos enfants, Il faut absolument qu'on montre à nos enfants que c'est pas un problème de religion. En fait, c'est juste un problème de, on ne se connaît pas les uns des autres donc. Et comme j'avais un contact à la synagogue, on a fait une sortie à la synagogue, on a été reçu et il y avait je crois, une trentaine d'enfants avec leurs parents. C'est la sortie où j'ai eu le plus de retour en me disant "c'était super, on a pu découvrir." Donc je me suis dit il faut arrêter qu'on se fasse diviser. Il faut chercher ce qui nous rassemble, pas ce qui nous divise. Donc on s'est dit si on a visité la grande synagogue, eh bien on va essayer de faire un parcours culturel. Donc dans ces cas-là, à ce moment moment-là, c'était avec l'ARES, on s'est mis en partenariat, mais c'est une idée qui venait de nous, et eux, ils ont les moyens. Moi, j'ai les idées et on a fait ça. On a décidé de faire un parcours culturel. Donc on a visité une synagogue, une église et la grande mosquée. On a visité également le jardin interreligieux de la Meinau. C'est magnifique, c'est un truc qu'il faut découvrir. Et du coup, on est en train de préparer une conférence. Ah oui, j'ai oublié de te dire aussi c'est organisé. On a organisé la Journée de la femme de l'année dernière, on a organisé une conférence à l'institut Le Bel. Donc que, tu peux retrouver sur les réseaux d'ailleurs. Et du coup nous, le féminisme. Parce que moi, la journée de la femme, il y a deux ans, sur la place de l'Esplanade, on avait un stand et une dame m'a dit "ouais, mais comment pouvez-vous revendiquer féministe alors que vous êtes voilée?". Ok, d'accord. Et donc moi on a essayé de faire, on a fait des vidéos avec les mamans pour leur pour leur demander ce que c'était le féminisme pour elles. Et on s'est rendu compte que ça n'avait rien à voir avec le féminisme tel qu'il est véhiculé dans les médias ou le féminisme qu'il y a actuellement, c'est pas du tout pareil, ce n'était pas le même

combat. Et donc là on a fait des montages vidéo magnifiques où des femmes se sont livrées pour expliquer le vrai problème. Et donc, suite à tout ce travail-là, on a, on s'est dit on va faire une conférence sur le féminisme dans les quartiers populaires, c'était ça. C'est donner de la visibilité à ces femmes-là qui n'ont pas... n'ont pas l'occasion de s'exprimer dans les médias parce que c'est des femmes, parce qu'elles sont encore plus discriminées. Parce que si tu t'appelles Fatima, t'as un voile sur la tête, t'habites dans le quartier, c'est foutu. Et donc nous, on leur a dit, on va essayer de nous montrer le potentiel qu'on a dans ce quartier. Et donc du coup, on avait des artistes peintres. On a une maman qui a fait les beaux-arts, donc qui fais des tableaux magnifiques. On avait des musiciens, des musiciennes, on a fait une expo de photos, une expo de tableaux et on a fait venir Fatima Ouassak. Je sais pas si tu connais?

Benjamin Euh non, je crois pas...

Naïla B. C'est une politologue, une politologue issue de l'immigration, elle est écologiste aussi.

Benjamin Ah, c'est celle qui a écrit... l'Écologie libertaire, ou l'Écologie pirate

Naïla B. Oui, c'est ça ! Donc nous, moi j'avais vu des vidéos à elle. Et je trouvais que ça correspond vraiment. C'est exactement l'image que moi je fais des quartiers populaires et on a fait inviter aussi une écrivaine qui a écrit beaucoup sur le fait d'être une femme musulmane. Elle a vraiment montré les deux côtés. Bref, on avait fait énormément de choses. Ça avait super bien marché. Par contre, on a été tagué par le printemps républicain. [rire] Comme quoi l'association "Mon petit nid" est une association de séparatistes. Bref, moi, j'ai commencé à paniquer, ils ont fait porter des propos antisémites à Fatima Ouassak. Donc moi j'ai flippé. Je suis pas dans la politique. Et puis après, je lui ai écrit à 2 h du matin quand elle m'a dit Ça a été sorti de son contexte, ça a été comme ça. Et donc du coup, il y a eu plein de tweets sur nous et tout. On a quand même fait la conférence. Ça avait super bien marché. Donc voilà, c'est comme ça que tu fais qu'on arrive à changer les choses. On a fait aussi des podcasts avec Sp3aker. On travaille énormément avec eux. Ils viennent nous chercher à chaque fois, on fait on le repère dans des quartiers. Voilà, donc nous, ça a commencé comme ça. Donc c'est ça nos actions. Au niveau de l'Esplanade, on essaye de donner la chance. Après, j'ai été parent d'élève aussi au lycée Marie-Curie. Moi, j'ai la chance que mes enfants, ce sont des enfants modèles. Donc c'est pour ça que je peux ouvrir ma bouche. Je fais ça parce que c'est mon seul droit. [rire] On me dit "Oui, toi tu peux parler parce que tes enfants, ils sont à la maison, ont toujours été des enfants modèles". Et donc du coup, j'ai été parent d'élève au lycée, j'étais parent d'élève au collège de l'Esplanade.

Benjamin Ok, et toi du coup tu m'as dit qu'avait fait une formation en tourisme?

Naïla B. Oui, j'ai un BTS tourisme.

Benjamin Ok, et tu travailles toujours?

Naïla B. Non, j'ai pas travaillé parce qu'après j'ai rencontré mon mari qui était étudiant, qui terminait son parcours universitaire.

Benjamin Dans quels domaines?

Naïla B. En histoire, il a un doctorat en histoire. Et du coup, voilà. Et du coup, c'était moi ou lui. Je me suis dit moi, je voulais des enfants... En sachant que c'était un peu compliquée, en tant qu'Arabe dans le tourisme, en plus je n'avais pas l'Allemand. Parce que moi, quand j'étais petite, dans ma corse, je ne pensais pas que j'allais venir en Alsace. Donc j'ai pris Italien en deuxième langue. Et ici, quand tu postules comme ça, déjà que t'es arabe, on te regarde comme ça, et en plus avec l'allemand... Donc voilà, j'ai un peu laissé tomber. J'ai été agent d'accueil dans l'hôtellerie pendant douze ans, ici à Strasbourg. Et puis j'ai profité de mes congés parentaux pour élever mes enfants. Je me suis dit que si je veux plusieurs enfants, c'est pas pour les donner à la nourrice, aux institutions de 8 h du matin jusqu'à 22 h, Mon mari pouvait se le permettre puisqu'il travaille mon mari. Il est, à la base prof d'arabe littéraire.

Benjamin Ok, à la fac?

Naïla B. Non, c'est vraiment dans des structures. Mais il était, à l'ancienne faculté Marc Bloch. Et il était dans une association par exemple, à Hautepierre. Et du coup c'est ça qui m'a permis d'élever mes enfants, d'être derrière eux. Ensuite, pendant le congé parental, j'en ai profité pour passer le CAP petite enfance. J'ai fait l'agrément d'assistante maternelle... c'était au centre Bernanos, ça permet d'apprendre parce que voilà, voilà... J'ai passé mon CAP, j'ai eu mon agrément, mais je n'ai pas exercé parce que je me suis dit j'ai mes quatre enfants. Pour accueillir des enfants dans de bonnes conditions, il faut de la place. Voilà donc c'est ça mon parcours, mon parcours à moi.

Benjamin Ok, du coup, j'aimerais bien aussi parler un peu des conseils de quartier du coup, et de l'assemblée de quartier où on est actuellement. Du coup, quand est-ce que tu as commencé à être impliqué dans ces structures participatives là? Parce que je sais qu'actuellement, c'est l'assemblée de quartier. Auparavant, c'était le conseil de quartier. Et toi, t'es dans le comité de suivi de l'actuelle assemblée. Du coup, comment est-ce que tu as commencé et est-ce que tu avais déjà Hautepierre par exemple?

Naïla B. Ah non, non, pas du tout. À Hautepierre Pas du tout. À Hautepierre, j'étais vraiment en tant que parent d'élève. J'étais vraiment dans l'aide. Mais, il y avait tellement tout. Tout était à proximité. Il n'y avait pas besoin de chercher. Il y avait beaucoup d'entraide. Ça ne m'a pas... En fait, je n'ai pas senti un manque... J'ai senti un manque de mixité mais pas un manque d'aide. Il y avait tout. À l'époque, il y avait la Mission locale, donc il y avait tout en pied d'immeubles. C'était dans les immeubles. À l'époque la mission locale, c'était en bas de l'immeuble, Ophéa en bas de l'immeuble. Alors qu'ici, non. Non, c'est quand je suis arrivée ici, c'est que c'est là que j'ai commencé à chercher quelle structure il y avait. Eh bien pour le conseil de quartier, on m'a expliqué ce que c'était. Je suis allé voir.

Benjamin C'était d'autres mères qui en ont parlé?

Naïla B. Ah non pas du tout, c'est à l'ARES. Il y a des adhérents qui ont parlé. Je savais qu'il y avait et j'ai essayé de comprendre. J'ai regardé, sur d'autres assemblées... Parce que j'ai essayé de comprendre pourquoi se mettre dedans, qu'est-ce qu'on peut apporter? Et moi, mon combat à moi, c'est de montrer... Parce qu'en fait, ils parlent beaucoup d'énergie, de chauffage, du tram, des pistes cyclables. Moi, je parle d'humain en fait. Parce que c'est super, mais il faut d'abord s'intéresser à l'humain. Donc je me suis rendu compte que j'étais la seule à parler de social, en fait. Tout le monde était là, dans son petit confort, à savoir oui, on va payer plus de choses... C'est très important, hein, il n'y a pas de problème, mais il faut d'abord régler les problèmes en amont. Et moi, je suis là pour alerter. Moi, je suis un lanceur d'alerte sur la dégradation de l'Esplanade. Ça se dégrade. Il n'y a rien du tout. Il n'y a pas d'aide aux devoirs. Je dis là, ces enfants-là, qu'on n'aide pas... J'ai dit, c'est pas qu'ils ne veulent pas s'en sortir. Moi, toutes les familles que je connaisse, elle pleure pour que les enfants ils réussissent. Mais, s'ils n'ont pas de structure... Nous, on avait un enfant qui était passé à six de moyenne pendant le confinement, qui était très très introverti. Pendant le confinement, donc, sa maman est venue nous supplier pour l'aide aux devoirs, on l'a accompagné, il a remonté sa moyenne. On a créé une équipe de foot, on a créé le Sporting club de l'Esplanade. Ils ont dessiné leur logo, ils ont fait leur propre équipe, ils ont fait des tournois avec un éducateur du quartier en plus avec eux. Tout ça, c'est la Direction du Territoire qui nous dirigeait.

Benjamin Vous avez de bon contacts avec eux?

Naïla B. Oui, on a une direction de territoire que je souhaite à tout le monde.

Benjamin C'est Béatrice M., c'est ça.

Naïla B. Voilà, et franchement, c'est une femme extraordinaire. Et en plus, toute son équipe est à son image. Toute son équipe à son image. Ça veut dire qu'à chaque fois qu'on a besoin de quelque chose, elle est là. C'est elle qui nous a motivé à ne pas lâcher. C'est elle qui a fait en sorte en me disant "On a besoin de vous. On sait ce que vous faites". Parce que le pire, c'est que la ville, ils nous remercient, mais maintenant... Ce qui fait qu'on est toujours dans le combat, c'est grâce à la Direction du Territoire. Quand on a une bonne Direction du Territoire, on peut faire de belles choses.

Benjamin Ok, et ducoup, tu sens qu'ils sont plutôt réceptifs. Comment tu sens cet outil des assemblées de quartier. Est-ce que, pour toi, c'est un moyen de faire passer?

Naïla B. Pour moi, franchement, y'a rien... Pour moi là maintenant, alors que je suis allé... Il y a rien à en tirer. C'est beaucoup de blabla, ça représente pas le quartier, Il n'y a pas de mixité, ni au niveau culturel... Il n'y a pas de mixité au niveau des personnes. Il n'y a pas de mixité au niveau de l'âge, il n'y a pas de... Ça représente pas le quartier, ça va pas du tout. Mais le problème, c'est comment aller chercher? Parce que moi, j'ai essayé.

Benjamin Oui, t'as essayé de motiver les gens?

Naïla B. J'ai essayé, et on me dit " Naïla B., regarde vous avez été traités vous! Naïla B., toi qui a une grande bouche, qui est toujours en train de combattre. Tu penses que nous on va aller se mettre là-dedans? Mais non, on ne peut pas y aller. Toi vas-y, fait notre porte-parole." C'est ce que j'essaye de faire, mais parce que ça ne représente pas notre quartier. On ne va pas les chercher ces familles-là, ils ont pas d'endroit pour leur expliquer. Donc il n'y a pas de mixité. Il y a Pierre A., quand il m'as vu interpellé, Monsieur Schoepff. Eh bien il nous a dit "Venez Naïla B., on a notre local, venez, il est à vous, j'ai les clés dans mon trousseau". Il a dit "Mais vous faites des trucs magnifiques". C'est pour ça que je me dis qu'il faut jamais désespérer de la miséricorde des gens. Mais voilà, mais non, y'a rien, franchement, y'a rien à en tirer. Tant qu'on n'associe pas tout le peuple à une cause ou un combat ou à une réunion, ça ne sert à rien. Parce que là c'est des petites élites. Est-ce que moi je représente tous les quartiers? C'est pas possible, si t'avais à peu de mixité, s'il y en avait un peu de notre quartier, quelques personnes issues de la classe moyenne, des personnes qui sont propriétaires, Là, oui, on peut faire quelque chose. Mais là, chacun prêche pour sa paroisse. Moi, je prêche pour le social, il prêche pour le chauffage, d'autres il prêche pour le tram, pour la place de l'Esplanade.

Benjamin C'est sûr que ça se voit, que le public qui participe et surtout qui intervient aux assemblées, il est plutôt.

Naïla B. Âgé!

Benjamin Oui, on trouve beaucoup les pionniers du quartier.

Naïla B. C'est ça, et ça représente plus le quartier! Le conseil d'administration de l'ARES, la moyenne d'âge, c'est 60 ans. Et il y en a qui habitent même pas [l'Esplanade]. Comment tu peux être dans un comité d'administration et ne pas faire partie du quartier, ce n'est pas possible! Le comité administration, ça fait partie du quartier. À un moment donné, il va falloir renouveler. Moi, je ne suis pas d'accord. Il faut habiter le quartier pour savoir ce qui s'y passe. Il faut habiter le quartier pour le défendre. Comment tu peux habiter à la Robertsau ou habiter à Schiltigheim et venir? Ben non t'es déconnecté! Ça fait que quand moi je parle et que j'interviens, ils sont là en se disant "c'est pas possible, mais elle parle de quoi, du bled?" C'est ça, ils sont déconnectés. C'est pas comme dans les assemblées de quartier à HautePierre, où au Neuhof, là du coup c'est le problème inverse, c'est qu'il n'y a pas de mixité, de l'autre côté, il n'y a pas de français. Moi j'ai compris une chose, c'est que s'il n'y a pas de mixité sociale, il n'y pas de réussite. S'il n'y a pas de mixité sociale, il n'y a pas de réussite, ça. Mon père est arrivé à l'âge de seize ans. Il avait du mal à parler français. Il avait du mal, et pourtant on a tous réussi. Et même des gens s'étonnent. Ma mère, quand elle prenait l'avion en Corse parce que pour prendre l'avion de Corse, c'était pas n'importe qui venait pour venir nous voir ici. Les gens lui disaient "Mais vous allez où?" Genre, "Fatima, vous allez où?", parce qu'ils voient une femme voilée.

Benjamin Ta mère, elle est originaire du Maroc aussi?

Naïla B. Oui mes parents, ils sont tous les deux originaires du même village. Et du coup, on a interpellé ma mère dans l'avion à chaque fois qu'elle venait nous voir. Elle disait "je vais à Strasbourg", on lui demandait "où ça à Strasbourg". Elle disait "Ah, je vais voir mes enfants!", "Mais ils font quoi vos enfants?", "Ils font des études de médecine.". Les gens disaient "Ah bon? Ah oui?" Eh bien voilà! Donc on a eu des bons profs. A un moment donné, on avait des personnes... Mon papa, il ne voulaient pas me laisser partir en voyage scolaire. La maîtresse est venue à la maison. Vous imaginez l'engagement? J'ai réussi à partir en voyage scolaire. Ce qu'on a fait, c'était au collège, donc c'était ma prof. Elle est venue à la maison, ma prof d'italien. Elle m'a appelée le jour où elle a vu que j'ai eu le bac pour me féliciter. Si les enfants issus de l'immigration, ils ont réussi, c'est grâce à ces personnes-là. Ma voisine d'en haut, qui travaillait à l'Éducation nationale, mon père il est monté "S'il vous plait madame, vous pouvez aider à faire les devoirs à mes enfants?". C'est ça qui nous a permis de réussir. Et pourquoi pas les autres encore?

Benjamin En corse, j'ai l'impression qu'il y a une ambiance vraiment d'entraide, t'étais dans Ajaccio même?

Naïla B. J'étais au centre d'Ajaccio, j'étais en face du port! Et puis moi, mon père, c'était quelqu'un de très très connu au niveau d'Ajaccio. C'était une personne qui était très, très appréciée, qui était très reconnue parce que mon père, ça fait 50 ans qu'il est en Corse, on n'a jamais mis les pieds dans un commissariat de police. Tu connais le climat en Corse, c'est compliqué pour les étrangers. Moi, j'ai ma sœur par exemple. Elle est arrivée première au bac, elle avait eu la bourse du mérite. Donc les trois premiers, ils avaient été convoqués, il avait été invité au rectorat pour une remise des diplômes. Et tout, parce qu'il faut le vivre aussi, c'est violent. Et moi, j'étais partie avec mon père. Mon père était tellement fier qu'il n'a pas fait attention à ce qu'a dit le recteur. Le recteur a dit... Parce que la première c'était ma sœur, donc d'origine arabe. Enfin, même pas arabe, parce que même le terme arabe, ça nous...

Benjamin Oui, vous avez dit que vous êtes d'origine berbère...

Naïla B. Oui mais même marocains, le Maghreb et les Arabes, ça n'a rien à voir. Inconsciemment, on reprend ce que les autres disent des Arabes. Ceux qui habitent au Qatar, c'est ça! Nous on est des maghrébins. Et donc il a dit "regarde, même l'arabe elle est arrivée avant toi". Ça, c'est des trucs qui, en Corse, ça passe crème. Il n'y a aucun souci. Mais moi je regarde comme ça, je dis oui, c'est normal, monsieur, c'est nous qui avons inventé les maths, c'est nous qui avons inventé l'algèbre. Donc c'est tout à fait normal qu'une Arabe, elle arrive. Mon père était... pour lui, ce qui pouvait nous sauver, c'était la réussite scolaire. Vous imaginez, mon père il disait... Surtout les filles, mon père, c'est le plus grand féministes que je connaisse. C'est un barbu, c'est un religieux très, très pratiquant. Mais par contre, il a compris une chose, c'est qu'il me dit "votre émancipation, c'est par les études." C'est pour ça qu'il nous a envoyé à Strasbourg faire des études. Envoyer une fille à l'étranger c'est... Disons que c'est quand même une culture quand même assez forte et du coup, c'est ça qui nous a permis de réussir. Il nous a dit "Bon, si vous vous avez un bon bagage scolaire, vous pourrez avoir le choix au niveau de vos maris, vous pouvez avoir une bonne situation et si la France

ne vous plait pas vous pourrez aller où vous voulez, vous serez indépendante." Vous imaginez la vision de mon papa? Et donc, du coup, c'est ce qui nous a permis de réussir. C'est pour ça que je voulais reproduire ça ici. Je me suis dit qu'il faut... Si nous on a réussi. Pourquoi eux ils ne réussiraient pas?

Benjamin Et tu as dit qu'il était assez connu à Ajaccio?

Naïla B. Il était très réputé parce qu'il livrait des légumes, dans tous les étals. Donc il avait son petit croissant qu'il ne mangeait pas, il avait son petit croissant qu'il ramenait à la maison pour le partager. Moi, mon papa, c'était quelqu'un de très, très imposant. D'ailleurs, il a subi énormément de racisme lui aussi, quand il était jeune. Bref, je pourrais écrire un livre sur mon père et le lien qu'il avait avec son patron. Oui, et mon père, il a toujours été "études, études, études!". Il a dit vous, les garçons, je m'en fous parce que... C'est la mentalité, c'est culturel. C'est l'homme qui travaille pour la femme, c'est lui qui doit subvenir aux besoins de sa femme [rire]. Et du coup, il a dit "vous, les filles, il faut travailler parce que c'est grâce à ça que vous allez réussir." C'est grâce à ça que vous allez être forte. Ben moi, le jour de mes 18 ans, il m'a inscrit dans une auto-école d'Ajaccio et m'a dit "là tu passes ton permis". Mon frère, il a dit que c'était injuste, mon père, il lui a répondu: "Si elle se marie et que son mari ne veut pas, eh bien, elle l'aura dans la poche." Voilà. Donc vous voyez, c'est des trucs qui sont... Quand on revoit par après, on se dit... Voilà, j'ai, j'ai mes frères, ils ont tous le bac scientifique, ils ont eu la mention très très bien. Donc j'ai ma sœur qui est pharmacienne à la pharmacie du Baggersee de Illkirch. Donc c'est ce qui nous a permis de ce qui m'a permis d'avoir confiance dans le pays dans lequel je vis parce que je vais te dire la vérité. Je suis en train de remettre beaucoup de choses en question. Je suis en train de... Par rapport à l'avenir de mes enfants, par rapport au parcours de mes frères et sœurs universitaires où il y avait énormément de racisme. On ne comprenait pas qu'un Arabe puisse arriver... Après il faut dire ce qui, ce n'est pas tout le monde, c'est une toute petite minorité. Par exemple, quand tu vois que t'as un très bon niveau, et que le doyen de la fac de médecine ou de pharma, te dit "Tu dois enlever ton morceau de tissu sur la tête", En sachant que c'est un tissu comme ça [elle montre son voile], c'est pas le voile intégral. Donc quand tu dois encore plus combattre ça. D'ailleurs, c'est ce qui a dégoûté ma sœur, ma deuxième sœur, elle était à Bruxelles. La première a eu un parcours tellement difficile que... elle a décidé de partir à 18 ans à Bruxelles, pour faire ses études de pharmacie. Mon frère aussi, qui était dans une école d'ingénieur. Eh bien, ils avaient trois mois pour trouver un stage et à la rentrée des vacances, le prof a dit "alors, qui n'as pas trouvé un stage?". Il y avait deux doigts levés, il y avait deux doigts qui étaient levés, c'était ceux des arabes. Deux personnes, en sachant qu'il a prospecté dans une trentaine ou cinquantaine de boîtes. Et c'est là que le prof est intervenu, et il lui a trouvé un truc à Colmar, il devait prendre l'avion, dans une zone industrielle. Oui, et du coup il a dit "Je savais que l'Alsace était raciste, mais pas à ce point. Et finalement, je me dis finalement, c'était pas plus mal en Corse, ce n'était pas plus mal. Parce qu'ici c'est un peu voilé. Je sais pas comment... comment expliquer. Déjà, moi je suis du Sud, donc c'est un peu compliqué l'adaptation, quant à chaque fois on te renvoie à tes origines, quant à chaque fois on te renvoie... Ah oui, mais vous faites quoi dans la vie? Comme si c'était, genre je parle trop bien, donc je dois avoir un métier de fou! Tu vois, c'est des trucs? Et donc moi je me suis, j'envisage, je me dis mes enfants, je les envisage à avoir le maximum de bagage possible.

Parce que, le climat en France commence à devenir très compliqué, si vous voyez le nombre d'insultes racistes qu'on s'est pris avec des mamans, quand on marchait le long de l'école, avec des gens qui crachent sur la robe. D'ailleurs, imaginez ça, on le voyait pas assez là, il a toujours existé. Le racisme a toujours existé, l'antisémitisme a toujours existé. Mais avant, il le revendiquait pas. La différence avec maintenant, c'est qu'il est revendiqué. Vous imaginez qu'on a un de nos enfants qui est parti à l'école, qui avait pendant la Coupe du monde, qui avait le maillot du Maroc, un prof lui a reproché d'avoir le maillot du Maroc alors que tu avais toute la classe parce qu'il avait un maillot de son pays d'origine ou même de sympathie, parce que le collège de l'Esplanade c'est un collège européen, donc il y a des Italiens... D'où tu fais une remarque? Il a le droit! On nous demande, on demande à nos enfants de choisir entre un pays et un autre, mais on peut aimer plusieurs. On peut tout à fait aimer le Maroc, être français, ne pas avoir de problèmes. Donc j'ai l'impression que... Moi je pensais que tous ces problèmes-là, c'était derrière nous. Je pensais que ça existait du temps de nos parents. Mais en fait, ça revient. Et donc nos enfants, ils sont perdus, Nos enfants, ils ne savent plus qui ils sont. Nos enfants, ils se sentent... Je ne sais pas comment dire. On a beaucoup de retours avec des mamans ou des profs qui disent "ouais, mais on est pas au bled!". Je veux dire, il y a l'art et la manière de parler... Tu peux pas dire que... Bref, je suis intervenu plusieurs fois en tant que médiatrice au niveau de l'école en disant "non, non en fait!". Et je leur disais bien que si c'était moi fut un temps, j'aurais tout explosé. C'est juste que j'ai pris du recul. Voilà, j'essaye de faire la modératrice entre des familles et l'école. Voilà, donc on avait énormément de problèmes. On a des familles qui ont été signalées alors qu'on avait aucun souci, juste parce que l'enfant était un peu turbulent... Et quand l'assistante sociale est allée chez les familles, elle a dit "Je ne comprends pas pourquoi vous avez été signalés." Donc pour moi, il y a des choses qui sont abusives. On régresse dans la société. Il y a... Moi, ce que je déteste c'est le communautarisme. On est une association, on a été catalogués d'associations communautaires, mais pourquoi? On n'a rien demandé? C'est juste parce que les autres ne veulent pas venir. On va pas arrêter de faire les choses parce que Paulette et Pauline et Jacques ne veulent pas venir! On n'est pas une association musulmane, on est une association laïque, une association de quartier. Effectivement, les personnes qui fréquentent notre association, c'est des personnes qui habitent le quartier. Eh bien, ce n'est pas le premier adjoint au maire qui habite avenue du général de Gaulle! Mais s'il veut venir, mais il vient. Donc voilà, nous on a toujours essayé de créer du lien, et on a essayé à ce que les mamans... Le fait de faire des cours de couture, de faire des ateliers, de faire des sorties, de monter dans la cathédrale, c'est un truc qu'on leur proposera jamais. Parce que moi je me dis que nos enfants, ils ont le droit d'avoir accès à la culture, ils ont le droit d'avoir accès à l'opéra. Il faut arrêter de leur donner un ballon et de dire "tapez c'est bon, avec une chance sur 50 vous serez footballeurs". J'en ai marre de ce discours-là. Si moi j'ai réussi, tout le monde peut réussir. Et je combats pour justement essayer de... En leur disant attention, attention! Moi les enfants, combien de fois ils m'écoutent avec des oreilles comme ça, je leur dis "vous savez là vous êtes inconscient, mais vous vous devez faire deux fois plus que les autres pour réussir. Toi, tu dois te tenir encore plus à carreau que quelqu'un d'autre. Pourquoi? Parce qu'on attend au tournant. Toi, si tu veux avoir une meilleure vie que tes parents, tu sais que ça passera par l'école, peu importe le métier que tu fais." Et d'ailleurs, j'avais un ami médecin, c'est devenu le beau-frère de ma sœur par ailleurs. Il mettait beaucoup de pression sur ses enfants, beaucoup, beaucoup de pression. Je lui ai dit, "mais

arrête de leur mettre la pression. Ils peuvent pas être médecin comme toi." Il me dit "Je ne leur demande pas d'être médecin. Je leur demande d'être les meilleurs dans leur domaine. S'il est boulanger, je veux qu'ils soient le meilleur boulanger de France!" Donc je me dis, c'est une bonne philosophie et c'est pour ça que moi, mes enfants, j'ai pas choisi leurs parcours pour eux.

Benjamin Parce que tu m'as dit t'en a quatre, t'as ta fille qui est en médecine.

Naïla B. Oui, elle c'est l'aîné. J'en ai une qui veut faire l'école d'infirmière, elle est en Terminale. J'en ai une qui va passer au lycée, qui veut faire de l'anglais parce qu'elle est très à l'aise. Elle a d'ailleurs fait une demande pour aller au lycée Kléber. Et le dernier il est au collège en cinquième. Ok, donc si mes enfants, ils se sont dirigés vers des métiers de métier médicale, c'est parce qu'il y a mes frères et sœurs qui sont dedans. Je veux dire, il n'y a pas... le meilleur exemple, c'est tes parents, la famille... Moi, ma fille, par exemple... Beh ma sœur, elle fait de la recherche à l'ICANS la recherche pour le cancer du cerveau, ça c'est spécialité. Et du coup, un jour, au lycée Marie-Curie. Ma fille, elle était en classe Marie-Curie, c'est la classe à visée scientifique aussi. Donc ils avaient fait venir des chercheurs pour intervenir dans la classe. Et à un moment donné, il y a eu une chercheuse parlait justement du glioblastome. Mais elle a pas dit comme ça, elle a juste donner la définition. Et ma fille lève le doigts en disant, "ah oui, vous parlez du glioblastome." Elle a commencé à donner des détails. Et, tout le monde, même les profs, se sont retournés en se disant, mais d'où elle connaît ça en fait. Tellement les regards étaient braqués sur elle, quand elle est rentrée sur elle c'est la première chose qu'elle m'a dit... Genre parce qu'elle s'appelle comme ça, elle peut pas savoir ce que c'est. Non, mais c'est violent, si ma fille elle m'a fait la remarque, c'est que ça a dû lui faire mal. Ah mais ma tante elle fait de la recherche pour le cancer, elle a publié dans des revues. Mais pour eux, c'est pas encore concret. C'est incroyable, c'est juste incroyable. Donc voilà c'est des trucs comme ça qui me font dire qu'il faut pas qu'elle lâche. Pour peu qu'on essaye de les écouter, pour peu qu'on essaie de les aider, pour peu qu'on essaye de les intégrer. C'est ça. C'est ça le combat, le combat de tous les jours et on régresse énormément. Mais bon, je garde espoir, je vais tomber un jour, et puis le lendemain, je me relève et voilà.

Benjamin Et, un peu à ce sujet, tout à l'heure tu me parlais du potentiel... Le potentiel classement en QPV du quartier.

Naïla B. Oui, j'ai entendu des rumeurs comme quoi on allait être un quartier de veille.

Benjamin Oui, ce qui est le stade avant.

Naïla B. C'est ça. Bon, c'est des rumeurs, c'est le téléphone arabe.

Benjamin T'as entendu ça où?

Naïla B. Bien, je peux pas te donner mes sources! Je l'ai entendu. Il y a beaucoup de passages, je suis beaucoup en lien avec beaucoup d'organismes et tout... Il y a des réunions qui se font. Voilà, donc, mais je ne sais pas.

Benjamin Et ça, tu penses que si ça arrivait, ce serait?

Naïla B. Ce serait une bonne chose. Il y aura plus de moyens et aura beaucoup plus de moyens. Il y a un besoin, il y a un besoin. On m'avait même dit qu'ils ne voulaient pas passer en QPV à cause de l'avenue Général de Gaulle, comme quoi les propriétaires, il faisait pression parce que leurs biens seraient dévalués. Mais ça ne change rien parce que le jour où ça explose dans le quartier, QPV ou pas QPV, ton bien il vaudra rien. Donc autant être en QPV et faire un travail de terrain et avoir plus de moyens pour faire des activités, de l'aide au devoir, de se regrouper. Il y a même pas un endroit où les enfants peuvent se réunir. Il n'y a même pas un endroit où les jeunes peuvent se réunir. L'ARES est fermée pendant les vacances! C'est là où il devrait être ouvert, c'est là où il devrait être ouvert. Dans les autres quartiers, le Neuhof, il se passe des truc... À Noël tu pouvais bruler ta voiture tranquille! Là où il y a eu le plus de dégâts c'est à l'esplanade. Donc il faut se poser des questions, à un moment donné, il faut se poser et faire du social.

Benjamin Parce que, tu trouves qu'il y a vraiment des divisions entre les différentes zones du quartier, entre Ophéa, l'avenue Charles de Gaulle...

Naïla B. Ah oui, oui! Chacun prêche pour sa paroisse. Ophéa ils s'en foutent, Ophéa ils ont lâché l'affaire, ils récupèrent les loyers. On a eu des augmentations de malade, on a des rats... C'est devenu la capitale des rats depuis qu'ils ont déterrés. Il y a carrément, tellement on est envahi, la voisine d'en bas qui a quatre enfants, quelqu'un lui a mis un rat dans sa boîte au lettre pour lui dire de pas faire du bruit! [rire] Alors Ophéa, ils s'en foutent. Avant, on avait on avait un gardien de proximité, on avait un repère dans le quartier, on pouvait aller le voir... Maintenant, ils ont laissé tomber, ils récupèrent le loyer, ils disent "On vous a réhabilité." Réhabilitation, au rabais, réhabilitation, zéro! L'argent, je ne sais même pas pourquoi ils ont dépensé. Il n'y avait aucune entreprise française. On n'arrivait même pas à parler avec les intervenants. Ils ont pris le moins cher, ils ont sous traités. La société roumaine qui est venue nous poser des portes blindées. Ils étaient saouls à 8 h du matin. On savait pas communiquer avec eux, ils voulaient faire de l'argent. Donc à un moment donné, on ne peut pas faire de l'argent sur les quartiers populaires. Ça peut être une mine d'or comme ça peut être une mine à explosion. C'est ça qu'ils ne comprennent pas. Ce qu'ils ne comprennent pas, c'est que nos parents, ils ont toujours courbé le dos. Moi, mon père, toujours... Il m'a dit tu te baisses comme ça. Ils se faisaient insulter par des gamins 17 ans qu'il aurait pu... Il m'a dit... "Quand on n'est pas dans notre pays, on est pas dans notre pays, il faut se faire tout petit". Il a toujours dit "Tu sais, Naïla B., un jour on va devoir tous rentrer au bled." Je disais "Comment ça papa, c'est importé quoi?" Il m'a dit, "un jour le climat en France, ce sera tellement invivable. Marine le Pen elle va arriver au pouvoir, on va prendre nos valises. On va partir sans guerre, sans rien." Donc je pense que, j'ai l'impression qu'on n'en est pas loin en fait. Sincèrement. Et pourtant ça, c'est le discours que je te donne là, je ne donne pas aux familles parce que sinon, je les explose, elles tombent avec moi. Au

contraire, quand nos enfants, ils nous disent "oui, mais nous, on est quoi? On est des musulmans français?" Je dis que vous êtes français avant d'être marocain, vous connaissez quoi du Maroc? Vous y allez une fois tous les cinq ans. Au bout de deux semaines, vous avez envie de rentrer en France. Tu es musulman français, t'as le droit d'avoir une religion, d'être français. Donc ces enfants-là... Pendant le ramadan, il y a des remarques de profs qui disent aux enfants "vous n'avez pas à jeûner, où sont vos parents?" Mais de quoi je me mêle? Je veux dire à un moment donné, on a le droit d'avoir ces choix. C'est ça, c'est un choix. Moi, mon enfant par exemple, j'ai pas voulu qu'il a voulu qu'il jeune, il a voulu le faire. Je ne vais pas lui interdire. Il y a des discours qui ne sont même pas à l'avantage de l'enfant? Et donc du coup, je sais même plus de quoi je te parlais. [rire] Oui, et nos parents nous ont toujours dit courber le dos, qu'on est pas chez nous. Mais non, moi je suis chez moi! Je, je te dois rien, je suis chez moi, je n'ai rien demandé, je suis né là, c'est pas de ma faute. Donc à un moment donné, ne viens pas de me dire "Sois tranquille, n'ai pas de visibilité. En quoi ça te dérange? Est-ce que ça m'empêche moi? J'ai un morceau de tissu sur la tête. Est-ce que ça m'empêche de m'asseoir avec toi? Est-ce que ça fait du séparatisme?" Quand je suis sur les réseaux, que je vois le discours, ça me... Je me dis c'est pas possible, on est, on est le pays le plus... À tous les niveaux. Comme des fois, j'entends des discours anti-juifs, je regarde ça, c'est pas possible! On me sort des discours anti-juifs à moi en pensant que je suis antisémite parce que je... C'est bizarre, parce qu'on pense que... "Ah oui, mais tu sais, les juifs..." Je regarde, mais la personne, elle, pense que, parce que je suis musulmane, donc automatiquement, je suis anti-juif. Ma meilleure amie est juive! On est dans un climat malsain, on essaye de monter les populations les unes contre les autres, on essaie de faire diversion. Il y a des polémiques qui n'ont pas lieu d'être. Donc moi, je dis à ces enfants-là "tenez-vous à carreaux, tenez-vous tranquilles, faites vos études assez tranquilles." Mais là, en ce moment, à l'Esplanade, on a des gamins qui restent jusqu'à 2 h du matin dehors. La dernière fois, il y avait une bagarre en bas de la maison, j'ai appelé la police, elle est arrivée une demi-heure après, alors que le commissariat, il est à deux pas.

Benjamin Par exemple, à une des assemblées de quartier, une dame s'était plaint que la situation était intenable, notamment au niveau du trafic de drogue.

Naïla B. Oui, bah oui! On est devenu... Avant, on montait au Neuhof, mais maintenant ils descendent chez nous. Pourquoi? Parce qu'il y a de la consommation. Parce qu'il y a des étudiants, parce qu'il y a des jeunes. Donc j'ai un ami qui était médecin, qui était dans un lycée hyper sélect, Montesquieu, je sais pas où. J'ai dit t'as de la chance... Mais en fait, on a ces préjugés-là. Donc j'ai dit "T'as de la chance toi, parce que le shit, tu connais pas?" Il m'a dit "Oui, effectivement Naïla B., le shit je connais pas, par contre, le vendredi soir, les copains c'était c'est la coke, ils la servait comme ça. C'est gratuit, même pas besoin de payer." Donc bon, dans chaque chose, il y a un avantage et un inconvénient. À l'Esplanade, c'est devenu une catastrophe. Il y a des couteaux qui ont été retrouvés à côté de la crèche. Il y a un couteau qui était caché dans les buissons. Il y a du trafic de drogue, a des trafics d'armes. À l'Esplanade, il y a tout ce que vous voulez. Il y a des trafiquants de drogue, il y en a... En plus. Ils sont tellement malins que la police, elle, vient nous interpeller à midi à l'heure de l'école. Donc le gamin il est comme ça, il est en train de montrer qu'il s'est fait embarquer. Quelle image ça donne à nos enfants, il faut réfléchir. Les courses poursuites, les courses poursuites!

J'ai jamais vu de courses poursuites à Haute-pierre! J'ai dû attendre Esplanade pour voir des courses poursuites. [rire] Tu vois. Donc je me dis c'est pas possible, et il y a personne qui fait rien, on est abandonné, il y a personne qui réclame. Le problème, c'est qu'il y a personne qui réclame. Parce qu'à chaque fois que moi je me revendique en disant "Je vais réclamer..." On me dit, il y a que toi qui réclame Naïla B.. Les familles, elle ont peur d'y aller. Quand tu vois comment on est traité, ils disent "Non, je vais rester tranquille." T'as des problèmes avec la maîtresse? Ils disent "Non, non, je peux pas parce qu'après, on va être mise de côté, mon fils il va être placardé." À un moment donné, il faut sacrifier. Moi, si je dois sacrifier mon enfant pour la cause des autres, je le ferai. Mais eux, ils ont trop peur. Bon, ton fils, il est tombé, il a du sang dans le T-shirt, et même pas la maîtresse t'appelle pour te dire! Même s'il n'a pas vu, mais le minimum, c'est tu l'appelle ou tu mets un mot en disant "votre fils, il a du sang sur le t-shirt. Je ne sais pas d'où ça vient." Non parce que c'est la maman tchéchène, la prof elle se dit, on s'en fout, elle va pas venir chercher de toute façon. Moi je leur dit, vous faites pas votre travail! Et même si vous savez parce que c'est foutu, ça peut être ça s'est passé. Donc je veux pas de problème, je veux pas de problème. C'est ça le soucis! Il y a certaines familles qui courbent le dos, moi je le courbe pas, je suis fier et quand je suis dans mes convictions et dans mes droits j'y vais, peu importe le combat! Comme je dis pour le féminisme, eh bien, si ma collègue veut mettre sa minijupe, j'irai avec elle au combat, eh bien si l'autre elle veut mettre son voile, j'irai aussi! Je peux faire les deux combats, je n'ai aucun problème avec ça. Ben non, tu dois choisir. Là, on est, on est dans une injonction de choisir entre deux religions, deux pays, c'est non! Non, je peux être ça, ça et ça. Je suis musulmane, française d'origine marocaine et j'aime mon pays d'origine. Et j'aime la France. Mais je n'aime pas ce qu'elle devient. J'ai le droit de le dire, on me dit de la ferme là parce que... En plus avec mon nom, on me renvoie au wahhabisme! [rire] Peut-être qu'il y a un lien, j'en sais rien. Mais je connais l'histoire de mon nom.

Benjamin Et tu m'as dit plusieurs fois que tu ne voulais pas faire de politique, où que tu voyais pas vraiment...

Naïla B. Non, ça ne m'intéresse pas. Dès qu'on est dans la politique, c'est foutu.

Benjamin Même la politique au niveau municipal par exemple?

Naïla B. Non, ça ne m'intéresse pas, moi, la politique... On m'a déjà proposé de faire partie d'une liste électorale, pour faire l'Arabe de service, pour faire la justification, l'image, pour avoir le vote des... Parce qu'ils savent qu'on a une influence au niveau du quartier. Ils savent que... Eh bien, il y a plein d'élus qui nous ont approché pour nous dire "venez". Donc si demain je suis en politique, j'ai pas mon propre parti. Parce que pour moi, il y a plus de partis. La gauche est devenue à droite. La droite, elle, passe à l'extrême droite. L'extrême-droite, elle passe à l'extrême-extrême-droite! Moi la politique et ça s'est arrêté avec Mitterrand et Chirac. La droite, elle est morte avec Chirac, la gauche avec Mitterrand. Nous on est la génération de Mitterrand, C'est cette époque qui a donné de la chance à nos parents de venir en France, tu vois. Mais là, en ce moment, tout le monde essaye de... Il n'y a pas de politique, c'est juste incroyable. Moi, je m'en fous de ton bord politique, si tu peux apporter quelque chose à mon quartier. Moi, je leur dis tout le temps "je m'en fout de ton

bords politique". Quand on m'a reproché d'être... D'avoir soutenu l'élus, oui, j'ai dit "moi je m'en fous." En fait, si c'est toi qui étais là, en pied d'immeuble tous les jours, j'aurais voté pour toi. Par contre, quand des mamans viennent me voir, elles me disent "Naïla B., toi tu les connais", elles pensent que je fais de la politique. Elles me demandent pour qui voter? Écoutez-moi la personne qui nous aide, qui nous a donné telle ou telle chose ou qui nous a écouté, qui a toujours été là, c'est telle personne. Mais vous faites ce que vous voulez, faites ce que vous voulez. Mais non, à partir de quand tu fais de la politique, tu dois rentrer dans un cadre. Maintenant, je dis que je ne veux pas être utilisée en arabe de service. Non, ça c'est un truc... D'ailleurs, on en voit dans chaque municipalité, l'arabe de service qui n'a aucun pouvoir, qui est là et qui regarde. Le monde associatif, il est beaucoup plus intéressant on a beaucoup plus à apporter en tant que membre associatif. Si les élus sont là, c'est à cause des actions [associatives], parce qu'ils se servent beaucoup de nous.

Benjamin Et du coup, t'es un membre du comité de suivi. Et ça c'est depuis quand? Qu'est-ce que vous faites concrètement? Et est-ce que vous faites beaucoup de réunions entre vous?

Naïla B. Il y en a pas beaucoup.

Benjamin Et t'as des bons liens avec les autres.

Naïla B. Oui, moi, je me sens tout à fait à ma place. D'ailleurs, on continue la discussion, parfois à l'extérieur. Il y a beaucoup de... il y a trois personnes âgées, il y a, il y a deux personnes d'une cinquantaine d'années, et Pierre A.. Non, je m'y sens tout à fait à ma place parce que c'est des personnes qui connaissent ma valeur, qui m'ont déjà vu dans une manifestation ou un stand, moi, je suis toujours ouverte à la discussion. Moi à chaque fois, tu peux venir me poser n'importe quelle question sur tout. Sur la religion, sur tout... Je te dirai jamais, "ça te regarde pas." J'essaierai toujours de te donner mon point de vue. Je m'y sens tout à fait à ma place. On prend en compte ce que je dis, on prend... Voilà, même si 60 % de la conversation est orientée vers des causes qui me concerne, pas moi.

Benjamin C'est plutôt les questions d'urbanisme par exemple?

Naïla B. C'est ça, beaucoup d'urbanisme exactement qui me concerne... Si ça me concerne, parce que l'écologie, voilà... On a monté une association au Maroc parce que voilà, il y a le manque d'eau. Ça va arriver ici aussi. Voilà, c'est pas que ça ne me concerne pas, c'est pas le terme, c'est que c'est pas prioritaire. Il y a des priorités dans la vie, qu'on s'attaque aux inégalités, qu'on s'attaque au mal logement. On a des personnes qui dorment à la rue à l'Esplanade ou dans les cages d'escalier. Ça, ça n'existait pas avant! Il y a une dame qui dors dans le sas de la CIC! Comment une femme elle peut être à la rue, dans le pays des droits de l'homme? Qu'on se retrouve dans un pays du Tiers-Monde, mais comment tu peux faire passer la question de l'énergie avant une personne qui dort par terre?

Benjamin Et est-ce que t'as l'impression que ta participation, ça permet quand même de mettre sur la table toutes ces questions sociales?

Naïla B. Oui, je le met... C'est pris en compte. J'ai été applaudi. Il y avait le conseil de quartier, j'ai été applaudi et même si c'était pas très mixte, il devait y avoir une dizaine d'Arabes sur 100 personnes. C'était blindé. J'ai dit ce que j'avais à dire. Moi, tant que je dis ce que j'ai à dire... À un moment donné, ça va payer. À un moment donné, ils vont prendre en compte qu'il va falloir faire le changement et au moins, s'ils font rien, vous pourrez pas dire que vous avez pas été prévenus. Parce que le jour où vous allez vous présenter aux élections, je serai là devant en vous en disant "mais vous êtes des mythos, vous n'avez rien fait!" C'est ça mon combat. Quand on a mis l'association en stand-by, j'ai dit il y pas de souci, on fait lanceur d'alerte. Par contre, n'oubliez pas, n'oubliez pas combien de fois je vous ai interpellé. Après, ne venez pas me dire "Ah, mais il fallait me le dire." On vous l'a dit, on vous l'a dit! On a fait des réunions avec vous, on vous a alerté. Donc ne venez pas dire que vous n'étiez pas au courant. Voilà au moins. Parce que quand je dis qu'on en a marre maintenant au niveau du quartier, trafics de drogue, insécurité, violence, tout ce qu'on veut... Il y a eu une bagarre, j'en avais parlé, il y avait une bagarre qui s'est tenue devant la Direction du Territoire, entre un restaurateur et un jeune, devant la Direction du Territoire!

Benjamin Au centre commercial?

Naïla B. Oui! J'ai dû séparer, je lui ai enlevé la batte de baseball. [rire] Donc c'est pour te dire que ça, c'est le Bronx! C'est le début de la fin en fait. Donc qu'est-ce que tu attends pour réagir? Qu'est-ce que t'attends? Qu'est-ce que tu attends pour faire de la médiation, du social? Nous, on est là, on travaille gratuitement, on fait le travail que vous devriez faire. Et en plus vous êtes pas content? Mais vous devriez nous remercier. Vous devriez nous offrir un cadeau à Noël en fait! Vous, vous êtes dans vos bureaux et nous, on est là.

Benjamin Là, tu parles de la municipalité.

Naïla B. Je parle de tout le monde. De la municipalité, je parle des élus, de tous les politiques. Faut arrêter, à un moment donné. 400 € de loyer, t'imagines le bienfait qu'on aurait fait dans le quartier? C'est 400 € qui vont changer, alors que monsieur Dambier [Directeur général de Ophéa] il gagne 10 000 € par an? Non mais c'est quand tu rentres dans l'associatif que tu sais vraiment ce qui s'y passe, que tu vois le revers de la médaille. C'est que chacun essaie d'avoir son petit confort. Chacun essaie d'avoir son petit salaire. Il y a des élus qui habitent en HLM. Wow! Et il y a des personnes qui dorment... On avait d'ailleurs le local qu'on a récupéré, on avait une famille pakistanaise qu'on a aidé, qui était dans un trois pièces avec cinq enfants. Il y a des appartements qui restent fermés pendant six mois... Non, il y a de la corruption, il y a des appartements qui sont attribués à des copains, à des amis et ça, c'est avéré! On a une maman du quartier qui a donné à ce gars qui a offert un sac pour avoir un appartement. On est en démocratie où on est en dictature. Nos parents, ils ont quitté une dictature. Pourquoi? Après, je comprends que certains français de souche petent un câble. Quand tu vois que... À un moment donné, il faut être cohérent. Je me dis mais c'est pas possible, Il n'y a pas de justice sociale, il n'y a pas, il n'y a plus de justice sociale. Quand tu vois que même la gauche elle fait plus social, on va où? Et quand tu leur reproche, ils disent "Ah oui, mais vous avez rien demandé..." Mais vous savez ce qu'il y a besoin, en sachant que les élus, je crois qu'il y en a deux qui ont des enfants. Donc qu'est-ce que tu veux? Si t'es pas parents tu peux pas

comprendre. Donc nous, on essaie de faire des actions pour essayer de faire bouger les choses. On est là, on est là, on ne lâchera pas.

Benjamin Et du coup, c'est vrai que tu te focalise beaucoup sur les questions sociales, parce que c'est le cœur de ton activité associative. Mais du coup, typiquement, quand tu étais à la dernière assemblée de quartier où ils ont présenté à la fois le plan de rénovation du centre commercial...

Naïla B. T'étais là? [rire]

Benjamin Oui! Celle à l'église, rue de Boston.

Naïla B. Mais j'étais intervenu!

Benjamin Oui, je me souviens. Ducoup, qu'est-ce que tu penses, par exemple, des projets de réduction de la place de la voiture de ces projets-là? Et comment tu penses qui vont impacter les gens du quartier Ophéa? Et qu'est-ce que tu en penses personnellement.

Naïla B. Par rapport à il y a des il y a des aménagements qui n'ont ni queue ni tête. Déjà, t'as vu les élus, ils savaient même pas où c'était où les rues. C'est pas comme ça que tu vas faire changer la mentalité des gens. C'est très bien de faire beaucoup... De ce qu'ils veulent faire. L'urbanisme, il y a certains trucs, il faut les faire. Mais à un moment donné, fermer une rue, ça a quel sens en fait? Parce que celui qui veut aller en voiture, il ira en voiture, même s'il doit faire deux mètres. Celui qui veut, pas celui qui a une conscience écologique, il le fera pas. Donc ça ne sert à rien d'handicapé plus les familles. Ce qu'ils disent... À quoi ça sert, de fermer une rue, d'ouvrir une rue. En sachant que le collège international l'esplanade, vu que ce n'est pas... Est-ce que tu penses que le papa du quartier, la maman du quartier, elle va aller enclencher sa voiture pour le ramener à côté? Non, c'est des familles qui viennent de l'extérieur, qui viennent de la Robertsau, qui viennent de patelins... Qui viennent en voiture. Mais ceux-là, ils viendront toujours en voiture. Donc si tu veux faire, ça, donne des alternatives derrière! Regarde là, on a une augmentation de... Les parkings, maintenant c'est payant et le tram, ça a augmenté? Ben non, si tu augmentes le tram... Si tu augmentes, le parking diminue le tram, là ça va, c'est cohérent. Là je te parle d'écologie. Mais sincèrement quand ils parlent, je n'écoute même pas parce que ça n'a pas, je fais pas ça, pas plus au niveau de l'esplanade. D'ailleurs la rue qu'ils veulent fermer, ça va créer des bouchons... Je ne comprends pas, quelle idée! Pourquoi faire ça? C'est comme moi, je me dis ça fait dix ans, ça fait dix ans que je vis dans le monde associatif, que je suis l'Esplanade, qu'on est en train de parler: "Mais comment on va changer? Comment on va faire ça..." Il y a rien qui se fait, il n'y a aucune action. Ça fait dix ans qu'on est en train d'essayer de comprendre comment on peut amener l'écologie, comment on peut amener tout ça... Mais après, c'est le gouvernement l'un derrière l'autre.

Benjamin Du coup, si je comprends bien, tu ne mets pas vraiment d'espoir les dispositifs comme les assemblée de quartier. Pour toi, ça ne paraît pas vraiment...

Naïla B. Non, je trouve que c'est intéressant pour pouvoir donner son point de vue. Après, de là à ce qu'il y a un changement, je ne sais pas. Après, c'est nouveau pour moi, ça fait pas longtemps, j'ai pas assez de recul.

Benjamin Parce que toi t'y es depuis combien de temps?

Naïla B. Depuis un an! Je ne sais pas ce que ça va donner à long terme. Là, je suis dedans. Pour l'instant, je suis dans une super équipe qui prend en compte toutes les difficultés de l'Esplanade.

Benjamin Le comité de suivi?

Naïla B. Le comité de suivi, oui. Je suis dans une super équipe, c'est super intéressant. C'est des personnes qui connaissent le quartier, parce que moi je le connais pas tant que ça et qui... À long terme, je verrai si je reste ou si j'y reste pas. Mais pour l'instant, qu'est-ce que tu veux que ça donne? Je ne sais pas, c'est pas comme si on avait du pouvoir. Tu vois ce que je veux dire? Pour l'instant, je ne sais pas la finalité... Bah, dans deux ou trois ans, je te dirai si ça a servi ou pas.

Benjamin Ok, et tu m'as dit que vous avez des bonnes relations avec la Direction du Territoire.

Naïla B. Oui, mais la Direction du Territoire elle gère... Enfin, c'est pas elle qui gère. Elle gère quoi?

Benjamin C'est elle qui organise les assemblées de quartier.

Naïla B. Oui mais, elle les organise, mais c'est pas elle qui décide, qui est décideur. Elle les organise et elle les organise super bien. Mais c'est pas elle qui décide, c'est pas elle qui acte les projets. Tu vois ce que je veux dire. C'est des employés. Ils sont au service de la ville, ils sont au service des élus. Donc bon, j'ai de très très bonnes relations. Ce qu'ils font, c'est hyper important et il les organise super bien. Je trouve qu'il y a une super ouverture d'esprit. Ils prennent en compte quand tu leur dis "voilà ça me plaît pas." Vraiment ils sont là, ils sont à l'écoute. Moi c'est, je te jure, c'est comme une famille la Direction du Territoire! Mais c'est pas eux qui décident, eux ils sont là juste pour poser le cadre, c'est tout. Ils font le relais. Quand on demande quelque chose, ils font le lien avec les élus. Mais qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent de plus?

Benjamin Par exemple, je crois qu'ils sont censés organiser des ateliers thématiques sur différents sujets. C'est le comité de suivi qui peut les proposer. Est-ce que vous avez déjà fait des choses comme ça.

Naïla B. Alors pour l'instant, non, on n'a pas fait. Euh. On est en train d'en parler pour voir. Mais pour l'instant non, puisqu'on a eu que trois réunions. C'est pas très régulier.

Benjamin Et quand vous les faites, vous êtes à peu près tous là?

Naïla B. On est que six. Donc, en sachant qu'il y en a deux qui sont dans le conseil d'administration de l'ARES. Donc je sais déjà comment est-ce qu'ils pensent? Donc on est là... Voilà, comme quoi il y en a un qui est spécialiste du chauffage, du pigeonnier contraceptif.

Benjamin Ça avait fait un peu rire l'assemblée de quartier une fois.

Naïla B. Je te jure! Le pigeonnier contraceptifs, ça va loin... J'ai aussi rigoler quand j'ai entendu. Le problème, c'est qu'à chaque problème on trouve le bouc émissaire. Ouais mais les pigeons, c'est parce qu'il y a des gens de la cité qui leur donnent à manger... Au lieu d'essayer de voir comment on peut travailler ensemble. Il n'y a rien de tout ça. En fait, je ne sais pas, je sais pas, j'y vais. C'est comme à l'ARES, au début, j'étais très très active à l'ARES, mais ça fait plusieurs années... Après, ça a changé de direction. Ce n'est plus le même directeur, donc on va lui laisser le temps de pouvoir s'acclimater. Mais je me dis, on va laisser le temps. Après, j'ai vu que... J'y allait à chaque fois et après je me suis dit ça va, ça m'intéresse plus, ça m'intéresse, plus, ça fait cinq ans qu'on parle de la même chose sans que rien...

Benjamin T'es toujours dans le comité de direction de l'ARES?

Naïla B. Oui! j'y reste parce que c'est important, parce qu'il faut savoir ce qui s'y passe, parce que j'ai des choses à dire, parce que ça... J'y reste, on va dire par titre d'honneur. Oui, on appelle ça à titre d'honneur parce qu'il y a des personnes qui sont dans la même situation qu'on n'a jamais vu depuis cinq ans. T'imagines donc? Tu te poses des questions? Donc moi, quand le thème il m'intéresse, j'y vais, même si c'est pour aller ouvrir ma gueule, et à chaque fois tout le monde me regarde comme ça. Alors que je pourrais rester devant ma télé avec mes enfants, tu vois, mais je lâche pas. Je reste quand même, et j'ai ma collègue qui s'est mise au Cardek [Centre socioculturel de la Krutenau]. La secrétaire de l'association, elle s'y est mise justement pour pouvoir. Parce que le Cardek est beaucoup plus accessible au niveau des prix. Nous, nos enfants, mes enfants, ils ont plus fréquenté le Cardek que l'ARES. Le problème, c'est qu'eux, ils sont plus populaires, mais ils n'ont pas de locaux. Donc le problème de l'ARES, ils sont plus élitistes mais ils ont des locaux.

Benjamin Oui, en plus ils ont un bâtiment tout neuf.

Naïla B. Et oui, mais en plus, l'ARES ils font du social. Mais à La Ruche 35, à la Parenthèse. Mais nous, c'est plus notre secteur. On nous demande de venir à la Ruche. Non, non, nous aussi on a le droit d'avoir des choses en pied d'immeuble. Donc nous, on essaie d'organiser entre nous. Voilà. Quand il y a des fêtes de quartier, on essaie d'être devant nos immeubles. C'est la proximité. Les familles, elles, veulent pas se déplacer là... Dans le parc pour les enfants, il n'y a pas de bancs. J'ai demandé pourquoi, on m'a dit "parce qu'il y a des gens qui se plaignent. Il y a des personnes âgées qui se plaignent." Je crois que même au bled, on a des parcs avec des bancs, et là il n'y en a pas. Lais ce qu'ils comprennent pas, c'est que

c'est contre-productif. Pourquoi? Parce que la maman qui va descendre son enfant, ses enfants, et bien elle va rester comme ça pendant cinq minutes après elle en aura marre, et elle va remonter et laisser les enfants seuls, livrés à eux-mêmes. Est-ce que c'est pas mieux de mettre un banc pour que la maman elle puisse s'asseoir et surveiller ses enfants? Donc tu vois là encore l'esplanade et encore ce petit lobby, où, quand les personnes âgées interviennent, Ophéa est là au taquet, tout de suite. Tu vois, quand tu vas, quand il y a un locataire qui se plaint d'une famille tout de suite.

Benjamin Tu trouves que les anciens du quartier ont une voix plus importante?

Naïla B. Oui, j'ai l'impression qu'il y a une petite minorité qui fait sa loi au quartier. Là, il y a une petite minorité qui se revendique, "Moi, je suis l'emblème de l'esplanade. Préférence nationale!" Il y a plus de préférence nationale. On est là maintenant, tu fais avec! Donc tu vois, et je pense qu'il y a une petite minorité qui ont quand même un pouvoir, de moins en moins, mais ils ont quand même un poids au niveau du quartier. Et nous, justement, on essaie de faire changer les choses, de créer la cohabitation. Parce que les aînés sont importants, et les cultures africaines, en règle générale, elles sont très proches des personnes âgées. Elles ont un autre lien que dans le monde occidental dans lequel il y a les aînés... Dans les pays africains, c'est sacré, c'est pas on les met pas en EHPAD. Tu vois ce que je veux dire? Donc je me dis on a la chance d'habiter un quartier où il peut y avoir de l'entraide. En plus, l'esplanade, c'est un quartier militaire, c'est tous des anciens de l'armée. Ils étaient où à l'armée? Ils étaient pas à Dubaï, ils étaient au Maroc, en Algérie, c'était dans les pays du Maghreb. Donc ils connaissent la culture maghrébine, plus que moi! J'ai ma voisine en bas, quand elle me raconte ses épopées à Marrakech, à Meknès...

Benjamin C'est une Pied-Noir?

Naïla B. C'est pas des Pieds-Noirs, mais il y a beaucoup de familles de légionnaires. Il y a les légionnaires qui ont fait du service là-bas. Et eux... Le problème de l'esplanade, c'est que toutes ces familles qui sont arrivées en même temps et puisque c'est un quartier qui a été créé pour eux.

Benjamin Eux ils sont dans les copros ou les HLM?

Naïla B. Non non ils sont là [en HLM]. Eux ils restent parce que ceux qui sont là, ils sont là depuis 45 ou 50 ans. Et donc il y a encore un peu quelques personnes âgées par immeuble. Tu vois, il y a même des immeubles où ils sont majoritaires, donc généralement c'est des femmes seules qui ont perdu leur mari. Et du coup je me dis mais pourquoi ne pas faire un travail justement avec les aînés? Parce que j'avais organisé la galette des aînés, je pensais même pas que... Il y a eu plein de monde! Il y a plein de dames qui sont venues et nous ont raconté comment c'était la galette, ils ont mis un enfant sous la table. J'ai appris! Je pense que les personnes âgées, nous, on a un autre rapport que dans le monde occidental. Moi-même je vois, même la pire, racaille entre guillemets, ou le petit macho du quartier, s'il voit une mémé galérer, il va lui prendre ses sacs, alors que deux minutes après il est là... Donc, il faut prendre ce qui est bon dans chaque culture. Comme j'ai dit aux mamans, il y a des

choses qu'il faut prendre. Il faut essayer justement de créer du lien avec ces personnes âgées. On avait fait des cartes postales, j'ai organisé des ateliers, on a mis des cartes postales avec des vœux pour les personnes âgées qu'on a distribué. On les a distribués dans les boîtes aux lettres avec le nom de l'asso, avec cette carte de visite.

Benjamin Pour les pour les aînés du quartier Ophéa de tout l'Espla?

Naïla B. Euh, non, nous, c'est vraiment nous, en pied d'immeubles, c'est la zone... Les autres ils t'ouvrent même pas la porte. Même pas tu rentres!

Benjamin Ok. Au fait, vous l'appellez comment entre vous le quartier Ophéa? Parce que traditionnellement, dans les documents de construction, il s'appelait le quartier turc. Dans les trucs originels de construction, parce que les noms de rue c'est des noms de ville: rue d'Ankara, rue de Boston.

Naïla B. Ah je savais pas! Non de mon côté c'est plutôt rue de Milan, donc c'est l'Italie, et la Turquie de l'autre côté.

Benjamin Ok, t'habites dans quelle rue exactement?

Naïla B. Moi c'est rue de Milan. Nous n'avons pas de... Je veux dire, notre but, c'est travailler pour le quartier populaire, pas pour... Après, quand on met des affiches, quand on fait des animations ou des concerts, on les colle partout, même avenue du général de Gaulle, Mais on sait que personne ne viendra, que ça ne va pas toucher cette population. On a déjà beaucoup à faire avec nos aînés au niveau du quartier. Elles sont seules, il y a des personnes en difficulté, il y a des personnes qui ont qui ont du mal à aller vers les autres... Parce que tu sais, les aînées, la différence, c'est que c'est des gens qui revendiquent rien, même s'ils n'ont rien à manger... Mais ce qui marche, c'est le bouche à oreille: "Ah ma voisine elle est là, je vois qu'elle galère. Je vois qu'il y a personne, elle se plaint..."

Benjamin Vous allez vers eux, les contacter...

Naïla B. Exactement. Et c'est là qu'on s'est rendu compte qu'il y avait énormément de personnes âgées en détresse. Il y a des personnes âgées, ils n'ont pas de famille, ils ont personne, ils ont, ils ont du mal, ils ont du mal à aller vers les autres. Eh bien, nous, on fait du porte à porte, on distribue toujours. On a reçu pleins de retours avec la carte en disant merci beaucoup, et les cartes qui nous restaient, on les a distribuées, à l'EHPAD Danube. C'était après le confinement, il y avait des restrictions, on les a distribuées, voilà pour montrer que et les enfants... Ils ont marqué des choses magnifiques. Vraiment, c'était vraiment spontané. Il y en avait "Oui, que Dieu vous facilite", "On espère que vous allez bien." Franchement, c'est des projets comme ça qui sont concrets, qui font changer les choses. C'est que la voisine d'à côté, si elle a des a priori sur le petit Mohammed... Si on arrive à faire changer de mentalité, eh bien c'est tout gagné. Moi, quand je suis arrivée dans mon immeuble, mon voisin du cinquième, il a refusé que je prenne l'ascenseur avec lui pendant cinq mois, Monsieur Schaeffer, paix à son âme. Dès qu'il me voyait, il rentrait et fermait la porte de l'ascenseur.

Mon fils, il me dit, "maman, mais pourquoi tu continues à lui dire bonjour à ce sale raciste?" Je lui ai répondu "Moi je lui dis juste bonjour pour l'embêter!" Et puis petit à petit, petit à petit, il m'a ouvert la porte de chez lui et là, il m'a raconté, il m'a dit "ah finalement, vous êtes pas une arabe comme les autres." [rire]

Benjamin C'est un premier pas...

Naïla B. Que ce soit lui qui me le dise, ça m'a pas fait mal. Ce qui me fait mal, c'est quand ça vient d'un jeune. Le racisme, ça fait mal quand ça vient de quelqu'un de ma génération à moi. Ça me fait encore plus mal, je me dis qu'ils ont vécu dans la mixité. Le petit pépé dans le patelin, il voit qu'a BFMTV, je peux comprendre, je me dis c'est pas grave, on va lui laisser. Mais quand c'est des jeunes, les discours les plus est haineux, ça vient des jeunes. Les discours des plus violents que j'entends, ça vient d'eux. Je me dis c'est pas possible.

Benjamin Ok, et j'allais poser la question des étudiants, parce que du coup, on entend souvent qu'il y a de plus en plus d'étudiant dans le quartier.

Naïla B. Il y en a de plus en plus, parce qu'il y a beaucoup de propriétaires qui louent, qui sont partis et qui louent à des étudiants.

Benjamin Et ça a quel effet sur le quartier selon toi? Comment c'est ressenti dans le quartier?

Naïla B. Je trouve que ça dynamise un peu le quartier. Par contre, ce qui est un peu difficile, c'est les samedis soir, les sorties de boîtes, les gens alcoolisés, les vols de vélo. Ils se servent, après bon, il y tellement de cadavres! Donc non, je trouve que c'est un plus. Tu sais que l'esplanade, c'est celui qui brasse le plus de population? Je crois qu'il y a 80 nationalités différentes, donc non. Et ça apporte un plus. Il y a du bon et du pas bon dans tout, mais je trouve que c'est bien qu'ils soient là parce que ça crée une diversité. On a la chance d'avoir une très grande mixité et de pouvoir découvrir d'autres langues, d'autres cultures. Bon, là, il n'y a pas de problème plus que ça.

Benjamin Parce que, pendant les assemblées de quartier, les étudiants sont assez critiqués...notamment par la population du quartier plutôt âgée qui y participe?

Naïla B. Oui, ils sont critiqués par ceux de l'avenue du Général de Gaulle! Nous, on a aucun problème. Il y a une minorité de problèmes. Mais voilà, moi bien, il y a peut-être un an de ça, il y a un jeune qui s'est couché, il était avec sa copine. Et du coup, moi j'habite le long des rails du tram, j'habite devant la rue du Tram et du coup il s'est allongé alors que le tram il passait encore! Il était saoul, sa copine n'arrivait pas à le soulever! [rire] Il avait l'air de s'exprimer très très bien en français. Donc c'est pas une question de nationalité. C'est la jeunesse, c'est la jeunesse. Combien de fois on a sonné chez moi à 3 h du matin. Voilà, que ce que vous voulez faire? C'est la jeunesse. Au contraire, moi je trouve que ça donne du dynamisme au quartier, dans le quartier vieillissant. Il n'y avait pas de vie avant. Pas quand je suis arrivé. J'ai dit à mon mari, "jamais de la vie j'habite ici", il m'a dit "t'as qu'à retourner à

Haute-pierre!" [rire]. Et puis après, c'est le meilleur choix qu'on a fait pour les enfants. Parce que voilà, il y a plus de mixité, il y a moins de problèmes... On critique beaucoup les profs de quartier en disant oui, mais il n'y a pas de honte. On critique beaucoup les quartiers, les profs de quartier, ils seront toujours supérieurs à ceux qui sont dans les quartiers bourgeois. Pourquoi? Parce que si sont là, c'est parce qu'ils ont envie et qui s'investissent. Mais le problème, c'est que dans une classe, eh bien au lieu d'avoir deux personnes en difficulté, t'en a 20! Donc c'est beaucoup plus difficile. C'est juste ça la différence. Et mon mari il voulait justement que les enfants, ils puissent avoir cette chance-là d'être dans une école où il y a de la mixité et où ils peuvent plus s'en sortir. Mais ça n'empêche pas qu'il y a des médecins, il y a des il y a des dentistes, des secrétaires qui sont sortis des quartiers populaires. C'est juste le ghetto, le fait de renfermer des problématiques. Quand tu vois qu'à un moment donné, il y a eu des arrivées de certaines communautés, parce que maintenant c'est plus là le problème avec les Marocains ou les Algériens, il y a avec les communautés Tchétchènes, il est avec les Ukrainiens... Quoi que, les Ukrainiens ils roulent dans la même voiture que nous, donc ça va. Mais la communauté tchétchène... Moi, j'ai accompagné énormément de familles tchétchènes, où j'essaie de faire de la prévention parce qu'ils sont encore, ils sont, ils sont beaucoup dans le poids des traditions. Il y a beaucoup de... il n'y a pas de communication avec l'école, les profs ils s'en foutent. Tant que tu crées pas de problèmes en cours, ils s'en foutent. Donc nous on essaye de faire du lien, et que ces personnes-là s'intègrent. Dans mon immeuble, et bien c'est moi qui leur fait leur dossier MDPH [maison départementale des personnes handicapées]. Des fois je suis pas d'accord parce que par exemple ils veulent pas... Ils se disent "oui bon, elle arrêtera l'école en troisième." Moi je suis là: "mais comment tu peux faire ça? Comment tu peux faire ça?" Je dis, mais t'es une femme, regarde la misère dans laquelle t'as vécue, t'as toujours été une femme soumise, mais tu ne veux pas que ta fille elle vive bien? C'est un travail qu'on peut faire petit à petit, c'est pas en enfermant des gens, en leur interdisant le voile, qu'on va créer... Au contraire, ça crée du communautarisme. J'ai jamais été aussi communautaire que depuis qu'on commence à me stigmatiser. Ah ok vous voulez pas de nous? Et bien on va rester entre nous. Il y avait des problèmes à la fac aussi, parce que par rapport à une robe, tu t'imagines?

Benjamin En théorie, il n'y a pas de restrictions vestimentaires.

Naïla B. Mais c'est ça le pire! Donc c'est une injustice. Donc la personne qu'est-ce qu'elle fait bien? Soit elle abandonne ses études, soit elle passe dans des extrêmes, soit bêtement... Si tu penses que cette fille, cette femme... Si vous pensez que cette personne elle est obligée à porter le voile, la meilleure chose à faire, c'est la laisser avoir accès aux études parce qu'elle va savoir, elle va avoir un bagage, elle va pouvoir avoir son métier, elle va pouvoir s'émanciper et pouvoir enlever son voile si elle veut. Par contre, si elle veut le porter, il faut arrêter. Parce que j'ai fait une formation sur la laïcité, sur les faits religieux, avec la Direction du Territoire.

Benjamin C'était pour l'association?

Naïla B. Non, pas du tout. C'était des associations qui pouvaient participer. C'était super, vraiment. C'est la première fois que la laïcité a été abordée telle qu'elle est.

Benjamin Ça t'as pas paru stigmatisant?

Naïla B. Du tout, pas du tout. Franchement, c'était magnifique. C'était sur deux jours. Je l'ai conseillé à plein d'associations. En fait, c'est comment réagir avec les enfants? Le but, c'est comment réagir face... Comment expliquer la laïcité aux enfants avec des cas précis? C'est apprendre sur toutes les religions. Et franchement, ça m'a énormément appris. Et voilà, et moi maintenant, je peux le réutiliser. C'est d'où est partie... Parce que je me suis dit je ne peux pas aller faire un parcours culturel si j'ai pas cette formation là en amont. Parce que c'est un sujet qui est très, très compliqué. C'est un sujet qui est très délicat, qui n'est pas... Moi, personnellement, je ne peux pas, je peux parler de ma religion, mais je ne peux pas parler au nom des autres. Je ne peux pas parler pour les autres, je ne sais pas. C'est quelque chose de très important et c'est quelque chose qui est à fleur de peau. Tu sais, c'est hyper, c'est hyper... Ma fille, par exemple, elle voulait porter le voile par choix. Je lui ai dit, non ma fille, non pas maintenant.

Benjamin Quand elle était au lycée.

Naïla B. Au lycée oui. Je lui ai dit "faut pas le faire. Ça va te poser des problèmes. Peut-être qu'un prof va te stigmatiser peut-être. T'as tout le temps de faire ça, de faire tes études et après tu feras ce que tu veux. Donc tu imagines? Je me suis dit, ça m'a fait mal au cœur parce que ça met une barrière et c'est dommage. Voilà que le voile intégral soit interdit, c'est tout à fait normal. Mais un morceau de tissu sur la tête de tout le monde, est ce que ça te change? Une fois, j'ai accompagné une maman pour aller voir, c'était un ophtalmo? La première chose qu'il lui dit c'est enlevé ton voile? Est-ce qu'il y a besoin, pour aller chez l'ophtalmo? C'est des combats. Comme par exemple on a des familles qui refusent d'être vu par un médecin homme. Ça vient pas de leurs maris hein, pour la grande majorité des femmes, c'est les femmes qui ne veulent pas. Pourquoi? Parce qu'elles ont été éduquées comme ça. Cet excès de pudeur. C'est un excès de pudeur. Eh bien, moi, je leur dis bien non, si tu veux choisir ton médecin, tu vas en privé. Parce que même la religion ne dit pas ça. Donc on essaye aussi de faire un travail par rapport à ça, au niveau du quartier. Il y a des cas, il y a des femmes, elles sortent pas du tout, elles avaient le droit de sortir avec nous, parce que nous on était référencé en tant que personnes tranquilles. Donc c'est comme ça qu'on arrive à changer des choses. Moi, j'essaie juste de dire pas... Il y a une dame syrienne qui a perdu son bébé à la maison. Elle ne savait pas quoi faire, ni comment enterrer, ni comment faire ici... Parce qu'il y a énormément de réfugiés au niveau de l'Esplanade, vu que ma sœur travaille à l'hôpital, on a fait appel... On a des contacts, des réseaux. Donc je sais que c'est comme ça qu'on arrive à faire bouger notre quartier et à faire le vivre ensemble. On n'a pas le choix, on est dans le même bateau.

Benjamin C'est super intéressant. Merci. J'aurais deux petits sujets encore je pense, après je te libère ! Au niveau de l'ASERE, elle s'occupe des espaces publics, des copropriétés par exemple. Mais vous, du coup, les espaces publics, ils sont gérés par Ophéa?

Naïla B. C'est les deux. Il y a un mélange. C'est là où c'est compliqué. C'est comme la place de l'Esplanade, ils parle de la rénover, mais c'est pas parce que ils ont pas les moyens, c'est parce qu'il y a trop de propriétaires. Donc ils interviennent sur les deux. Pierre A., à chaque fois qu'on l'appelle, il est là. C'est quelqu'un de très investi. D'ailleurs, c'est lui qui m'a donné envie de m'engager là-dedans. C'est quelqu'un qui est très humain. Quand j'ai su qu'il était là, ça m'avait donné envie d'y aller. Ça aurait été quelqu'un d'autre, j'y serait peut-être pas allé, parce que je connaissais personne d'autre à par lui et les deux personnes de l'ARES. Voilà. Et donc non non, ils interviennent sur les deux. C'est là où tout le monde se renvoie la balle, Ophéa et la ville, parce qu'il y a des territoires qui sont à Ophéa, et d'autres à la ville. Donc à chaque fois que vous voulez quelque chose, ils disent "c'est pas nous, c'est l'autre". On nous disait que notre quartier, ça dépendait du quartier. Oui, tu vois, quand tout le monde, donc tout coup, tout le monde est tranquille comme ça, personne a besoin de travailler.

Benjamin Et du coup, les habitants de Ophéa, ils payent aussi des charges à l'ASERE, non?

Naïla B. À moins que ce soit prélevé sans qu'on le sache dans notre loyer... Ça je ne sais pas.

Benjamin Parce que c'est quand même un système assez unique, en tout cas parmi les quartiers strasbourgeois.

Naïla B. Non, moi je trouve que ce syndicat, il fait du bon travail. Monsieur Fernandez, je trouve qu'il s'implique vraiment dans le quartier, il est très humain aussi. Il est très humain, il est très ancré dans les problèmes du quartier, et on discute énormément avec Pierre A.. Donc c'est quelqu'un qui fait du bien au quartier, après ce qu'il fait de son côté, de sa propre copropriété, ça je ne sais pas. Tu sais, on a la zone du quartier, puis ce qui se passe à l'extérieur... En sachant que maintenant, au niveau de la Poste, de l'avenue du Général de Gaulle, tous les propriétaires y sont partis. Ça loue à des Tchétchènes, des arabes, des étudiants. Donc tu sais, il y a de moins en moins de mixité sociale, et ça va faire un ghetto, puis ça va devenir comme Haute-pierre.

Benjamin Même dans les propriétés avenue Charles de Gaulle?

Naïla B. Oui, oui . C'est de plus en plus, dans les grands immeubles, il y a énormément de communautés d'origine étrangère parce qu'ils partent.

Benjamin Oui, on m'a dit que souvent, des propriétaires qui sont là depuis le début décèdent et que leurs héritiers, ils...

Naïla B. Ils louent! Exactement, donc ça va devenir populaire aussi. Mais bon, d'ici là on sera déjà en QPV! [rire]

Benjamin Haut niveau pour terminer au niveau du centre commercial qui du coup, si j'ai bien compris un peu un enjeu, un enjeu important pour les quartiers.

Naïla B. C'est un enjeu important depuis dix ans, mais il y a rien qui bouge. A un moment donné, si on voulait, on aurait pris des protagonistes et on aurait fait quelque chose. C'est dommage, c'est un joli endroit., ça aurait pu faire quelque chose de très convivial, de très vivant. Voilà, beaucoup sont en train de... J'ai vu des personnes qui disent qu'il y a que des restaurants libanais, que c'est trop communautaire. Dans ce cas-là, allez faire votre restaurant de choucroute. Qui c'est qui vous en empêche?

Naïla B. Oui, mais selon eux, genre ça s'islamise... Et c'est pas le terme qui est utilisé, mais je veux dire à un moment donné faut arrêter quoi.

Benjamin Ok, et peut être juste un dernier petit point sur un peu l'architecture du quartier. Qu'est-ce que tu penses du quartier en soi et de son architecture?

Naïla B. Bah zéro, c'est des cages à poule! J'ai l'impression que ça avait été fait pour du provisoire par non. L'architecture du quartier, je trouve que c'est trop... Les ensembles et ils ont fait des immeubles où t'as des balcons, et l'immeuble d'à côté t'en as pas. Je veux dire où la logique? T'as des cuisines qui font 2 mètres carrés dans un cinq pièces! Et puis je trouve que ça fait un peu Sonacotra. Je sais pas comment expliquer.

Benjamin C'était les foyers de travailleurs.

Naïla B. Voilà! Il y en a encore. Mais je trouve que ça fait trop, trop Sonacotra, en fait, la façon dont c'est fait. Après au quartier des XV c'est pire, on dirait des prisons. Donc tu vois. Après, c'est pas... En soi, voilà, il y a quand même quand même assez d'espace entre deux immeubles.

Benjamin Comparé à Hautepierre, par exemple?

Naïla B. Je sais pas, je sais pas, c'est pas comparable à Hautepierre. Moi comme j'y ai trouvé beaucoup de ce côté familial... Tu sais, quand tu es dans un contexte où tu es bien, peu importe l'ensemble. Moi, quand je suis arrivé, quand je suis arrivé à l'Esplanade, ça me paraissait vieux, austère et tout. Mais maintenant, je suis habitué. Tu vois, le seul truc que j'ai à reprocher, c'est que les appartements ils sont trop petits. Après voilà, ce qui est bien c'est que quand je suis arrivé, c'est hyper propre, hyper bien entretenu. Après quand il y a plus de familles, voilà... quand j'entends "Ouais, mais avant on voyait personne." C'est normal, il y a quatre enfants, ils vont tous à l'école, donc un minimum, ils montent quatre, cinq fois dans la journée, donc c'est normal que tu voies des gens. Les aînées, ils sont arrivés en même temps, ils ont élevé leurs enfants en même temps, leurs enfants sont partis en même temps, ils sont entrés en retraite en même temps. Donc c'est normal que quand je suis habitué dans ce confort là et que tu vois une famille qui arrive avec deux ou trois enfants, tu pète un câble, tu te dis "on est envahis", ça change. Donc voilà, c'est générationnel.

Benjamin Ok, je pense qu'on a terminé, merci!

Entretien avec Christophe T.

L'entretien avec Christophe T. s'est déroulé dans une salle de travail du Studium. Christophe T. n'est initialement pas très loquace mais ses réponses deviennent plus étoffées à mesure que l'entretien progresse. C'est lui qui me donne le numéro de Claudine F. à la fin de l'entretien.

Benjamin Voilà du coup dont vous êtes, Christophe T., est-ce que vous pourriez commencer par vous présenter en général ?

Christophe T. Je m'appelle Christophe T., j'ai 61 ans, je suis, je suis enseignant, J'enseigne la géographie en classe prépa au lycée Fustel. Depuis plus de 20 ans. Je suis géographe de formation. J'habite le quartier depuis 2001, donc ça fait un peu plus de 20 ans que j'habite. J'ai habité dans deux immeubles différents, un avenue du général de Gaulle pendant treize ans, quatorze ans et j'habite depuis sept huit ans, un petit peu plus loin, rue d'Oslo, dans une des grandes tour.

Benjamin D'accord, dans les deux cas, vous étiez locataire ou propriétaire?

Christophe T. J'étais locataire dans le premier logement, et je suis propriétaire maintenant.

Benjamin OK, d'accord, vous là, vous êtes plutôt vers l'arrière du quartier?

Christophe T. Oui, en face du collège international, au coin de la rue de Londres et de la et de la rue d'Oslo.

Benjamin Ok, du coup, vous n'êtes pas originaire de Strasbourg?

Christophe T. J'utilise souvent la formule Strasbourg, ma ville d'élection. J'habite à Strasbourg depuis que j'ai quatorze ou quinze ans. Je n'ai jamais quitté et c'est une ville que j'adore, donc je me sens Strasbourgeois. Pas ethniquement parlant, pas natif, mais complètement... Je me sens vraiment profondément strasbourgeois.

Benjamin Et vous, vous êtes originaire d'où, du coup, avant cette élection?

Christophe T. Alors cette question des origines est toujours une vaste question. Disons que j'ai habité. Je peux le dire comme ça, j'ai habité en Lorraine précédemment, mais ma famille est originaire du nord de la France et de l'Ouest. Mais j'ai plus d'attaches particulières dans ces régions. Mon ancrage est ici.

Benjamin Et vous êtes venu à Strasbourg, quand vous aviez 14 ans?

Christophe T. Oui avec mes parents, parce que mon père a répondu à une mutation professionnelle.

Benjamin Il faisait quoi?

Christophe T. Il travaillait dans l'industrie chimique.

Benjamin Ok, et votre mère?

Christophe T. Et ma mère... Alors, mon père était cadre ingénieur. Puisque je pense que c'est peut-être les critères que vous utilisez! Et ma mère, elle travaillait dans l'enseignement supérieur privé comme adjoint de direction d'une école de gestion.

Benjamin Bon, d'accord, il est juste à Strasbourg. Avant que vous soyez à l'Esplanade, vous étiez où?

Christophe T. Alors, auparavant j'ai habité avenue des Vosges pendant une demi-douzaine d'années. Auparavant, j'habitais rue du Jeu des enfants, c'est à dire quasiment place de L'homme de fer. Et auparavant, j'ai habité dans le quartier Gare. Donc ça, c'est pour ma vie d'adulte, et puis au Neudorf, on va dire, tout au début. Donc voilà, j'ai eu l'impression de m'excentrer parce que, finalement j'ai habité de centre-ville que j'aime beaucoup. Mais finalement, ça va très bien. Et auparavant, avec mes parents, quand j'étais lycéen, ils habitaient au Neuhof, dans la partie des résidences en habitat individuel.

Benjamin OK. Et du coup, j'ai vu que vous étiez... Donc moi, j'étais présent aux deux assemblées de quartier, celle en décembre et celle du 28 février. Oui, je crois que vous étiez présent au deux me souviens bien.

Christophe T. Euh... Oui, alors j'essaie d'y être, Je n'y arrive pas toujours, mais... J'ai plus en tête les dates, mais enfin, je pense que j'ai dû être aux deux.

Benjamin Est ce que ça fait longtemps que vous participez aux assemblées de quartier, et avant ça, aux conseils de quartier qui n'existent plus?

Christophe T. Alors conseils de quartier, non... Mais ils étaient une formule très différente puisque les personnes étaient désignées. J'avais candidaté pour... il me semble, un des conseils de quartier. Je ne suis plus sûr. J'avais candidaté pour une autre chose dans la précédente mandature, mais je n'avais pas été retenu. Disons que, je vais facilement à des réunions de concertation sur des projets et des choses comme ça. J'ai une petite expérience d'innovation dans la fabrique de la ville, sur le quartier Danube qui est juste à côté, l'écoquartier. Parce qu'il se trouve que j'ai des engagements autres, j'ai présidé la coopérative Citiz, donc l'autopartage pendant une douzaine d'années et à ce titre-là, j'ai participé à une formule... on va dire formule qui s'appelait le dialogue compétitif, enfin un formule un peu particulière de concours d'urbaniste dans laquelle, au titre de Citiz, j'étais partie prenante. Sinon, je vais assez facilement, depuis toujours, à des réunions sur des projets urbains. Parce que ça m'intéresse, ça me paraît important.

Benjamin Et du coup, on me dit que les conseils de quartier auparavant, parce que, du coup, la nouvelle formule des assemblées de quartier, elle date, il me semble, du début de la nouvelle mandature.

Christophe T. Absolument.

Benjamin C'est ça. Et le conseil de quartier, c'était comment exactement? Je sais pas à quel point vous suiviez ça de près.

Christophe T. Alors... Je suis ça, j'ai suivi ça d'un peu loin, surtout pas la presse. Si j'ai bonne mémoire, si j'ai bien compris, il y avait des personnes qui étaient là ès-qualités, qui représentaient des mandats associatifs ou professionnels, et puis des citoyennes ou citoyens qui étaient, si je peux me voir aussi tirés au sort et enfin désignés par tirage au sort et qui constituaient un groupe stable, limité. Ce qui là aussi, si j'ai bien compris, a été la critique qui était formulée contre ces conseils, de créer des formes de mini notabilité, de personnes qui se sentaient plus en plus légitime que les autres pour discuter des projets. Mais bon, je dois dire que j'ai suivi ça d'un peu loin.

Benjamin Ok, mais vous m'avez dit que vous aviez quand même essayé de candidater?

Christophe T. Oui alors je suis plus... Je sais que j'avais candidaté au conseil de développement. Ça, c'est sûr, au conseil de quartier, je n'en suis plus sûr.

Benjamin Le conseil de développement, c'est sûr, sur quel périmètre?

Christophe T. Alors c'est sur l'Eurométropole, si je ne me trompe pas. Voilà qui c'est une sorte de conseil économique et social à l'échelle de l'Eurométropole. J'avais candidaté d'ailleurs au titre de Citiz.

Benjamin Ah d'accord, c'était pas juste en tant que citoyen.

Christophe T. Enfin... pas citoyen. C'était en lien avec ces engagements-là. Je ne sais plus comment... c'était des formulaires à remplir. Je ne sais plus comment ça fonctionne.

Benjamin Et du coup, là, maintenant, vous, vous essayez d'aller aux assemblées de quartier depuis qu'elles sont ouvertes à tous?

Christophe T. Voilà. Alors au début, ça a été pendant le confinement, ça a été un petit peu acrobatique avec de la visio, du mixte. Et puis je suis également impliqué dans un atelier, qui est la frange du quartier, qui est place d'Islande. Un atelier sur le devenir de la place d'Islande, qui est administrativement sur le quartier d'à côté et qui est à la limite du quartier de l'Esplanade et du quartier dit conseil XV.

Benjamin Oui, parce que, justement, à l'un des agents des ateliers de quartier, j'avais pris des notes et je sais que vous avez fait une intervention justement sur la place d'Islande et la résidence étudiante qui voulait construire là-dessus?

Christophe T. Tout à fait.

Benjamin Parce que du coup, c'est un atelier thématique du quartier, de l'assemblée de quartier, du conseil des XV.

Christophe T. Euh alors... [Il souffle] Je ne sais pas si ça dépend... Je n'ai pas bien compris comment ça s'articule sur le périmètre du conseil des quinze. Mais moi, j'ai eu l'information... Parce que je n'ai pas d'information. Par conséquent, j'ai dû avoir l'information par le biais de l'assemblée de quartier de l'Esplanade. Mais je pense que ça a été conçu comme quelque chose d'inter... À cheval sur les deux, parce qu'on est vraiment sur la liaison quoi.

Benjamin OK, et il y a d'autres gens du quartier Esplanade que vous aviez vu dans ce dont cet atelier, thématique ou pas, que vous connaissiez?

Christophe T. Il y a des gens que je connais, mais qui n'habitent pas le quartier, qui habitent plutôt de l'autre côté. De l'esplanade, il me semble qu'il y a une personne, mais je n'en suis pas sûr. Mais après, c'est là la difficulté de ces ateliers comme des assemblées de quartier, c'est que ce n'est pas stable, il y a des gens qui vont, qui viennent. Je crois que j'ai dû louper la première réunion où on s'est peut-être présenté, mais toujours est-il que là c'était des réunions où on s'est pas présenté, donc il y a des gens qui s'identifient, puis d'autres pas. Donc c'est assez difficile à dire.

Benjamin OK, mais du coup, Par exemple sur votre participation à cet atelier thématique, comment ça se passe concrètement? Est-ce que vous êtes nombreux?

Christophe T. Les réunions auxquelles j'étais, on va dire qu'on est une quinzaine de personnes. Comment dire, il y a, bon c'est un atelier un peu particulier parce qu'on est parti sur une place qui était un espace vide et sur lequel il y a eu des réflexions, des projections, de l'imaginaire qui s'est créé. Et il s'avère et il s'avère que c'est un terrain qui appartient à l'État, que l'État a donc un projet de construire une résidence universitaire. Et qu'aujourd'hui, le débat prend un peu une autre fixation, et la tonalité majoritaire, c'est qu'on est contre la construction d'une cité universitaire. On veut des espaces verts.

Benjamin Ça c'est la tonalité de...

Christophe T. Du quartier, c'est à dire les membres de l'atelier quartier. Ça, c'est la tonalité dominante qui n'est pas la mienne. Donc ça part un peu là-dessus. Pour ma part, j'ai essayé de défendre une position différente, mais qui pour l'instant n'est pas du tout majoritaire.

Benjamin Oui surtout que dans le quartier de l'Esplanade, c'est notamment un sujet un peu sensible je suppose.

Christophe T. Moi, j'entends des gens du quartier qui disent "on ne veut pas une résidence étudiante, on veut un aménagement pour le quartier." Ça m'interroge parce que ça signifie qu'on considère que les étudiants ne sont pas dans le quartier. Moi je défends l'idée que le logement étudiant il en faut qu'on ait un terrain, qu'on en fasse une cité U, ça me paraît pas être une mauvaise idée, mais en revanche, il faut travailler le projet pour que le projet soit intégré. Éventuellement qu'il offre des liaisons entre le monde étudiant et des habitants par des espaces communs, des services, peu importe. Et qu'on ait un projet urbain et architectural qui intègre, qui intègre les choses et qui soit un espace vivant de brassage de population, d'échanges et pas un bloc comme on le faisait, comme on faisait à l'ancienne. Mais ça, c'est un discours qui n'est pas audible par beaucoup d'habitants, enfin beaucoup de membres de l'atelier de quartier qui considèrent qu'on est contre, point barre!

Benjamin D'accord, parce que je crois que c'est un projet de 500 logements sur la place d'Islande?

Christophe T. Oui, c'est quelque chose comme ça, alors le projet n'est pas complètement défini. Si j'ai bien compris, parce que ça va dépendre de la taille des logements, puisqu'il y a des chambres et des studios et qu'il y a un jeu de vases communicants entre le nombre de studios et le nombre de chambres. Avec des problématiques complexes de types de financement qui font que, en fonction des financements... Je crois que pour l'instant, le projet reste relativement vague. Il n'est pas du tout engagé, mais c'est finalement de cet ordre-là. Ceci dit, ça, c'est 500 logement, on a 50 000 étudiants. On n'a pas encore résolu le problème!

Benjamin Effectivement [rire]. Et du coup, c'est un atelier thématique du quartier. Est-ce que vous avez l'impression, parce que c'est justement ce qu'on entend sur la démocratie locale, qu'on a un peu l'impression que les décisions sont souvent prises en amont par les municipalités? Est-ce que vous avez l'impression que là, ça a un impact? Est-ce que vous sentez une écoute?

Christophe T. Alors... Forcément, les décisions sont prises par une municipalité. Ça me paraît un principe de base de la démocratie. C'est à dire que c'est pas parce que 20 ou 50 personnes se réunissent dans une salle qu'ils ont légitimité à décider. Il y a une municipalité qui est élue au suffrage universel et c'est normal que le politique oriente, prenne des décisions, qu'on soit d'accord ou pas. Après, il y a deux niveaux de positionnement. Il y a des choses qui pourraient apparaître comme étant choquantes, auxquelles on peut s'opposer, c'est la position des gens qui sont contre la cité U, c'est pas du tout ma position, mais... Je ne sais pas si, si on décidait de construire une voie rapide qui traverse le quartier, même s'il y a une légitimité politique, je m'y opposerai! Donc ça peut être cette position-là. Et puis il me semble, c'est plutôt là-dessus, avec cette municipalité en particulier que je soutiens, donc je ne suis pas, comment dire, hors du débat. Je ne dis pas que je participe à porter le projet, mais donc je me retrouve dans les orientations de la municipalité, il y a les grandes lignes et puis après, il y a le diable qui se cache dans les détails et comment, concrètement, les choses se mettent en place. C'est ça, ça, Ça me paraît fondamental. Je trouve que c'est là que les habitants ont vraiment une place à jouer, un rôle à avoir... Parce qu'il y a des tas de choses qui sont au niveau, qui se voient ou

font au ras du sol, par les pratiques spatiales, par le positionnement des personnes, par les habitudes. Et ça, ça me paraît et ça me paraît essentiel. Donc voilà, c'est ces deux niveaux, et là, je me situe plutôt effectivement dans le deuxième niveau.

Benjamin Ok, parce que du coup, effectivement, la nouvelle municipalité écologiste, elle a le projet d'apaiser de nombreuses voix dans le quartier, et notamment sans doute l'un des projets... Qui fait un peu le plus de polémique en tout cas, comme on l'a vu en assemblée de quartier, c'est, je pense, la piétonnisation de la rue de Boston. Celle qui est entre le parc de la Citadelle et les écoles. Du coup, il y a beaucoup d'habitants du quartier qui émettent des craintes sur la circulation automobile. Alors vous, vous que vous avez un peu une expertise, en tout cas, vous êtes assez informés sur ces sujets et les nouvelles politiques urbaines d'aménagement des villes. Donc est-ce que vous pensez que ce projet, est de l'opposition qu'il peut susciter?

Christophe T. Alors moi, ça fait 25 ans que je milite pour réduire la place de la voiture en ville, donc je me retrouve complètement dans ces projets-là. Ça fait 25 ans que je milite pour que l'espace public, que la part de la voiture dans l'espace public diminue et que d'autres usages puissent être mis en place. Donc je me retrouve, mais vraiment complètement dans ces projets. Ce que j'observe, mais ce n'est pas propre à la situation, c'est que la première réaction dans beaucoup de projets urbains, c'est "où est ce que je passe avec ma voiture". J'ai été à la grande réunion qui a eu lieu sur le tram Nord. Je sais pas si vous connaissez...

Benjamin Oui, le tram qui va jusqu'à Schiltigheim.

Christophe T. Voilà, et bien à la réunion au palais des fêtes, bien un tiers de la moitié des interventions, c'était "où est ce que je passe avec ma voiture?" Mais je me souviens des tas de réunions sur le tram Boulevard de la Victoire, même chose: "mais je ne vais plus pouvoir passer avec ma voiture." Donc ça, c'est vraiment quelque chose de récurrent. Plusieurs remarques à ce propos de mon point de vue. La première, c'est que quand on en reparle 2 à 3 ans après, les choses se sont lissées. Je me souviens un peu, je suis un vieux strasbourgeois, de la fermeture de la ville au début des années 90, quand la municipalité Trautmann a démarré son projet de tram. C'était la panique complète: "Je ne pourrais plus traverser la ville en voiture". Aujourd'hui, plus personne ne trouve que ça pose problème. Voilà donc où le stationnement payant à la Krutenau, par exemple, c'était il y avait des voitures il y a 20 ans, il y avait des voitures partout. Place de Zurich, c'était un parking sauvage, place des Orphelins, c'était un parking sauvage. Et mettre en place du stationnement payant, reconfigurer les places, ça a véritablement pris, un peu à rebrousse-poil beaucoup de gens. Bah aujourd'hui, ils voient plus le problème. Je pense qu'il y a une difficulté à se projeter dans une forme nouvelle, dans un fonctionnement nouveau. Après, je pense que c'est aussi révélateur d'un monde qui est celui des années 60, 70, où la voiture a été l'élément central, y compris de l'organisation de l'espace publics. Je peux faire de la réflexion sur des films burlesques des années 1920. Les conflits voitures piétons, c'est l'intrusion des voitures dans l'espace public!

Benjamin C'est l'époque où on a inventé, avant les gens occupaient la rue, les enfants jouaient dessus, et c'est là qu'on a criminalisé.

Christophe T. Absolument. Et donc là, il y a cette position de personnes qui voient la ville être derrière leur volant, leur pare-brise, et qui ont un peu de mal à imaginer autre chose. Donc je suis surpris. Je suis un peu triste qu'on en soit encore là, mais c'est comme ça. Voilà. Donc pour moi, c'est, ça fait partie des éléments incontournables. Ça ne paraît pas être un obstacle insurmontable. Ce que je pense, en revanche, c'est qu'il faut travailler sur le projet, c'est à dire que ce qui est intéressant, ce n'est pas d'enlever les voitures, c'est de savoir ce qu'on en fait. Donc je pense que pour moi, le sujet il est là, plus que sur le fait de piétonniser ou pas. J'espère que la municipalité tiendra bon.

Benjamin Et est-ce que ça vous paraît être un bon format, un format efficace, ce genre de dialogue pour expliquer aux gens les projets de leur quartier?

Christophe T. C'est pas censé s'expliquer, c'est censé débattre. Et là, je pense qu'il y a une ambiguïté, une difficulté parce qu'on est sur un format un peu, peut-être pas complètement clairement défini. Parce que je ne suis pas certain que le contrat ait été complètement clair ou soit complètement clair entre sur le statut finalement de ces assemblées et sur la marge de manœuvre et sur les points sur lesquels les citoyennes et les citoyens peuvent intervenir. Je pense que là il y a une, soit un flou, soit un malentendu. Mais je ne suis pas certain que ce soit clair. J'ai participé à une réunion qui m'a paru très intéressante, qui était une sorte d'atelier dans le cadre de l'atelier du conseil de quartier sur les thématiques de mobilité et sur, on devait définir sur plan les points noirs, les difficultés, les problèmes. Par petits groupes de quatre, cinq personnes où il s'agissait de repérer, les endroits où la circulation posait problème. Ça m'a paru. Je trouve extrêmement puissant parce qu'on arrive assez bien à repérer les choses. Et j'ai retrouvé dans la présentation qui a été faite à l'assemblée de quartier des résultats, où finalement, on listait des endroits où il y avait des conflits piétons, cyclistes, des trop grande affluence de voitures, des choses de cet ordre. Donc là, je trouve de ce côté-là, la méthode est intéressante parce qu'elle est concrète et efficace. Ce n'est pas un avis général, mais on travaille sur finalement la pratique quotidienne des habitants et sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer ou sur les suggestions qu'ils pourraient avoir. En revanche, ce qui me paraît manquer dans cette démarche-là, c'est qu'il y a eu cet atelier sans suite et on a un résultat final... Je ne suis pas certain que les personnes qui étaient à l'atelier voient le lien entre ce qu'elles ont fait en crayonner sur un plan et le résultat final. Et je suis certain que les personnes qui n'ont pas vu cet atelier ne comprennent pas d'où vient... D'où viennent les plans qui ont été présentés. Donc ça, je pense que ça tient à la méthode de travail des services de la Ville, donc ils font des enquêtes, ils ont présenté des enquêtes sur l'usage du parc de la citadelle. De même, les habitants, on a été enquêtés d'une autre manière, mais c'est de la matière première qui est retravaillé par les services et non pas approprié par les habitants. Je pense que là, je trouve qu'il est un chaînon manquant sur ce point-là.

Benjamin Oui, et bien dans les documents de la municipalité, ils disent que les ateliers thématiques comme celui-là doit permettre, entre autres, de créer de la donnée. Et qu'ensuite, à partir de ça, la municipalité travaille dessus.

Christophe T. Oui, mais disons que... Si on est dans une démarche de citoyenneté, le citoyen n'est pas simplement un producteur de données. Donc il peut y avoir, enfin, on peut avoir des débats, des échanges et ce qui me semblerait... On ne peut pas, il n'y a pas de légitimité à ce que les personnes qui sont là ce jour-là décident. Il n'y a pas de... Vous avez peut-être remarqué dans ces assemblées de quartier, le spectre sociologique est assez ciblé là-bas. C'est un endroit où j'aime bien aller parce que je me sens jeune! [rire] Oui, les étudiants, à part les étudiants qui font des mémoires, je pense qu'il y en a pas! Des gens de moins de 40 ans, à peine. Et en revanche, il y a des gens qui ont plus de 60 ans, qui se légitiment leur discours par "J'habite le quartier depuis 20 ans, depuis 30 ans et donc je suis un peu plus légitime que les autres à en parler." Donc là, il y a effectivement une question de représentativité. Donc je pense qu'il n'y a pas de légitimité d'une assemblée à décider. En revanche, je trouve qu'avoir des éléments d'ouverture, par exemple, travailler sur des hypothèses, sur des scénarios, sur des choses comme ça, Ça serait intéressant de pouvoir recueillir et pas simplement produire des données et avoir un produit final. Je pense que ça manque d'étapes intermédiaires.

Benjamin Ok, après ce que vous dites sur la sociologie des assemblées, c'est sûr que ça se voit. Et d'ailleurs tous les travaux dans les autres assemblées de quartier, l'on souvent observé, et en plus il y a aussi la question que c'est surtout des personnes blanches dans ces assemblées.

Christophe T. Oui bien sûr. Après, c'est un quartier... Je pense que par rapport à là, il y a également une corrélation entre la population non-racisées et l'âge. Après oui, absolument. Bon, et puis on pourrait faire aussi un spectre, un spectre sociologique en termes de revenus ou de CSP, c'est clair.

Benjamin Donc on a ces assemblées, et on a aussi le comité de suivi qui a sept ou huit membres à peu près. Est-ce que vous avez songé à le rejoindre?

Christophe T. Alors je ne l'ai pas vu arriver. Donc je... Pourtant, j'essaie de m'informer. Donc je ne sais pas, j'ai pu louper quelque chose. Si j'avais vu son élaboration, je me serais posé la question. Je ne sais pas... Il y aurait eu une barrière qui est le temps dont je dispose parce que je me suis multi-investi, et les journées, n'ont que 24h. Mais si j'enlève ce paramètre-là, oui, je m'y serais volontiers investi. Sauf que je ne l'ai pas vu arriver, je l'ai vu fonctionner, en ayant peut être loupé des étapes. Je m'interroge un petit peu, à la fois sur sa genèse et sur sa composition, son fonctionnement qui me paraît, comment dire? Le sentiment que j'ai, c'est que ce sont plutôt des personnes qui sont là pour essayer, non pas de fonctionner dans la démarche de l'assemblée de quartier, mais pour essayer... Pas de l'endiguer, mais enfin, en tout cas, de... de la cadrer et de ne pas la laisser s'échapper.

Benjamin Par exemple, je ne sais pas si vous faites référence à ça, mais il y a Pierre A. de l'ASERE, qui est président du comité de suivi, ou en tout est celui qui souvent anime les assemblées. Après c'est aussi parce que, justement, Esplanade a cette situation spécifique avec cette assemblée syndicale est très puissante. Mais du coup, pour vous, est ce que c'est...

Christophe T. Alors moi, j'apprécie beaucoup Pierre A.. Bon, il se trouve que je ne suis par ailleurs président du conseil syndical de ma copro.

Benjamin Donc vous êtes en lien avec l'ASERE?

Christophe T. Oui, et je trouve que Pierre A. là-dessus fait du très bon travail. C'est quelqu'un de très accessible. Voilà, je n'ai rien à dire là-dessus, mais je trouve que là il y a un mélange des rôles et ça me paraît poser problème parce qu'on est sur deux casquettes différentes. Donc c'est pour ça qu'il peut y avoir le sentiment, qu'il s'agit d'éviter que ça échappe. Après, ça me paraît pas plus grave que ça.

Benjamin Ok. Et du coup, on m'avait dit Est ce que vous pourriez peut-être me décrire? Je ne sais pas. C'est quand le dernier ateliers thématiques auxquels vous avez participé. Vous m'avez parlé de celui pour la place d'Islande et celui sur la circulation. Il y a d'autres auxquels vous avez participé?

Christophe T. Non, je ne crois pas. Non, non.

Benjamin Ok, et est-ce que vous pouvez nous décrire, je ne sais pas à quel point, vos souvenirs sont récents, mais me décrire concrètement un des un des ateliers où vous étiez, qui étaient les agents de la municipalité qui sont présents, où vous étiez, où ça se tenait?

Christophe T. Alors, les deux étaient très différents, donc je ne sais pas...

Benjamin Vous pouvez me décrire les deux!

Christophe T. D'accord. Du côté de celui sur la mobilité, c'était avec les services de la personne de service qui pilote le projet, Lorraine D.. Il y avait donc plusieurs agents, sept, huit agents des services de l'urbanisme qui étaient là, puis quelques élus qui sont passés mais qui sont repartis juste passés voir un peu comment les choses se passaient. Et là, en fait, on avait une sorte de de fil directeur où on était quatre cinq autour d'une table, où on collait des pastilles sur les plans, pour localiser les endroits sur lesquels on estimait qu'il y avait des choses qui n'allaient pas en termes de mobilité. Donc là, ça s'est fait de façon, on va dire... Il y a eu une présentation assez courte et après c'était une sorte de travail pratique avec les gens qui étaient là... Il n'y a pas eu plus d'échanges autre que très concrètement à tel endroit, des voitures qui sont régulièrement garées sur la piste cyclable. Sur les ateliers de Place d'Islande, on est davantage dans quelque chose de... Donc format quinze personnes autour d'une table où on débat des questions, donc avec des interventions qui tournent.

Benjamin Là aussi, il y avait des agents?

Christophe T. Oui voilà, donc Audrey V. qui pilote les choses. Et puis une ou deux autres personnes dont je ne connais pas... Et puis avec un coordonnateur de l'atelier place d'Islande qui s'appelle Étienne Fleury, qui est quelqu'un de très bien, donc qui préside la réunion, mais de façon très, très light, on va dire. Et la parole circule très bien. Donc de ce côté-là, alors c'est pareil, comment dire, spectres d'âges, de catégories socioprofessionnelles... J'ai retrouvé deux géographes de ma génération, des universitaires. On est... il y a un entre-soi...

Benjamin Beaucoup d'urbanistes?

Christophe T. Oui mais pas seulement. Il y a un ancien président d'université qui est physicien, mais on va dire qu'on est dans un CSP+. Tout le monde a au moins un bac +3 à peu près... Donc on va dire qu'il y a une, une habitude à laisser la parole à faire circuler, donc de ce côté-là, les choses se passent bien et avec. Comme je le disais tout à l'heure, on a deux niveaux de discours le niveau où on veut des espaces verts et rien d'autre. Et on est très... avec les étudiants. Par exemple, le type de questions qu'ils ont posées "Mais ce qu'on ne pourrait pas construire la cité U dans le port du Rhin." Voilà, on avait des arguments: "Mais est-ce que c'est pas inondable, est ce que c'est vraiment un espace constructible? Est ce qu'il n'a pas été pollué?", des choses du genre...

Benjamin C'était plutôt de la mauvaise foi, selon vous?

Christophe T. En soit, c'est de l'argumentation, pour la mauvaise foi je sais pas... C'est mon. Et puis d'autres types de discours que je reconnais, qui est plutôt que de dire il faut construire un projet, il y a une réalité qui est là et à partir de là, il faudrait voir quelles sont les marges de manœuvre dont on dispose. Donc ce que j'essaie de défendre dans cette assemblée, c'est qu'on puisse engager un dialogue avec le Crous et la municipalité. À la dernière réunion, je n'y étais pas, j'ai fait cette proposition par écrit, et je proposais une réunion tripartite CROUS, Ville, ateliers de quartier. Et, dans le compte-rendu de ce matin, c'est le rejet de cette proposition parce que ce serait accepter l'idée que le projet puisse se faire.

Benjamin Ça entérinerait en fait le projet.

Christophe T. Voilà, donc ils ne veulent ne pas entrer dans le dialogue. Et bon, alors je peux vous dire, ça m'empêchera pas de comment dire, de la formuler indépendamment de l'atelier.

Benjamin Aux assemblées par exemple? Ou auprès des...

Christophe T. Auprès des élus.

Benjamin OK, d'accord, parce que vous êtes du coup... Déjà, ils étaient où au juste, ces deux ateliers?

Christophe T. Ça se tient dans un bâtiment qui s'appelle La Ruche, qui est au bout de la cité, près du tram, le terminus de tram F. C'est un petit local qui, je crois, est rattaché à l'ARES. Dans lequel, il y a des ateliers, des cours, et cetera. C'est juste à côté de la place d'Islande.

Benjamin Ok, et du coup vous m'avez dit que vous aviez été impliqué, un peu, dans la campagne électorale pour la nouvelle majorité?

Christophe T. Oui effectivement, je suis, on va dire, un compagnon de route!

Benjamin Ok, vous êtes encarté dans un parti?

Christophe T. Non, j'ai longtemps été au Parti Socialiste, j'y suis plus depuis passé du temps. Je ne suis pas encarté, mais je suis impliqué dans le mouvement. Je suis les choses de près.

Benjamin Vous aviez quel rôle dans la campagne municipale?

Christophe T. J'étais la personne responsable de la campagne sur le secteur de l'Esplanade, donc de tractage, boitage. Une chose comme ça, j'ai participé à une campagne de co-construction, donc j'ai participé à une autre réunion. Pas beaucoup pour une question de calendrier.

Benjamin C'était une co-construction du programme. Ça se passait comment?

Christophe T. Alors ce à quoi j'ai assisté, c'était des systèmes d'animation classiques, enfin classique pour moi, sur des thématiques, avec des post-it, de la hiérarchisation. Chacun a ses idées, on hiérarchise, on discute, on priorise, on écarte pour arriver à définir une ligne. Après, il y a une partie rédactionnelle plus élaborée, je ne suis pas du tout dans cette phase-là. Et après ça, c'est le choix que j'ai fait, je me suis concentré sur la partie, on va dire campagne, au sens de battre la campagne. En me disant que le programme, me conviendra donc de toute façon, même s'il y a des choses que je peux me mettre d'accord.

Benjamin Et je souhaite cette reconstruction, ça se faisait comment concrètement?

Christophe T. Bah c'était des citoyens, toute personne qui souhaitait, c'était ouvert. Il fallait simplement signer une charte des valeurs, donc s'engager sur les valeurs du projet, et sur oui, c'est ça. Sur les objectifs et sur la manière de fonctionner, aussi sur la bienveillance, sur le respect de la parole de l'autre, des choses, de cet ordre-là. Et puis, à partir de ce moment-là, toute personne pouvait participer. Donc je ne sais pas, je crois qu'il y eu un millier de personnes qui ont participé.

Benjamin À l'échelle de la ville, à l'échelle de la ville de Strasbourg.

Benjamin Et du coup, vous étiez en charge de ça pour toute la ville ou vous avez participé à ça, pour toute la ville ou seulement pour le quartier.

Christophe T. Non c'était au niveau de toute la ville, donc, avec des rendez-vous réguliers qui ont eu lieu. Donc j'en ai pas fait beaucoup parce, comme je l'ai dit je suis.

Benjamin Vous êtes occupés.

Christophe T. Oui j'avais des questions familiales, mais c'était les samedi et j'avais beaucoup le samedi et je n'étais pas disponible.

Benjamin Ok, parce que vous avez des enfants?

Christophe T. Non, j'ai des parents! [rire] Ils sont très âgés, dépendants, qui habitent Tour et que je vais voir dont je m'occupe souvent le week end. Donc j'ai aussi des enfants qui sont grands, qui sont plus âgés que vous probablement, et donc qui vivent très bien sans moi. [rire].

Benjamin Ok, vous m'avez dit que vous étiez multi engagé, et aussi syndiqué?

Christophe T. Oui alors je ne suis plus syndiqué à mon corps défendant, depuis à peu près un an, j'ai été syndiqué, depuis, je suis entré dans la vie professionnelle en 84. Je crois que j'ai été syndiqué pendant plus de 40 ans à la CFDT. J'ai eu des responsabilités régionales et nationales, dans le syndicalisme enseignant.

Benjamin Ok, parce que ducoup, au niveau de, je ne vous ai pas demandé, mais sur votre parcours professionnel, vous avez fait des études ici?

Christophe T. À Strasbourg, en géographie, à Strasbourg, concours d'enseignement.

Benjamin Ok, et vous êtes à Fustel de Coulanges depuis le début, ou vous avez un peu bougé?

Christophe T. J'ai été À Wissembourg pas mal de temps. Pendant une dizaine d'années, puis au Lycée Cassin à côté, puis au lycée Fustel depuis 25 ans.

Benjamin Ok, et vous vous y rendez comment depuis votre logement?

Christophe T. En vélo! Je n'ai plus de voiture depuis 2000, donc je me déplace en vélo. À pied quand mon vélo fonctionne pas, voilà ok.

Benjamin Et vous avez d'autres, vous participez à d'autres associations dans le quartier, où dans la ville?

Christophe T. Je suis président de mon conseil syndical, ce qui est aussi un gros boulot parce que c'est... Il y a 100 logements. C'est un petit village qui a 200 habitants, donc c'est beaucoup de travail.

Benjamin Ok, c'est quelle copropriété?

Christophe T. C'est le Périscope 1. Voilà donc j'ai encore passé une partie de ma matinée, c'est pour ça que j'étais en retard, un coup de fil. Voilà. Je suis également, donc Citiz, je fais partie des créateurs de ce qui s'appelait autrement, mais qui est devenu Citiz. Donc, l'autopartage, je sais pas si vous voyez ce que c'est. C'est des voitures, de la location de voiture où on paye à l'heure et au kilomètre, et où on est en fait adhérent, abonné avec une carte ou une appli. Donc on réserve en instantané ou en réservant six mois à l'avance. On prend une voiture, on fait ce qu'on a à faire, on la ramène et on paye à l'heure et au kilomètre. Ok donc, ce qui fait que ça permet de ne pas avoir de voiture et de l'utiliser quand on en a besoin. Ce qui amène un changement de comportement puisqu'en fait, quand on a une voiture, on se retrouve au

volant en se disant "Mince, j'aurais pu prendre le tram ou le vélo." Là, on a tous les modes de transport disponible et on arbitre en fonction des besoins spécifiques. Personne ne peut dire qu'il aura besoin de voiture, mais en revanche, neuf fois sur dix, on peut s'en passer. Donc c'est quelque chose qu'on a créé en 2000, sous forme d'une association qui est devenue une coopérative, une société coopérative d'intérêt collectif. Donc maintenant... Je suis toujours au conseil d'administration. J'ai présidé pour une douzaine d'années, mais je suis contre le cumul des mandats aussi dans le temps. Donc j'ai passé la main, mais je suis toujours au CA. C'est maintenant une grosse boîte qui est sur le Grand Est, avec je ne sais pas combien 12 000 utilisateurs, 300 voitures.

Benjamin C'est toujours sous forme coopérative.

Christophe T. Oui, une coopérative d'intérêt collectif. Donc ça veut dire que les bénéfices sont réinvestis dans la structure et qu'il y a une gouvernance démocratique, une personne, une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'on a. Là, je suis toujours impliqué là-dedans, même si j'y passe moins de temps. Et puis je fais partie des fondateurs, des créateurs d'une coopérative alimentaire qui s'appelle Coopalim, qui est un magasin autogéré pour faire vite, qui essaie d'avoir une alimentation de qualité avec des prix raisonnables et une gouvernance démocratique aussi, qui est dans le quartier Gare. OK, voilà donc ce qui me prend aussi pas mal de temps parce que je suis l'un des nombreux porteurs de ce projet. Voilà, après j'ai aussi un petit engagement politique au citoyen puisque je fais partie d'un petit groupe qui s'appelle l'assemblée écologiste citoyenne, qui est un peu issu de la campagne électorale et qui essaie d'organiser des dialogues entre les élus et leurs soutiens, pour qu'on se dise les choses franchement.

Christophe T. D'accord, parce que vous m'avez dit que vous interpelliez, ou en tout cas, vous communiquez avec les élus.

Christophe T. Oui alors, tout le monde peut le faire. Oui, c'est ça. Mais c'est vrai que, ils me connaissent donc c'est plus facile.

Benjamin Par exemple, à l'assemblée de quartier et en février, celle qui était dans l'église, enfin dans une salle annexe à l'église, celle où il y avait 150 personnes. Oui, il y avait des élus de la majorité qui étaient présents. Comment vous avez ressenti le contact des élus avec les habitants pendant cette assemblée? Parce qu'en général, il y a pas mal d'invectives, d'exclamations?

Christophe T. Alors ce qui m'a paru très clairement, c'est que l'opposition municipale s'était mobilisée. Oui, il se trouve que j'avais juste devant moi un petit groupe, Pierre Jakubowicz, il était exactement devant moi, il y avait les petits groupes tout autour et manifestement, à leur comportement ils étaient... Enfin, c'était préparé quoi, donc, je trouve ça un peu dommage, mais là, je trouve qu'on fait des remake du conseil municipal et je trouve que c'est pas terrible. Après, je pense que ça a été effectivement assez frontal dans les réactions. Je pense que... [il hésite] je pense que la présentation qui a été faite, il y a deux niveaux et qu'on a mélangé deux

choses qui, à mon avis, en une soirée, c'est trop. Il y a les objectifs: pourquoi on fait ça? Les grandes lignes.

Benjamin Les grandes lignes du principe de l'assemblée de quartier, ou celle du projet Esplanade 2030?

Christophe T. Non non, les grands lignes du projet. Voilà les grandes lignes, pourquoi on fait ça? Vers quel type de ville on se dirige? Quels sont les principes directeurs en ce sens? Je trouve que le discours qui a été vraiment intéressant, c'est celui du premier adjoint qui a rappelé ça.

Benjamin Monsieur Agha Babei?

Christophe T. Exactement, qui est arrivé un peu en retard. Mais je pense qu'il y a ça. Et puis il y a la deuxième chose, qui est le truc concret: "où est ce qu'on va traverser le centre commercial?" On est sur deux choses différentes, évidemment. Le premier élément peut donner l'impression qu'on enfume, et cetera... Mais je pense que ça me paraît quand même essentiel de savoir quel type de projet urbain on a et trop souvent dans les. C'est vrai là je trouve pour la présentation de madame Le Coq, mais c'est vrai aussi dans des projets urbanistiques ou architecturaux qu'on voit en général dans... Les personnes qui sont dedans pour présenter la matérialité de leur projet et oublient souvent ce qui sous-tends. Et je pense que c'est essentiel de savoir quel type de ville on veut, quels types d'espaces publics on veut. Si on ne pose pas ça d'abord, le reste est pas lisible, pas acceptable. Donc là, je trouve qu'il y a un petit à petit raté de ce côté-là. Après, ça a été effectivement un peu frontal, mais ça me paraît pas plus différent de ce que j'ai vu, de ce que je connais depuis 25 ans. Moi, je me souviens des réunions avec Catherine Trautmann. C'était autrement plus virulent, on l'accusait de réinventer la Roumanie en mettant le tram à Strasbourg! C'était à peu près le niveau, le niveau de débat. Donc là, on n'en est pas complètement là. Bon.

Benjamin Juste, c'était quoi ces réunions auxquelles vous aviez participé avec madame Trautmann?

Christophe T. C'était les projets de tram?

Benjamin D'accord, il y avait déjà la concertation.

Christophe T. Oui, c'était des réunions publiques, ils présentaient des projets.

Benjamin Comme celle pour le tram Nord?

Christophe T. Oui, oui, tout à fait. Après, c'est ma mémoire, je le trompe peut-être, mais je pense que c'était beaucoup plus... C'était beaucoup plus tendu. Une incompréhension complète de la part de pas mal d'habitants au moins. Puis elle a été réélue au premier tour en 95.

Benjamin Et du coup, vous me parlez un peu de cette distinction entre les grandes lignes et le niveau concret du projet, par exemple la fermeture ou l'ouverture des passages dans le centre commercial. Après, comme vous l'avez dit, il y a peut-être effectivement certains habitants du quartier qui ne sont vraiment pas réceptifs à cette idée de réduire la place de la voiture et d'apaiser. Donc, est ce que vous pensez que les assemblées peuvent mener un vrai dialogue, que c'est un bon lieu pour ça?

Christophe T. Il me semble que la direction, c'est à dire "on va changer la ville", il me semble que c'est la légitimité de la municipalité. Elle est élue, un projet qui était validé par le suffrage universel. Donc là, il me semble qu'on a, enfin, on ne peut pas estimer qu'une assemblée constituée comme ça, a légitimité à remettre en cause une décision prise par le suffrage universel. Donc après, il me semble légitime que les gens disent ce qu'ils en pensent, des contraintes que ça pose, et cetera et que ce soit écouté, entendu avec des choses qui sont recevables peut être, et d'autres qui ne le sont pas. Quand quelqu'un dit "il va falloir que je fasse 300 mètres de plus avec ma voiture pour aller à mon garage" on peut penser que ce n'est pas dramatique. En revanche, quand d'autres disent que tel accès ne sera plus possible, ou telle difficulté pour tel type de personnes, que sais-je encore... Ça me paraît devoir être pris en compte. Donc je pense que là, on est plutôt dans la déclinaison d'une vision de la ville qui est portée par une municipalité, comme toute municipalité, comme toute collectivité. Ça me paraît plutôt sain d'ailleurs, qu'on ait des collectivités qui ne soient pas simplement gestionnaires de l'existant, mais qui se projettent. Et là, en l'occurrence, à mon sens, qui préparent, qui répondent aux questions de demain pour la ville. Si on ne réfléchit pas aux effets du changement climatique, aujourd'hui, on le paiera très cher demain. Les mêmes d'ailleurs feront peut-être le reproche en disant "mais vous n'avez rien fait!", et on ne pourra pas répondre comme le président de la République "qui pouvait prévoir ?" Donc là, je pense qu'on est forcément... Dans ce genre d'assemblée, sur des choses qui vont être, qui vont montrer du désaccord, des points de crispation... Ça me paraît inévitable, mais je pense que l'objectif ne peut pas être autre chose que simplement de mettre... d'ouvrir les projets, qu'ils soient publics, d'ouvrir le débat. En revanche, ce qui me gêne un peu, ce que je trouve dommage, c'est qu'il n'y ait pas de suite, c'est qu'à partir de là, je pense que repartir sur... Pour les mail de ce matin, il y a une prochaine réunion le 16 mai, sur la rue de Boston. Là, on peut être dans le concret, c'est intéressant. Et donc je pense que c'est rude comme type de réunion. En même temps, c'est le débat public! Si on était tous d'accord, on n'aurait pas besoin de faire des réunions.

Benjamin Et, vous avez l'impression qu'il y a d'autres gens que vous qui défendent l'idée de la réduction de la place de la voiture? Parce qu'aux assemblée de quartier, avec cette sociologie, c'est surtout les opinions, disons "pro-voiture" qui s'exprime.

Christophe T. Alors moi, je suis intervenu, je ne sais pas si vous l'aviez vu, mais je suis intervenu pour dire qu'enfin on s'occupait du quartier, et cetera J'avais essayé, pour être clair de calibrer un discours "pro projet", mais qui ne soit pas dans la provocation parce que... je peux aussi le faire! Et qui essaye plutôt de donner des éléments de conviction. Plusieurs personnes sont venues me voir après, où que j'ai croisé, qui m'ont dit "merci pour ton intervention, heureusement que tu es intervenu."

Benjamin Des personnes qui ne s'étaient pas exprimées...

Christophe T. Oui, et il se passe ce qui se passe assez souvent dans ce genre de réunion. Quand il y a une tonalité qui est donnée, pour aller à contre-courant, et bien il faut avoir un peu de courage. Et moi, je savais que j'interviendrais, j'y allais pas juste pour ça, mais bon.

Benjamin Vous êtes aguerri à ce genre de réunion aussi.

Christophe T. Absolument, bon et que je savais qu'elle serait pas forcément simple. Donc je m'étais donné ça comme objectif. Mais je pense qu'effectivement il y a une proportion de personnes qui sont dans cet esprit-là. Après, c'est clair que c'est un quartier, c'est un quartier des années 60, les gens qui sont là sont dans cette forme urbaine et dans ce type de mobilité, qui n'est pas durable à tous les sens du terme.

Benjamin Et au niveau de la démographie du quartier. C'est vrai qu'on entend à la fois parfois parler d'un vieillissement de la population, qu'en même temps il y aurait du coup une montée, une hausse du nombre d'étudiants dans le quartier. Et en même temps, certains parlent d'une paupérisation. Je ne sais pas comment vous le ressentez dans votre parti... À la fois au niveau du quartier et dans votre voisinage spécifique.

Christophe T. Oui, alors je peux voir dans mon immeuble, donc 200 habitants un petit échantillon, un type de commune rurale. Il y a une génération qui disparaît très clairement, démographiquement, beaucoup de décès, de personnes qui partent en établissements, en EHPAD. Donc ça, c'est très clair. Beaucoup de colocs, cinq, six ou sept colocs. Ça fait 5 % du parc, plutôt les grands appartements.

Benjamin C'est des étudiants ou des jeunes adultes?

Christophe T. Les deux. Donc ça, c'est clair. Paupérisation, je ne suis pas en mesure de le dire. J'ai juste un filtre parce qu'on a un projet de rénovation et il y a des critères sociaux pour être éligible à des aides. Il y a très peu de personnes qui sont sur des niveaux de revenus très bas.

Benjamin C'est la rénovation énergétique?

Christophe T. Oui, l'isolation par l'extérieur. Mais ce qui est bon, ce qui me paraît clair, c'est qu'il y a une évolution. Il y a une évolution claire du quartier, qui correspond à une évolution générationnelle. Je vois des gens qui habitent mon immeuble, avec qui j'ai d'excellents rapports. Une fois, on avait des réunions à la mairie, il y en a qui sont allés en voiture! Ce qui ne paraît... J'imagine même pas que ce soit possible. [rire] Voilà. Donc là, je pense qu'il y a des modes de fonctionnement, qui pour le coup sont fragiles, évolue avec les générations. Pour le reste, non, j'ai pas de... Je ne vois pas d'éléments... Je pense qu'il y a une érosion du niveau de vie, de pas mal de gens, mais de la paupérisation. Non, je ne crois pas.

Benjamin Ok, parce qu'aux assemblées de quartier, on entend souvent les problématiques de la criminalité ou de la délinquance qui est mise en avant à la fois dans la presse, aussi, à travers

la pétition que vous avez peut-être vu passer que quelqu'un avait brandi. Qu'est-ce que vous pensez de cette problématique-là?

Christophe T. J'ai pas l'impression d'habiter le même quartier! Oui, il y a du deal, effectivement. Généralement, les espaces de deal, c'est plutôt des espaces qui sont sûr, parce que la sécurité est assurée. Il y a des... Il y a une époque, pour donner un exemple, il y a eu un squatteur dans mon immeuble. Les réactions ont été...

Benjamin Un squatteur dans un appartement, ou dans le hall?

Christophe T. Dans les parties communes. Alors qui... oui dégeulassait l'immeuble parce qu'il faisait ses besoins, c'était un peu problématique et des personnes pouvaient se sentir en insécurité, ce que je comprends. Mais les réactions ont été très, très variables. Des gens dont je fais partie, plutôt de ma génération ou plus jeunes, qui ont essayé de voir comment on pouvait gérer la question ou mieux, dire à cette personne de partir, et cetera. Mais il y en a qui étaient d'une très grande virulence. Et je pense qu'il y a ce type de réactions... moi, ça a quand même frappé dans cette réunion à l'église les appels à la sécurité, à la police. Je m'interroge parce que sur le fond, je ne vois pas à quel moment. Et j'ai ma fille qui a été étudiante ici. Enfin, à partir du moment où elle avait dix ou onze ans, elle se baladait où elle voulait. Je ne vois pas à quel moment on a pu croiser de l'insécurité. Quand je compare à d'autres villes, là, ça me paraît un peu hallucinant. Mais bon, ça m'interroge cette... Je sais pas.

Benjamin Ok, et aussi, une autre problématique qui est souvent abordée, le serpent de mer du quartier, c'est le centre commercial. La municipalité commence à se saisir de la question avec la préemption d'un des locaux où il y a beaucoup de réunions. Tout ce que j'ai compris des différents des différents propriétaires. Qu'est-ce que vous pensez de cette question?

Christophe T. Je trouve que... Enfin on s'en occupe! Parce qu'il y a un potentiel considérable. Un espace qui est quand même une situation de dégradation assez avancée qui ne remplit pas sa fonction de centre de quartier? C'est assez typique de cet urbanisme des années 60, un peu fermé sur l'extérieur, il y a quelques portes d'entrée. Il y a un potentiel absolument considérable pour en faire des espaces communs, pour faire des espaces agréables. Souvent, je vais lire à l'extérieur en été. C'est vrai que se mettre à une terrasse dans cet endroit-là, c'est pas terrible quand même. On pourrait imaginer des choses beaucoup, beaucoup plus intéressantes qui pourraient vraiment jouer un rôle dans le quartier. Donc je crois qu'il y a un vrai champ pour des urbanistes. Ça coûtera un peu d'argent, mais ça me paraissait un moment important.

Benjamin Effectivement, je sais... Pendant mon entretien avec Pierre A., il parlait effectivement de cette problématique, et de ce que j'avais compris ça fait dix ans que le centre commercial est considéré comme étant en état de délabrement.

Christophe T. Oui, ça fait plus de dix ans! C'est vraiment ça s'est avancé effectivement avec la fermeture de la partie sud. C'est ça la fermeture d'un supermarché, où là ça part vraiment à vau-l'eau. Je peux prendre l'état du cours de Cambridge, le cours d'Oxford, c'est... Et puis, pour

beaucoup d'habitants dont je fais partie, on a une vue sur les toits. C'est un peu la misère quand même. Vous dis que c'est pareil. Il y aurait des choix, de la végétalisation à faire, du travail paysager parce que. Il a quand même fait des dizaines de logements en hauteur pour lesquels c'est le paysage. Et puis, en termes d'absorption de rayonnement solaire en été, il y a vraiment des marges de manœuvre on va dire. J'espère qu'ils y arriveront parce que c'est pas simple, si j'ai bien compris ce qui a été dit autrefois, mais je crois que c'est compliqué quand même.

Benjamin Et au niveau du fonctionnement du quartier, avec l'ASERE qui gère la plupart des espaces extérieurs, j'ai cru comprendre que c'est assez typique des ensembles de la même époque, HautePierre en avait un. Qui a ensuite été supprimé avec la résidentialisation du quartier. Qu'est-ce que vous pensez de ce mode de fonctionnement en quartier, parce qu'en plus, vous êtes un peu à l'intérieur?

Christophe T. Dison, je trouve que ça pose un problème de principe car ce sont des espaces publics qui sont privés. Alors c'est à la fois la privatisation de l'espace public, au sens où la puissance publique ne peut pas intervenir et où l'association syndicale, c'est une association... Enfin c'est un ensemble de syndicats, c'est à dire qu'on est de syndicats élus par des conseils syndicaux, et l'habitant est très loin qu'on n'ait pas.

Benjamin Il y a plusieurs échelons.

Christophe T. Voilà, et, donc le filtrage des syndicats qui sont des professionnels de l'immobilier, pour qui ces questions de vie quotidienne ne sont pas forcément essentielles. Donc je trouve que là, il y a un vrai problème de principe et là aussi, je trouve un potentiel qui pourrait être mieux... Mieux utilisé. Même si, globalement, c'est plutôt pas mal. Après, sur le fonctionnement même... Oui, deuxième problème de principe c'est je pense que vous avez dû en entendre parler, c'est la question des charges puisque ce sont les habitants qui payent l'entretien d'espaces mutualisés.

Benjamin Et la rénovation de tous les parkings souterrains, par exemple, et l'étanchéité dans la rue.

Oui, donc ça, c'est des charges qui sont partagées par l'ensemble des habitants. Alors ce n'est pas très visible parce que ce sont les copropriétés qui paient à l'ASERE et donc ça paraît dans les lignes de la comptabilité des copropriétés, comme une ligne "contribution l'ASERE". On ne sait pas ce qu'il y a derrière et il faut regarder les comptes de l'ASERE pour voir.

Benjamin Pierre A. m'avait expliqué que c'est parce que l'ASERE ne peut pas s'occuper des 20 000 habitants.

Christophe T. Oui, oui, mais ce que je veux dire, c'est que pour l'habitant, pour le propriétaire, en fait, il ne sait pas ce qu'il paye, il ne sait pas à quoi ça sert. En gros, c'est ça, donc ça fait des charges supplémentaires et en même temps des choses qui sont pas... c'est des poupées russes.

Donc ça, c'est un problème de principe, cette double dimension, disons de l'aspect privé, c'est à dire le coût pour les habitants et des décisions qui sont prises par une instance qui n'a pas de légitimité démocratique, qui ne représente rien. Même si globalement, je trouve que l'ASERE fait plutôt correctement son travail dans l'entretien des espaces, les espaces publics, et cetera. On peut avoir des désaccord sur tel ou tel point, mais globalement, ça me paraît plutôt pas mal. En revanche, ils gèrent de l'existant, si on... si on voulait avoir des projets sur des réaménagements d'espaces publics, ce ne serait pas possible. Il y par exemple de choses qui sont... Moi qui choque un peu, c'est qu'on a des grands bacs d'espaces verts qui sont derrière des murs de béton d'un mètre, c'est complètement inaccessible, qui font qu'un gamin ne peut pas aller courir dans l'herbe. Voilà un peu dommage.

Benjamin C'est vers quel coin du quartier.

Christophe T. Par exemple, dans le paquet entre la rue de Londres, la rue d'Oslo et Général-De-Gaulle, par exemple. Il y a des parkings, des espaces de jeux pour enfants et puis des sortes de grands bacs devant mon immeuble. C'est l'embellissement qui est, j'imagine, privilégié pour ce soit un beau. Faut surtout pas que...

Benjamin Les enfants aillent piétiner les fleurs.

Christophe T. Voilà.

Benjamin Et du coup, l'autre grande association du quartier, c'est l'ARES, qui fait office de centre socioculturel. Est-ce que vous avez des contacts avec eux? Est-ce que vous participez?

Christophe T. Alors moi je suis à l'ARES pour le compost, le petit groupe qui gère le compost.

Benjamin D'accord, vous n'êtes pas au comité de direction?

Christophe T. Non, pas du tout, c'est une question de choix. Alors l'ARES, je connaît, pas plus que ça, mais je trouve qu'elle fait les choses vraiment très bien, mais c'est plus effectivement un centre socioculturel qu'une assos de quartier. Ils ne sont pas très présents au débat public, ils organisent des débats, quelque chose comme ça. Mais, donc en ce sens-là, il y a des services, je connais plusieurs personnes qui sont bien appliquées à l'ARES, je trouve que c'est un boulot formidable mais qui produit du service pour l'essentiel.

Ils organisent quand même des débats, vous m'avez dit...

Christophe T. Oui, il y a eu des, oui j'ai vu passer des invitations pour des échanges, de débats. Je veux dire, je ne suis pas allé.

Benjamin C'était sur le thème du quartier?

Christophe T. Oui, je pense, mais c'est assez flou.

Benjamin Ok, et c'est quoi ce groupe sur le compost auquel vous participez?

Christophe T. Alors c'est lié à l'association Composta, qui est l'asso qui fait du compost dans tout l'est de la ville qui est partie de la place Arnold. Et donc il y a un pont de compost à l'ARES, qui est sur un terrain de l'ARES. Je ne sais pas exactement comment ça fonctionne, mais pour avoir les clés pour tenir le compost, il faut être de l'ARES, et pour composter, il faut être membre de Composta.

Benjamin Ok, merci beaucoup. Pour revenir aux assemblées de quartier. Du coup, globalement, quel est votre ressenti sur le nouveau format qui du coup se veut plus ouvert à travers un triptyque assemblée de quartier, où tous les habitants sont conviés, ateliers thématiques auxquels vous participez, et comité de suivi, est-ce que vous l'impression que, malgré la surreprésentation sociologique de certaines personnes, est ce que vous trouvez ça bien?

Christophe T. Je trouve que c'est intéressant. En revanche, il me semble que ça manque de méthodologie... Pour avoir travaillé dans d'autres domaines, ou avoir animé des assemblées générales ou des réunions de travail ou élaboré des projets à 50 ou 150 personnes. Ça ne se fait pas de dire aux gens "venez débattre!". Il y a des tas de méthodes qui existent et des démarches qui peuvent être très élaborées, mais ça demande des compétences. Et là, je trouve qu'on les a mis en place.

Benjamin Le débat pas très cadré?

Christophe T. C'est pas seulement cadré, c'est qu'il y a des méthodologies pour faire avancer les choses pour l'élaboration collective. Si je reprends l'exemple de l'atelier mobilité, là il y avait de la méthodologie. Ça a été productif. On, on peut l'avoir sur des tas d'autres choses. Par exemple, il y a des formes de débat avec des modes d'expression qui sont "J'ai une objection, j'ai une amélioration, je consens, j'approuve", ce qui est pas la même chose, "je suis opposé. J'ai une objection sur la manière de fonctionner", et cetera. Donc ça, ça c'est des méthodologies qui fonctionnent, que je pratiquais par ailleurs, qui fonctionnent très bien et qui permettent dans un groupe de 30 ou 40 personnes de dépasser, les coups de gueule, les invectives, les "je suis pour, je suis contre", et aussi d'avancer vers la construction de propositions qui, d'étape en étape, résolvent les nœuds de fixation. Ça empêche pas que... on n'est pas chez les bisounours ça n'arrive pas forcément qu'on soit tous d'accord. Mais ça permet de centrer le débat, d'avancer, de formaliser les éléments de tension, soit de choses qui font consensus. Parfois, il arrive qu'on débattenne pendant 20 minutes de choses avec lesquels on est tous d'accord. Et à l'inverse, que des objections ne soient pas formulées ou soient formulées après coup en décalage. Là, il y a vraiment des manières de procéder. De même sur l'expression individuelle, une méthode, des post-it... Des tas de choses qui existent, qui permettent de faire émerger des... Si je reprends le cas de la circulation, ce n'était pas le profil dans le quartier, mais le cas de la circulation, on pourrait tout à fait faire émerger par ce type de méthode la typologie des objections que l'on a, et travailler dessus. En faisant le tri entre celles qui sont incompatibles avec le projet, dans quel cas... Ce qui est général. Et puis d'autres qui sont des éléments sur lesquels il y a matière à travailler, tout le monde sera derrière sont

d'accord, mais ça permet de sortir de "moi je, ma voiture, mon parking" et cetera. Et là, je trouve que ça manque vraiment de méthodologie. Alors je vous le dis, mais j'en ai parlé à des élus. Donc c'est pas secret!

Benjamin Vous en avez parlé à des élus, et non pas, par exemple, au comité de suivi, soit à la Direction du Territoire qui organise?

Benjamin Non, absolument. C'est juste, c'est quelque chose que j'aurais pu faire. Mais il se trouve que j'ai eu l'occasion de beaucoup manifester ces derniers temps. C'est des endroits où on peut se parler aussi. Mais c'est vrai que, en période de manifestations, on a beaucoup d'occasions de croiser des élus qui, par ailleurs, sont inaccessibles. Donc c'est vrai que j'ai eu l'occasion de bavarder avec un groupe pour leur dire ça.

Benjamin Ok. Du coup, concernant la Direction du Territoire, qui est constituée non pas d'élus mais d'agents de la municipalité, est-ce que ça c'est une création relativement récente? Ou parce que j'ai cru comprendre qu'elle date de la territorialisation.

Christophe T. Oui alors effectivement, il y a eu des créations de quartiers. Je crois que c'est le mandat Keller qui a fait ça. Je sais que j'ai déjà eu par ailleurs affaire à des directions de territoires bas, pour Citiz en particulier, parce qu'on a beaucoup travaillé sur. Donc il y avait effectivement des directions de territoire. En revanche, des personnes responsables du débat démocratique, je ne sais pas. Je suis incapable de dire... J'ai eu à faire à des responsables un peu techniques, c'était sur des choses type implantation de stations Citiz, des choses comme ça. Il y avait souvent le binôme élu responsable du territoire.

Benjamin Oui, et bien ici c'est Audrey V. qui est du coup chargée d'animer, chargée de l'animation et de la participation.

Christophe T. Sur plusieurs quartiers en fait. Et justement, ce type de poste animation, je ne sais pas s'il existait en fait.

Benjamin Ce type de poste?

Christophe T. C'est à dire que Audrey V., elle n'est pas dans les questions de gestion du quartier. Avec l'exemple de poubelles qui ont été incendiées il y a deux ou trois mois, quand on s'adresse à la mairie, c'est pas elle. Il y a des personnes dans la direction territoriale qui prennent ça en charge. Mais parce que cette question, on va dire technique de vie quotidienne, et cetera directement spécifiquement sur la question des débats, des ateliers, des assemblées de quartiers. Donc ça, je ne sais pas s'il y avait des choses équivalentes qui existaient auparavant ou pas. Une autre question que je me pose aussi par rapport à ces assemblées de quartier, c'est la question de la place des élus.

Benjamin Ah oui, je me souviens, juste pour illustrer, qu'à la dernière assemblée, en février, à un moment où les élus de l'opposition ou de la majorité s'exprimaient et quelqu'un lui avait crié "C'est pour les habitants, pas pour les élus."

Christophe T. Oui. Moi aussi je l'avais dit ça, mais c'était à Nicolas Matt, qui est quelqu'un qui est en campagne électorale permanente. C'est un peu fatigant, parce que c'est vrai que ce n'est pas le but. Mais non, non, Moi je disais les élus référents de quartier.

Benjamin Oui, c'est Fatih Selçuk ici?

Christophe T. Euh non...

Benjamin Ah oui, lui il est correspondant de quartier, et l'autre élu référent.

Christophe T. Voilà. Et donc, et il y a l'idée que les assemblées peuvent se tenir sans lui, qu'on peut décider qu'il soit pas là, et cetera. Moi, ça m'interroge un peu parce que pour deux raisons. D'une part, parce que c'est un lieu où il peut entendre des choses, et c'est important. Et puis ensuite, il y a des questions qui se posent, des principes de réalité qu'on ne prend pas en compte, si on n'a pas immédiatement quelqu'un qui va dire Je prends l'exemple de la place d'Islande ou en fait, on a pendant quelques mois réfléchi à un projet pour se rendre compte au bout du compte que le terrain n'était pas un terrain municipal sur lequel on pouvait faire ce qu'on voulait, mais qui appartenait à l'État. Et donc ça, si on avait su tout de suite, on aurait gagné six mois et c'est vrai que le dialogue avec des élus à ce moment-là il est important, pour savoir s'il y a de la marge de manœuvre, qu'est-ce qu'on peut faire, quelles sont les contraintes?

Benjamin Et du coup, est ce que vous pensez qu'il était en manque, pas forcément d'encadrement, mais ou du coup d'information pour éclairer le débat dans ce cadre-là, soit avec des élus ou des agents techniques.

Christophe T. Je pense qu'il y a, je vais être dure avec mes amis. Je pense qu'il y a une naïveté de la municipalité de penser qu'on peut lancer de la démocratie comme ça, simplement, facilement, sans outils, sans méthodes et sans prise en compte du principe de la réalité: "Allez-y, saisissez-vous de votre quartier et faites-en ce que vous voulez!". Ça ne fonctionne pas, ça. Donc là, je pense qu'il y a à mon avis, une erreur de jeunesse, de naïveté et je trouve que c'est dommage parce que d'abord, il y a deux risques. D'une part, c'est qu'on invalide la démarche. Or, c'est quand même, on n'a jamais connu une démarche aussi ouverte que ça, donc c'est dommage qu'on dise ça sert à rien, on arrête tout. Et puis la deuxième chose, c'est que laisser l'espace libre sans méthodologie, ça laisse la place aux personnalités marquantes, ou qui se sentent plus légitimes que les autres. Et on n'est pas dans un fonctionnement démocratique, on recrée des jeux de pouvoir, de positionnement. Oui, c'est un peu dommage parce que là-dessus, il y a un travail d'élaboration qui n'a pas été suffisamment fait.

Benjamin C'est intéressant ce que vous dites parce que du coup, j'ai fait un entretien avec Naïla B.. Je sais pas si vous voyez qui c'est?

Christophe T. Oui, un peu.

Benjamin Elle intervient aux assemblées de quartier, elle se voit un peu comme la représentante du couple de la partie Ophéa du quartier. Parce que, du coup, les habitants avec qui elle est en contact se sentent souvent très peu légitimes pour intervenir. Il y a cette dimension de porte-parolat ou l'idée que des personnalités plus fortes s'imposent.

Christophe T. Mais oui! C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup de choses à faire, de beaucoup de manières de procéder. Mais même dans le type de réunion, le type de périmètre et de lieu, et cetera... Et puis dans la méthodologie de la réunion, on peut par exemple, demander à un moment ou un autre à des gens de s'exprimer avec une carte de couleur. Ça permet à des gens qui ne parleront pas de dire si ce qui est dit là leur convient ou leur convient pas, par exemple.

Benjamin Cette méthodologie-là, elle a été appliquée dans des réunions auxquelles vous avez participé?

Christophe T. Oui, on a beaucoup travaillé avec ça. Récemment, on a transformé l'association Coopalim en société coopérative et on a fonctionné avec des débats successifs comme ça. Et c'est vrai que je trouvais ça très puissant, justement pour éviter que la demi-douzaine, dont je fais partie, qui parlent tout le temps ait le monopole de la parole. Finalement, ça permet de que chacun dise comment il voit les choses. Donc maintenant, on le fait en assemblée générale.

Benjamin De votre immeuble, ou pour Coopalim?

Christophe T. Non, non, toujours Coopalim. Les assemblées d'immeuble c'est très... Il y en a une demain, si jamais vous voulez passer voir. Et donc non, c'est une l'assemblée générale d'asso, mais des débats, et cetera. Et c'est vrai que ça fonctionne quoi, de permettre un peu à ceux qui n'osent pas de se lancer, et à chacun de s'exprimer.

Benjamin Oui, la méthodologie joue vraiment un rôle.

Il me semble! Pour moi qui suis un vieux militant d'association, c'est des choses que j'ai découvert récemment, parce que j'ai toujours été dans les systèmes classiques de vote avec pour, contre, abstention, et cetera. Et je trouve qu'il y a beaucoup de choses qui sont faites dans le monde associatif, dans le monde militant dont on pourrait tirer parti. D'autant que je suis sûr qu'il y a des tas de gens qui ont pratiqué ça comme ça. Un peu dommage.

Benjamin Je ne vais pas vous retenir énormément plus longtemps, mais je me souviens que Pierre A., avait mentionné qu'auparavant, à l'époque du conseil de quartier, il n'y avait pas seulement le quartier d'Esplanade, c'était Esplanade Bourse et Krutenau qui formaient un périmètre unique. Et à l'époque, ça a été très critiqué par les participants aux conseils de quartier, parce que c'est des territoires assez différents. Je ne sais pas si vous aviez entendu parler de cette problématique à l'époque?

Christophe T. Non, pas du tout, je ne suis pas du tout intéressé à cette question.

Benjamin Ok, et en général, pour conclure que c'est ce que vous pensez du quartier et de ses évolutions, de ses perspectives?

Christophe T. Moi, c'est un quartier auquel je suis venu par hasard parce qu'il fallait que je déménage très vite.

Benjamin Ce n'était pas un choix particulier?

Christophe T. Pas du tout. Je connaissais parce que je le traversais depuis longtemps. Mais je n'aurais pas choisi, c'était une séparation... Il fallait que je me loge suite à une séparation que je me bouge très rapidement. J'ai trouvé un appartement là et j'adore ce quartier. Vraiment, je trouve ça formidable, plein de lumière, de verdure, de gens très variés. Enfin, moi, j'adore aller boire des cafés et entendre parler de 3 à 5 langues autour de moi. Je trouve que c'est vraiment, vraiment bien. Son évolution... Je n'ai pas d'inquiétude particulière. Mais il semble que c'est le bon moment pour revoir son organisation parce que là, il a une soixantaine d'années, plutôt 50 ans, je pense qu'effectivement il faut, il faut qu'il bouge un petit peu, ça fait du bien, à l'exception de l'arrivée du tram il n'y a pas grand-chose qui a bougé depuis sa création. Donc oui, je pense que c'est un quartier vraiment plein de potentiel de mixité sociale, même si c'est un petit peu fragmenté. Mais enfin, et c'est un des rares grands ensembles en France qui a réussi comme grand ensemble, c'est intéressant. Y-compris du point de vue architectural.

Benjamin Au niveau architectural aussi, vous aimez bien.

Christophe T. Écoutez, quand j'habitais avenue du général de Gaulle, que je voyais l'immeuble d'en face, je voyais un tableau de Mondrian! Après on peut ne pas aimer, mais voilà, c'est une forme. Ce n'est pas n'importe quoi. C'est une forme.

Benjamin Stoskopf a fait du bon travail?

Christophe T. Ben oui, en tout cas, il y a beaucoup de qualité. Alors il y a une qualité que j'ai découverte en arrivant et que je ne lâcherai pas. C'est la lumière. J'habite au 14^e étage. Je vois à 70 kilomètres, il y a de la lumière tout le temps. Je trouve ça, je trouve ça formidable. Bon, je trouve que c'est vraiment un quartier qui a un potentiel considérable. Je traverse le campus tous les jours, est formidable, passer dans la verdure, voir les oiseaux.

Benjamin Ok merci beaucoup. Et dernière question, vous vivez seul?

Christophe T. Non, actuellement, donc je vis avec ma compagne.

Benjamin OK, d'accord, et vos enfants sont partis?

Christophe T. Oui, tout à fait, les siens et les miens. Le plus jeune doit avoir 23 ans, les autres entre 23 et 30.

Benjamin Ok, c'est bon merci!

Entretien avec Danielle H.

L'entretien avec Danielle H. s'est déroulé dans un café du boulevard Leblois. Elle est très affable et semble contente que je m'intéresse au quartier, elle n'hésite pas à se livrer et règle la note de mon café. Je suis un peu stressé pendant l'entretien car je craignais pour la qualité de l'enregistrement, mais celui-ci se révèle satisfaisant.

Benjamin Donc vous avez dit que vous aviez commencé à faire ces enquêtes pour le tribunal, c'est ça qui a commencé à vous intéresser un peu à la vie du quartier ?

Danielle H. Non, je dirais pas... C'était en général parce que les enquêtes avaient lieu à l'extérieur de la ville où j'ai l'un de mes collègues qui a réalisé une enquête pour le nouveau PLU de la ville... Cela fait déjà pas mal de temps, ce n'est pas le dernier de... Et donc, de fil en aiguille, je me suis un peu intéressé à ce genre de choses. Et puis, après, de fil en aiguille... Je me suis intéressé surtout au réseau de chauffage. Parce que dès le début, par exemple, j'avais des collègues qui ont quitté le quartier parce qu'ils estimaient que les charges dans le quartier étaient trop élevées...

Benjamin En lien avec l'ASERE, ou pour les charges du chauffage?

Danielle H. Attention, pas seulement pour le chauffage. Pour l'ensemble, il y avait effectivement l'ASERE. Certains considéraient qu'il payait trop cher. Mais en définitive, quand on réfléchit, j'ai vu par exemple ce que cela donnait chez mes parents qui habitait à Neudorf. Quand il était obligé de faire entretenir une petite parcelle, donc c'est une maison de ville, avec une petite parcelle d'espaces verts. Eh bien, ça coûtait presque aussi cher que ce que nous payons ici. Pour l'ASERE, quand on réfléchit bien et on voit la qualité des travaux qui ont été réalisés. Qualité des travaux d'ailleurs, qui s'est améliorée avec le changement de responsable à la tête de l'ASERE. Avec Pierre A., les choses vont bien. Mais celui qui l'a précédé, c'était un peu moins le cas.

Benjamin D'accord. Du coup, vous pensez que ces critiques sur le coût un peu de l'ASERE et des charges, elles sont pas...

Danielle H. Non, je ne le crois pas forcément fondée, sauf peut-être que le chauffage à l'heure actuelle. Pourquoi? Parce que, en définitive, nous, en tant qu'ancien utilisateur de ce chauffage urbain, nous payons pour le développement des nouveaux quartiers, ou par exemple des quartiers anciens qui sont raccordés.

Benjamin Oui, parce qu'ils sont en train d'étendre le réseau.

Danielle H. Ils étendent le réseau, et à chaque fois qu'il y a une extension du réseau, il faut bien que l'argent soit pris quelque part. Et cet argent, on le prend chez les gens qui sont déjà abonnés. Et voilà. Et en fait, la ville, même avant cette municipalité avait déjà décidé que le raccordement de tous les quartiers devrait, à un moment donné ou à un autre, se faire. Y compris pour les quartiers qui avaient déjà un réseau, qui s'était débrouillé pour mettre en

place un réseau efficace, par exemple à la Meinau. Je me souviens d'une des réunions de ce comité de suivi où, l'un des responsables fonctionnaires de l'Eurométropole a dit à, justement aux responsables de ce réseau de chaleur qui s'était développé à la Meinau: "Vous serez dans l'obligation de changer de fournisseur". Alors qu'eux étaient parfaitement heureux de leur installation. Je ne sais pas si c'est déjà fait. Évidemment, là, on n'a pas su précisément.

Benjamin J'ai vu que c'était une question importante le réseau de chaleur, elle est souvent assez centrale lors des assemblées, avec le changement de délégataire. Il y a le centre commercial, les rues au écoles...

Danielle H. Oui, alors la délégation de service public, effectivement, a changé. Le gros problème, c'est que cette délégation de service public, par exemple, a été accordée en partie à une société suisse. J'ai tout de suite posé la question lors de la première réunion lorsque je l'ai appris. Cette société suisse, détenue à 51 % des parts, l'Eurométropole en détient 34 %. Et vous avez la banque des région... quelque chose comme ça qui détient le reste? 14 %. Et ce qui m'a beaucoup heurté, c'est que lors de la dernière réunion du comité de suivi du réseau de chauffage de l'esplanade et du centre-ville, puisque maintenant c'est un tout avec le centre-ville aussi. Eh bien, j'ai posé la question pour décider du coût du chauffage qui change tous les mois. Je ne sais pas si vous avez la liste de tous les éléments qui sont pris en compte et je vais poser la question de savoir comment un syndic, ou un comité, ou un conseil syndical peut éventuellement contrôler la dépense. Lorsque les prix changent, pourquoi ont-ils changé? Eh bien, la réponse de C. Zielinski, donc, a été "mais c'est nous..." Alors que l'Eurométropole est partie prenante dans le réseau de chaleur, sa réponse était "c'est nous qui allons contrôler". Et le responsable de cette société suisse, a répondu de toute façon nos bénéfices sont plafonnés. Et alors j'ai dit "qu'est-ce que vous faites avec le reste des bénéfices?" Ils ont dit "Et bien nous les cédon à l'Eurométropole". Moi la question c'est, mais dans ce cas-là vous les redistribuer aux personnes qui se chauffe? Réponse de C. Zielinski, "Non, nous allons les utiliser pour les services sociaux" Et bien dans ce cas-là, j'estime que c'est une imposition... C'est un nouveau type d'imposition, et ce n'est pas indiqué comme telle. La plupart des résidents ne savent pas, bien évidemment, qu'ils vont peut-être payer un petit peu plus d'impôts par ce biais-là.

Benjamin Par exemple, au sujet du coût du réseau de chauffage, il y a un atelier thématique qui a été mis en place, auquel Pierre A. participe il me semble. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler.

Danielle H. Mais le problème, c'est que nous n'étions pas tout à fait d'accord avec Pierre A. parce que Pierre A. ne voulait pas que nous signons les contrats de chauffe. Bref, c'est un peu compliqué mais c'est à cause du bouclier tarifaire. Mais s'il le faut, oui... Véritablement, je ne sais pas. Je n'ai pas vérifié l'existence de cet atelier, mais effectivement, c'est peut-être dans ce cas là l'un des ateliers qui m'intéresse le plus. Vous avez vu Christophe T. aussi? [C'est lui qui m'a donné le contact de Danielle H.]

Benjamin Oui, je l'ai interrogé hier!

Danielle H. Oui, donc c'est le collègue qui a pris ma succession en prépa, à Fustel de Coulanges.

Benjamin Oui, je l'ai interrogé hier. Comme ça j'enchaîne les géographes, si j'ose dire.

Danielle H. Absolument. [rire]

Benjamin Et donc j'aimerais bien que vous me parliez un peu de votre participation au comité de suivi.

Danielle H. Mais ma participation au comité de suivi, lequel?

Benjamin Le comité de l'assemblée de Quartier, ici à Esplanade. Celui auquel participe Pierre A. et Claudine F....

Danielle H. Oui, j'ai participé à trois reprises, donc je ne suis pas une participante, forcément, comment dire majeure dans ses interventions. Mais voilà...

Benjamin Et comment ça se passe une réunion du comité?

Danielle H. Alors, la réunion, les réunions auxquelles j'ai assisté. D'abord la réunion du 22 février. Nous nous sommes heurtés à certaines personnes qui étaient présents, qui étaient, je crois, que ça devait être une élue du quartier, qui en fait ne connaissait pas le quartier. Qui en fait ne connaissait pas le quartier parce qu'elle nous disait qu'il fallait absolument réaliser cette rue scolaire. Et alors j'ai dit, mais dans ces cas-là, vous pouvez fermer toutes les rues de l'Esplanade! Parce que vous avez bien évidemment l'entrée du collège et du lycée qui se trouve rue du Londres. Vous avez une entrée secondaire qui se trouve, elle, rue de Leicester... Elle voyait avec la fermeture possible justement de la rue de Stuttgart. Elle disait que les gens n'ont qu'à passer par la rue de Leicester. Or, je veux quand même rappeler que cette rue de Leicester, c'est la rue de livraison d'Auchan. Donc, vous avez toute une série de quartiers... Il y a des moments où vous ne pouvez, où ne passera qu'une seule voiture éventuellement. Et encore, moi, il m'est arrivé de me retrouver face à... J'étais déjà engagée, arrive en face une camionnette de livraison qui dépend d'Auchan. Le gars est carrément monté sur le trottoir et la piste cyclable. Il n'a pas ralenti du tout en voyant. Alors je me suis demandé ce qu'il allait faire. Tout à coup, il monte sur la piste cyclable. [rire] Et le trottoir, donc pour pouvoir quand même me croiser. Je trouve que c'est là que c'est tellement dangereux, en particulier, le matin, et il commence à livrer relativement tôt, même pendant l'arrivée de lycéens et collégiens... Donc si vous partez au milieu de la matinée, vous risquez toujours de vous heurter à quelques camions de livraisons.

Benjamin Et ça, l'élue elle avait tenté de vous présenter le projet au comité de suivi?

Danielle H. Mais oui, elle avait tenté de dire, "vous pouvez passer par la rue de Leicester". Lorsque je lui ai demandé "Mais madame, est-ce que vous le savez? Est-ce que vous savez où

se trouve la rue de Leicester et comment, comment elle est fréquentée?" Elle m'a répondu "Je ne peux pas habiter partout!" Voilà quelle a été sa réponse! Alors je peux dire que... C'est quand même un peu léger. Ce qui me frappe, ce qui m'a frappé lors de cette première réunion à laquelle j'ai assisté, c'est l'impréparation en amont de ce genre de projet.

Benjamin Le projet "Esplanade 2030"?

Danielle H. Non non, le projet de la rue École. Puisque c'est un élément de ce projet, j'ai trouvé qu'il y avait là une impréparation parce qu'on n'a pas pu nous donner de chiffres en ce qui concerne, si vous voulez, le trafic, il s'agit là d'établissements scolaires qui sont là depuis pratiquement 50 ans. Claudine F., elle a eu ses enfants qui allaient dans ces établissements-là. Elle dit qu'il n'y a jamais eu de problème. Et l'un des parents d'élèves qui étaient présents nous a répondu "Il faudrait attendre qu'il y ait un mort pour qu'enfin vous fassiez quelque chose." Alors franchement, vous qui êtes parisiens, je suppose que vous avez certainement d'autres types de trafics! Et en plus, il y avait toujours quelqu'un, ils ont toujours mis quelqu'un pour régler la situation, pour régler le passage des enfants. Qui règle la circulation au moment de la sortie et de la rentrée des cours. Et ça ne m'a jamais posé de problèmes majeurs. Si vous voulez, lorsque je veux passer par là, éventuellement parce que je reviens à ce que je disais tout à l'heure, admettons qu'on veuille aller, par exemple à la déchetterie. On nous demande d'aller quand même à la déchetterie pour un certain nombre.

Benjamin Elle est où cette déchetterie? À port du Rhin?

Danielle H. Alors à Port du Rhin, vous avez la déchetterie des produits que vous ne pouvez pas mettre dans les autres déchetteries, les produits dangereux, qui risquent de polluer beaucoup. L'autre se trouve à la Robertsau. Eh bien, ça me permettait de passer assez facilement et d'atteindre le quai tout de suite pour aller vers la Robertsau, pour aller vers cette déchetterie. Là et bien je suis dans l'obligation pas de passer effectivement par le port du Rhin, par le quartier du Port du Rhin et je fais nettement plus de kilomètres puisque c'est bien là. Là aussi je trouve que ça n'est pas très réfléchi parce que, et je ne suis pas la seule bien évidemment... Je vais prendre un exemple mais je ne suis pas la seule dans ce cas. Il n'y a pas de réflexion préalable. Après tout, ce n'est pas à bicyclette que je vais aller porter... Puis à mon âge, je n'ai plus tout à fait la possibilité de le faire. Donc je veux dire que, déjà si je me rends à la déchetterie. C'est qu'en règle générale, je n'ai pas juste un petit paquet. Et si je suis obligée de passer de l'autre côté par la rue de Stuttgart puis par la rue de Stockholm, c'est extrêmement dangereux. Il y a une petite place, un petit rond-point. C'est très dangereux, vous n'avez aucune visibilité. Il y a les voitures qui sortent. Vous avez un espace extrêmement étroit où deux voitures se croisent difficilement, donc c'est la raison pour laquelle... Et puis surtout, vous n'êtes pas tout de suite sur les quais, vous faites là aussi un détour. Car même s'il n'est pas énorme, vous faites un détour.

Benjamin Et ça vous l'aviez expliqué à l'élue lors de la réunion?

Danielle H. Non. Je n'ai pas... Non, parce que moi, ce qui m'intéressait surtout, c'était la rue de Leicester. Quand on nous disait qu'on voulait fermer ça je n'ai pas... Non, parce qu'il y

avait aussi d'autres personnes qui ont pris la parole bien évidemment, donc je n'ai pas expliqué tout ça. Mais je pense que tout ça n'est pas vu... Si c'était vu en amont déjà, ce serait beaucoup mieux et on ne pourrait pas nous le dire... On n'a pas fait de comptage non plus! Certaines personnes ont demandé "Avez-vous fait des comptages pour savoir combien il y avait des véhicules qui passaient par jour rue de Boston ou rue de Stuttgart?" Non, il n'y a pas de comptage. Donc on a l'impression que tout ça est un petit ballon balancé d'en haut, si l'on peut dire. Sans étude préalable et poussée. C'est un peu dommage.

Benjamin Et ces réunions du comité de suivi, elles se tiennent où, et elles durent à peu près combien de temps?

Danielle H. Eh bien là, la réunion que nous avons la première, c'était à l'école, justement... Jacques Sturm Il faut que je fasse attention parce que Jean Sturm, c'est en ville! Et la prochaine qui aura lieu le 16 mai aura lieu là-bas. Et nous avons une réunion... Mais là, c'était plutôt une assemblée, ce n'était pas le comité de suivi. C'était une assemblée convoquée à l'instigation de Pierre A. et du comité de suivi donc. Et là, eh bien, nous étions allés à l'église.

Benjamin Oui, c'était dans la salle... Là où il y avait plus de 100 personnes. J'étais à cette réunion.

Danielle H. Ah, vous y étiez!

Benjamin Oui, j'ai assisté à deux réunions, à celle-ci et à celle qui a eu lieu en décembre. Du coup vous n'étiez peut-être pas encore...

Danielle H. Non, non. Je n'y étais pas.

Benjamin Par exemple, concernant le comité, est-ce que vous pourriez me raconter vos souvenirs des deux autres comités plus tard?

Danielle H. Alors le deuxième comité... Eh bien le deuxième comité que nous avons eu, tout simplement. Et on nous a proposé de relire le compte rendu de l'assemblée et de dire ce qui n'allait pas.

Benjamin De l'assemblée du 28 février?

Danielle H. Oui, de l'assemblée du 28 février. Donc d'apporter certaines corrections, et cetera, et cetera. Et puis, il est évident que c'est un petit peu parti parfois, compte tenu des oppositions qu'il pouvait y avoir au projet qui avait été vu et... Les jeunes femmes qui étaient là nous ont bien expliqué qu'elle étaient simplement fonctionnaire, donc qu'elle prenaient notes, et cetera de ce qui avait été dit... Mais qu'elle ne prenait pas position sur le plan politique, ce qui est tout à fait normal.

Benjamin Parce que c'est de technicienne.

Danielle H. Absolument technicienne dont on peut pas... En quelque sorte leur tomber dessus comme certains ont été tentés de le faire. Et le rapport corrigé qu'on nous a envoyé, j'ai juste parcouru le début parce que je me suis dit mais en fait, il y a quasiment rien de changé. Peut-être que ce que je leur ai envoyé et je leur ai envoyé avec un peu de retard parce que j'avais indiqué quelques points. Mais j'ai peut être envoyé avec un peu de retard aussi... Elles l'ont fait très vite. Le problème, c'est que nous avions la réunion le jeudi soir, et qu'elle nous a expliqué qu'il fallait qu'elle les rédige déjà pour le lundi. Donc je n'ai pas eu le temps de le faire avant le dimanche, de lui répondre.

Benjamin Du coup, les services techniques qui sont présents, est-ce que c'était Lorraine D. qui était là? Ou ce n'était pas?

Danielle H. Non, il y avait Audrey V., et puis comment s'appelait l'autre... Béatrice M. je crois

Benjamin Oui elle est directrice du territoire.

Danielle H. Il me semble que c'est elle qui était là. Maintenant, je ne veux pas m'avancer trop, mais je crois que c'était elle.

Benjamin Et les agents des services techniques vous les trouvez plutôt compréhensifs?

Danielle H. Ah, bah les agents du service techniques, de toutes façons, ne peuvent qu'être compréhensifs [rire] ou réagir, disons modérément, par rapport à ce qui leur est dit. C'est évident, ils ne peuvent pas prendre position, c'est qu'ils ne sont pas là pour ça.

Benjamin D'accord, et du coup, il y avait aussi des élus qui étaient présents?

Danielle H. Non, pas au comité de suivi de correction.

Benjamin D'accord. Parce que celui-là, ils portaient vraiment sur la correction, un peu, du compte rendu de l'assemblée?

Danielle H. Absolument. Même si les personnes présentes, les personnes présentes ont parfois dévié vers des sujets plus politiques.

Benjamin D'accord, comme quoi?

Danielle H. Écoutez... En particulier si vous voulez... [elle hésite] Le quartier, il arrive que le quartier soit un peu bruyant. Qu'il y ait un peu des problèmes sécuritaires parfois, et cetera, ça allait dans ce sens-là. Et puis surtout, ça a été aussi le problème, parce que bon, ce que j'ai expliqué par exemple, au premier comité de suivi auquel j'avais assisté pour la rue des écoles, je leur ai quand même expliquer... Parce qu'on avait l'impression qu'ils étaient opposés à toute circulation automobile, réduire au maximum la circulation automobile. Eh bien, nous avons acheté ces appartements avec tous une place de parking. Alors que par la

suite, je ne sais plus si ça fait 20 ans ou un peu plus, il a été décidé que les nouveaux immeubles construits n'auraient plus droit qu'à une seule place de parking pour deux appartements. Ce qui explique d'ailleurs le problème du quartier de Neudorf. Vous avez beaucoup de voitures qui stationnent à l'extérieur. Alors bien sûr, il y a la partie ancienne, mais même dans la partie récente, vous avez des véhicules qui ne peuvent pas forcément stationner dans un garage.

Benjamin Ce genre de régulation, vous ne trouvez pas que c'est une bonne idée?

Danielle H. À la condition que les personnes ne soient pas dans l'obligation de sortir de la ville, par exemple, pour aller travailler. Moi, ça m'est arrivé de faire 100 kilomètres par jour pour aller travailler hors de la ville, au début, quand j'ai enseigné. Je faisais 100 kilomètres par jour, ou 50 parce qu'il n'y avait pas de possibilité de loger de façon décente sur place. Donc, à partir de ce moment-là, je préférais me retrouver dans un environnement qui m'était plus favorable.

Benjamin Vous travaillez, pourquoi vous travailliez aussi souvent à l'époque? C'était des missions de remplacement?

Danielle H. Non, absolument pas. Absolument pas. Quand on était, quand on avait réussi un concours de l'Éducation nationale, on choisissait au départ trois académies, alors j'avais choisi Strasbourg. J'avais choisi Caen, parce que j'avais de la famille là-bas. Et j'avais choisi, donc je ne sais plus si c'était Orléans où Tours. J'avais dû choisir l'une des deux villes mais je ne me souviens plus très longtemps. J'ai eu de la chance de tomber sur Strasbourg et je suis restée pendant plusieurs années à 50 kilomètres de Strasbourg. Et voilà. Donc je faisais la route cinq fois par semaine.

Benjamin Et ensuite vous avez été...

Danielle H. J'ai été nommé à Kléber, donc après, j'étais à Strasbourg.

Benjamin C'était vers quelle année vous avez été nommée?

Danielle H. À Kléber, en 71 je crois. 70 ou 71

Benjamin D'accord. Et quand vous travaillez Fustel de Coulanges... Votre retraite c'était en quelle année?

Danielle H. En 2006.

Benjamin En 2006, d'accord. Quand vous travailliez à Fustel, par exemple, comment est-ce que vous vous y rendiez?

Danielle H. Eh bien, je m'y rendait... Cela dépendait au départ vous n'aviez pas de tram, donc... Et puis même je m'y rendais en voiture. Pour la raison suivante parce que j'avais

souvent des documents, voire du matériel à emporter. Il m'est arrivé de devoir emporter mon projecteur de diapositives, parce je n'avais pas ce matériel là à l'école. Et par la suite, ça a été... Je me suis déplacé pas mal aussi à pied. Donc pour les après-midis, je me déplaçais à pied éventuellement si je n'avais pas de choses à transporter, et parfois en tram. Mais je préférais me déplacer à pied plutôt que de prendre le tram, d'aller jusqu'à la place Broglie pour prendre le tram pour rentrer à la maison. En même temps, ça faisait faire un peu d'exercice.

Benjamin Et est-ce que vous pouvez me parler de la troisième réunion du comité?

Danielle H. Mais la troisième, je me suis trompée! Parce qu'il y avait deux réunions du comité et l'assemblée. J'ai fait un petit mélange.

Benjamin D'accord pas de soucis, eh bien parlez-moi de l'assemblée. Je me souviens qu'elle a été assez agitée.

Danielle H. Oui elle a été assez agitée. Et moi, ce qui m'a frappé, c'est que c'est le comité de suivi qui l'organisait, dont Pierre A. qui était à la tête de ce comité de suivi. Donc, et bien, le contrôle est passé aux élus. Somme toute, ce n'est pas Pierre A. qui distribuait la parole. Il y a des choses qui m'ont choqué, comme le fait de dire à chacun de poser une seule question. Et si on en avait une deuxième, pourquoi pas ou éventuellement une troisième? Ce qui m'a choqué aussi, c'est de dire et bien il faudrait plutôt opter pour un homme et une femme. Pour les questions, un homme et une femme [Pendant l'assemblée, Agha Babei a demandé ce que le genre des personnes posant les questions alternent]. Là aussi, je pense qu'il ne faut pas exagérer. Ce n'est pas du sexisme si on a deux hommes pour une femme à certains moments ou deux femmes pour un homme à un autre moment. Mais non, là je crois qu'il il faut quand même éviter d'exagérer. Et j'ai trouvé surtout lorsque j'ai entendu que, par exemple, lorsque on ne nous avait pas dit que le référé avait été rejeté par le tribunal administratif. J'ai trouvé qu'il y avait là une certaine malhonnêteté quand même de la part des élus.

Benjamin Oui Pierre A. m'avait parlé de cet cette affaire judiciaire. Est-ce que vous pouvez me la préciser un peu s'il vous plaît?

Danielle H. En principe, cela concerne la partie du centre commercial que la municipalité veut préempter. C'est ce que j'ai appris là-bas. Vous aviez un agent immobilier quelqu'un qui voulait racheter ce terrain pour pouvoir y construire. Et ça fait déjà la deuxième fois parce qu'il y a quelques années déjà, vous aviez une entreprise immobilière qui envisageait de construire un bâtiment sur cet emplacement, un bâtiment de 50 mètres de hauteur. Alors, par exemple, pour les gens qui sont juste derrière les personnes qui habitent la copropriété du parc de la Citadelle, ça fait un mur! Déjà qu'ils n'ont pas une vue formidable sur le centre commercial, c'est pas forcément... Au moins, jusque-là, ils pouvaient quand même voir au-delà du centre commercial et voir un petit peu les arbres du parc de la Citadelle. Pour le moins pour tous ceux dont le logement est situé, si vous voulez, proche du centre commercial.

Benjamin Ça leur aurait fait de l'ombre.

Danielle H. Pas seulement, pas seulement l'ombre! Ça aurait bloqué la vue. Et je dois dire qu'en définitive... Je veux dire que l'esplanade n'était pas là. La construction de l'esplanade soi-même a consisté, si vous voulez appliquer un certain nombre de normes, à savoir que dans les années 60 et 70. Il avait été décidé à certains moments que le terrain entre deux immeubles devait toujours avoir, si vous voulez, deux fois la hauteur des immeubles. Bon ça n'a pas été tout à fait maintenue. Et quand vous regardez les immeubles de l'Esplanade, eh bien, les immeubles ne sont pas les uns contre les autres. Il y a quand même, vous avez des parkings, mais il y avait aussi des espaces verts. Petit à petit, on a aménagé des espaces verts. Par exemple, devant le centre de la rue de Londres, nous avions un parking. Bon, on a décidé de transformer ce parking en place libre. Puisque cet espace appartenait à trois immeubles à la fois. Et par la suite, l'ASERE y a installé un certain nombre de bacs avec de la végétation. Voilà, c'est plus agréable que ça ne l'était tout à fait au départ... Et le fait de vouloir systématiquement construire de nouveaux immeubles, et des immeubles de hauteur assez conséquente. Ce ne sont pas des immeubles de grande hauteur puisqu'ils ne dépassent pas les 50 mètres à partir de 50 mètres, vous êtes dans les immeubles de grande hauteur.

Benjamin Oui il y a une réglementation spéciale.

Danielle H. Absolument, pour tous les travaux, pour tout. Et je le sais parce que pour les travaux que nous envisageons de faire pour l'isolation globale de notre immeuble, et bien on est juste en dessous, à 48 ou 49 mètre. Mais même là, on risque d'avoir quelques problèmes avec les copropriétaires. Parce que vous avez beaucoup de copropriétaires qui estiment qu'ils n'ont pas les moyens de faire faire les travaux. Pas tous. Bien sûr. Il y a ceux qui ne se sentent pas concernés par ce qu'ils estiment trop âgés. Ils vont se retrouver derrière des échafaudages, comme l'article que vous avez pu lire dans le Rue89, je crois qu'il y avait un article justement sur le parc de la Citadelle.

Benjamin Ah je l'ai pas vu passé.

Danielle H. Oui, c'était ça, Rue89! Et en fait il y en a qui disent, moi je veux ma vue, je veux garder ma vue, j'ai X années donc je veux absolument garder ma vue! Et je n'ai pas envie qu'on m'empêche de profiter encore. Mais ça, ce sont les gens qui ont les moyens. Et après vous avez des gens qui n'ont pas les moyens. Alors bien sûr, il y a toute une série de possibilités, mais n'empêche que ce que nous craignons... Maintenant, nous allons avoir le résultat d'une première... On nous a fait une première évaluation des travaux qui n'était pas la bonne. La deuxième était la bonne, mais avec des travaux que nous n'avions pas demandés.

Benjamin D'accord, et du coup, l'affaire judiciaire dont vous parliez, elle concerne juste la préemption.

Danielle H. Elle concerne la préemption. Donc oui, effectivement, parce que la ville n'a pas obtenu une dérogation obtenue, je crois que la Ville n'a pas obtenu satisfaction pour le moment. Alors d'accord, l'affaire n'est pas terminée. Bien évidemment, je ne sais pas s'ils ont été en appel ou pas. Et je me demande s'il n'y a pas un nouveau référé, quelque chose que j'aurais vu... Pour le moment, c'était un référé, je crois, des commerçants qui n'étaient pas convaincus par les propositions faites par la Ville.

Benjamin D'accord, parce que le centre commercial est aussi une copropriété entre les commerçants voisins. Du coup, ça, vous trouvez ça un peu le fait que ça n'avait pas été mentionné par les élus à l'assemblée de quartier, ça vous a un peu marqué?

Danielle H. Oui, parce que je trouve que... Maintenant, il se peut, comme la décision c'est Monsieur Matt... Attendez de voir, j'avais la feuille toute alors. Voilà, donc Nicolas Matt, vice-président en charge de la jeunesse à la collectivité européenne d'Alsace. C'est lui qui est intervenu à ce moment-là...

Benjamin C'est un élu d'opposition, c'est ça?

Danielle H. Oui, oui. conseiller municipal, et conseiller à la collectivité. Mais qui a des idées très pertinentes en prime.

Benjamin Et vous, par exemple, qu'est-ce que vous avez pensé de l'intervention des élus ou à la fois de ceux de la majorité et ceux de l'opposition?

Danielle H. Du côté de la majorité, je ne sais pas lesquels étaient encore de la majorité. Enfin. Disons qu'il y avait une autre personne qui était devant, et qui s'exprimait le plus. J'ai l'impression que parfois, il y a des choses très péremptoires qui sortent de ces interventions. Donc, et je ne pense pas que ces assemblées de quartier soient là pour qu'on nous assène telle ou telle vérité.

Benjamin Vous avez l'impression que c'est le cas actuellement?

Danielle H. Oui, j'ai la très nette impression que ça. D'ailleurs, tous les projets que vous avez là, par exemple la rue, donc la rue scolaire. Lors de la réunion que nous avons eu à la mi-février, donc du comité de suivi. Nous avons demandé à ce qu'elle ne soit pas fermée constamment et qu'il y ait toujours cette régulation éventuelle. On nous a répondu d'une part que, ces personnels qui n'intervenait que d Et ça fait déjà la deuxième fois parce qu'il y a quelques années déjà, vous aviez une entreprise immobilière qui envisageait de construire un bâtiment sur cet emplacement, un bâtiment de 50 mètres de hauteur. Alors, par exemple, pour les gens qui sont juste derrière les personnes qui habitent la copropriété du parc de la Citadelle, ça fait un mur! Déjà qu'ils n'ont pas une vue formidable sur le centre commercial, c'est pas forcément... Au moins, jusque-là, ils pouvaient quand même voir au-delà du centre commercial et voir un petit peu les arbres du parc de la Citadelle. Pour le moins pour tous ceux dont le logement est situé, si vous voulez, proche du centre commercial durant une partie de la journée coûtait cher à la ville parce qu'il fallait les payer toute la journée comme

premier argument. Deuxième argument, à propos de cette rue... [elle hésite] Bon, j'arrive pas à retrouver le deuxième argument qui nous avait été sorti. Mais, à partir de ce moment-là, apparemment, on semblait avoir été entendu.

Benjamin Parce que vous vous l'étiez dit?

Danielle H. On l'avait dit très clairement, les élus étaient là. Et le 28, on s'est aperçu que ça n'avait pas été entendu.

Benjamin Ok, vous avez pas l'impression que le projet a été modifié suite à...

Danielle H. Non, pour le moment, nous n'avons pas de nouvelles de ce côté-là. D'ailleurs, si vous comptez participer, le prochain comité a lieu le 16 mai.

Benjamin Le 16 mai, oui j'ai vu! Du coup, vous dites que généralement, à la fois pour la rue aux écoles, et aussi sur les autres sujets, vous n'avez pas trop l'impression que le comité de suivi soit entendu?

Danielle H. Non, j'ai plutôt l'impression que... si vous voulez. Comment dire? Je n'arrive pas à trouver le terme précis... qu'en fait, il fait penser aux élus qu'effectivement ils accordent une certaine possibilité aux habitants des quartiers, donc qu'il s'agit de démocratie participative. Mais ce n'est pas une démocratie participative dans la mesure où. Il n'y a pas, si vous voulez, de consultation avant-projet. Le projet arrive, il est tout fait! Il est ficelé, etc. et on vous dit, voilà c'est ce qu'on va faire. Alors vous vous y opposez. Par exemple lors de la réunion, on s'y est opposé. Et ça ne sert à rien! Ça ne sert à rien. Et puis, oui, il y a un autre problème en ce qui concerne le parc de la Citadelle. J'ai été étonné d'apprendre que les habitants de l'Esplanade n'étaient que 20 % à fréquenter contre 80 % de personnes venues de Neudorf. Alors, comment la municipalité est-elle arrivée à ce résultat? Elle a fait un sondage, sondage par Internet. Les gens ont répondu où n'ont pas répondu, et cetera et cetera. On n'est pas tous sur Internet, tout le temps et sur le site de la ville tout le temps. Donc les gens qui ont répondu, c'était apparemment surtout ceux de Neudorf et on nous a ressorti la conclusion suivante, c'est que du côté de Neudorf, il y avait plus d'ouverture sur le parc que du côté de l'Esplanade. Or, du côté de l'Esplanade vous avez l'entrée principale, Rue de Boston, vous avez une autre entrée qui se rapproche de la rue de Tarade, vous pouvez rentrer aussi par le haut du quartier. Et toutes ces personnes-là quand vous vous balader là-bas, ils jouent aux boules, et cetera Vous avez donc des personnes d'un certain âge qui sont là, qui jouent aux boules, et cetera, qui ont tel ou tel type d'activité. Mais ce sont des personnes qui ne viennent pas forcément de Neudorf. D'autant que ce pont-là n'a pas toujours existé en direction de Neudorf.

Benjamin Avant, c'était le pont routier je crois?

Danielle H. Non, le pont routier il était de l'autre côté! Là où passe le tram.

Benjamin Ah oui, c'est vrai d'accord.

Danielle H. Voilà donc ce pont-là. Ce pont est beaucoup plus récent. Et en fait, si les gens de Neudorf viennent effectivement il y a, il y a une constatation qui est faite dans les différents documents, c'est qu'il n'y a pas d'espace... Il n'y a pas d'espace vert à Neudorf. Donc s'ils veulent, s'ils veulent venir vers un espace vert, ils ont cette possibilité. Le parc de la Citadelle ou alors le parc des Deux Rives, donc le parc des Deux Rives, n'est pas terriblement aménagé. Il n'y a pas beaucoup d'ombre.

Benjamin Et vous dites que, du coup, la statistique de 80 % d'utilisateurs du parc qui vient du Neudorf, vous dites qu'elle s'est basée uniquement sur le sondage?

Danielle H. Absolument, et c'est ce qu'ils ont reconnu. Et comme, comme a dit un des participants au corrigé du rapport: "Mais moi j'y vais régulièrement dès que mes petits enfants sont là. J'y vais tous les jours quand ils sont là. Et je n'ai pas répondu à ce sondage." Et il y en a d'autres effectivement. Le problème, c'est que la ville fait pas mal de sondages sur Internet. Et comme on n'est pas tout le temps sur internet, ou à un moment donné, on se dit bon j'y répondrais plus tard, et on laisse passer la date, donc automatiquement...

Benjamin Vous dites qu'il y a un manque de données qui servirait à fonder des projets. Vous l'avez dit aussi sur le comptage des véhicules qui n'a pas été réalisé.

Danielle H. Ça n'a pas été réalisé, ça n'a pas été réalisé. Ils auraient très bien pu le faire. Et c'est vrai que, par exemple, rue de Boston, compte tenu des gendarmes couchés, vous avez beaucoup moins de trafic que vous n'en aviez au départ. Que vous en aviez au départ quand les autres bâtiments, au fond, mais c'était tous les bâtiments de la rue du PSA, tous plus anciens. Mais les bâtiments qui sont encore du côté d'entre l'avenue de Gaulle et la rue de Stuttgart, les derniers sont un peu plus récents. Eh bien, il y avait plus de circulation. On a mis les gendarmes couchés, si vous voulez, du faite aussi des élèves qui éventuellement sortaient là-bas parce qu'il n'y a rien. Là, il n'y a pas de sortie de parking, si ce n'est peut-être le parking du collège. Mais il n'y a pas grand-chose comme sortie. Et les parkings automobiles qui sont là-bas, vont-ils les supprimer? Ces parkings servent très largement aux gens qui viennent dans Strasbourg, qui prennent le tram après pour se rendre sur leur lieu de travail. Alors s'il les supprime... On voit des gens qui viennent aussi visiter le parc de la Citadelle. Si vous avez des personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer, qui ont du mal à marcher, et bien elles se garent là, de cette façon-là, elles se promènent un peu par là-bas et puis voilà quoi. Et ce sont les seuls endroits où on peut trouver un parking éventuellement. Et encore en semaine, ça n'est pas toujours évident.

Benjamin D'accord, donc cette suppression de places de parking...

Danielle H. Oui, une suppression de places de parking. Ce qui me gêne aussi beaucoup, ce sont tous les aménagements sportifs pour toutes les fêtes. Ce qui me fait beaucoup rire, et bien c'est que vous avez l'immeuble qui coupe la rue de Boston, donc, l'immeuble du parc de la Citadelle. D'accord, vous passez sous cet immeuble. Eh bien, cet immeuble-là, quand vous lisez tous les projets. On veut transformer la place de l'Esplanade qui se trouve d'un côté de

cet immeuble en espace de convivialité, d'organisation, éventuellement de certains événements, et cetera, et cetera... Et puis, de l'autre côté, du côté de la rue de Boston, on veut transformer cela en espace apaisé, mais avec donc un transfert de nombreuses activités récréatives vers la rue de Boston. Alors, vous imaginez? Par exemple, je ne sais pas... Le skate, le stade de skate. Mais vous imaginez le bruit qu'il va y avoir? Alors d'un côté, déjà il y a beaucoup moins de circulation qu'il n'y en avait avant pour cet immeuble, si vous voulez la place de l'Esplanade. Mais surtout s'il y a aménagement à la fois d'espaces de convivialité avec des bancs... Les bancs en été, il ne faut pas l'oublier. Bien, ça veut dire aussi pas mal de monde qui vient, les personnes qui viendront là et qui vont papoter. On le voit très bien, même dans votre immeuble. Là notre immeuble, dès qu'il fait beau, on a plein de jeune parce qu'il y a un peu de place en face d'Auchan. On voit plein de jeunes qui viennent là, qui parfois tout à coup, font le boucan jusqu'à ce qu'on ne sait trop quelle heure. Et tout ça, chez nous, ça va encore, mais de l'autre côté.

Benjamin C'est un peu une source de nuisances sonores?

Danielle H. C'est une source de nuisances sonores. Et ça a été une source de nuisances sonores beaucoup plus importante jusqu'à la veille du vide. Parce que vous aviez aussi des boîtes de nuit qui se trouvent au centre commercial? Donc à la sortie, ça fait du boucan! Et puis, après la première période du covid, pendant un certain temps, les jeunes colocataires n'ont pas invité d'amis chez soi, mais une fois que le covid, qu'on pensait que c'était passé, ça a été la fiesta. Et puis surtout, la fiesta dans les immeubles a commencé après l'attentat de 2015. Donc c'est à partir de ce moment-là que les gens n'osaient plus, comme par le passé aller dans les boîtes. Mais là, c'était vraiment à partir de ce moment-là... Ça s'est développé surtout dans les immeubles.

Benjamin Vous trouvez qu'il y a quand même un problème au niveau des colocations, notamment étudiantes, et que ça crée un problème de bruit dans le quartier?

Danielle H. Ça va... Disons que dans le quartier non, mais je dirais presque plus dans les immeubles. La colocation, si vous voulez, ça entraîne du bruit dans les immeubles. Alors parfois vous avez des colocataires qui sont très bien. On leur parle, on leur dit "écoutez, le règlement de copropriété ou le règlement de l'immeuble prévoit que..." Eux, ils tiennent compte. Mais vous en avez d'autres qui ne tiennent pas compte. Il est arrivé par exemple chez un collègue au conseil syndical qui a une fille assez gravement malade. Il a été voir à plusieurs reprises la mère, le syndic a envoyé un courrier. La mère a répondu que de toute façon, sa fille aurait le droit d'inviter qui elle voulait et de faire le boucan qu'elle avait envie de faire. Donc, à partir de ce moment-là il n'y a pratiquement pas de prise. Mais je crois que ça s'est calmé quand même un petit peu. Elle a été plus raisonnable, elle a affiché la dernière fois qu'il y avait un anniversaire.

Benjamin D'accord qu'il y a plus d'étudiants qu'avant dans le quartier?

Danielle H. Chez nous, il y avait... notre gardienne a relevé le nombre de colocations. Dans notre immeuble, nous avons 106 appartements avec celui de la gardienne. Et en fait, elle

avait relevé treize colocations. Là récemment. Récemment, c'est à dire on a fait faire des travaux en septembre 2022. Treize colocations. Et franchement, bon, c'est vrai que les studios sont très chers et tout ça. Mais nous avons des propriétaires, des propriétaires qui... Ils font le calcul. Après tout, ça fait des rentrées.

Benjamin C'est plus rentable de louer en colocation...

Danielle H. Bien sûr! C'est plus rentable, et c'est la raison pour laquelle vous avez des investisseurs.... par exemple, là, il y a une vente qui a été ratée. Quelqu'un voulait vendre l'appartement du rez de chaussée. La personne a raté sa vente. Je ne sais pas pourquoi, mais c'était des investisseurs qui avaient demandé s'il était possible encore d'installer des colocations, etc. et cetera. Donc automatiquement ça rapporte beaucoup plus. Mais par exemple, chez nous, nous avons un propriétaire, un multipropriétaires qui a acheté sept appartement. Sept appartement! Il a commencé à les louer en colocation tous. Puis s'est posé le problème du covid, à ce moment-là, les étudiants sont partis chez eux, dans leur famille. Et, comme on ne savait pas, quelle serait la durée du covid. Et bien ils ont décidé de dénoncer leur bail. Pas de rentrée d'argent pendant ce temps-là. Et en plus à partir du moment où on a évoqué la réalisation de l'isolation globale? Avec sept appartements, comment voulez-vous qu'il fasse face...

Benjamin Oui ça sera sans doute plus difficile de louer durant les travaux.

Danielle H. Si vous voulez. Je crois que les habitants, parfois de l'Esplanade, ont l'impression que tout leur tombe dessus en même temps. À la fois donc l'augmentation du chauffage parce que vous avez eu une augmentation quand-même... Même si ça dépend de vos revenus, vous avez une augmentation du chauffage. Vous avez les incitations à la rénovation globale, mais les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens vous disent qu'ils ne pourront pas. Ils seront obligés de vendre. Et vous avez tous les interdictions éventuels qu'on va mettre en place pour limiter la circulation. De toute façon, quand on habite l'esplanade, quand on prend sa voiture, ce n'est pas pour se balader à l'Esplanade, c'est pour partir ailleurs, c'est pour partir ailleurs. Je vous ai parlé de la déchetterie, mais c'est aussi pour sortir de Strasbourg, parce qu'on a de la famille à l'extérieur de Strasbourg et que tout le monde n'habite pas forcément la ville. On ne peut pas forcément y aller par les transports en commun, donc tout ça ce sont des choses qui ne sont pas prises en considération.

Benjamin Vous trouvez... Vous désapprouver plutôt la politique, la nouvelle politique de la municipalité?

Danielle H. Pas tout forcément. Mais je veux dire que là... Oui, j'estime qu'il n'y a pas de raison, si vous voulez. Moi, il m'est arrivé pour aller voir ma mère, de faire une ou deux fois par semaine 150 kilomètres. Donc il fallait bien que je sorte de la ville de Strasbourg. C'est pas... Mon mari étant avocat, lui, ne plaide pas seulement à Strasbourg, il est évident, il se déplace aussi beaucoup à l'extérieur. Ce n'est pas à bicyclette et même en prenant le train parfois pour aller travailler...

Benjamin D'accord. Et au niveau du centre commercial? Le projet a été abordé assez longuement à l'assemblée de quartier. Qu'est-ce que vous pensez du projet de la municipalité qui est plus de l'ouvrir et de le rénover?

Danielle H. Alors... "Plus de l'ouvrir" Là encore, c'est un manque de connaissance de leur part. Ce centre commercial a été ouvert au départ. Il a été fermé compte tenu d'un certain nombre de problèmes qui se sont posés et, en particulier, disons, d'incivilité tout ça. Voilà, il a été fermé du côté du lycée. Du côté de la rue de Londres, comment va-t-on ouvrir? On va dire à Auchan qu'il va falloir qu'ils abandonnent la partie boulangerie qu'ils ont de l'autre côté? En même temps, cet espace-là, qui est un espace fermé entre le supermarché et la partie boulangerie et petit sandwich, eh bien c'est un espace qui est souvent investi par des personnes seules qui s'installent là-bas en été, à cause de la clim, ça va. Elles rencontrent d'autres personnes, elles bavardent, parfois, elles prennent une boisson ou quelque chose.

Benjamin C'est qui ces gens?

Danielle H. Mais... des gens qui habitent les immeubles. On a eu quelqu'un qui est décédé il n'y a pas longtemps, il y a quelques mois. Et bien sûr, monsieur lorsqu'il était là. Eh bien, il allait au centre commercial pour faire ses courses, bien sûr, Mais après, il y retournait, parce qu'en été, ça nous permettait d'avoir de la climatisation. Et il ne pouvait pas se déplacer plus loin. Il y avait un moment où on ne pouvait plus se déplacer plus loin. Sa fille l'avait pris à un moment à Haguenau. Il est revenu au bout de quelques semaines parce qu'il rencontrait personne. Donc il a préféré l'Esplanade.

Benjamin Et vous... Donc le projet de centre commercial a été présenté à l'assemblée... Est-ce que vous avez trouvé que...

Danielle H. Mais le projet en tant que tel, c'est quoi? On veut rénover ce centre commercial, mais on ne sait pas trop comment s'y prendre. Parce que de toute façon, les propriétaires, eux, ne sont pas toujours prêts à vendre. On peut d'ailleurs se poser la question parfois de savoir qui paye les loyers de certaines des enseignes qui se trouvent dans ce centre commercial. Nous avons, comme nous nous organisons là, comme nous nous voyions ici, nous avons un comité de l'Esplanade. On fait quelque chose comme ça. Nous avons créé quelque chose de ce type-là, nous avons des réunions tout de tous les mois. Mais c'était une structure privée, ça n'avait rien à voir...

Benjamin C'était quoi? C'était quoi ce comité?

Danielle H. C'était un comité de résidents de l'Esplanade. Qui était opposé pour partie à l'ASERE. En particulier si vous voulez, aux dépenses de l'ASERE, aux dépenses de chauffage qui avaient beaucoup... Certains évoquait même la possibilité de rompre le contrat avec le chauffage urbain lorsque le contrat arrivait à sa fin, et se demandait s'il n'y avait pas moyen d'installer un chauffage privé, surtout pour la copropriété. Et c'était le cas de l'immeuble du parc de la Citadelle, donc nous étions deux ou trois personnes qui venaient de cet immeuble-là, qui parlait de cette possibilité mais bon, je dirais que... À mon avis, ça n'était

pas la bonne solution. Le chauffage urbain en tant que tel est quand même plus intéressant financièrement.

Benjamin Vous pourriez me parler un peu de ce comité? Ça m'intéresse. Quand est-ce qu'il a été créé par exemple?

Danielle H. Ça remonte à... Pfiou! C'était avant le covid, bien sûr, mais c'est eux. Je ne sais pas à quel moment il a été créé... Je sais que c'était un conseiller syndical de l'immeuble qui m'a dit "tu devrais venir, je suis sûr que ça t'intéresserait". Donc j'y suis allé... Je ne peux pas vous dire exactement à quel moment il est né. Je sais qu'à un moment donné, on avait même voulu créer une association qui est mort-né parce que la personne qui aurait dû diriger cette association n'acceptait pas, parce qu'il y avait quelqu'un d'autre qui était dans ce genre d'organismes depuis plus longtemps et qui, en définitive, n'acceptait pas forcément que d'autres prennent des initiatives. Voilà, ça a parfois posé des problèmes... Mais ça allait à l'encontre surtout des charges à payer. Le fait que des immeubles. Je prends toujours l'exemple du parc de la Citadelle. L'immeuble du parc de la Citadelle n'a pas énormément d'espace vert. L'immeuble, quand vous regardez à ses pieds, c'est le centre commercial de l'autre côté les parkings, et cetera. Or, le parc de la Citadelle paye à l'ASERE en fonction des tantièmes de l'immeuble, donc de la surface des logements, et cetera, et cetera. Et il paye pour tous!

Benjamin Pour tout l'entretien de tous les espaces verts gérés par l'ASERE.

Danielle H. Absolument, absolument... Donc on peut comprendre que certains immeubles, certaines propriétés se révoltent contre ce fait. À partir du moment où ils ne bénéficient pas de tant d'espaces verts ou d'espaces d'agrément.

Benjamin Et vous, du coup vous êtes dans le quartier depuis presque sa création...

Danielle H. Oui, presque 49 ans. En juillet ça fera 49 ans.

Benjamin Donc vous, c'était quand votre immeuble a été construit.

Danielle H. Oui.

Benjamin Vous êtes propriétaire?

Danielle H. Oui.

Benjamin Et qu'est-ce que vous pensez de l'évolution du quartier, à la fois depuis les premiers temps et aussi les dernières tendances?

Danielle H. Bon, alors, l'évolution du quartier. Quand je suis rentré dans cet immeuble, il est évident que tous les immeubles n'étaient pas construits. Par exemple, vous avez le 9 de la rue de Londres qui a été construit avant le nôtre. Au moins deux ans avant. Et ensuite le

petit, qui est entre les deux, qui donne sur la rue de Copenhague il a été construit alors que nous étions là déjà. Après, si vous voulez, il y a l'immeuble qui a la piscine. C'est là où habité Christophe T., au Périscope. L'un d'entre eux va passer à l'isolation globale. Mais c'est pareil. Ils ont conçu le projet il y a cinq ans et en fait il y a eu des plaintes déposées au tribunal, des référés, et il a fallu cinq ans pour qu'ils puissent éventuellement commencer les travaux.

Benjamin C'était des référés fait par qui?

Danielle H. Par des résidents qui ne voulaient pas contribuer. Au parc de la Citadelle, c'était pareil. Vous aviez l'épouse d'un ancien responsable de l'ARES qui a porté plainte. Et là aussi, ça a un petit peu retarder les travaux. Mais bon, je vais dire que certains y ont trouvé leur compte que ça retarde un petit peu les travaux et cetera. Parce que tous ces travaux, en définitive, vous avez des gens qui sont favorables et vous avez des gens qui petit à petit, parce qu'on ne les informe pas régulièrement, le syndic ne dit rien. Il y a des choses qui leur tombent dessus. Par exemple des balcons qui sont amochés. On enlève le carrelage de sorte que... ça n'était pas prévu. En principe, on leur met une espèce d'enduit qui se fendille. Et il n'y a pas de répondant, il n'y a pas de réponse sur les mesures. À chaque fois, le conseil syndical ne les informe pas plus. Apparemment, pour les membres du conseil syndical, c'est top secret [rire]

Benjamin Et peut être... Je pense qu'on va bientôt finir. Qu'est-ce que vous pensez, en tant que personne qui a commencé récemment à participer aux assemblées...

Danielle H. Vous m'aviez posé une question en ce qui concerne l'évolution du quartier. Alors l'évolution du quartier, ça a été l'évolution d'abord, je l'ai dit, des bâtiments, ensuite l'évolution du centre commercial. Le centre commercial, au départ, vous aviez toutes sortes de commerces, vous aviez de l'habillement, vous aviez un magasin de chaussures, vous aviez... tout ce qui est cuir dans l'un des magasins, vous aviez bien sûr le coiffeur, lui est toujours là. Vous aviez vraiment tous les commerces! Une parfumerie... vous aviez tout. Alors bien évidemment, les gens n'allaient pas forcément dans ces commerces là parce qu'ils n'avaient pas forcément envie de se retrouver avec les mêmes types de vêtements, ou ils avaient d'autres lieux où ils avaient l'habitude de se ravitailler avant. Et ça n'est pas le problème de la fermeture du centre commercial. C'est plutôt un problème de désintérêt, si vous voulez. Et puis en même temps des prix relativement élevés, parfois par rapport aux grands magasins du centre-ville. Donc les grands magasins du centre-ville, vous aviez une période de solde de 15 % pendant je ne sais pas combien de temps.

Benjamin Donc ça a fait de la concurrence.

Danielle H. Mais bien sûr que ça a fait de la concurrence. Ça, ça a été le premier problème. Deuxième problème, lorsque la Ville a accepté que se développe Rivetoile, il n'ont pas tenu compte du tout, donc du problème du centre commercial. Alors lorsque vous avez à la fois le développement de Rivetoile... Qui est bien là, c'est un centre commercial qui est pas mal du tout. En même temps le tram qui dessert à la fois le centre-ville et Rivetoile... Vous imaginez bien sûr que la concurrence était encore plus forte là-bas. Résultat? Eh bien, tous les

magasins qui se trouvaient là ont été remplacés soit par des bouiboui, soit éventuellement... Vous avez la boucherie halal qui occupe l'espace qui était celui d'un magasin de vêtements avant. Vous avez des petites épiceries libanaises ou je sais pas trop quoi. Vous avez toute une série de choses de ce type-là. Alors en dehors, en dehors de Auchan, je sais que je me fréquente aucun de ces... Si un petit peu. J'allais chez le teinturier. Le boulanger, au début. J'allais chercher le pain, les gâteaux, là-bas. À partir du moment où l'exploitant a changé. La qualité s'est beaucoup réduite, à ce moment-là, vous n'avez plus qu'à changer, de fournisseur. Le tabac uniquement pour les journaux, donc c'est pareil... Je ne sais pas, il ne fais pas de travaux là-dedans. Pas de travaux donc c'est moche quoi. Bon j'y allais au départ, j'y suis allé jusqu'au covid. Après je n'y suis plus allé le voir. C'est pas... Celui qui se trouve là où nous nous sommes vus [Nous nous sommes donné rendez-vous devant un tabac du quartier], il est quand même beaucoup mieux soigné. Donc il y a tout ça, et puis, ce qui a changé aussi, c'est à partir du moment où les immeubles HLM ont été... Alors qu'au départ, vous aviez d'une part les six barres qui se trouvent rue d'Ankara et à l'arrière. Donc c'étaient des immeubles pour les fonctionnaires, réservés aux fonctionnaires. Vous aviez même des profs de fac qui habitaient là-dedans. Et les autres, les autres HLM, ont été occupés par des gens venus du Neuhof. C'est au-delà du polygone, vous avez Neudorf, vous avez le Polygone et après vous avez le Neuhof. Et au Neuhof, ce qui est quand même assez stupéfiant, c'est que vous avez à la fois des logements à caractère social mais qui se sont dégradés assez rapidement. Et là Claudine F. pourra vous en parler beaucoup mieux, parce qu'elle a participé à certaines certains travaux qui ont concerné cet ensemble. Et puis, eh bien, vous avez aussi les quartiers pavillonnaires. Donc là il y a véritablement, il y a une dégradation et le centre commercial s'est dégradé en devenant une sorte d'espace communautaire. Donc, quand vous avez par exemple le teinturier qui à un moment donné, mettait de la musique à fond, donc il est musulman, il mettait la musique à fond pour embêter le gars du tabac qui est israélite. Là, vous voyez un peu, j'étais obligé de vous dire "Attention monsieur, vous n'avez pas le droit, vous allez être dans l'obligation de payer des droits parce que vous faites de la musique dans toute une partie du centre commercial" Et donc là, il s'est un peu calmé.

Benjamin Ça s'est produit quand ça? Vous êtes sûr que c'était pour embêter?

Danielle H. Oui, oui absolument. Mais c'était avant le covid. De toute façon, il a changé. Donc je pense que l'un de ses fils devait être un petit peu sympathisant... Je ne veux pas dire de Daesh ou des choses comme ça... Mais il me paraissait un petit peu sympathisants avec le chèche et tous les trucs. Voilà donc, alors que le père lui paraissait très moderne. Alors je ne sais pas exactement... Mais ça, c'est certain, qu'il voulait embêter l'autre parce qu'ils s'entendaient pas terriblement.

Benjamin Et à l'assemblée de quartier du 28, il y avait Naila B.. Vous voyez qui c'est?

Danielle H. Oui.

Benjamin Elle est présente à chaque, et d'ailleurs, à l'assemblée de quartier précédente elle avait fait une intervention où elle était arrivée, et elle avait tenté un peu de parler des

problématiques du quartier HLM, dont elle trouvait qu'elle était ignorée par l'assemblée de quartier en général. Qu'est-ce que vous pensez de sa position?

Danielle H. C'est difficile à dire parce qu'ils ne sont pas forcément ignorés. D'abord, les quartiers HLM, ce sont les quartiers qui sont les mieux retapés, dans lesquels vous avez eu des travaux pour je ne sais combien de milliers d'euros pour l'isolation, et cetera. Le seul problème, c'est que tout cela a été réalisé en règle générale pendant que les habitants étaient là. Ils n'ont pas été transférés ailleurs si vous voulez. Ce qui a entraîné pour eux un certain nombre de problèmes. Je dois dire que quand on est en dehors de cette partie, on est un peu coupé. Je crois qu'il y a quand même, si vous voulez une différence assez nette entre le quartier à caractère social donc, et le reste. Vous n'avez pas, vous n'avez pas beaucoup de contacts. Par exemple, le multipropriétaires que j'évoquais tout à l'heure habite en HLM, donc on ne sait pas très bien. On ne sait pas très bien... Parce que j'ai expliqué à mes collègues Après tout, ils pouvaient être propriétaires dans ce quartier de HLM, puisque les HLM ont vendu à certains moments leurs appartements. Est-il locataire? Est-il donc... Là, à ce moment-là on ne peut pas le savoir. Mais c'est un petit peu le problème du quartier de l'Esplanade. Il y a eu aussi les vendeurs de drogue. Donc, par exemple, dans notre immeuble, dans notre garage. Il y en a eu. Et mon frère dont la fille était partie au Canada pendant trois ans. Un jour, le syndic lui téléphone et lui dit "Écoutez monsieur. Il y a des vendeurs de drogue, et cetera dans votre garage". Il dit "Mais enfin, ma fille n'est pas là". Bon voilà. Ça, on a assisté à deux ou trois problèmes de ce type, donc la drogue... Et puis bon... moi je ne trouve pas, de notre côté qu'il y ait tellement d'insécurité. Mais de l'autre côté effectivement, près de la rue de Boston, il y en a peut-être un petit peu plus à côté du quartier Ophéa. C'est du moins ce sont les remarques qu'on a faites. Donc voilà. Mais de notre côté, c'est quand même relativement calme. Il y a la barre qui se trouve rue du Général de Gaulle. On a eu des problèmes avec certains jeunes qui venaient s'amuser dans le parking de notre côté, abîmé des voitures, et cetera. Là, on y a mis le holà aussi, autant que faire se peut. Mais bon. Au départ, disons que c'était un quartier qui ce qui devait apparaître comme un quartier relativement... Agréable, parce que les appartements sont grands. Et là aussi, le premier adjoint a fait justement cette erreur en disant les appartements ne coûtent pas cher, donc comme ils ne coûtent pas cher, ils vont pouvoir accueillir de jeunes ménages. Le résultat n'est pas tout à fait celui-là, parce que ce qu'on a surtout, ce sont des investisseurs. Alors si les investisseurs décident de louer à de jeunes ménages, c'est une chose. Mais comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il y a aussi des investisseurs qui voient avant tout la possibilité de transformer les appartements en colocation.

Benjamin Pour faire plus d'argent?

Danielle H. Oui, pour faire plus d'argent. Donc ça, je crois que la municipalité n'a peut-être pas réalisé cela tout à fait parce que c'était même dans un numéro du Point.

Benjamin Je me demandais, aussi, quand vous allez aux assemblées de quartier, vous connaissez Claudine F. qui vous a encouragé à y aller. Est-ce que vous avez d'autres connaissances là-bas? Est-ce que vous connaissez les gens ?

Danielle H. Je connais Mireille W., à part ça j'ai vu aussi Monsieur Schott à la dernière réunion. Donc à la dernière réunion de correction. Joceline E. aussi. Donc voilà, je pense que c'est tout part ça.

Benjamin Et ces gens, vous les connaissez d'où. Ce sont des amis du quartier?

Danielle H. Joceline E. habite dans notre immeuble. Claudine F., nous avons fait nos études ensemble. Monsieur Schott, je l'ai rencontré à l'une ou l'autre réunion. Mireille W. faisait partie aussi de ce comité qui a essayé qu'on se crée. Donc il y a, je pense, une décennie déjà. À part ça. Je ne vois pas forcément. Parce que, si vous voulez, quand vous habitez un quartier comme ça, tout dépend du style de vie qui est le vôtre. Si vous avez un style de vie qui vous incite à être plus souvent à l'extérieur, chez des amis, et cetera. Où à la limite, vous recevez des amis que vous avez depuis longtemps, automatiquement. Vous n'avez pas tellement de relations... si vous voulez, je pense avoir plus de relations à l'heure actuelle avec des gens, de notre immeuble que j'en ai eu pendant les quatre premières décennies.

Benjamin Ok, est-ce que vous avez d'autres engagements à la fois au niveau associatif et peut être politique?

Danielle H. Non aucun. Non, parce que je me refuse à tout engagement politique, parce qu'il y a tellement de... De modification à chaque fois. Je préfère pouvoir conserver un certain état d'esprit critique mais état d'esprit critique dans le bon sens du terme, pas seulement une opposition, et cetera mais aussi des possibilités d'accord sur tel ou tel point. C'est normal.

Benjamin Et vous étiez syndiqué ou pas quand vous étiez professeur?

Danielle H. J'étais syndiqué quand j'étais plus jeune. Tout au début j'étais syndiqué.

Benjamin Où ça?

Danielle H. Au SGEN. Et puis... Et puis le jour où on m'a demandé de voter Mitterrand... [rire] Alors qu'on m'avait dit que le syndicat, quand je me suis engagé, on m'avait dit que le syndicat était apolitique. Le jour où on m'a dit comme syndicat, nous inciter à voter Mitterrand, eh bien c'était fini je me suis désinscrite.

Benjamin Ok [rire] Et donc je suppose qu'aux dernières municipales, vous n'aviez pas voté pour la liste écologiste.

Danielle H. Non, non! Je pense que la liste écologiste a été élue en grande partie du fait du covid, parce que vous avez beaucoup de personnes âgées qui n'ont pas été voter. Et puis en même temps... Je ne sais pas, il y a tout un désintérêt... Non, je n'ai pas voté pour la liste écologiste parce que je trouve qu'il y a quand même, comme je l'ai dit... C'est souvent péremptoire, on impose des choses, et cetera. J'aurais préféré avoir à la tête de la ville quelqu'un comme madame Trautmann qui, elle, avait beaucoup fait. Elle s'est fait gruger en

fait à l'époque, quand elle a accepté le ministère de la Culture, et elle avait quand même un peu plus d'envergure que les personnes de la municipalité actuelle.

Benjamin Ok merci, peut-être du coup, juste pour conclure, est ce que vous vous comptez continuer de participer à l'assemblée et au comité de suivi?

Danielle H. Oui, pour le moment, je vais continuer. Je ne sais pas pendant combien de temps, mais je vais continuer. Parce que j'ai envie de voir quand même un petit peu, d'y mettre mon grain de sel... Parce que je ne savais même pas que ces rues scolaires existaient. Mais c'est Claudine F. qui m'a indiqué que, et bien elle avait été à proximité d'une rue scolaire et elle avait été obligée de faire je ne sais combien de détours parce que la rue était fermée. Là, vous verrez, elle vous expliquera un certain nombre de choses, pas seulement pour l'esplanade, mais peut être aussi pour les environs. Parce qu'un problème de l'Esplanade, on va prendre un exemple. Nous avons une mairie de quartier.

Benjamin Oui, qui était au centre commercial il me semble...

Danielle H. Dans le centre commercial. Cette mairie de quartier a été déménagée non pas sous cette mandature, mais sous l'une des mandature précédente. Elle a été déménagée au boulevard d'Anvers. Vous voyez donc le boulevard d'Anvers, vous voyez la distance à parcourir? Et maintenant elle se trouve à la cité Rotterdam. J'y suis allé une fois à la cité Rotterdam. Le personnel est charmant, mais il a fallu que je tourne en rond. Je ne savais pas exactement. J'avais beau mettre mon GPS, je ne savais pas... parce que la mairie de quartier se trouve à côté d'une école, et cetera. Je n'avais pas vu tout de suite que c'était la mairie de quartier à cet endroit-là.

Benjamin Parce que par exemple, là, vous y étiez allé en voiture?

Danielle H. Évidemment! Je ne pouvais pas me déplacer autrement qu'en voiture. Je ne savais même pas où elle était. Donc il a fallu que le GPS, que je tourne en rond, que je réalise que la mairie de quartier était à côté de l'école. Mais je trouve qu'on pourrait quand même laisser une mairie de quartier à l'Esplanade. Bien sûr, lorsque les étudiants ne sont pas là, il y a nettement moins de monde. Allez-vous promener par exemple... Les lycéens, allez-vous promener à l'heure actuelle dans les rues de l'Esplanade, vous vous rendrez compte qu'il n'y a pas beaucoup de circulation.

Benjamin Et à ce sujet-là, la municipalité souhaite développer une piste cyclable...

Danielle H. Mais oui, mais elle ne pense pas à... Par exemple, regardez le boulevard Leblois ici. [Le lieu du café dans lequel se déroule notre entretien] Regardez de ce côté ci la largeur de la piste cyclable et la largeur de la partie piétonne. D'accord. Eh bien, vous allez me dire comment une mère avec par exemple un landau ou une poussette avec un petit gamin encore à côté peut marcher sans avoir d'inquiétude pour son gamin, ou même des personnes âgées qui marcherait là, où des plus jeunes en plus! Comme dit vous avez des gens qui arrivent derrière vous, vous en avez d'autres qui arrivent dans l'autre sens, toujours sur cette

même piste cyclable, de ce côté-ci, ce n'est pas normal et personne ne dit rien. Et si vous avez bien vérifié là au changement, alors déjà... Près de la place d'Athènes, donc à l'arrêt de tram. À l'arrêt de tram, lorsque vous traversez, lorsque vous venez de l'avenue de Gaulle et que vous voulez continuer à l'avenue de Gaulle en direction du boulevard de la Victoire, mais donc à droite sur le trottoir de droite, qu'est-ce que vous avez... Vous avez la piste cyclable ici, à gauche, derrière l'arrêt de bus. Vous avez un tout petit passage piéton devant l'arrêt de bus. Et de l'autre côté, et bien, les deux se croisent, les deux se croisent. Alors on fait quoi? On ne peut pas dire que ce soit de la responsabilité des cyclistes et piétons. Là, c'est de la responsabilité des ingénieurs de la Ville qui font ce genre de choses absolument irréfléchie.

Benjamin D'accord. Merci beaucoup!

Danielle H. Je vous en prie!

Entretien avec Claudine F.

L'entretien avec Claudine F. se déroule dans une salle de travail de la bibliothèque l'Alinéa. Mon travail semble représenter pour elle une manière de faire entendre ses revendications. Elle arrive ainsi à l'entretien avec une liste des sujets qu'elle souhaite aborder, et qu'elle déroule pendant la première demi-heure de l'entretien.

Benjamin Ok, juste un petit test audio, vous pouvez parler de quelque chose?

Claudine F. J'ai la passion des chats.

Benjamin Parfait, ça m'a l'air super. Merci, je vais commencer par vous demander des informations sur le parcours, vous pourrez développer les anecdotes sur votre vie étudiante dont vous me parliez.

Claudine F. C'est assez drôle, je pense. Il y a des coïncidences dans la vie qui me sont arrivées et je trouve ça extrêmement troublant. J'étais au marché, je me suis fait apostropher par un créationniste, j'ai filé et ensuite j'arrive devant chez mon boucher, je parle à un type qui a l'air visiblement très, très sympathique. Puis on a commencé à papoter. Je l'ai félicité pour son humour et il me répond "Madame, l'humour faisait partie de ma corporation." Quelle corporation? Les géographes! Les géographes, vous étiez géographes? Oui, et voilà le boucher qui était complètement ébahi. On a commencé à énumérer tous les patrons qu'on avait eus. C'était assez rigolo d'ailleurs, parce que bon... Et puis, après avoir fait l'apologie des maîtres que nous avons eu, il m'a simplement dit que... Je suppose qu'il n'a pas passé les concours. Donc il s'est essayé à l'enseignement. C'était pas ça, il est passé en droit, mais c'est resté un bonhomme... D'ailleurs, j'ai gardé son évaluation de la mairie d'aujourd'hui: Il parle des talibans de l'écologie! Ah voilà! Et pourtant, c'est un géographe. C'est à dire que nous, géographes à l'époque, avait beaucoup insisté sur ce qu'on appelle la notion de climax, la notion de climax c'est l'équilibre entre le climat, le sol, les hommes. C'est l'équilibre qui s'établit petit à petit, et qui va être différent suivant les régions. Donc on était écolo bien avant, bien avant l'heure. Et ce qui se passe à l'heure actuelle. Bref, maintenant, le comité de suivi? Oui. Donc il s'agit de démocratie participative, et c'est là que j'ai commencé à tiquer. Parce que démocratie participative, ça ne va pas. C'est une tautologie. La démocratie, elle est tout simplement, elle n'a pas être participative parce que par essence même, elle est participative. Je ne sais pas quelles sont les personnes que vous avez vues, mais la personne qui est dans ce petit cénacle de l'esplanade qui est la plus mordue. Et ça se comprend parce qu'il a des responsabilités au sein du quartier, c'est Pierre A.!

Benjamin Oui, j'ai pu faire un entretien avec lui, le président de l'ASERE.

Claudine F. Mais vous voyez, le problème, c'est qu'il est président d'un lotissement et la mairie veut mettre la main sur ce lotissement. Et le jour où il y a plus de lotissements, il y a plus de Pierre A.!

Benjamin Vous pensez que la mairie veut la rétrocession des espaces verts?

Claudine F. Il y a un gros gros, gros problème, c'est celui des parkings. Alors vous les étudiants, vous en êtes en partie responsable parce que, quand je suis au Stoskopf conçu le quartier, donc avec l'automobile, tous les parkings étaient libres d'accès et ils avaient un accès parallèle à l'avenue.

Benjamin Un accès parallèle?

Claudine F. C'est à dire que vous vous rentrez dans n'importe quel immeuble et à l'arrière, vous aviez une voie parallèle. Vous pouviez aller d'immeubles en immeuble sans problème. Les étudiants sont arrivés, eh bien, les étudiants étaient motorisés.

Benjamin Ah oui? Pas tous quand même?

Claudine F. Non, non, mais beaucoup étaient motorisés. Alors du coup, qu'est-ce qu'on a fait? On a fermé les parkings. Donc il y avait plus d'accès d'immeuble en immeuble. Donc voilà, et le campus, c'est quand même finalement... Il s'est construit, parce que quand je vois encore, ils sont en train de construire un immeuble tout à fait au bout, là.

Benjamin Oui, à côté de la fac de droit.

Claudine F. Je ne sais pas ce que ça va être comme truc, mais enfin, voilà. Alors je me suis donc posé la question de ce truc. Et un beau jour, j'ai vu, j'ai vu une affiche comme quoi il y avait une réunion pour le quartier, et cetera. Qu'à cela ne tienne, je me suis inscrit, je suis arrivé. Je m'attendais à voir quand même un aréopage un peu plus conséquent, non, non, pas du tout.

Benjamin C'était à l'assemblée de quartier, ça, en novembre?

Claudine F. Ça devait être en novembre. Je pourrais pas vous dire. J'aurais dû regarder sur...

Benjamin C'était celle en fin d'année dernière, dans la salle du bâtiment de l'ARES?

Claudine F. Non, non, non, non, ça s'est passé à la maison de quartier. Ça devait être, à mon avis, en janvier, d'accord. Et donc j'étais très, très bien accueilli et tout... D'autant que j'avais reconnu une dame avec laquelle je travaillais il y a bien longtemps, qui est urbaniste. Seulement elle est très âgée, c'est Arleta H.. C'est une femme délicieuse, mais d'un autre temps. Elle pense qu'on peut toujours travailler sur le tissu urbain comme on l'a fait quand toutes les deux on a travaillé sur le Neuhof. Il y avait Pierre A., Joceline E., elle, elle remonte elle, mais concrètement, c'est pas ça. Une qui est pleine de feu, c'est une Youssra... .

Benjamin Naïla B.?

Claudine F. Oui. Elle est pleine de feu. Elle croit vraiment dur comme fer... Je me suis dit qu'un jour, je la prendrais entre quatre yeux, en lui disant que le problème, c'est pas les

enfants, c'est les mamans. Il faut absolument être un peu comme ce qu'on fait en Allemagne, ce qu'on fait au Danemark, inciter les mamans à parler notre langue, c'est pas les gamins à qui apprendront la langue, aux parents, c'est l'inverse. Bon, donc il y avait Naïla B. et je crois que j'ai été chaleureusement accueillie puisque, avec Arleta H., on s'est reconnus, c'était mignon, c'était tout plein. Et puis on a lancé l'opération, donc, pour la fameuse rue de Stuttgart, une réunion.

Benjamin Pour la rue qu'ils...

Claudine F. La rue piétonne.

Benjamin D'accord, c'est la rue de Boston non, qu'ils veulent piétonniser

Claudine F. Non, non, non. Il y a d'abord la rue de Stuttgart qui longe, si vous voulez, l'école primaire, vous arrivez par la rue de Boston et la rue est perpendiculaire. Bon si vous voulez. Il y a quelque chose qui, à mon avis, ne va pas... Je pensais qu'il y avait un sous-marin parce qu'on a parlé de la sécurité des enfants, alors on était au moins deux dans la salle. J'ai eu trois enfants qui ont fait leur scolarité là-dedans, trois petits enfants. Et ma foi, aucun n'a été amoché et je n'ai pas eu de problème. Ça se passait... Et alors? Il y avait un monsieur qui m'a prise à partie en me disant "Mais vous vous rendez pas compte, le jour où il y aura un accident." Vous imaginez, le jour où il y aura un accident!

Benjamin Juste, ça c'était un comité de suivi auquel vous étiez inscrit?

Claudine F. Oui, c'est ça, en janvier. Donc il y a eu cette réunion à propos de... Et il y avait un politique qui était là. Nul de nul.

Benjamin C'était qui?

Claudine F. Un nom en S... Schoepff. Mais nul de nul, y compris le costume! Moi je trouve que quand on est... Ce n'est pas qu'il aille s'habiller chez Armani, mais bon. Et puis alors il est reparti là-dessus. Et hop au passage, quelques mots sur la rue de Boston. Et là, Audrey V. a décidé qu'on allait mettre la gomme pour qu'il y ait le maximum de gens. Donc, il y a eu cette grande réunion qu'on a donc tenu dans la salle paroissiale. Et là, les gens étaient remontés. Il y avait pas mal de personnel critique. J'ose à peine dire que c'était nul parce qu'entre les gens qui n'arrivaient pas, parmi les politiques à se situer sur la carte. Bon, c'était pas joli joli. Et ensuite ils nous ont expliqué leur projet. Et c'est là d'ailleurs que j'ai des problèmes. Parce que la fermeture de la rue de Boston, ça irait donc de l'école jusque-là rue de Leicester. Et qu'est-ce que vous allez faire du transit des bagnoles? Parce qu'il y a déjà eu un gros problème place Albert I^{er}.

Benjamin Elle est où cette place?

Claudine F. C'est au conseil des quinze, d'accord. Et ils ont donc piétonnisé, je crois que ça s'appelle la rue de Wallonie. Il y a eu d'ailleurs un écho dans les DNA qui n'étaient pas

favorables à la municipalité. C'est mon garagiste à la retraite qui a pris le truc et qui a tapé dur. Ça sert à rien. C'est à dire que lui, automatiquement, avec ce projet et sa succession, elle est foutue. Où est ce que vous voulez vous mettre les bagnoles? Oui, voilà. Alors Et en plus, disons ce qui allait contre les intérêts de la municipalité, c'est qu'il est renommé pour ça, son intégrité et son savoir-faire.

Benjamin C'est quelqu'un d'apprécié?

Claudine F. Oui, il est très apprécié. Et bon, il a fait tout ce qu'il a pu. Ça ne marche pas. Ils sont très contents et là, moi, ça me pose un problème par rapport à la future rue de Boston. C'est à dire que chaque fois que j'ai mené un projet, j'avais un instrument d'évaluation. Vous faites quelque chose, pour vous, ça serait peut-être une note, ça sera une remarque, ça sera un poste. Ici, rien. Alors quand il y a eu à la Réunion, il y en a qui ont dit "mais il se passe rien là-bas, c'est vide, mais pourquoi on a fait ça?"

Benjamin Vous parlez de l'assemblée de quartier.

Claudine F. Oui, donc celle qui concernait la rue de Wallonie. Oui et à l'assemblée de quartier pour la rue de Boston, beaucoup ont fait la remarque que le quartier était mort. Et en plus, ils ont mis un système, moi pour aller chez le garagiste, en temps normal c'est cinq ou sept minutes. Avec tout ce que j'ai dû prendre comme raccourci, et alors, comme les rues ne sont pas adaptées, j'ai dû rentrer mes rétros, et j'ai regardé sur ma voiture... C'était quand même très intéressant au niveau pollution, parce qu'elle indiquait que j'avais fait 30 kilomètres, mais 30 "kilomètres-essences", pas 30 kilomètres kilomètre. Donc là ça colle pas du tout. Et alors? Ils nous ont présenté le projet de la rue de Boston. Purée, c'est lié à la nouvelle ligne de bus, le BHNS. Et alors? Il présente comme une évidence que le lycée va basculer ses entrées du côté de la rue de Boston pour que les élèves, selon l'adjoint au maire, puissent faire un peu d'exercice. Parce que comme ils n'ont pas votre format, il faut qu'ils maigrissent un peu. [rire] Donc, ils iraient de la sortie de leur lycée qui basculerait dans l'autre sens, pour aller chercher leur bus à travers le parc de la Citadelle. Donc voilà. Seulement je ne sais pas si vous êtes au courant des finances de l'éducation nationale et notamment des lycées, c'est pas demain la veille qu'ils auront les sous pour faire ça. Entre l'isolation thermique et tous les problèmes inhérents... Alors voilà, ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a une impréparation, on lance des trucs et puis ensuite on nage. Alors je sais bien qu'il y a un collègue de Danielle H. qui disait que les vieux comme nous, il fallait qu'on s'adapte. On s'est adapté à beaucoup de choses!

Benjamin C'était qui?

Claudine F. Attendez, je perds la mémoire des noms...

Benjamin C'était pas Christophe T.?

Claudine F. C'est ça, c'est Christophe T.. Ah mais c'est très bien, il va falloir s'adapter, on s'est adapté à pas mal de choses déjà. Et là maintenant... Ça rejoint aussi ce qui s'est passé à la

réunion de la réunion de quartier. Et il y a une dame de ma génération qui a demandé comment on allait faire avec ses petits-enfants et ses courses, et l'imbécile qui lui répond "Un vélo cargo?" Non mais! Alors est ce que c'est un conflit de générations, qu'on ne se comprend plus? Parce que d'après mes renseignements, la moyenne d'âge c'est 40 ans. Je veux bien, mais quand même, il y a des choses qui ne collent pas.

Benjamin Parce que vous par exemple, dans le quartier, vous vous déplacez surtout en voiture?

Claudine F. Alors deux choses. Ma fille habite la Robertsau. Si je prends le tram, le bus et le tram, j'en ai pour trois quarts d'heure. En voiture, ça doit faire douze, douze ou quinze minutes à tout casser, avec les feux et tout ça alors. Et pour le reste, quand je vais en ville, à la différence de Danielle H., moi je ne suis pas du tout adaptée au parking du centre-ville avec leurs trucs... Je comprends pas parce que un jour vous passez par-là, l'autre jour il faut passer par là. Alors maintenant, je prends le tram.

Benjamin Vous parlez de l'accès au parking souterrain du centre-ville?

Claudine F. Oui, c'est ça. Alors maintenant, j'ai abandonné et je prends le tram. Et les jours où je suis chargée, je prends un taxi. Alors je trouve qu'au niveau écolo et économie, c'est pas ça. Voilà. Donc je ne sais pas comment ils vont régler le problème avec le lycée. Je ne sais pas comment ils vont régler le problème des flux de circulation parce que vous ne pourrez pas empêcher que les gens circulent. D'autant que là, ça rejoint nos jeunes années avec Danielle H., à l'époque, on était contre la métropolisation de Strasbourg.

Benjamin La création de l'Eurométropole?

Claudine F. Non, non, non, non, c'était bien avant. Enfin, c'était au moment de la CUS. Mais si vous voulez, à l'époque, à l'aménagement du territoire, ils pensaient qu'il ne fallait pas laisser ces organismes grandir trop. Si ça grandit trop, ça risque de poser des tas de problèmes. Donc créer des pôles externes avec des activités et où les gens ne seraient pas amenés à aller vers Strasbourg.

Benjamin Ils voulaient décentraliser la ville?

Claudine F. Oui, voilà, c'était prévu à Molsheim, à Erstein et à Brumath.

Benjamin C'était quel genre de projet? Ça, c'était mené par qui?

Claudine F. Ça s'appelait à l'époque le Commissariat à l'aménagement du territoire...

Benjamin La Datar?

Claudine F. Oui c'est ça, c'était la Datar qui menait ça. Et Pierre Pflimlin, a dit "niet !" Donc on a accru la métropolisation de Strasbourg, on a accru les activités. Et moi, quand je parlais

sur les routes le matin, j'étais toujours affolée par le kilométrage de voitures qui s'alignent pour aller vers Strasbourg. Les activités ont été concentrées sur Strasbourg. Molsheim s'en sort un peu mieux, mais autrement Erstein, surtout qu'il paraît que la sucrerie, va fermer. Enfin bref. Toujours est-il que si en plus les gens ont été incités, il y a eu énormément de lotissements.

Benjamin Oui, des nouvelles banlieues pavillonnaires.

Claudine F. Voilà, ça s'est développé de façon extra, avec des gens qui font la double navette avec les deux voitures et tout ce qui s'ensuit. Et maintenant, on dit partout "en arrière!" Comment on en fait? Je sais pas. Alors du coup, il y a ce chantier qu'il va falloir régler parce qu'en même temps, avec leur façon, et notamment avec la zone à faible émission... Eh bien les entreprises, elles viennent plus. Les restaurateurs commencent à se plaindre parce que les gens avaient pris l'habitude à 12 h de manger ensemble. Et quand vous en avez pour 8 € de stationnement... Voilà, alors on en était là. Ensuite, qu'est-ce qu'il y a encore comme dossier qui me plaisait pas du tout? Oui, le chauffage urbain. Alors à l'époque, ça a été uniquement pour l'esplanade, ça a été, mais alors la réussite à 100 %!

Benjamin C'était le réseau uniquement du quartier, qui a été construit à l'origine...

Claudine F. Oui voilà. Puis petit à petit, on a raccordé l'université, on a raccordé l'hôpital. Et l'hôpital, si j'ai bien compris, ils repartent pour un système de chauffage personnel.

Benjamin L'hôpital?

Claudine F. Le gros hôpital.

Benjamin Haute-pierre?

Claudine F. Non celui qui est à côté... Oui. Le nouvel hôpital civil.

Benjamin Et maintenant on va aller jusqu'à l'Elsau. Alors combien ça va coûter? Où est ce qu'on va trouver les moyens de chauffage? Alors? À l'époque, on était passé du charbon au gaz. Vous voyez le gaz, maintenant c'est terminé. Alors il y a eu cette révolution de la biomasse et je sais que Danielle H. est allée aux réunions. Elle est revenue effondrée parce que la biomasse, c'est du bois, donc il faut amener le bois jusqu'à la centrale, donc vous avez des camions. Et puis, il faut raser des forêts, c'est pas... Et si vous ne rasez pas les arbres, vous rasez le sous-bois. Si vous saccagez sous-bois, il y a plus rien qui vient. Et alors là...

Benjamin C'était quel genre de réunions auxquelles elle était allée?

Claudine F. C'est quand ils ont lancé le projet de cette centrale au bois. D'accord, parce que la Ville, en même temps changer de fournisseur, de délégation. Et alors elle est revenue et elle m'a dit pas on est pas... Puis ils auraient dû avoir une nouvelle réunion, comme toujours d'évaluation, elle a jamais été faite.

Benjamin Ça c'est une réunion qui a été faite par la Ville?

Claudine F. Oui, l'Eurométropole et le nouveau concessionnaire, qui nous promet monts et merveilles: ça nous coûtera vraiment trois fois rien, c'est magnifique! Oui, enfin, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Bon alors il y a eu ce truc-là. Pour moi, il y a une impréparation totale. D'ailleurs, Pierre A., je crains aussi parce que la configuration de l'Elsau est telle que vous allez mettre des kilomètres et des kilomètres de conduites en plus pour chauffer très peu de personnes. Sans compter que l'ancien réseau commence sérieusement à souffrir.

Benjamin Le réseau de l'Esplanade?

Claudine F. Oui, j'ai assisté il y a deux ans. On a eu droit à Yellowstone!

Benjamin Et il y a eu?

Claudine F. Ah oui, c'était extraordinaire. Et alors, il y avait un monsieur marocain extrêmement filou qui connaissait vraiment les vannes, il était plus là. Ils ont même pas eu l'idée d'aller le chercher, parce que le monsieur n'avait pas disparu de la circulation après tout? Il y avait les pompiers, il y avait là la police, tout le monde était là, on était là, aucun n'avait pensé que, vous savez, c'est un peu comme les jeux pour enfants vous fermez une porte, vous pouvez passer par l'autre alors jusqu'à ce qu'ils trouvent le truc... Il y en a de la chaleur qui est partie... Voilà. Disons que je crains qu'il y ait un peu trop de gens incompetents.

Benjamin Dans les services techniques, dans la municipalité?

Claudine F. Vous savez, pour les services techniques, c'est bien simple. Mon mari les connaissait bien parce qu'à l'époque, il faisait pas mal de trous.

Benjamin Il était dans...

Claudine F. Télécom. Donc quand il devait lancer un chantier, on avertissait au niveau de la ville que vous faisiez un trou à tel endroit, et les services de la ville en profitaient. S'il y avait des travaux à faire au même endroit, ils faisaient d'une pierre deux coups et les frais étaient réduits pour tout le monde. Ça a disparu avec la municipalité Trautmann, elle, n'avait pas confiance dans les agents de la municipalité précédente. Par conséquent, elle a doublé les personnels, et pas toujours les plus compétents. C'est d'ailleurs ce que je ne comprends pas, c'est que Madame la Maire n'arrête pas de parler du problème... De ces rues piétonnes en disant que ça allait économiser le monsieur qui fait la circulation. Mais oui, mais elle a embauché 224 personnes depuis qu'elle est là.

Benjamin Des agents pour les rues piétonnes?

Claudine F. J'en sais rien, mais il y a 224 personnes de plus qu'avec la municipalité précédente. D'accord. Alors tout ça, ça va quand même coûter des sous. Beaucoup se plaignent d'ailleurs d'une déperdition de sous, comme ces îlots de fraîcheur l'été, alors qu'on n'a pas à arroser les plantes. On a une nappe phréatique, c'est la plus importante d'Europe, arroser les plantes de nuit ça aurait pas coûté cher. Les plantes ont crevé. On a fait ces îlots de fraîcheur qui n'ont servi à rien et ça a coûté. Voilà. Là aussi, si vous voulez, il y a vraiment un problème.

Benjamin Du savoir-faire de la nouvelle municipalité?

Claudine F. Oui.

Benjamin C'est parce qu'ils sont, ils n'ont pas l'expérience selon vous?

Claudine F. Non, non, non. Et je reviens à mon monsieur du marché "Taliban de l'écologie". Ils sont persuadés qu'ils vont sauver la planète en mettant plus d'arbres à Strasbourg. Bon, comme je vous l'ai dit au téléphone, ça m'a un peu défrisé parce que le Monsieur Vert, Monsieur Alain Jund, qui est donc dans les parages de Mme Barseghian. À un moment donné, ce qu'il voulait, c'était plus de dents creuses dans Strasbourg. C'est à dire que là où il y a un espace vide, il fallait qu'on construise. Ce qui est une aberration. Le géographe vous dira que plus le soleil tape dessus, plus ça, ça chauffe, bref. Et aussi toujours, ça rejoint quand même aussi, quand je parle de la préparation, j'ai vu ce matin dans les DNA. Donc vous savez qu'il y a une aciérie à Kehl? Elle est allemande.

Benjamin Ils veulent utiliser sa chaleur, c'est ça?

Claudine F. Voilà. Alors dans un premier temps, tout ce qui est allemand, c'était non. Et ce matin je lis que Mme Barseghian, ça y est... Et l'argument c'était que, du point de vue technique, ce n'était pas possible. Là j'ai un mari qui a sauté en l'air. Et qui a dit "Mais moi j'ai fait passer des câbles sous le Rhin, ça ne m'a pas posé de problèmes. C'est des alluvions, ça ne pose pas de problème pour faire des trous, on fait un tubage et ça passe." Voilà. Alors ce matin, donc, ça a changé. Alors moi j'aime bien... Je ne sais pas si c'est Macron qui fait pareil? D'un côté vous annoncez quelque chose et vous faites le contraire. Bref... Qu'est-ce que j'ai encore vu? Et bon si vous voulez, moi j'ai toujours... Un petit peu à propos des comités de suivi et donc à la dernière réunion les gens, il y a plus de gens qui sont venus pour s'engager sur des chantiers.

Benjamin Au comité de suivi, oui j'ai vu qu'il y avait plus de monde.

Claudine F. Ah oui. Alors bon, formidable, formidable. Et en particulier sur le fameux centre commercial qui pose problème.

Benjamin Ces gens-là, vous les avez, j'ai envie de dire "recrutés" grâce à la dernière assemblée ou il y avait beaucoup de monde?

Claudine F. Il y avait à peu près 70 personnes. Et alors là, du coup, il y a des vocations qui sont arrivées. Et puis alors, il y a une C. Zielinski là, parce que Audrey V. m'a mis le message sur mon mail. On ne peut pas faire d'équipe qui va travailler sur le centre commercial parce que c'est une copropriété, donc ça pose des problèmes juridiques. Moi, je ne vois pas où? Vous pouvez étudier ça et dire que bon, ben il y a des copropriétés légalement, c'est comme ça. Non! Elle a décidé que ce truc-là ne marche pas.

Benjamin Parce qu'ils considèrent que la municipalité... Puisque c'est une copropriété privée, c'est à elle de gérer et de décider ensemble.

Claudine F. Oui, oui, il y a de ça. Mais enfin, d'un autre côté, on nous a présenté les projets futurs de ce centre commercial "Il faut l'ouvrir davantage". Purée, moi je ne vois pas l'intérêt, mais ils étaient très fiers de leur truc. Et la dame qui a lancé ça, qui est paraît-il, un phénix dans le genre, c'était archi nul. "Ah mais oui, on pourra passer par là..." Les élèves qui se sentent obligés de passer par là et qui gênent, ils passeront par-là de toute façon!

Benjamin Parce que concernant l'ouverture du centre commercial, ils justifient que certains passages qui ont été fermés pour éviter les trains de lycéens.

Claudine F. Et donc sur l'assemblée de quartier, vient alors C. Zielinski qui dit "C'est incompatible." C'est ces personnes qui étaient prêtes à s'engager, eh bien, ça sera tintin! Ça me fait d'ailleurs penser que je plains beaucoup Audrey V.. Elle est en charge de trois quartiers, comme des morphologies complètement différentes.

Benjamin Oui, Esplanade, Bourse et Krutenau!

Claudine F. Oui, ça n'a rien à voir! Et puis, elle est entre le marteau et l'enclume. Et moi, je l'ai constaté parce qu'elle a fait un premier compte rendu sur la grande réunion, là où on était 70. J'ai trouvé très chouette, d'ailleurs je lui ai mis "chapeau ma belle!" Et puis non, il y a eu modification et tout ce qui était proposé... Un monsieur, même si je me permet de dire que c'est un projet qui date d'un autre âge, il pensait refaire le coup des élèves agents de police, vous savez des élèves... Ça a été fait au Neuhof... Donc des élèves, vous leur mettez une casaque, et ils sortent alors aux heures de l'établissement et ferment la route. Et puis bon, ben ça marchait très bien. Maintenant, est ce que vous pouvez encore le faire? J'ai des doutes... M'enfin que le monsieur l'ai proposer. C'était toujours mieux que de barrer une route à la circulation...

Benjamin Ce système, ça se faisait avant?

Claudine F. Ah oui, oui, oui. Je me souviens d'ailleurs d'avoir cautionné le projet, avec... je crois qu'elle s'appelait madame Mathieu. Un tout petit bout de bonne femme qui était la principale... Mais alors, elle vous gérait ça comme ça! Alors voilà, moi j'ai l'impression, si vous voulez, que ces comités de suivi c'est de l'enfumage. On va mettre les gens au boulot. On va noter madame Couillard sur le fait qu'il y a tant et tant de groupes qui vont se mettre au travail. C'est formidable, c'est formidable. Bien oui, c'est comme ça que j'ai appris qu'il y

avait eu un groupe de travail sur devant chez moi, et ça va se solder par un espace intergénérationnel. C'est à la mode...

Benjamin À la place de l'Esplanade?

Claudine F. Alors je veux bien. Donc on va ajouter des sièges pivotants. Je vois pas l'intérêt, ça fait rien. Je suis, je suis Cassandre. On va mettre des jeux pour enfants. Il y en a déjà sur le côté d'ailleurs, je ne vois pas l'intérêt. Et puis l'hôtel pour pigeons, je veux bien.

Claudine F. Et puis aussi la dernière phrase... Parce que c'était dans... Ils ont un truc qui paraît régulièrement sur les dernières nouvelles de l'Eurométropole. Ça se fait sur le net et c'était très mignon parce qu'à la fin, ils disaient qu'on serait tellement heureux de cette place qu'on en prendrait soins. Vous me voyez partir avec ma balayette et ma pelle pour nettoyer? Alors non... Parce que le problème de fond c'est... Moi je fais partie toujours des Cassandres, ça ne me dérange pas. Ce sont les jeunes qui viennent pour dealer. Mais comme ces jeunes ne veulent pas avoir de problèmes avec la maréchaussée en ce qui concerne les habitants, ils sont polis, vous laissent le passage, ce qui n'est pas toujours évident. Il veulent pas avoir de problème. Donc je comprends, je sais ce qu'ils font et ils savent pourquoi je suis là. C'est fini.

Benjamin Oui, c'est vrai que la question de la délinquance, notamment du deal, a été pas mal abordée. Surtout la première assemblée où j'étais, mais aussi la deuxième il me semble... Il y a beaucoup de gens à la première assemblée qui l'avait abordé de manière assez frontale durant cette assemblée, cette question, en interpellant les services techniques qui étaient là, donc, Audrey V. et tout... Qu'est-ce que vous en pensez de ça?

Claudine F. Bien, j'en pense... Si vous voulez, il faut être cru là-dedans. Vous ne pouvez certainement pas l'éradiquer comme ça. Et on a eu. On a les stupés à la maison, on a bien discuté avec eux. Et qu'est-ce que vous voulez... Je peux vous dire qu'entre 20h et 22h, vous entendez des bruits de mobylettes, de Vespa... Je ne sais pas comment vous dites aujourd'hui, et j'ai vu qu'une fois il y avait une Mercedes qui arrive. Hop, le trafic se fait et en 5 minutes c'est terminé. Alors à l'heure actuelle, on sait que ça existe. Comment l'éradiquer? Je ne sais pas, parce que ce sont des jeunes qui viennent d'autres quartiers. Ils ne sont pas fous. Et tant qu'il n'y aura pas le problème qu'il y a dans d'autres villes... Et ça avait été souligné, d'ailleurs, dans Le Monde, il y a pas mal de temps. Tant qu'il n'y aura pas de rivalité entre bandes, on sera tranquille. Et le jour où il y aura rivalité de bandes, alors là, ça va chauffer et ça va pas chauffer calmement. Parce que les gamins là, ils ont le sang qui brûle quoi. Donc moi ce que j'en pense, c'est que c'est un état de fait. L'éradiquer, comment? Parce que si vous voulez, c'est toujours la même chose. Ils envoient une escouade, la police municipale, les oiseaux s'envolent. Ils ont à peine tourné le coin de la rue que les oiseaux sont revenus. Ça devient presque si vous voulez... Ridicule? Non, le problème doit être traité à la base. Je ne sais pas si ça viendra... parce qu'en Allemagne, ils vont autoriser la vente du cannabis. Alors est-ce qu'ils vont en profiter, ça sera peut-être moins cher d'aller de l'autre côté. J'en sais rien, mais l'éradiquer simplement par la force, je n'y crois pas. Les convaincre qu'il faut abandonner la drogue, [souffle, tout le problème des addictions... Vous avez de quoi faire quelque volume! Parce que de toute façon, dire que vous allez pouvoir les

reclasser, leur faire faire des études... Et des études, dans quoi? Parce je pense qu'il y a une grosse erreur au niveau de l'éducation nationale? Avec les années de covid, on a distribué le bac à tour de bras, et vous avez à la fac maintenant des quantités de jeunes qui sont rentrés à la fac en s'imaginant que la fac allait tout leur ouvrir, et ils s'aperçoivent que ça se ferme. Et c'est un de mes stagiaires là... Qui avait des heures à la fac, qui m'a envoyé les tests pour ceux qui voulaient faire des études d'histoire géographique. C'est du niveau CM2! Alors on a eu tort, si vous voulez, de leur faire miroiter quelque chose? Eh bien, quand vous ne savez plus quoi faire, qu'est-ce que vous faites?

Benjamin On va... Je pense qu'on reviendra après aux problématiques du quartier et à la participation. Mais avant que vous me racontiez votre histoire de la participation, je vais vous demander de me raconter un peu votre parcours personnel.

Claudine F. Alors attendez... Oh là là, je suis très compliqué. Non, mais simplement au niveau de mon parcours. Quand j'ai pris ma retraite, je disais que j'allais quand même m'occuper de ce quartier.

Benjamin Vous avez quel âge? Si je peux me permettre.

Claudine F. 78.ans. Et je suis allé donc à la aux archives. J'ai d'ailleurs fait la connaissance... On est restés amis depuis, de la conservatrice et j'ai commencé à compulser les archives du quartier. Passionnant! Manque de bol, je suis tombé malade, donc j'avais d'autres chats à fouetter. Puis disons que maintenant, quand j'ai vu qu'il y avait quelque chose qui repartait... Et que on avait rencontré madame Barseghian au cours d'une réunion qui m'a laissé pantoise! Parce que j'ai appris que les rats étaient nos amis et que c'était des liminaires indispensables... Je veux bien, mais enfin... Alors en ce qui concerne mon parcours, je suis d'un milieu très modeste.

Benjamin Qu'est-ce qu'ils faisaient vos parents?

Claudine F. Mon père a disparu à la fin de la guerre et ma mère faisait des ménages.

Benjamin Il travaillait dans quoi votre père?

Claudine F. Il était militaire, dans le génie. D'ailleurs, je pense que quand on parle de la remontée de Das Reich, il emporte aussi une partie de la responsabilité parce que sa grande spécialité c'était de faire sauter les ponts. Donc il a disparu à la fin de la guerre. Ma mère s'est retrouvée avec moi sur le dos et j'ai eu la chance de me retrouver dans une structure qui n'était pas la structure publique, mais la 11^e. Au lieu d'aller dans l'école publique, j'étais en 11^e. Puis, à partir de là, je ne sais pas ce qui s'est passé. J'ai fait mes études très facilement.

Benjamin Vous étiez dans quel type d'établissement du coup?

Claudine F. Alors ça s'appelle maintenant le lycée Hélène-Boucher à Thionville.

Benjamin Ok, parce que vous venez de Lorraine, c'est ça?

Claudine F. Oui, c'est très compliqué. Mon père était bordelais, ma mère était polonaise et j'ai vécu en Lorraine, et j'ai fini par épouser un Alsacien. [rire]

Benjamin D'accord, mais vous avez d'abord vécu à Thionville?

Claudine F. Oui c'est ça. C'était à l'époque du grand... La sidérurgie marchait à fond les manettes et tous... Maintenant c'est mort, et les gens vont tous travailler au Luxembourg. Et puis est arrivé le moment où il fallait choisir. Ma mère était très pressée que je prenne un poste d'instit parce qu'on pouvait être instit avec le bac à l'époque. Et puis c'est paradoxalement une prof de philo. J'ai estimé que j'avais un QI largement au-dessus de la normale et qu'il fallait que je fasse des études. Elle s'est beaucoup engueulée avec une prof de français qui m'avait dans le nez, si je puis dire... Parce que vu mes origines, je n'aurais jamais la culture nécessaire pour faire des études supérieures.

Benjamin C'est ce qu'elle vous disait?

Claudine F. Oui! Bah écoutez, en seconde j'avais des prix où des accessits dans toutes les matières, sauf en français et latin. Et alors est arrivée cette prof de philo. Je suis venue faire un tour, d'abord en fac de sciences, puis j'ai vu que le niveau, surtout en chimie, était trop fort pour moi. Je suis allé faire un tour en lettres, histoire de voir.

Benjamin Vous avez fait une année de sciences?

Claudine F. Non même pas! Juste une inscription. J'ai sauté, j'ai sauté à l'autre. Et puis c'est là, si vous voulez que je suis tombée sur celui qui a déterminé la suite des événements, c'est Jean Tricart. Il a fait un cours de géographie. Alors, était venu dans l'amphi tous ceux qui ne veulent pas faire histoire parce que pour faire, il fallait faire du latin. Et il a fait un cours. Waouh! Qu'est-ce que j'étais contente!

Claudine F. C'était de la physique pure, c'était de la physique pure... Vraiment, les problèmes de pression sur le noyau terrestre et tout. Écoutez, je voyais les gens autour de moi, mais moi, j'étais sur le pied.

Benjamin Ça, c'était à l'université de Strasbourg. Donc vous y êtes venu dès que vous avez eu le bac?

Claudine F. Écoutez, je venais d'avoir 18 ans, oui c'est ça.

Benjamin Et vous êtes allé habiter...

Claudine F. À la Gallia.

Benjamin D'accord.

Claudine F. J'étais à la Gallia sous la surveillance... À l'époque. C'était les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Et puis on était surveillé, on rentrait à telle heure, et cetera. Oulala.

Benjamin Donc vous vous êtes découvert une passion pour la géographie?

Claudine F. Oui, voilà, c'est ça. Et les autres profs pareil. Et comme dirait mon gendre, j'ai eu droit... et le monsieur que j'ai rencontré au marché dit pareil... On avait droit à des cadors. C'était vraiment des gens... D'ailleurs, il y avait des invités en géo qui venaient de toute, de toute la planète. On avait du Brésil, on en avait des Roumains, ils venaient écouter la bonne parole. C'était quand même... La sélection était quand même rude et je m'en suis sorti, c'est tout.

Benjamin Du coup, vous avez fait licence de géographie.

Claudine F. J'ai fait ma licence de géographie, j'ai fait un DESS d'aménagement du territoire et là, je me suis marié. Donc il y a eu pause, et après j'ai passé les concours. Donc j'ai passé le CAPES et l'agrég, donc je suis agrégée de géographie.

Benjamin D'accord. Et du coup-là vous avez commencé à travailler, dans l'inspection comme vous m'avez dit?

Claudine F. Oui, après... J'ai un parcours un peu atypique parce que j'ai commencé par enseigner. Très vite, on m'a collé des stagiaires en formation, donc j'ai formé. J'avais la cote auprès de mon doyen... Ça s'est fait comme ça.

Benjamin Vous avez enseigné à l'université?

Claudine F. Non, j'ai... Oui et non, parce que j'ai fait un passage de formation pour les instits à ce qu'on appelait l'IUFM, l'Institut de formation des maîtres. Et pour être nommé là-dedans, il fallait que je fasse une thèse en pédagogie. Ça ne m'intéressait pas. Alors j'ai enseigné, j'ai formé et il y a eu encore un autre épisode que j'ai eu. Ben oui, c'est à dire qu'il fallait quelqu'un pour l'évaluation des personnels. Et puis ça s'est fait comme ça. Et puis voilà. Et puis j'ai terminé ma carrière donc, comme ça.

Benjamin Vous avez fait toute la fin de votre carrière dans l'inspection?

Claudine F. Toute. Non, parce que si vous voulez, j'étais quand même pas sotté. C'était à la merci du bon vouloir de mes supérieurs. Donc j'avais gardé quelques heures d'enseignement. Si vous me faites braire, je repars enseigner. Bon, je n'étais pas reconnu comme étant quelqu'un de tendre. Mais voilà.

Benjamin Ok, et du coup, vous avez pris votre retraite en quelle année?

Claudine F. En 65... Euh non [rire] C'était en... 2005

Benjamin D'accord, et du coup-là c'est à partir de 2005 que vous vous êtes d'abord intéressés à l'engagement dans le quartier où vous avez commencé à vous intéresser aux archives.

Claudine F. Ah oui, Et alors là, si vous voulez, ça a été le coup de cœur. Une qualité de travail de l'urbanisme de Stoskopf... On le critique, mais écoutez. Une merveille! Il y avait pas d'informatique à l'époque. Tout papier crayon, des décimales, deux après la virgule. On les a vues construire certains bâtiments. Le béton était fait sur place, calibré et tout. Et si vous voulez les dosages de béton qui ont été utilisés, vous les avez aux archives... Allez voir les quartiers des deux rives. Je ne sais pas si vous trouvez la même chose. Voilà.

Benjamin Vous appréciez du coup l'architecture du quartier, le projet de Stoskopf?

Claudine F. C'est à dire que moi, ce que j'ai apprécié, c'est que je me suis retrouvé là... J'avais un fils et après j'ai eu deux filles à Noël.

Benjamin Le jour de Noël?

Claudine F. Le 24! Alors il a fallu se loger rapidement.

Benjamin Parce que vous viviez où avant ça?

Claudine F. J'étais déjà à l'Esplanade, mais pas du même côté... Et puis là, ça se remplissait vite. Et alors là, bon, ce bâtiment était en construction. On y est allé... Bon, malheureusement pour lui, il est tombé au moment du premier choc pétrolier. Donc les finitions ne sont pas les mêmes que dans d'autres bâtiments. On y a pourvu.

Benjamin C'est quoi les deux bâtiments dans lesquels vous avez vécu?

Claudine F. Donc ça s'appelle... c'était Vauban, le premier Vauban, là où il y a la pharmacie. Et là maintenant, je suis à la Citadelle.

Benjamin D'accord, donc c'est juste en face de la place...

Claudine F. C'est ça. Mais j'ai un énorme avantage, c'est à dire que je n'ai pas de vis à vis, ni devant, ni derrière. Et l'appartement? Du point de vue Stoskopf, remarquablement conçu.

Benjamin On me dit souvent que c'est très lumineux, que les appartements sont grands.

Claudine F. Oui, et puis... Ma cuisine fait 20 mètres carrés! Alors beaucoup de gens, si vous voulez, on fait coin cuisine et salle à manger. Nous, on est resté, la grande table, c'était plus facile. Ensuite, on a pu mettre tous les mouflets à leur place. Et toujours l'idée de Stoskopf, les grands appartements couplés avec des appartements d'une pièce. Donc j'ai rapidement fait l'acquisition d'une pièce dans la même colonne. Donc les enfants avaient chacun leur coin, et moi aussi.

Benjamin Vous travailliez depuis chez vous?

Claudine F. Oui, je pouvais travailler depuis chez moi. Ça ne posait pas de problème si vous voulez. C'est là d'ailleurs que je me suis mise à l'informatique parce que les secrétaires, elles étaient débordées. Alors quand on m'a expliqué comment il fallait faire. J'ai commencé tout doucement et comme les néophytes, vous commencez petit à petit. Maintenant, je maîtrise, tout ça.

Benjamin Vous étiez une pro de l'informatique avant l'heure?

Claudine F. C'est vrai que j'arrive bien me débrouiller quand je cherche quelque chose, il y a aucun problème. Bon, Excel, j'ai horreur d'Excel. Mais dans Word et tout... D'ailleurs, c'est à la suite de la réhabilitation de l'immeuble que j'ai tenu quand même un journal de ce qui se passait. Parce qu'il y a des choses quand même qui m'ont laissé pantoise. J'ai fait notamment la photo de pigeons, qui couvaient tranquillement sur les échafaudages parce qu'il y avait personnes, ensuite il y avait un petit jeune qui avait élu domicile au sommet de l'échafaudage. Vous voyez...

Benjamin Un jeune pigeon?

Claudine F. Non, non, non. Un jeune comme vous! [rire] Et puis il s'était bien installé. Tout était super chouette. Non, c'est un chantier qui est délirant.

Benjamin Donc vous êtes aujourd'hui propriétaires? Et vous étiez locataires avant?

Claudine F. Eux, disons qu'avant que les enfants naissent. On était locataires et puis là, il fallait faire le plongeon.

Benjamin Et vous êtes engagé dans le syndic? Le syndic de copropriété, parce qu'il me semble que c'est l'une des plus grandes copropriétés.

Claudine F. Oui oui oui. Mon mari était très engagé là-dedans. Moi, je faisais le secrétariat. Puisque lui l'informatique, c'est pas ça... Donc il s'est beaucoup engagé là-dedans. Et puis ils ont eu à l'érosion. L'année dernière, il a lâché.

Benjamin Ok, d'être président de...

Claudine F. Non, non. Disons qu'il y avait la commission financière, et la commission technique de la copro. Alors disons que les trous tout ça, ça le connaît, alors ça va? Merci. Et puis on a un gendre qui enseigne le génie civil à la fac. Et alors? Lui, quand il a vu le nombre de fois où on perçait des trous dans le béton, mon dieu, il hurlait à la mort! Voilà.

Benjamin Ok, et du coup, je suppose que vous êtes un peu familier avec l'ASERE?

Claudine F. C'est à dire que j'ai fait la connaissance de Pierre A. à ce propos-là, donc il a tenu à me rencontrer pour savoir qui j'étais. Du coup, il recule parce que si vous voulez, j'ai quand même quelque part... Moi aussi, je veux, comment dire, le séduire! Parce que nous sommes quand même la copropriété qui paye le plus de sous à l'ASERE. Et j'aimerais bien qu'on nous mettent aussi quelques petites fleurs.

Benjamin Oui, parce qu'il y a peu d'espaces verts au pied de votre immeuble.

Claudine F. Où, et les quelques trucs n'ont même pas été arrosés pendant tout l'été, vous voyez...

Benjamin Et du coup, est-ce que vous avez participé... actuellement c'est le système des assemblées de quartier. Est-ce que vous aviez participé au conseil de quartier qui était là avant?

Claudine F. Non, non.

Benjamin D'accord. Du coup, vous avez commencé à vraiment participer aux assemblées à partir de l'époque?

Claudine F. Disons que je suis revenu en raison des fameux comité de suivi.

Benjamin D'accord. Donc c'est assez récent, votre engagement.

Claudine F. Oui mon engagement... Si vous voulez, comme je vous l'ai dit, c'est mon côté un peu chat de gouttière. Je voudrais comprendre comment on nous manipule. C'est ça le fond de mon problème, parce que j'ai l'impression comme c'est chez Macron. Vous savez, ça dégringole du haut, on ne sait pas d'où ça vient, mais ça vient bien. Et ça colle pas, parce que j'entends les gens rouspéter partout et quand même, et là les politiques de ce côté-là sont dans le vrai. Vous allez sur le marché et vous avez les opinions.

Benjamin Et vous avez participé au comité de suivi du coup des dès ses premières heures?

Claudine F. Non, non, non, parce que disons que la première fois que j'ai rencontré madame Barseghian, je n'ai pas été séduite.

Benjamin Vous l'avez rencontrée dans quel contexte?

Claudine F. Elle faisait une visite des quartiers.

Benjamin D'accord.

Claudine F. Donc elle est arrivée à vélo. Et puis il y avait Pierre A. et ils se sont noyés dans des histoires qui n'avaient rien à voir avec le quartier, parce qu'il y avait à l'époque un sans domicile fixe qui faisait la une des journaux, parce qu'il s'était installé un appartement sur le

campus très, très pittoresque. Et ils en faisaient une maladie. On n'a littéralement parlé que de ça. Et à propos des rats, c'est là que j'ai appris que c'étaient des liminaires indispensables. Voilà. Et donc c'est là que ça a commencé à me remuer. Alors mon mari m'a dit "Tu perds ton temps." Mais je me suis dit, je veux savoir ce qu'il y a derrière?

Benjamin OK. Et du coup, comment est-ce que vous avez commencé à vous mettre là-dedans?

Claudine F. Je m'engage pas. Pour l'instant, je vous dis je fais la chatte de gouttière. J'essaye de comprendre le truc parce que vous engagez. On va vous demander d'adhérer à ces fameux ateliers et ces ateliers... Ça, ça va finir dans la gouttière.

Benjamin Vous parlez des ateliers thématiques, vous avez participé à certains d'entre eux?

Claudine F. À aucun! Tout ce qu'on a proposé... Si vous voulez, parce que ça ne correspond pas à ma formation. Par exemple, ils parlent de déambulation dans le quartier pour voir comment les gens circulaient. Purée... Ils ont le SIRAC [mesure du trafic en temps réel], il y a les... les caméras. Vous voyez très bien où est le problème, notamment le problème avec les cyclistes. Vous avez beau faire... D'ailleurs, Danielle H., elle est plus courageuse que moi parce qu'elle engueule les cyclistes qui sont pas dans la légalité. Moi, j'ai renoncé parce que la seule fois où j'ai fait la remarque, un cycliste, c'est ma ville. Il m'a répondu "Crève !" Une fois, ça suffit.

Benjamin Il y a beaucoup de conflits d'usage avec les cyclistes?

Claudine F. Ah énormément! Et si vous voulez, il y a aussi là un problème de génération parce que la jeune génération est prête au vélo cargo. Moi, ça me pose un problème physique, ne serait-ce que parce que quand vous voulez freiner avec votre vélo cargo, si vous voulez éviter quelqu'un, c'est pas de la tarte... Et puis alors? Bon ben tout ce petit monde est toujours très pressé aux heures où il faut rentrer les enfants. Alors vous êtes là, comment dirais-je "has-been", et c'est ça qu'on vous dit "Crève!"

Benjamin Et vous avez essayé de souligner cette problématique, par exemple concernant les vélos aux assemblées?

Claudine F. Ah oui, oui, mais ça... Et puis madame Barseghian, mais non... Et alors, si vous voulez ça, ça pose un problème de fond. Parce que j'ai vu l'autre jour, j'ai vu Hervé Le Bras sur "C dans l'air" qui expliquait que ce n'était pas la démographie qui posait problème au niveau de la pollution. La preuve, c'est qu'au Niger, les femmes ont sept enfants et l'empreinte carbone zéro. Mais moi, j'ai le souvenir précis, c'était à Saïgon, j'étais au sommet de l'hôtel et il y avait un carrefour. J'ai admiré les Vietnamiens. Vous vous rendez compte, la densité! Et ils ne se cognaient pas dedans. Pas de casque, à 2 à 3 sur les motos, alors évidemment, il y a un petit peu... Alors hier, ils étaient à vélo. Aujourd'hui, ils sont en moto, demain en auto! Vous ne pouvez quand même pas leur dire "ne fais pas ça", puisque les autres l'ont fait. Alors c'est là que vient le problème. Alors on a la taxe carbone, et cetera

l'Europe, c'est affreux, mais qu'on arrête un peu! Il y a un problème insoluble au niveau de Strasbourg, c'est que vous êtes dans un fond de vallée qui n'est pas forcément bien ventilé. Alors à partir de là, on tape sur les voitures, mais vous, vous pourriez taper sur un tas de choses.

Benjamin Parce que du coup, cette lutte contre les voitures, vous pensez qu'elle est inefficace, et aussi qu'elle serait injuste, que ce n'est globalement pas une bonne idée?

Claudine F. C'est pas injuste, c'est pas que je dirais injuste, mais mal ciblé dans la mesure où, comme je vous l'ai dit, on a attiré un tas de choses sur Strasbourg. Vous ne pouvez pas dire à tous ces braves gens qui habitent Truchtersheim de venir un vélo, c'est pas possible, ça! Alors, on fait quoi?

Benjamin Et par exemple vous à l'époque, je sais pas si vous étiez déjà un peu engagés dans les questions municipales. Mais à l'époque de la construction du tramway ou de la piétonnisation du centre-ville, ou récemment la mise en place la mise en place du stationnement payant dans la Krutenau. Qu'est-ce que vous avez pensé de cette initiative à l'époque?

Claudine F. Ah bah écoutez, j'ai une vieille amie qui habite à la Krutenau et qui en est malade! Parce que moi j'ai la chance, j'ai un parking souterrain, et elle, elle met sa voiture où? Il vous reste plus qu'à payer. Alors j'ai l'impression si vous voulez que voilà... C'est le terme que je crois qui me paraît le plus adapté, il y a une phobie de l'automobile au niveau de la municipalité, alors qu'il faudrait plutôt penser à la coordination de tout ça. La coordination, ils ne connaissent pas. C'est le vélo! D'ailleurs, madame la maire est sur son vélo. Moi je veux bien, mais moi le vélo, c'est fini.

Benjamin Vous en avez fait un temps?

Claudine F. Bien sûr. D'ailleurs, ma grande folie, c'est de descendre les côtes à vélo.

Benjamin Vous en faisiez en ville ou pour le loisir?

Claudine F. Non, non, non. Je prenais mon vélo, je me baladais dans la campagne autour, hein? Non, non, ce n'était pas un problème de ce côté-là.

Benjamin Du coup, je suppose que vous n'avez pas voté pour la liste écologiste aux municipales? [rire]

Claudine F. Non, il y avait une liste qui me plaisait beaucoup mieux, qui était au niveau de... C'était une liste qui, à propos de la salubrité des finances publiques, vous voyez. C'est ça qui m'intéressait? Bon puis alors, quand on dit à madame Barseghian que bon, elle n'a pas été élue par beaucoup de monde... Mais c'est comme Monsieur Macron, "je suis l'élue!", mais je pense qu'intellectuellement elle a pas le niveau.

Benjamin Ok, et est-ce que vous pourriez me décrire un peu comment ça se passe une réunion du comité de suivi? Du coup, je sais pas quelle est la dernière à laquelle vous étiez présente. Il me semble qu'il y en avait une le 30 mars.

Claudine F. Oui, c'est là que sont arrivés les néophytes là... Bon, ça c'est? Disons que rien n'a été fait. Et ce qui m'a intéressé, c'est la réaction d'une jeune étudiante qui venait, vous savez dans le cadre des étudiants qu'on immerge dans le monde du travail.

Benjamin En stage ou l'alternance?

Claudine F. Oui. Et alors, ben elle était un peu ébahie. Les gens étaient contents madame, Audrey V. était contente. C'est à dire que voilà, ça s'étoffe. Et puis il y avait plein de vocations pour faire des ateliers, et cetera. Bien moi, je pense que c'est...

Benjamin Vous trouvez qu'il y avait une bonne dynamique de proposition.

Claudine F. Ah oui, il y a des gens qui sont venus là. Plusieurs m'ont dit qu'ils étaient à la retraite depuis peu de temps, qu'ils avaient envie de s'engager, qu'ils aimaient le quartier. Et si vous voulez c'est vrai parce que, à l'époque, j'enseignais au collège Vauban. Il y a eu les 50 ans du collège Vauban. Et alors, comme ça recrutait à la fois l'Esplanade et sur la Krutenau, ils avaient fait une vidéo avec le Kardec. Donc c'était d'ailleurs avant la boboïsation de la Krutenau. Et alors... La vidéo sur l'esplanade. Écoutez, si après avoir vu cette vidéo, vous n'achetez pas illico votre appartement, c'est que vous n'avez rien compris. C'était idyllique.

Benjamin Ça a été réalisé par l'école ça?

Claudine F. Non, non, non, ça a été utilisé par les élèves, mais ça a été réalisé par l'ARES?

Benjamin Ok, et ça montrait le quartier sous un angle...

Claudine F. Oui, super ! Et puis alors, si vous voulez... Et les prises de vues étaient de qualité.

Benjamin Et du coup vous trouvez que les propositions au sein du comité de suivi, est-ce qu'elles émanaient plutôt des nouveaux participants?

Claudine F. Oui, oui. Ah oui, parce qu'eux veulent régler le problème du centre commercial. En fait, vous savez, c'est pareil, Pierre A., je lui ai dit l'autre jour, il n'a pas apprécié. Donc à l'emplacement de l'ancien SUMA, la ville a préempté. Mais enfin il y a un problème juridique qui n'est pas clair.

Benjamin C'est le local qui est vide?

Claudine F. Oui. Et donc il y en a un, un promoteur qui préempte et la ville aussi. Et alors, l'idée, ça serait donc un immeuble avec des appartements de deux pièces pour les vieux croulants comme moi, avec au rez-de-chaussée un panel médical. Bon, alors j'ai expliqué à

Pierre A. je vis dans un cinq pièces, ça nous suffit à peine. Excusez-moi, mais ça nous suffit à peine. Mon mari a son atelier. Moi, j'ai mon bureau. Il y a la chambre pour quand les gamins débarque. Il faut une pièce pour vivre. Il nous faut quand même une pièce pour dormir, et il m'a regardé... Parce que pour lui c'était la solution!

Benjamin Vous êtes là parce que oui, Monsieur, on m'a parlé de cette proposition de maison pour résidents âgées. Vous n'êtes pas?

Claudine F. Ah non, non, non, moi je finirai dans ces appartements, sinon je passerai par le balcon!

Benjamin Et du coup, vous aviez proposé un atelier thématique sur le centre commercial, c'est ça?

Claudine F. Moi, j'aurais été, disons plutôt pour la mobilité. La mobilité pour qu'on essaye de comprendre comment ça fonctionne au niveau des voitures, du tram, des bus. Vous savez, c'était intéressant quand il y a eu la manif parce que d'un seul coup les gendarmes sont arrivés. C'était rigolo. La semaine précédente, c'était des CRS, ils se débrouillaient comme des manches. Cette fois ci, on a envoyé les gardes mobiles.

Benjamin La manifestation, elle a révélé quoi selon vous?

Claudine F. Elle a révélé surtout le gap qu'il y a entre une partie du quartier... C'était intéressant. Et puis la réalité des jeunes... Parce qu'au niveau du quartier, la réaction était choquée, c'était "Wow, tout ce qu'ils ont démolé". Mais je pense à la réaction dans ma banque, ils ont démolé le distributeur. Ils ont percé quelques vitres et quand la pauvre fille était au guichet, ils lui ont dit "On ne touche pas aux personnes". C'est à dire qu'ils s'attaquent à une image de capitalisme. Vous voyez, de la même façon que les abribus qui ont été le plus atteints, c'est des abribus pour les produits vraiment chics. Alors quand les gendarmes sont arrivés avec le camion du responsable, il y avait sept camions de gendarmerie. Ils se sont mis carrément sur le carrefour. Les gens qui descendaient du pont, qui se sont retrouvés face aux gendarmes, ils ont aimé! Ensuite, les trams, ce sont... Les bus pareil qui venaient de la rue de Boston, l'admirais le gars. Il a réussi à faire un demi-tour avec son bus celui-là. S'il a pas la médaille du travail, je ne suis pas d'accord. Et puis après, ça a castagné...

Benjamin Et vous avez vu des réactions différentes dans le quartier?

Claudine F. Ah oui, parce que les gens du quartier disaient "ces jeunes, ils feraient bien mieux de travailler. Qu'est-ce qu'ils foutent? Ils cassent tout." Moi je ne dois pas être normal.

Benjamin Vous n'étiez pas d'accord avec eux?

Claudine F. Non, non. Moi, c'est pas que je sois pour la casse, mais autant de poulet pour des jeunes, et la façon dont ils ont traité certains jeunes. Je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas d'accord.

Benjamin Vous avez vous eu au cours de votre carrière des engagements politiques?

Claudine F. Oui, parce qu'à l'époque, on avait aussi pas mal milité contre la guerre d'Algérie, et cetera. Et des trucs. Moi c'était plutôt si vous voulez, par conviction profonde. Je pense que quelque part, j'étais peut-être de gauche. Après tout, je fais partie de cette minorité qui a réussi à grimper grâce à l'ascenseur social qui existait à l'époque, qui n'existe plus à l'heure actuelle. Il faut quand même pas se leurrer. Alors je me sentais une espèce de dette et alors là quand il fallait manifester, j'étais là?

Benjamin Vous étiez plutôt engagé à gauche?

Claudine F. Oui, c'est ça. Au cours de mes jeunes années. Quand j'étais étudiante.

Benjamin Quand vous étiez étudiante, vous aviez fait les manifestations contre la guerre d'Algérie vous m'avez dit?

Claudine F. La guerre d'Algérie. Aussi sur le Vietnam. On a eu aussi sur la première réforme qu'on voulait infliger aux universités. D'ailleurs, si ça peut vous faire rire. Quand j'ai commencé Géo, je l'ai fait à la faculté des lettres et un beau jour, on m'a demandé l'état de mes examens. On ne me connaissait pas la faculté des lettres. Je vous assure que j'ai fait mes études. Entre temps, c'était devenu la faculté des sciences. Donc j'étais diplômé en sciences et non pas ès lettres!

Benjamin Et vous avez déjà été encartée dans un parti? Où vous êtes toujours restée en dehors?

Claudine F. Non, je n'ai jamais été encarté. Je n'avais pas les sous.

Benjamin Mais vous étiez plus proche d'un mouvement en particulier?

Claudine F. Oui c'est à dire que mon idole ça a été Rocard.

Benjamin Ok, et vous avez été syndiqué au cours de votre carrière ou pas?

Claudine F. À un moment donné oui, puis j'ai vite abandonné.

Benjamin C'était où ça?

Claudine F. Le SGEN?

Benjamin Ok, d'accord.

Claudine F. Si vous voulez, pour les syndicats... Il était incompatible que je sois syndiqué et puis en même temps que je fasse partie de l'inspection, des méchants!

Benjamin Ah oui, d'accord. Peut-être pour revenir aux assemblées de quartier, vous avez participé à celle du 28 février, celle qui était dans l'église. Est-ce que vous avez participé à d'autres, notamment celle qui était avant?

Claudine F. Avant, j'en ai fait deux autres puisqu'il y avait celle où j'étais intronisé. Pour l'assemblée de quartier, j'ai fait celle qui était à propos de la rue de Stuttgart. Parce que là, là aussi, si vous voulez, il y avait un problème, parce que ça a mal été expliqué. Et puis ensuite, ils tiennent pas compte... Comment voulez-vous que les gens de la rue de Stuttgart sortent de leur parking? Et c'est là qu'ils ont glissé l'histoire de la rue de Boston.

Benjamin Et ça s'était passé comment cette assemblée, ça s'était tenue où?

Claudine F. Et bien ça s'était tenu à l'école. D'ailleurs, il y en a une qui est prévue de nouveau le 16 mai. J'ai bien compris la directrice, elle était pour le projet. Alors que j'ai bien connu les anciens directeurs, pour eux, le problème n'était pas là, le problème n'était pas là. Et d'ailleurs, il y a quelqu'un qui a sorti et c'est juste, plutôt que de dépenser des sous pour neutraliser ces rues, on ferait mieux d'avantager les gamins au niveau de la cantine, soit au niveau du matériel scolaire.

Benjamin Du coup, cette réunion, vous trouvez qu'elle a été productive?

Claudine F. Non! Elle n'a pas été productive parce que finalement, de guerre lasse, la municipalité a obtenu qu'on ferme la rue aux heures de sortie des gamins. Alors là, ils sont tout contents. Ils ont obtenu quelque chose. Je ne sais pas si c'est une bonne chose parce qu'il m'est venu une autre idée, c'est à dire qu'il y a eu... Donc quand les véhicules d'urgence doivent partir... Comme là, il y a eu un incendie au fin fond de l'esplanade. Eh bien, je vous assure, heureusement que c'était un dimanche parce que les pompiers seraient pas passés. Autrefois d'ailleurs, puisque je peux me targuer de mon grand âge! Quand vous faisiez un aménagement dans une rue, les pompiers passaient et ne vous donnaient l'autorisation de faire vos aménagements qu'à condition que leur véhicule puisse passer. Alors c'est bien gentil, mais vous imaginez qu'au même moment, il y a quelqu'un qui a besoin de secours. Il passe comment? Alors si vous allez leur donner un badge, soi-disant avec lequel on peut l'ouvrir. Non, mais ça devient, vider l'océan à la petite cuillère.

Benjamin Et ducoup c'est quoi votre motivation à continuer de participer?

Claudine F. Je veux comprendre ce qui se passe, et je veux savoir jusqu'à quel point on m'entube, c'est tout.

Benjamin Ok, mais est-ce que vous vous exprimez pendant les différentes réunions?

Claudine F. Ah oui, oui, oui, oui, oui. De ce côté-là... Bon, quand il y a eu la grande réunion, je l'ai fermé parce que disons que les gens de mon immeuble ne savent pas que je fais partie du truc. C'est pratique parce qu'ils causent!

Benjamin Vous n'aviez pas envie qu'ils sachent?

Claudine F. Disons que si vous voulez... Avec ce qui s'est passé dans mon immeuble avec la réhabilitation.

Benjamin C'était une source de tension?

Claudine F. Oui, et je suis Cassandra. Parce qu'en définitive, quand j'ai commencé vraiment à l'ouvrir, je me suis heurté de front avec l'architecte. Et qu'est ce qui avait raison?

[pause dans l'enregistrement].

Benjamin Du coup, vous avez dit que vous avez l'impression de vous faire entuber? Pourquoi vous pensez ça en général?

Claudine F. Si vous voulez, c'était un climat général. Parce que si vous voulez, c'est un phénomène à plusieurs échelles. Parce que d'un côté, on vous annonce qu'on va baisser les impôts, on va supprimer la taxe de la télé... Et puis est arrivé d'ailleurs ce drôle de questionnaire pour les propriétaires fonciers. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler parce que moi j'ai du mal à comprendre. Ma connaissance de la langue française est insuffisante. Je me suis retrouvé avec 21 mètres carrés d'espace d'agrément.

Benjamin Dans votre appartement?

Claudine F. Alors d'abord, j'avais sept pièces, y compris la salle de bains! Pour dormir dans la baignoire peut-être. Les espaces d'agrément, ce sont les balcons. Ils veulent trouver des sous, et bien ils trouvent des sous. Là oui, et je trouve que ça, il y a quelque chose si vous voulez pour moi de méprisables parce que moi je regarde ce que je paye comme impôt, purée! Alors je fais partie de la catégorie de ceux qui rouspètent parce que, où vont tous ces sous? Ce qui me fait très mal, c'est si vous voulez, c'est par exemple l'hôpital. Quand j'ai commencé durant ma période hospitalière, écoutez au niveau des soins, de l'accueil, les hospices civils, c'était vraiment super! Je suis arrivé aux urgences et là, j'ai envie de le dire à l'Agha Babei, il y avait les urgences lambda et les urgences chirurgicales. Aux urgences chirurgicales, l'interne arrivait dare dare, et ensuite vous étiez tout de suite surveillé. Mais là, je me suis cassé la figure, 2h avant que je vois quelqu'un. Qu'est ce qui s'est passé? Mais qu'est ce qui s'est passé?

Benjamin Mais ça, c'est plutôt au niveau du gouvernement national.

Claudine F. Oui du gouvernement national, mais si vous le voulez, même au niveau local, ça se répercute aussi parce que quelque part, vous savez, le sort de l'Alsace qui se joue le sort de

l'Eurométropole. Parce que c'est bien gentil les trois Grâces qui s'occupent de l'Eurométropole, mais ça n'ira pas. Vous faites tout ce que vous voulez avec la taxe sur l'Eurométropole. Il y a des boutiques qui ferme et qui ne rouvriront pas. Alors qu'est-ce que le centre-ville aura gagné?

Benjamin Et est-ce que vous avez aussi l'impression, du coup, je reprends le terme d'entubage, dans les assemblées ou au niveau de vos rapports avec la Direction du Territoire, au niveau de la gestion du quartier à travers les assemblées?

Claudine F. Disons que je crois que quelque part, une fois qu'on a lancé cette idée de démocratie participative. Pour beaucoup, il y a un espoir qu'on va faire quelque chose pour que ça change.

Benjamin Et vous y croyez?

Claudine F. Non, pas du tout. C'est à dire qu'on va, on va écouter, et cetera... Comme le monsieur-là qui parlait de l'opération des enfants. Un agent de circulation, c'est mignon, c'est tout plein. Et puis après, terminé, vous savez. Et là, je crois aussi que je suis marqué en ce moment par le fait que j'ai connu un des maires précédents dont on a fêté le centenaire de la naissance. C'était un sacré bonhomme parce qu'il était maire de Strasbourg, il était sénateur, il était au conseil constitutionnel. Une bête. Maître Rudloff, c'était vraiment une bête, mais en même temps quelqu'un qui était capable de vous écouter. Même en tant que maire. Moi, je l'ai rencontré souvent au supermarché et il faisait ses courses comme vous et moi. Il se la jouait pas. Et à l'époque, j'étais lancé dans un projet, c'est à dire que j'ai élaboré un jeu d'aménagement de l'Alsace.

Benjamin C'était quand ça?

Claudine F. Sur l'aménagement de l'Alsace... Ça devait être dans les années 90. Et donc j'avais besoin des ressources de la région.

Benjamin Mais ça, c'était quand vous travailliez comme...

Claudine F. Comme prof. Et j'ai même fait. J'ai même fait des vidéos sur Strasbourg. Donc il fallait que j'aille à la Région. Eh bien, j'ai stationné carrément sur la place de Maître Rudloff. Comme ils n'était jamais là, je suis monté dans le service, j'ai réglé ma petite histoire, je redescends. Il était là! Un silence de glace. Eh bien, je ne me suis pas dégonflé. J'ai foncé sur lui et je lui ai présenté des excuses en disant que "ma foi..." Eh bien vous savez qu'il a eu la réplique, que n'aurait peut-être pas Madame Barseghian ni Agha Babei. Il a dit mais madame, "si j'avais su que c'était vous, je vous aurais laissé la place." D'un seul coup, si vous voulez, tout s'est débloqué.

Benjamin Et par comparaison, vous pensez que la nouvelle municipalité au niveau local, elle n'est pas capable d'écouter? À l'assemblée de quartier, elle n'était pas à l'écoute?

Claudine F. Non, non, non, non, non. Et puis alors, si vous voulez, comme je dis, on est parti dans cette espèce de terrorisme contre les voitures. On nous dit que l'avenir est là-dedans. On nous parle la pollution, la pollution. Bon sang! Mais la pollution, vous l'avez partout. Excusez-moi quand je suis passé à travers le campus, quand je vois la prolifération des pissenlits, je suis désolé mais. Vous les voyez, à la municipalité, prendre la truelle et enlever le trop plein de pissenlits? Non!

Benjamin À ce sujet, il y a quand même une certaine conflictualité lors des assemblées, notamment celles dans la salle paroissiale, où on a vu que les élus ont été interpellés ouvertement. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne méthode de ça pour tenter de les faire réagir, de leur parler de vos problématiques?

Claudine F. C'est à dire qu'il faudrait des gens à la hauteur? Vous avez des gens qui savent parler en public, qui savent se mettre le public dans la poche. Qu'est-ce que vous voulez, quand ce monsieur Agha Babei est arrivé en retard dans la salle, il y en a un qui n'a pas hésité. "Oui, veuillez m'excuser pour le retard." Il lui a dit "Oui, tu as pris l'apéro". Il fallait répliquer, et pas faire celui qui n'a pas entendu!

Benjamin Il dit que c'est parce qu'il travaillait à l'hôpital, pour sa défense.

Claudine F. Oui enfin...

Benjamin Vous pensez que c'est pendant les assemblées de quartier... Que c'est le moment où vous pouvez leur dire ce que vous pensez réellement?

Claudine F. Mais les gens le disent, ils le font maintenant. Vous savez, c'était justement Naïla B. qui est intervenue. Ils l'ont bien emballé parce que... Elle a une flamme extraordinaire, cette femme. Seulement, s'il vous plaît, on est quand même dans une société codée. Si vous voulez obtenir quelque chose, Naïla B. comme ça, elle obtiendra pas. Mais allez lui expliquer alors qu'elle a tout, tout le feu, toute la flamme. Elle est super cette fille, mais.

Benjamin Elle, elle essaye souvent, c'est ce qu'elle m'a dit, c'est de mettre la question sociale, et pas seulement la question purement urbanistique des aménagements urbains, de de la mettre à l'agenda dans les assemblées de quartier.

Claudine F. Mais c'est à dire que... L'un va avec l'autre, c'est à dire puisqu'elle parle social, il faut un local. Si j'ai bien compris, on lui a supprimé son local.

Benjamin Oui, c'est ça.

Claudine F. Alors vous voyez, vous rejoignez des problèmes d'urbanisme. Et en même temps le social... Dans la première version de Audrey V., il y avait tout le laïus de Naïla sur la nécessité de l'aide aux devoirs, et cetera... Mais là, cette version, envolée!

Benjamin Ça a été enlevé par qui?

Claudine F. Ah bien, je pense, par ceux qui sont au-dessus d'elle.

Benjamin Donc la municipalité?

Claudine F. Oui, elle, est entre le marteau et l'enclume. On lui a confié un truc, je ne sais pas comment elle peut le gérer. J'admire, mais il doit se prendre un sacré coup.

Benjamin Il y a l'idée que c'est eux qui servent à faire le lien. En théorie, les élus sont parfois aux assemblées de quartier comme vous l'avez vu, ils sont à certains comités de suivi, mais ils peuvent pas être à tous, parfois ils sont absents. Et son rôle en tant que Direction du Territoire, c'est de faire le lien quand les élus ne sont pas directement là et de leur faire des comptes rendus.

Claudine F. Oui, elle fait des comptes rendus. Mais vous savez, il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. C'est à peu près ça. Et moi, je vous assure que je ne l'envie pas.

Benjamin C'est un travail difficile?

Claudine F. Bah écoutez... C'est entre le marteau et l'enclume.

Benjamin Le marteau, c'est la municipalité?

Claudine F. Ah oui. Et puis elle... Elle a quand même... Elle sent très bien que la grogne monte. Elle monte, pas seulement au niveau national, elle monte aussi dans le quartier parce que les gens ont quand même le sentiment que le quartier est délaissé par rapport aux Deux Rives, il y en a que pour les deux rives. C'est d'ailleurs un sérieux risque au niveau urbanistique les Deux Rives. Si vous voulez vous y promener... Je ne sais pas si vous avez regardé un peu.

Benjamin Oui je vois un peu le quartier.

Claudine F. [elle souffle] Et quand je pense qu'on avait critiqué Stoskopf en disant "c'est trop uniforme" quand vous allez au Deux Rives... et puis regardez, là, on vous met des grandes vitres [en désignant la salle où se tient l'entretien], là-bas, il y a des immeubles, c'est des fenestrons. Et puis alors, bravo les architectes! Il y a... L'immeuble que devait. Je ne sais pas si Sylvain était encore là quand Sciences Po a déménagé à l'hôpital.

Benjamin Oui dans le Cardo. Vous parlez de Sylvain Schirmann?

Claudine F. Oui! Et alors, il a fallu revoir un certain nombre de choses dans le bâtiment, et fissa fissa.

Benjamin Ce bâtiment est une longue histoire...

Claudine F. Et il y en a un autre dans le quartier des deux Rives qu'il a fallu déconstruire. Nous, on tient encore.

Benjamin C'était de l'architecture de qualité.

Claudine F. C'est à dire que... Stoskopf était quand même pas n'importe qui... Et puis alors, il avait des méthodes un peu militaires pour travailler, mais d'un autre côté, en tant qu'architecte quand vous aviez fait vos armes chez lui, votre carte de visite était assurée. Voilà.

Benjamin OK. Vous, du coup, vous restez attaché au quartier. Est-ce que vous me dites que vous voudriez y rester?

Claudine F. Ah ben, de toute façon, je pense que les années à venir vont pas être nombreuses! Et puis autrefois, je passais mes été dans le midi. Il y a eu des problèmes de succession, donc c'est terminé. Mais où voulez-vous que j'aille? Dans les fameuses résidences où on laisse crever les gens? Non merci. Non, on c'est plus simple de passer par le balcon.

Benjamin Et vous vous voyez du coup continuer de participer au comité de suivi?

Claudine F. Oui, enfin, disons que si vous voulez quelque part, j'ai de la sympathie pour Audrey V. parce que j'ai vraiment l'impression qu'elle se fait bouffer, passez-moi l'expression.

Benjamin Par les habitants ou par la municipalité.

Claudine F. La municipalité. Parce que les habitants ont quand même... Je pense aux réactions de Arleta H. Il la trouve gentille, polie. Elle essaye de... Il y a Béatrice M., elle essaye aussi de... Est ce qu'elle le fait sciemment ou pas? Elle a l'air plutôt de notre côté. Maintenant, il vaut mieux en assemblée avoir l'air de votre côté plutôt que...

Benjamin Vous trouvez que, même sans connaître ses opinions personnelles, vous trouvez qu'elle joue un rôle de bonne coordinatrice?

Claudine F. Ah oui, oui. Les deux, si vous voulez. Mais quel est leur impact? Et ça, je ne sais pas. C'est l'histoire du tampon.

Benjamin Les deux, elles sont à la Direction du Territoire. Vous pensez que c'est quand même une instance qui a un rôle utile?

Claudine F. Disons en théorie, oui. En réalité, je ne crois pas. Je ne crois pas. Parce que quelque part, vous voyez, je pense toujours à ce médecin, donc le premier adjoint au maire. Moi, j'admire la puissance de travail, il paraît qu'il est comme Chirac, 3 h de sommeil par nuit lui suffisent. Bravo! Donc il a mi-temps à l'hôpital, il est premier adjoint, il a encore des

fonctions dans d'autres, d'autres instances. Moi je ne sais pas comment il fait bon. Rudloff avait plus de responsable. Mais il a assumé, tout son cabinet et tout, il déléguait. Là.

Benjamin En tout cas, vous avez leur présence, des élus de la majorité. Vous avez plutôt pas forcément apprécié leurs interventions, mais vous trouvez ça utile qu'il soit là aux assemblées?

Claudine F. À bien écouter, je crois qu'il faut assumer ses responsabilités!

Benjamin Et les élus d'opposition, parce qu'il y en a qui étaient présents aussi, qui eux, du coup, étaient assis dans le public.

Claudine F. Oui j'ai vu, Matt était devant moi.

Benjamin Oui, oui, c'est monsieur Matt. Ducoup eux sont intervenus. Je me souviens que certains membres de l'assemblée leur avaient dit ici, "c'est un lieu pour les habitants, pas pour les élus". Donc en gros, taisez-vous.

Claudine F. Oui et non. C'est à dire que pour moi, Matt, il est en train de préparer les futures élections. Vous allez me dire je suis peut-être cynique, mais c'est ça! Tout de suite. Il a dit oui, ils ont menti pour ceci, ils ont menti, pour cela, ils ont menti... C'est comme si vous parler des obsèques au lieu de dire un enterrement envoyé. Bref. Alors lui, je sais, je l'ai vu avec Pierre A. à fond les manettes "il faut pousser, il faut pousser". Mais pousser sur quoi? Ils sont encore là pour trois ans, hein? Et alors la place de Haguenau...!

Benjamin C'est le projet pour faire passer le tramway au nord?

Claudine F. Eh oui. Bon, ceci étant dit, je me suis paumé à Fribourg et je m'en suis sorti que parce que les voies du tram sont à la hauteur de la chaussée. Sinon j'étais foutu. J'étais en voiture. Il fallait que j'aille dans telle rue. Mais alors, comment j'allais faire? Puis je vois les rails du tram, j'ai dit "Mon Dieu, je vais pas pouvoir passer" Mais si, c'était prévu pour. Mais là, vous voyez Fribourg, voyez Strasbourg, c'est pas la même taille.

Benjamin Du coup, vous... L'extension du tram vers le nord, vers Schiltigheim, vous êtes plutôt opposé?

Claudine F. Non, Non, non, mais c'est ahurissant. De toute façon... En reprenant les choses parce que ça avait commencé d'ailleurs, sous Rudloff, plus ou moins, je pense qu'on avait une opportunité qu'on n'a pas utilisé. Le sous-sol de Strasbourg, ce sont des alluvions. On aurait pu faire passer pas mal de choses.

Benjamin Oui il y avait le projet de métro?

Benjamin Oui.

Benjamin Il y a eu un arbitrage en faveur du tram.

Claudine F. Oui mais le tram, vous le voyez... Mais alors, du point de vue technique, le métro ne posait pas de problème irréversibles. Si, le problème des infiltrations de temps en temps... Mais bon, le [ciment] Portland, ça existe. Voilà.

Benjamin Et au niveau aussi de la place d'Islande, c'est un autre enjeu de débat sur ce qui doit être fait. Christophe T., par exemple, a participé à l'atelier thématique là-dessus et il me dit qu'il y a beaucoup d'opposition qui s'est manifestée lors de cet entretien au sujet du projet de construction de résidences étudiantes. Qu'est-ce que vous vous pensez?

Claudine F. Les résidences étudiantes, il y en a une à côté. Bon, et le problème, c'est qu'elle est payante et que les logements étudiants à Strasbourg ne sont pas donnés. Ceci étant dit, la décision ne nous appartient pas parce que comme c'est un terrain qui appartient à l'État, l'État en fera ce qu'il voudra. Alors évidemment, ils mettront pas de caserne, c'est sûr. Mais qu'est-ce qu'ils vont en faire ça? Et là, vous voyez, vous rejoignez encore un autre conflit, et vous pourrez toujours garder de moi l'image d'une vieille cynique. La préfète est en opposition avec la maire. La maire attend avec impatience, la préfète doit prendre normalement sa retraite d'ici six mois. La préfète attendant madame Barseghian sur ses finances. Et la première analyse des finances de l'Eurométropole où elle a... Madame Chevalier [la préfète] a insisté pour dire que l'Eurométropole était trop endettée. La maire a répondu "Ah, mais Nice est plus endettée que nous". Écoutez... Parce qu'il va falloir le payer ça... Et là, je retombe sur mes histoires d'impôts. Parce que pour les impôts fonciers, c'est la ville qui va devoir décider, pas l'Eurométropole.

Benjamin Et surtout que vous, à l'Esplanade, il y a les impôts et aussi les charges que vous payez à l'ASERE. Pierre A. M'a raconté qu'on leur reproche souvent le montant des charges, mais que lui il essaye d'expliquer à quoi elles servent.

Claudine F. Oui mais regardez-moi... Je crois que j'ai calculé. Je dois en avoir pour un peu plus de 500 € par mois de charges. Alors Pierre A. dit "Vous vous rendez compte? Il y a ceci, cela..." C'est pour ça que, un de ces jours, je voudrais le séduire pour avoir quelques petits pots de fleurs!

Benjamin Et peut être pour finir, comment vous trouvez l'ambiance au sein du comité de suivi, à la fois avec son élargissement récent?

Claudine F. Disons que l'élargissement récent aurait tendance, dans un premier temps, à me mettre dans une situation optimiste, en espérant qu'il y aurait suffisamment de gens pour faire monter un peu la tension. Mais je suis un peu payé pour savoir que, au bout d'un moment, ça retombe.

Benjamin Vous parlez du risque que les gens se désengagent?

Claudine F. Oui, c'est à dire qu'ils vont proposer leur truc, et quand ils vont voir qu'il n'y a pas l'impact qu'ils auraient souhaité. Bah voilà.

Benjamin Ok, parce que c'est vrai que le comité de suivi, en soit, il n'y a aucune obligation d'y rester...

Claudine F. Ah non, Ils ont aucune obligation de résultat.

Benjamin Et c'est purement volontaire. On peut venir juste une fois.

Claudine F. Voilà, c'est ça.

Benjamin Vous pensez que c'est un problème ça?

Claudine F. Bah, c'est à dire que quand je suis rentré dans ce comité de suivi, j'étais assez ébahi de voir aussi peu de personnes pour le quartier. Je ne sais plus, mais Pierre A. me dit qu'on est 13 000 ou 15 000, je ne sais pas. Maintenant, est ce que c'est aussi un phénomène sociologique, où chacun penserait à ses propres intérêts? Je ne sais pas.

Benjamin Parce que les membres du comité, peut être peut-être pas forcément les nouveaux, mais ceux qui étaient là depuis plus longtemps, vous les connaissez? C'est beaucoup de gens que vous connaissez bien?

Claudine F. Écoutez, Arleta H., je la connais donc depuis longtemps... Mais si vous voulez, il y a quelque chose de pathétique... Elle est venue me parler en me disant vous ne croyez pas qu'on pourra aller voir la dame qui s'occupe du grand projet et lui expliquer l'opposition. Je lui ai dit "t'es gentille Arleta H., mais l'autre, elle va nous regarder, les deux vieilles croûtes", elle va nous dire "Allez dans votre EHPAD, foutez-moi la paix."

Benjamin Lorraine D., qui est en charge du projet?

Claudine F. Non mais franchement, elle se la joue, elle se la joue... Bah, je sais pas si vous avez été à la Réunion...

Benjamin Oui, c'est elle qui a présenté le projet.

Claudine F. Non mais écoutez, c'était pas bon.

Benjamin Vous trouvez qu'elle a pas su bien présenter le projet?

Claudine F. Non, non, et elle si vous voulez, elle était pas tombée amoureuse de son projet. Quelque part... Regardez, je ne sais pas comment vous allez faire votre mémoire, mais à un moment donné, il faut que vous soyez pris d'affection pour ce truc. Si vous le faites en état d'allergie, ça sera nul. C'est pas la peine que je vous fasse un dessin.

Benjamin Qu'est-ce que vous voulez dire par allergie?

Claudine F. C'est à dire, elle fait son devoir! Je suis allée sur Google, mon Dieu, elle se la joue sur Google? Euh, oui, grande capacité d'animer les réunions et tout... Une grande capacité d'analyse. Voilà.

Benjamin Et vous pensez que le manque de connaissance du quartier.

Claudine F. Elle n'est pas, si vous voulez, elle n'est pas assez impliquée vraiment dans le quartier. Et puis si vous savez, c'est pas en étant parachutée, que vous faites quelque chose. Tous ceux qui ont fait la préfecture ou la sous-préfecture vous le disent, quand ils arrivent, c'est la cata.

Benjamin Parce qu'ils connaissent pas le territoire.

Claudine F. Parce que celui qui pendant longtemps a géré la préfecture d'une main de maître était le mari de mon prof d'histoire romaine. Un bonhomme, mon Dieu! Qu'est-ce que j'ai aimé ce bonhomme. Secrétaire général de la préfecture, Il connaissait son boulot, mais alors avec les années, les préfets avaient compris. Il se reposait sur lui. Et il vous mettais au pas les politiques. Et un monsieur Vieille France. Bon, il a tapé sur un aspect que j'ai vu dans les HLM, quand ils ont réhabilité les HLM. Toutes les entreprises se précipitent pour les marchés et fourgue toutes leurs saletés.

Benjamin Oui madame, après c'est sa position, mais madame Naïla B., elle a beaucoup critiqué le processus de réhabilitation des HLM qui a été fait. Et d'ailleurs à ce sujet, qu'est-ce que vous pensez du lien par exemple à l'assemblée de quartier? Il y a très peu de personnes qui sont issues du quartier Ophéa, alors même qu'il représente une bonne partie de la population du quartier. Naïla B., elle se voit un peu comme la seule porte-parole du quartier le logement social. Qu'est-ce que vous pensez de ce manque de représentation?

Claudine F. Ça vient de l'évolution du quartier. Quand Stoskopf a conçu le quartier, il y avait le quartier, donc... Je vais pas dire plus rupin, plus universitaire. Et les HLM, c'était, je dirais, la classe moyenne, les poulets, les instits.

Benjamin On m'a dit qu'il y avait une partie qui était réservée aux fonctionnaires.

Claudine F. Voilà, c'est ça. Et disons que ça ne posait pas de problèmes. Or, ces gens, avec le temps, sont partis. Ils ont construit souvent, parce que les loyers étaient quand même pas tellement élevés.

Benjamin Ils sont partis dans le pavillonnaire?

Claudine F. Voilà, c'est ça.

Benjamin Et pour l'avoir vécu devant, devant l'école. L'objectif des gens du Neuhof, c'est de venir à l'Esplanade. Alors là, si vous voulez, le contraste social, il a augmenté. Et là, on dirait... Je m'occupe d'une dame qui est dans un processus d'enfermement et à chaque fois, c'est le truc. D'ailleurs, ça a failli avoir aussi lieu avec Naïla B., les propriétaires contre les locataires. Bon ben ça suffit, je leur ai dit "nous on est propriétaires, vous savez combien j'ai dû aligner pour la réhabilitation?". J'ai dit... Moi j'ai trois enfants, je vais pas leur laisser des dettes entre nous, c'est à dire que j'en ai eu pour 40 000€.

Benjamin De votre poche pour la réhabilitation?

Claudine F. Oui! Et alors, n'est-ce pas, peut être que je vais récupérer quelques sous avec les factures. Mais si vous voulez la façon dont les entreprises... Ils ont failli nous gérer de la même façon, et c'est là que j'ai commencé à m'opposer à l'architecte. Mais vraiment, j'ai connu des gens des HLM qui ont fait des dépressions. On est entré chez eux n'importe quand, pour leur faire ceci, pour leur faire cela, au nom de... Vous voyez, par exemple, Stoskopf avait conçu les appartements avec un espèce de local. Je ne sais pas comment on peut appeler ça, il y a les ordures, les trucs de rangement... On leur a mis carrément un boiler là. Donc on a refait tout le circuit électrique. Bon, on leur a refait les peintures, on leur a changé les fenêtres alors que les fenêtres ont été changées il y a une dizaine d'années. On leur a mis des digicodes. Mais écoutez, je ne sais pas les faire marcher... Vous appuyez sur un bouton. Il y a tous les noms des locataires qui passent et quand il y a le bon, vous appuyez dessus. Et alors? Si ça réponds pas, qu'est-ce que vous faites? Bon, mais c'est une dépense et en même temps j'ai dû aller chez cette dame l'autre jour, mon architecte aurait gueulé, il y a donc une marche, la première marche pour rentrer, ils ont mal renforcé l'arête. Donc l'arête est déjà démolie.

Benjamin Parce que c'est chez la dame dont vous vous occupez, elle vit dans le quartier Ophéa?

Claudine F. Oui, elle habite en face de chez moi. La pauvre dame, elle a été séduite par ma modeste personne. Un jour, j'ai fait une descente à Marie-Curie. Elle était du personnel d'entretien de l'établissement et quand elle a vu que le proviseur me déroulait carrément le tapis rouge, elle s'est dit que je devais être quelqu'un de bon. Bref et hors du coup. Un jour, elle m'a abordé en me disant "Mais vous travaillez à Marie Curie?" Je lui ai dit non, mais de fil en aiguille, j'essaie de temps en temps... Mais le processus d'enfermement est très grave chez elle. Elle a peur de tout. Elle doit se faire opérer des genoux, elle ne le fait pas parce que son mari est diabétique et a fait un AVC. Elle ne veut pas entendre parler de l'assistante sociale et s'estime riche parce qu'elle paye un surloyer. Si payer un surloyer, c'est être riche... Elle est tellement riche que l'autre jour, je lui amenais une de mes vieilles paires de chaussures. Enfin une vieille paire de chaussure... Des chaussures que je ne mets plus. Voilà.

Benjamin Ok, et peut être une dernière question, sur le fait que c'est souvent Pierre A. qui souvent tient les assemblées de quartier. Parce que du coup il est, il n'est pas, je ne crois pas qu'il y ait de président du comité de suivi ou quoi?

Claudine F. Non?

Benjamin D'accord. Mais souvent c'est lui qui tient les assemblées ou en tout cas qui est un peu un animateur qui tient le micro.

Claudine F. Oui. Mais si vous voulez ça, ça vient du fait qu'il connaît tout ce qui se passe dans le quartier. Et comme je vous l'ai dit, il est le président du lotissement. Le jour où le lotissement n'existe plus, il n'existe plus! Alors qu'il défende ses... Maintenant, il me dit toujours qu'il renouvellera pas à l'infini sa candidature. Mais je reconnais si vous voulez chez ce monsieur quand même... Il a une capacité d'écoute et les ouvriers ne sont pas mécontents de travailler avec lui. Et pour moi, c'est un critère positif.

Benjamin Donc vous pensez que c'est pas une mauvaise chose qu'ils défendent l'ASERE au sein des assemblées?

Claudine F. Non... Disons que, s'est mis en place... Je voudrais ne pas être la Cassandra comme je l'ai été dans mon immeuble.

Benjamin Mais vous n'y croyez pas vraiment?

Claudine F. Je voudrais tellement y croire parce que je pense que c'est quand même dommage. Dans 20 ans, il y aura certainement une expo sur les réalisations de Gustave Stoskopf, parce qu'on s'apercevra quand même que... Il a été Prix de Rome! Je veux dire que bon, de temps en temps, on réhabilite ce qu'a été la Maison radieuse à Marseille, on réhabilite, on dit "Mon dieux, qu'est-ce que c'était bien!". Voilà, il y aura ça.

Benjamin OK, accord, merci!